



Adams 180.2  
Vol. 1









des relations extérieures. Ainsi , le soldat n'est jamais employé contre le citoyen. Il ne peut être commandé que contre l'ennemi extérieur.

14. Tout citoyen est également soumis à la loi , nul n'est obligé d'obéir à une autre autorité que celle de la loi.

15. La loi n'a pour objet que l'intérêt commun , elle ne peut donc accorder aucun privilège à qui que ce soit ; & s'il s'est établi des privilèges , ils doivent être abolis à l'instant , quelle qu'en soit l'origine.

16. Si les hommes ne sont pas égaux en moyens , c'est-à-dire , en richesses , en esprit , en force , &c. il ne s'ensuit pas qu'ils ne soient pas tous égaux en droits. Devant la loi , tout homme en vaut un autre , elle les protège tous sans distinction.

17. Nul homme n'est plus libre qu'un autre. Nul n'a plus de droit à sa propriété qu'un autre n'en peut avoir à la sienne. Tous doivent jouir de la même garantie & de la même sécurité.

ADAM

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

TOME PREMIER.

★ 投 10 MS 100.2

# V O Y A G E

DU JEUNE ANACHARSIS

E N G R È C E ,

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE  
AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

---

TROISIÈME ÉDITION.

---

T O M E P R E M I E R .

---

A P A R I S ,

Chez DE BURE l'aîné, Libraire de MONSIEUR, Frère  
du Roi, de la Bibliothèque du Roi, et de l'Académie royale  
des Inscriptions; hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

1790.

AD/RS 189.2 0.1

---

## AVERTISSEMENT.

---

JE suppose qu'un Scythe, nommé Anarcharis, vient en Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant par-tout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leurs gouvernemens; quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain; d'autres fois conversant avec les grands hommes qui fleurissoient alors, tels qu'Epaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, etc. Dès qu'il voit la Grèce asservie à Philippe, père d'Alexandre, il retourne en Scythie; il y met en ordre

la suite de ses voyages; et pour n'être pas forcé d'interrompre sa narration, il rend compte dans une introduction, des faits mémorables qui s'étoient passés en Grèce avant qu'il eût quitté la Scythie.

L'époque que j'ai choisie, une des plus intéressantes que nous offre l'histoire des nations, peut être envisagée sous deux aspects. Du côté des lettres et des arts, elle lie le siècle de Périclès à celui d'Alexandre. Mon Scythe a fréquenté quantité d'Athéniens qui avoient vécu avec Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Socrate, Zeuxis et Parrhasius. Je viens de citer quelques-uns des écrivains célèbres qu'il a connus; il a vu paroître les chef-d'œuvres de Praxitèle, d'Euphranor et de Pamphile, ainsi que les premiers essais d'Apelle et de Protogène; et dans une des dernières années de son séjour en Grèce, naquirent Epicure et Ménandre.



Sous le second aspect, cette époque n'est pas moins remarquable. Anacharsis fut témoin de la révolution qui changea la face de la Grèce, et qui, quelque temps après, détruisit l'empire des Perses. A son arrivée, il trouva le jeune Philippe auprès d'Epaminondas ; il le vit monter sur le trône de Macédoine, déployer pendant vingt-deux ans contre les Grecs toutes les ressources de son génie, et obliger enfin ces fiers républicains à se jeter entre ses bras.

J'ai composé un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage, et qu'on y permet des détails interdits à l'historien. Ces détails, quand ils ont rapport à des usages, ne sont souvent qu'indiqués dans les auteurs anciens ; souvent ils ont partagé les critiques modernes. Je les ai tous discutés avant que d'en faire usage. J'en ai

même, dans une revision, supprimé une grande partie; et peut-être n'ai-je pas poussé le sacrifice assez loin.

Je commençai cet ouvrage en 1757; je n'ai cessé d'y travailler depuis. Je ne l'aurois pas entrepris, si, moins ébloui de la beauté du sujet, j'avois plus consulté mes forces que mon courage.

Les tables que je place après cet avertissement, indiqueront l'ordre que j'ai suivi.

---

---

---

# ORDRE CHRONOLOGIQUE

## D U V O Y A G E

### D' A N A C H A R S I S.

---

Avant Jésus-Christ.

CHAPITRE I. **I**L part de Scythie, en avril de l'an 363.

CHAPITRE VI. Après avoir fait  
quelque séjour à Byzance, à  
Lesbos et à Thèbes, il arrive à  
Athènes. . . . . 13 mars. . . 362.

CHAPITRE IX. Il va à Corinthe  
et revient à Athènes. . . . . 1<sup>er</sup>. avril même ann.

CHAPITRES XII et suiv. Il dé-  
crit la ville d'Athènes; et rend  
compte de ses recherches sur le  
gouvernement, les mœurs et  
la religion des Athéniens. . . . . même année.

CHAPITRE XXII. Il part pour  
la Phocide. . . . . avril. . 361.

CHAPITRES XXIII et suiv. Il re-  
vient à Athènes, et après avoir

Avant Jésus-Christ.

rapporté quelques événemens qui s'étoient passés depuis l'an 361 jusqu'en 357, il traite de plusieurs matières relatives aux usages des Athéniens, à l'histoire des sciences, etc.

CHAPITRES XXXIV et suiv.

Il part pour la Béotie et pour les provinces septentrionales de la Grèce. . . . . 357.

CHAPITRE XXXVII. Il passe

l'hiver de 357 à 356 à Athènes, d'où il se rend aux provinces méridionales de la Grèce. . . mars. . . 356.

CHAPITRE XXXVIII. Il assiste

aux jeux Olympiques. . . juillet même année.

CHAPITRES LIV et suiv. Il re-

vient à Athènes, où il continue ses recherches.

CHAPITRE LX. Il rapporte les

événemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile depuis l'an 357 jusqu'à l'an 354.

CHAPITRE LXI. Il part pour l'Égypte et pour la Perse. . . . . 354.

Pendant son absence , qui dure II ans , il reçoit d'Athènes plusieurs lettres qui l'instruisent des mouvemens de la Grèce , des entreprises de Philippe , et de plusieurs faits intéressans.

CHAPITRE LXII. A son retour de Perse , il trouve à Mytilène , Aristote qui lui communique son traité des gouvernemens. Anacharsis en fait un extrait. . . . . 343.

CHAPITRES LXIII et suiv. Il revient à Athènes où il s'occupe de ses travaux ordinaires. . . . même année.

CHAPITRES LXXII et suiv. Il entreprend un voyage sur les côtes de l'Asie mineure , et dans plusieurs îles de l'Archipel. . . . . 342.

CHAPITRE LXXVI. Il assiste aux fêtes de Délos. . . . . 341.

xij ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Avant Jésus-Christ;

- CHAPITRE LXXX. Il revient  
à Athènes et continue ses re-  
cherches. . . . . 341.
- CHAPITRE LXXXII. Après la  
bataille de Chéronée, il re-  
tourne en Scythie. . . . . 337.
-

---

# DIVISION DE L'OUVRAGE.

---

## PREMIER VOLUME.

### INTRODUCTION,

CONTENANT un Abrégé de l'Histoire Grecque,  
depuis les temps les plus anciens jusqu'à la prise  
d'Athènes en 404 avant J. C.

ÉTAT sauvage de la Grèce. . . . .	Page I
Arrivée des colonies orientales. . . . .	2
Inachus et Phoronée. . . . .	ibid.

### PREMIÈRE PARTIE,

Cécrops. . . . .	4
Argonautes . . . . .	16
Hercule. . . . .	17
Thésée . . . . .	18
Première guerre de Thèbes. . . . .	34
Seconde guerre de Thèbes ou des Epigones. . . . .	37
Guerre de Troie. . . . .	38
Retour des Héraclides. . . . .	48
Réflexions sur les siècles héroïques. . . . .	50
Etablissement des Ioniens dans l'Asie mineure. . . . .	73
Homère. . . . .	76

xvj DIVISION DE L'OUVRAGE.

CHAPITRE XIII. Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas. . . . .	264
CHAPITRE XIV. Du Gouvernement actuel d'Athènes. . . . .	273
CHAPITRE XV. Des magistrats d'Athènes. . . . .	308
CHAPITRE XVI. Des Tribunaux de justice à Athènes. . . . .	315
CHAPITRE XVII. De l'Aréopage. . . . .	324
CHAPITRE XVIII. Des accusations et des procédures parmi les Athéniens. . . . .	334
CHAPITRE XIX. Des délits et des peines. . . . .	345
CHAPITRE XX. Mœurs et vie civile des Athéniens. . . . .	353
CHAPITRE XXI. De la Religion, des ministres sacrés, des principaux crimes contre la religion. . . . .	381
CHAPITRE XXII. Voyage de la Phocide. Les jeux Pythiques. Le temple et l'oracle de Delphes. . . . .	420
CHAPITRE XXIII. Événemens remarquables arrivés dans la Grèce (depuis l'an 361, jusqu'à l'an 357 avant J. C.) Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone. Avènement de Philippe au trône de Macédoine. Guerre sociale. . . . .	471
CHAPITRE XXIV. Des fêtes des Athéniens. . . . .	482
CHAPITRE XXV. Des maisons et des repas des Athéniens. . . . .	500
NOTES. . . . .	539



TROISIÈME VOLUME;

CHAPITRE XXVI. DE l'éducation des Athéniens. . . . .	Page 1
CHAPITRE XXVII. Entretiens sur la musique des Grecs. . . . .	68
CHAPITRE XXVIII. Suite des mœurs des Athéniens. . . . .	125
CHAPITRE XXIX. Bibliothèque d'un Athénien. Classe de Philosophie. . . . .	144
CHAPITRE XXX. Suite du chapitre précédent. Discours du Grand-Prêtre de Cérès sur les causes premières. . . . .	165
CHAPITRE XXXI. Suite de la Bibliothèque. L'Astronomie. . . . .	199
CHAPITRE XXXII. Aristippe. . . . .	235
CHAPITRE XXXIII. Démêlés entre Denys le jeune, roi de Syracuse, et Dion son beau-frère. Voyage de Platon en Sicile. . . . .	251
CHAPITRE XXXIV. Voyage de Béotie; l'ancre de Trophonius; Hésiode; Pindare. . . . .	280
CHAPITRE XXXV. Voyage de Thessalie. Amphicryons; Magiciennes; Rois de Phères; Vallée de Tempé. . . . .	336
CHAPITRE XXXVI. Voyage d'Épire, d'Acarnanie et d'Étolie. Oracle de Dodone. Saut de Leucade. . . . .	388

xvii] DIVISION DE L'OUVRAGE.

CHAPITRE XXXVII. Voyage de Mégare, de Corinthe, de Sicyone et de l'Achaïe. . .	408
CHAPITRE XXXVIII. Voyage de l'Élide. Les jeux Olympiques. . . . .	469
NOTES. . . . .	537

---

QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE XXXIX. SUITE du voyage de l'Élide. Xénophon à Scillonte. . . . .	Page 1
CHAPITRE XL. Voyage de Messénie. . . . .	26
CHAPITRE XLI. Voyage de Laconie. . . . .	73
CHAPITRE XLII. Des Habitans de la Laconie. . . . .	101
CHAPITRE XLIII. Idées générales sur la Légis- lation de Lycurgue. . . . .	110
CHAPITRE XLIV. Vie de Lycurgue. . . . .	129
CHAPITRE XLV. Du gouvernement de Lacé- démone. . . . .	139
CHAPITRE XLVI. Des lois de Lacédémone. . . . .	168
CHAPITRE XLVII. De l'éducation des Spar- tiates. . . . .	180
CHAPITRE XLVIII. Des mœurs et des usages des Spartiates. . . . .	202
CHAPITRE XLIX. De la religion et des fêtes des Spartiates. . . . .	236
CHAPITRE L. Du service militaire chez les Spar- tiates. . . . .	244
CHAPITRE LI. Défense des lois de Lycurgue : causes de leur décadence. . . . .	255
CHAPITRE LII. Voyage d'Arcadie. . . . .	292
CHAPITRE LIII. Voyage d'Argolide. . . . .	330
CHAPITRE LIV. La république de Platon. . . . .	366

XX DIVISION DE L'OUVRAGE.

CHAPITRE LV. Du commerce des Athéniens. . . . .	403
CHAPITRE LVI. Des impositions et des finances chez les Athéniens. . . . .	418
CHAPITRE LVII. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Logique: . . . . .	432
CHAPITRE LVIII. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rhétorique: . . . . .	456
NOTES . . . . .	522

~~CHAPITRE LIX. Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Poétique: . . . . .~~

CINQUIÈME VOLUME.

CHAPITRE LIX. VOYAGE de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde. . . . .	Page 1
CHAPITRE LX. Evénemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'an 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée. . . . .	59
CHAPITRE LXI. Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Égypte et en Perse. . . . .	95
CHAPITRE LXII. De la nature des gouvernemens, suivant Aristote et d'autres philosophes. . . . .	237
CHAPITRE LXIII. Denys, roi de Sicile, à Corinthe. Exploits de Timoléon. . . . .	308
CHAPITRE LXIV. Suite de la Bibliothèque. Physique. Histoire naturelle. Génies. . . . .	327
CHAPITRE LXV. Suite de la Bibliothèque. L'Histoire. . . . .	403
CHAPITRE LXVI. Sur les noms propres usités parmi les Grecs. . . . .	432
CHAPITRE LXVII. Socrate. . . . .	439
CHAPITRE LXVIII. Fêtes et mystères d'Eleusis. . . . .	504
NOTES. . . . .	572

SIXIÈME VOLUME.

CHAPITRE LXIX. <b>H</b> ISTOIRE du théâtre des Grecs. . . . .	Page 1
CHAPITRE LXX. Représentation des pièces. . . . .	67
CHAPITRE LXXI. Entretiens sur la nature et sur l'objet de la tragédie. . . . .	109
CHAPITRE LXXII. Extrait d'un voyage sur les côtes de l'Asie , et dans quelques-unes des îles voisines. . . . .	196
CHAPITRE LXXIII. Suite du chapitre précédent ; les îles de Rhodes , de Crète et de Cos. . . . .	234
CHAPITRE LXXIV. Description de Samos. . . . .	284
CHAPITRE LXXV. Entretien d'Anacharsis et d'un Samien , sur l'Institut de Pythagore. . . . .	313
CHAPITRE LXXVI. Délos et les Cyclades. . . . .	352
CHAPITRE LXXVII. Cérémonies du mariage. . . . .	431
CHAPITRE LXXVIII. Suite du voyage de Délos. Sur le Bonheur. . . . .	443
NOTES. . . . .	487

---

---

SEPTIÈME VOLUME.

CHAPITRE LXXIX. SUITE du voyage de  
 Délos. Sur les opinions religieuses. . . . Page 2

CHAPITRE LXXX. Suite de la Bibliothèque. La  
 Poésie. . . . . 36

CHAPITRE LXXXI. Suite de la Bibliothèque.  
 La Morale. . . . . 67

CHAPITRE LXXXII et dernier. Nouvelles en-  
 treprises de Philippe. Bataille de Chéronée.  
 Portrait d'Alexandre. . . . . 78

NOTES. . . . . 109

---

Avertissement sur les Tables. . . . . 131

T A B L E S.

I<sup>re</sup>. C O N T E N A N T les principales époques  
 de l'histoire Grecque , depuis la fonda-  
 tion du royaume d'Argos, jusqu'au règne  
 d'Alexandre. . . . . Page j

II<sup>e</sup>. Contenant les noms de ceux qui se sont  
 distingués dans les lettres et dans les  
 arts , depuis les temps voisins de la prise  
 de Troie, jusqu'au règne d'Alexandre. xix

III<sup>e</sup>. Les mêmes noms par ordre alphabétique. xlj

## XXIV DIVISION DE L'OUVRAGE.

IV <sup>e</sup> .	Rapport des Mesures Romaines avec les nôtres. . . . .	Ix
V <sup>e</sup> .	Rapport du Pied Romain avec le Pied de Roi. . . . .	Ixij
VI <sup>e</sup> .	Rapport des Pas Romains avec nos Toises.	Ixv
VII <sup>e</sup> .	Rapport des Milles Romains avec nos Toises. . . . .	Ixvij
VIII <sup>e</sup> .	Rapport du Pied Grec avec notre Pied de Roi. . . . .	Ixx
IX <sup>e</sup> .	Rapport des Stades avec nos Toises, ainsi qu'avec les Milles Romains. . . . .	Ixxij
X <sup>e</sup> .	Rapport des Stades avec nos Lieues de 2500 toises. . . . .	Ixxvj
XI <sup>e</sup> .	Évaluation des Monnoies d'Athènes. . . . .	Ixxx
XII <sup>e</sup> .	Rapport des Poids Grecs avec les nôtres.	xc
INDEX des Auteurs et des Éditions cités dans l'ouvrage. . . . .		xciv
TABLE GÉNÉRALE des Matières. . . . .		cxix

---



---

---

# INTRODUCTION

A U

## VOYAGE DE LA GRECE.

---

S'IL faut s'en rapporter aux traditions anciennes, les premiers habitans de la Grèce n'avoient pour demeures que des antres profonds, et n'en sortoient que pour disputer aux animaux des alimens grossiers et quelquefois nuisibles (a). Réunis dans la suite sous des chefs audacieux, ils augmentèrent leurs lumières, leurs besoins et leurs maux. Le sentiment de leur foiblesse les avoit rendus malheureux; ils le devinrent par le sentiment de leurs forces. La guerre commença; de grandes passions s'allumèrent; les suites en furent effroyables. Il falloit des torrens de sang pour s'assurer la possession d'un pays. Les vainqueurs dévoroient les vaincus; la mort étoit sur toutes les têtes, et la vengeance dans tous les cœurs (b).

---

ÉTAT  
SAUVAGE  
DE LA  
GRÈCE.

---

(a) Plat. in Prot. t. 1, p. 322. Diod. Sic. lib. 1, p. 8 et 21. Paus. lib. 8, cap. 1, p. 599. Macrob. in somn. Scip. lib. 2, cap. 10.

(b) Eurip. in Sisyph. fragm. p. 492. Mosch. ap. Stob. eccl. phys. lib. 1, p. 18. Athen. lib. 14, p. 660. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 295. Cicér. de invent. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 21. Lib. orat. pro Sext. cap. 42, t. 6, p. 38. Horat. sat. lib. 1, s. 13, v. 99.

ARRIVÉE  
DES  
COLONIES  
ORIENTALES.

Mais, soit que l'homme se lasse enfin de sa férocité, soit que le climat de la Grèce adoucisse tôt ou tard le caractère de ceux qui l'habitent, plusieurs hordes de sauvages coururent au devant des législateurs qui entreprirent de les policer. Ces législateurs étoient des Égyptiens qui venoient d'aborder sur les côtes de l'Argolide. Ils y cherchoient un asyle, ils y fondèrent un empire (a); et ce fut sans doute un beau spectacle de voir des peuples agrestes et cruels, s'approcher, en tremblant, de la colonie étrangère, en admirer les travaux paisibles, abattre leurs forêts aussi anciennes que le monde, découvrir sous leurs pas même une terre inconnue et la rendre fertile, se répandre avec leurs troupeaux dans la plaine, et parvenir enfin à couler dans l'innocence ces jours tranquilles et sereins qui font donner le nom d'âge d'or à ces siècles reculés.

INACHUS  
ET  
PHORONÉE.

Cette révolution commença sous Inachus\*, qui avoit conduit la première colonie Égyptienne (b); elle continua sous Phoronée son fils (c). Dans un court espace de temps, l'Argo-

---

(a) Cast. apud Euseb. chron. lib. 1, p. 11. Syncell. p. 64, 124.

\* En 1970 avant J. C.

(b) Fréret, déf. de la chronol. p. 275.

(c) Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 145. Clem. Alexand. cohort. ad gent. p. 84. Tatian. orat. ad Græc. p. 131.

lide, l'Arcadie et les régions voisines changèrent de face (a).

Environ trois siècles après, Cécrops, Cadmus et Danaüs\* parurent, l'un dans l'Attique, l'autre dans la Béotie, et le troisième dans l'Argolide. Ils amenoient avec eux de nouvelles colonies d'Égyptiens et de Phéniciens. L'industrie et les arts franchirent les bornes du Péloponèse, et leurs progrès ajoutèrent, pour ainsi dire, de nouveaux peuples au genre humain.

Cependant une partie des sauvages s'étoit retirée dans les montagnes, ou vers les régions septentrionales de la Grèce. Ils attaquèrent les sociétés naissantes qui, opposant la valeur à la férocité, les forcèrent d'obéir à des lois, ou d'aller en d'autres climats jouir d'une funeste indépendance.

Le règne de Phoronée est la plus ancienne époque de l'histoire des Grecs (c); celui de Cécrops, de l'histoire des Athéniens. Depuis ce dernier prince, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, il s'est écoulé environ 1250 ans. Je les partage en deux intervalles; l'un finit à la première des olympiades; l'autre à la prise d'Athènes

(a) Pausan. lib. 8, cap. 3, p. 601.

\* Cécrops, en 1657 avant J. C. Cadmus, en 1594. Danaüs, en 1586

(b) Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. t. 1, p. 280. Plin. lib. 7, cap. 56, t. 1, p. 413.

par les Lacédémoniens \*. Je vais rapporter les principaux événemens qui se sont passés dans l'un et dans l'autre : je m'attacherai sur-tout à ceux qui regardent les Athéniens ; et j'avertis que, sous la première de ces périodes, les faits véritables, les traits fabuleux, également nécessaires à connoître, pour l'intelligence de la religion, des usages et des monumens de la Grèce, seront confondus dans ma narration, comme ils le sont dans les traditions anciennes. Peut-être même que mon style se ressentira de la lecture des auteurs que j'ai consultés. Quand on est dans le pays des fictions, il est difficile de n'en pas emprunter quelquefois le langage.

## P R E M I È R E P A R T I E.

**L**A colonie de Cécrops tiroit son origine de la ville de Saïs, en Egypte (a). Elle avoit quitté les bords fortunés du Nil, pour se soustraire à la loi d'un vainqueur inexorable ; et, après une longue navigation, elle étoit parvenue aux rivages de

PREMIÈRE  
PARTIE.  
CÉCROPS.

\* Première olympiade, en 776 avant J. C. Prise d'Athènes, en 404.

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 21. Theopomp. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 10, p. 491. Diod. Sic. lib. 1, p. 24.

l'Attique, habités de tout temps par un peuple que les nations farouches de la Grèce avoient dédaigné d'asservir. Ses campagnes stériles n'offroient point de butin, et sa foiblesse ne pouvoit inspirer de crainte (a). Accoutumé aux douceurs de la paix, libre sans connoître le prix de la liberté, plutôt grossier que barbare, il devoit s'unir sans effort à des étrangers que le malheur avoit instruits : bientôt les Egyptiens et les habitans de l'Attique ne formèrent qu'un seul peuple; mais les premiers prirent sur les seconds cet ascendant qu'on accorde tôt ou tard à la supériorité des lumières; et Cécrops, placé à la tête des uns et des autres, conçut le projet de faire le bonheur de la patrie qu'il venoit d'adopter.

Les anciens habitans de cette contrée voyoient renaître tous les ans les fruits sauvages du chêne, et se reposoient sur la nature d'une reproduction qui assuroit leur subsistance. Cécrops leur présenta une nourriture plus douce, et leur apprit à la perpétuer. Différentes espèces de grains furent confiées à la terre (b). L'olivier fut transporté de l'Égypte dans l'Attique (c); des arbres,

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 2. Isocr. paneg. t. 1, p. 130.

(b) Schol. Tzetz. ad Hesiod. oper. v. 32. Cicet. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.

(c) Syncell. p. 153.

auparavant inconnus , étendirent sur de riches  
 PREMIÈRE moissons leurs branches chargées de fruits. L'ha-  
 PARTIE. bitant de l'Attique , entraîné par l'exemple des  
 Égyptiens experts dans l'agriculture , redoubloit  
 ses efforts , et s'endurcissoit à la fatigue ; mais  
 il n'étoit pas encore remué par des intérêts assez  
 puissans pour adoucir ses peines , et l'animer dans  
 ses travaux.

Le mariage fut soumis à des lois (a) ; et ces  
 réglemens , sources d'un nouvel ordre de vertus  
 et de plaisirs , firent connoître les avantages de  
 la décence , les attraits de la pudeur , le désir de  
 plaire , le bonheur d'aimer , la nécessité d'aimer  
 toujours. Le père entendit , au fond de son cœur ,  
 la voix secrète de la nature ; il l'entendit dans  
 le cœur de son épouse et de ses enfans. Il se surprit  
 versant des larmes que ne lui arrachoit plus la  
 douleur , et apprit à s'estimer en devenant sen-  
 sible. Bientôt les familles se rapprochèrent par  
 des alliances ou par des besoins mutuels ; des  
 chaînes sans nombre embrassèrent tous les mem-  
 bres de la société. Les biens dont ils jouissoient  
 ne leur furent plus personnels ; et les maux qu'ils  
 n'éprouvoient pas , ne leur furent plus étrangers.

D'autres motifs facilitèrent la pratique des

---

(a) Justin. lib. 2 , cap. 6. Athen. lib. 13 , p. 555. Suid. in  
 Περικλῆδ. Nenn. Dionys. lib. 41 , v. 386. Schol. Aristoph. in  
 Illu. v. 772.

devoirs. Les premiers Grecs offroient leurs hommages à des Dieux dont ils ignoroient les noms, et qui, trop éloignés des mortels, et réservant toute leur puissance pour régler la marche de l'univers, manifestoient à peine quelques-unes de leurs volontés dans le petit canton de Dodone, en Épire (*a*). Les colonies étrangères donnèrent à ces divinités les noms qu'elles avoient en Égypte, en Libye (*b*), en Phénicie, et leur attribuèrent à chacune un empire limité et des fonctions particulières. La ville d'Argos fut spécialement consacrée à Junon (*c*) ; celle d'Athènes, à Minerve (*d*) ; celle de Thèbes, à Bacchus (*e*). Par cette légère addition au culte religieux, les dieux parurent se rapprocher de la Grèce, et partager entre eux ses provinces. Le peuple les crut plus accessibles, en les croyant moins puissans et moins occupés. Il les trouva par-tout autour de lui ; et, assuré de fixer désormais leurs regards, il conçut une plus haute idée de la nature de l'homme.

Cécrops multiplia les objets de la vénération publique. Il invoqua le souverain des dieux sous

---

(*a*) Hérodote. lib. 2, cap. 52.

(*b*) Id. lib. 2, cap. 50.

(*c*) Hygin. fab. 143. Lact. ad Stat. Theb. lib. 1, v. 541 ; lib. 4, v. 589.

(*d*) Apollod. lib. 3, p. 237. Syncell. p. 153.

(*e*) Hérodote. lib. 2, cap. 49. Émér. def. de la chron. p. 319.

~~le titre de Très-haut~~ (a) : il éleva de toutes parts des Temples et des autels ; mais il défendit d'y verser le sang des victimes , soit pour conserver les animaux destinés à l'agriculture , soit pour inspirer à ses sujets l'horreur d'une scène barbare qui s'étoit passée en Arcadie (b). Un homme , un roi , le farouche Lycaon venoit d'y sacrifier un enfant à ces dieux , qu'on outrage toutes les fois qu'on outrage la nature. L'hommage que leur offrit Cécrops étoit plus digne de leur bonté : c'étoient des épis ou des grains , prémices des moissons dont ils enrichissoient l'Attique , et des gâteaux , tribut de l'industrie que ses habitans commençaient à connoître.

Tous les réglemens de Cécrops respiroient la sagesse et l'humanité. Il en fit pour procurer à ses sujets une vie tranquille , et leur attirer des respects au-delà même du trépas. Il voulut qu'on déposât leurs dépouilles mortelles dans le sein de la mère commune des hommes , et qu'on ensemençât aussitôt la terre qui les couvroit , afin que cette portion de terrain ne fût point enlevée au cultivateur (c). Les parens , la tête ornée d'une couronne , donnoient un repas funèbre ; et c'est

---

(a) Meurs. de reg. Athen. lib. 1 , cap. 9.

(b) Pausan. lib. 3 , cap. 2 , p. 600.

(c) Cicér. de leg. lib. 3 , cap. 25 , t. 3 , p. 153.



là que , sans écouter la voix de la flatterie ou de l'amitié , on honoroit la mémoire de l'homme vertueux , on flétrissoit celle du méchant. Par ces pratiques touchantes , les peuples entrevirent que l'homme peu jaloux de conserver après sa mort une seconde vie dans l'estime publique , doit du moins laisser une réputation dont ses enfans n'aient pas à rougir.

PREMIÈRE  
PARTIE.

La même sagesse brilloit dans l'établissement d'un tribunal qui paroît s'être formé vers les dernières années de ce prince , ou au commencement du règne de son successeur (a) : c'est celui de l'Aréopage , qui , depuis son origine , n'a jamais prononcé un jugement dont on ait pu se plaindre (b) , et qui contribua le plus à donner aux Grecs les premières notions de la justice (c).

Si Cécrops avait été l'auteur de ces mémorables institutions , et de tant d'autres qu'il employa pour éclairer les Athéniens , il aurait été le premier des législateurs , et le plus grand des mortels ; mais elles étoient l'ouvrage de toute une nation attentive à les perfectionner pendant une longue suite de siècles. Il les avoit apportées d'Égypte ; et l'effet qu'elles produisirent fut si prompt , que l'Attique se trouva bientôt peuplée de vingt

(a) Marn. Oxon. epoch. 3 , p. 348.

(b) Demosth. in Aristoc. p. 735.

(c) *Ælian*, var. hist. lib. 3 , cap. 38.

----- mille habitans (a), qui furent divisés en quatre  
PREMIÈRE tribus (b).

PARTIE. Des progrès si rapides attirèrent l'attention des peuples qui ne vivoient que de rapines. Des corsaires descendirent sur les côtes de l'Attique ; des Béotiens en ravagèrent les frontières (c) ; ils répandirent la terreur de tous côtés. Cécrops en profita pour persuader à ses sujets de rapprocher leurs demeures alors éparées dans la campagne , et de les garantir par une enceinte , des insultes qu'ils venoient d'éprouver. Les fondemens d'Arrhènes furent jetés sur la colline où l'on voit aujourd'hui la citadelle (d). Onze autres villes s'élevèrent en différens endroits ; et les habitans , saisis de frayeur , firent sans peine le sacrifice qui devoit leur coûter le plus. Ils renoncèrent à la liberté de la vie champêtre (e) , et se renfermèrent dans des murs , qu'ils auroient regardés comme le séjour de l'esclavage , s'il n'avoit fallu les regarder comme l'asyle de la foiblesse. A l'abri de leurs remparts , ils furent les premiers des

(a) Philoch. ap. schol. Pind. olymp. od. 9 , v. 68.

(b) Steph. in 'Αρχ. Toll. lib. 8 , cap. 9 , sect. 109. Eustath. in Dionys. v. 423.

(c) Philoch. apud Strab. lib. 9 , p. 397.

(d) Plin. lib. 7 , cap. 56 , t. 1 , p. 413. Eustath. in Dionys. v. 423. Etymol. magn. in 'Επεικρ.

(e) Philoch. apud Strab. ibid.

Grecs à déposer, pendant la paix, ces armes meurtrières, qu'auparavant ils ne quittoient jamais (a).

PREMIÈRE  
PARTIE.

Cécrops mourut après un règne de cinquante ans (b). Il avoit épousé la fille d'un des principaux habitans de l'Attique (c). Il en eut un fils dont il vit finir les jours, et trois filles à qui les Athéniens décernèrent depuis les honneurs divins (d). Ils conservent encore son tombeau dans le temple de Minerve (e); et son souvenir est gravé, en caractères ineffaçables, dans la constellation du verseau qu'ils lui ont consacrée (f).

Après Cécrops, régnèrent, pendant l'espace d'environ cinq cent soixante-cinq ans, dix-sept princes, dont Codrus fut le dernier.

Les regards de la postérité ne doivent point s'arrêter sur la plupart d'entre eux; et qu'importe en effet que quelques-uns aient été dépouillés par leurs successeurs du rang qu'ils avoient usurpé, et que les noms des autres se soient, par hasard, sauvés de l'oubli? Cherchons, dans la suite de

(a) Thucyd. lib. I, cap. 6.

(b) Suid. in Προσεσηθ.

(c) Apollod. lib. 3, p. 239.

(d) Herodot. lib. 8, cap. 53. Pausan. lib. I, cap. 18 et 27. Etymol. in Αρρ'εφ.

(e) Antioch. ap. Clem. Alex. t. I, p. 39.

(f) Hygin. poet. astron. lib. 2, cap. 29.

PREMIÈRE PARTIE. leurs règnes, les traits qui ont influé sur le caractère de la nation, ou qui devoient contribuer à son bonheur.

Sous les règnes de Cécrops et de Cranaüs son successeur, les habitans de l'Attique jouirent d'une paix assez constante. Accoutumés aux douceurs et à la servitude de la société, ils étudioient leurs devoirs dans leurs besoins, et les mœurs se formoient d'après les exemples.

Leurs connoissances, accrues par des liaisons si intimes, s'augmentèrent encore par le commerce des nations voisines. Quelques années après Cécrops, les lumières de l'Orient pénétrèrent en Béotie. Cadmus, à la tête d'une colonie de Phéniciens, y porta le plus sublime de tous les arts, celui de retenir par de simples traits les sons fugitifs de la parole, et les plus fines opérations de l'esprit (a). Le secret de l'écriture, introduit en Attique, y fut destiné, quelque temps après, à conserver le souvenir des événemens remarquables.

Nous ne pouvons fixer d'une manière précise le temps où les autres arts y furent connus; et nous n'avons à cet égard que des traditions à rapporter. Sous le règne d'Erichthonius, la colonie de Cé-

---

(a) Herodot. lib. 5, cap. 58. Lucan. lib. 3, v. 220. Bochart. geog. sacr. lib. 1, cap. 20.

crops accoutuma les chevaux , déjà dociles au frein , à traîner péniblement un chariot (a) , et profita du travail des abeilles , dont elle perpétua la race sur le mont Hymète (b). Sous Pandion , elle fit de nouveaux progrès dans l'agriculture (c) ; mais une longue sécheresse ayant détruit les espérances du laboureur , les moissons de l'Égypte suppléèrent aux besoins de la colonie (d) , et l'on prit une légère teinture du commerce. Erechthée , son successeur , illustra son règne par des établissemens utiles (e) ; et les Athéniens lui consacrèrent un temple après sa mort (f).

PREMIÈRE  
PARTIE.

Ces découvertes successives redoublaient l'activité du peuple , et , en lui procurant l'abondance , le préparoient à la corruption : car , dès qu'on eut compris qu'il est dans la vie des biens que l'art ajoute à ceux de la nature , les passions réveillées se portèrent vers cette nouvelle image du bonheur. L'imitation aveugle , ce mobile

---

(a) Plin. lib. 7 , cap. 56 , t. 1 , p. 416. Ælian. var. hist. lib. 3 , cap. 38. Aristid. in Minerv. orat. t. 1 , p. 22. Virg. Georg. lib. 3 , v. 113.

(b) Columell. de re rustic. lib. 9 , cap. 2.

(c) Meurs. de regib. Athen. lib. 2 , cap. 2.

(d) Diod. Sic. lib. 1 , p. 25.

(e) Diod. ibid. Meurs. ibid. cap. 7.

(f) Herodot. lib. 8 , cap. 55. Cicér. de nat. deor. lib. 3 , cap. 19 , t. 2 , p. 503. Pausan. lib. 1 , cap. 20 , p. 62.

~~-----~~  
 PREMIÈRE et qui d'abord n'avoit excité qu'une émulation  
 PARTIE. douce et bienfaisante , produisit bientôt l'amour  
 des distinctions , le desir des préférences , la jalou-  
 sie et la haine. Les principaux citoyens , faisant  
 mouvoir à leur gré ces différens ressorts , rem-  
 plirent la société de troubles , et portèrent leurs  
 regards sur le trône. Amphictyon obligea Cra-  
 naïs d'en descendre ; lui-même fut contraint de  
 le céder à Erichthonius (a).

A mesure que le royaume d'Athènes prenoit  
 de nouvelles forces , on voyoit ceux d'Argos ,  
 d'Arcadie , de Lacédémone , de Corinthe , de  
 Sicyone , de Thèbes , de Thessalie et d'Epire ,  
 s'accroître par degrés , et continuer leur révolu-  
 tion sur la scène du monde.

Cependant l'ancienne barbarie reparoissoit , au  
 mépris des lois et des mœurs ; il s'élevoit par  
 intervalles des hommes robustes (b) qui se te-  
 noient sur les chemins pour attaquer les passans ,  
 ou des princes dont la cruauté froide infligeoit  
 à des innocens des supplices lents et douloureux.  
 Mais la nature , qui balance sans cesse le mal par  
 le bien , fit naître , pour les détruire , des hommes  
 plus robustes que les premiers , aussi puissans

(a) Pau. n. lib. 1 , cap. 2 , p. 7.

(b) Plut. in Theb. t. 1 , p. 3.

que les seconds , plus justes que les uns et les autres. Ils parcoururent la Grèce ; ils la purgeoient du brigandage des rois et des particuliers : ils paroissoient au milieu des Grecs , comme des mortels d'un ordre supérieur ; et ce peuple enfant, aussi extrême dans sa reconnoissance que dans ses alarmes , répandoit tant de gloire sur leurs moindres exploits , que l'honneur de le protéger étoit devenu l'ambition des ames fortes.

Cette espèce d'héroïsme inconnu aux siècles suivans , ignoré des autres nations , le plus propre néanmoins à concilier les intérêts de l'orgueil avec ceux de l'humanité , germoit de toutes parts , et s'exerçoit sur toutes sortes d'objets. Si un animal féroce , sorti du fond des bois , semoit la terreur dans les campagnes , le héros de la contrée se faisoit un devoir d'en triompher aux yeux d'un peuple qui regardoit encore la force comme la première des qualités , et le courage comme la première des vertus. Les souverains eux-mêmes , flattés de joindre à leurs titres la prééminence du mérite le plus estimé dans leur siècle , s'engageoient dans des combats qui , en manifestant leur bravoure , sembloient légitimer encore leur puissance. Mais bientôt ils aimèrent des dangers qu'ils se contentoient auparavant de ne pas craindre. Ils allèrent les mendier au loin , ou les firent naître autour d'eux ; et comme les

PREMIÈRE  
PARTIE.

vertus exposées aux louanges se flétrissent aisément , leur bravoure , dégénérée en témérité , ne changea pas moins d'objet que de caractère. Le salut des peuples ne dirigeoit plus leurs entreprises ; tout étoit sacrifié à des passions violentes , dont l'impunité redoubloit la licence. La main qui venoit de renverser un tyran de son trône , dépouilloit un prince juste des richesses qu'il avoit reçues de ses pères , ou lui ravissoit une épouse distinguée par sa beauté. La vie des anciens héros est souillée de ces taches honteuses.

ARGO-  
NAUTES.

Plusieurs d'entre eux , sous le nom d'Argonautes \* , formèrent le projet de se rendre dans un climat lointain , pour s'emparer des trésors d'Ætès , roi de Colchos (a). Il leur fallut traverser des mers inconnues , et braver sans cesse de nouveaux dangers : mais ils s'étoient déjà séparément signalés par tant d'exploits , qu'en se réunissant ils se crurent invincibles , et le furent en effet. Parmi ces héros , on vit Jason qui séduisit et enleva Médée , fille d'Ætès , mais qui perdit pendant son absence , le trône de Thessalie où sa naissance l'appeloit ; Castor et Pollux , fils de Tyndare , roi de Sparte , célèbres par leur

\* Vers l'an 1360 avant J. C.

(a) Homer. odys. lib. 12 , v. 70. Schol. ibid. Herodot. lib. 4 , cap. 145. Diod. Sic. lib. 4 , p. 245. Apollod. lib. 1 , p. 53. Apollon. Argon. etc.

valeur ,



valeur , plus célèbres par une union qui leur a PREMIÈRE  
 mérité des autels ; Pélée , roi de la Phthiotie , PARTIE.  
 qui passeroit pour un grand homme , si son fils  
 Achille n'avoit pas été plus grand que lui ; le  
 poète Orphée , qui partageoit des travaux qu'il  
 adoucissoit par ses chants ; Hercule , enfin , le  
 plus illustre des mortels , et le premier des demi-  
 dieux (a).

Toute la terre est pleine du bruit de son HERCULE.  
 nom et des monumens de sa gloire ; il descendoit  
 des rois d'Argos : on dit qu'il étoit fils de Jupiter  
 et d'Alcmène , épouse d'Amphitryon ; qu'il fit  
 tomber sous ses coups , et le lion de Némée (b) ,  
 et le taureau de Crète , et le sanglier d'Eryman-  
 the , et l'hydre de Lerne , et des monstres plus  
 féroces encore : un Busiris , roi d'Égypte , qui  
 trempoit lâchement ses mains dans le sang des  
 étrangers ; un Anthée de Libye , qui ne les dé-  
 vouoit à la mort , qu'après les avoir vaincus à  
 la lutte ; et les géans de Sicile , et les centaures  
 de Thessalie , et tous les brigands de la terre ,  
 dont il avoit fixé les limites à l'occident (c) ,  
 comme Bacchus les avoit fixées à l'orient : on  
 ajoute qu'il ouvrit les montagnes , pour rappro-  
 cher les nations ; qu'il creusa des détroits , pour

(a) *Lib. d. lib. 4, p. 223. Apoll. Argon. lib. 1, v. 494.*

(b) *Apolloid. lib. 2, p. 109, etc.*

(c) *Plat. in Phaed. t. 1, p. 109.*

confondre les mers ; qu'il triompha des enfers ,  
 PREMIÈRE et qu'il fit triompher les dieux dans les combats  
 PARTIE. qu'ils livrèrent aux géans.

Son histoire est un tissu de prodiges , ou plutôt , c'est l'histoire de tous ceux qui ont porté le même nom , et subi les mêmes travaux que lui (a). On a exagéré leurs exploits ; en les réunissant sur un seul homme , et en lui attribuant toutes les grandes entreprises dont on ignoroit les auteurs , on l'a couvert d'un éclat qui semble rejailir sur l'espèce humaine : car l'Hercule qu'on adore , est un phantôme de grandeur , élevé entre le ciel et la terre , comme pour en combler l'intervalle. Le véritable Hercule ne différoit des autres hommes , que par sa force , et ne ressembloit aux dieux des Grecs , que par ses foiblesses : les biens et les maux qu'il fit dans ses expéditions fréquentes , lui attirèrent pendant sa vie une célébrité , qui valut à la Grèce un nouveau défenseur en la personne de Thésée.

THÉSÉE. Ce prince étoit fils d'Egée , roi d'Athènes , et d'Éthra , fille du sage Pitinée , qui gouvernoit Trézène : il étoit élevé dans cette ville , où le bruit des actions d'Hercule l'agitoit sans cesse ; il en écoutoit le récit , avec une ardeur

---

(a) Diod. Sic. lib. 3 , p. 208. Ciesr. de nat. deor. lib. 3 , cap. 16 , t. 2 , p. 500. Tacit. annal. lib. 2 , cap. 60.

d'autant plus inquiète, que les liens du sang  
 Punissoient à ce héros; et son ame impatiente  
 frémissait autour des barrières qui la tenoient  
 renfermée (a) : car il s'ouvroit un vaste champ  
 à ses espérances. Les brigands commençoient  
 à reparoître; les monstres sortoient de leurs  
 forêts; Hercule étoit en Lydie.

PREMIÈRE  
 PARTIE.

Pour contenter ce courage bouillant, Ethra  
 découvre à son fils le secret de sa naissance; et  
 elle le conduit vers un rocher énorme, et lui  
 ordonne de le soulever (b) : il y trouve une  
 épée et d'autres signes auxquels son père devoit  
 le reconnoître un jour. Muni de ce dépôt, il  
 prend la route d'Athènes : en vain sa mère et  
 son aïeul le pressent de monter sur un vaisseau;  
 les conseils prudens l'offensent, ainsi que les  
 conseils timides : il préfère le chemin du péril  
 et de la gloire, et bientôt il se trouve en pré-  
 sence de Sinnis (c). Cet homme cruel am-  
 choit les vaincus à des branches d'arbres qu'il  
 courboit avec effort, et qui se relevoient char-  
 gées des membres sanglans de ces malheureux.  
 Plus loin, Sciron occupoit un sentier étroit sur  
 une montagne, d'où il précipitoit les passans

(a) Plut. in Theb. l. 1, p. 3.

(b) Plut. ibid. Pausan. l. 1, cap. 27.

(c) Plut. ibid. p. 4. Erod. Sic. lib. 4, p. 262. Apollod. lib. 3, p. 255.

----- dans la mer. Plus loin encore , Procruste le  
 PREMIÈRE étendoit sur un lit , dont la longueur devoit  
 PARTIE. être la juste mesure de leurs corps , qu'il rédui-  
 soit ou prolongeoit par d'affreux tourmens (a).  
 Thésée attaque ces brigands , et les fait périr  
 par les supplices qu'ils avoient inventés.

Après des combats et des succès multipliés ,  
 il arrive à la cour de son père , violemment  
 agitée par des dissensions qui menaçoient le sou-  
 verain. Les Pallantides , famille puissante d'A-  
 thènes (b) , voyoient à regret le sceptre entre  
 les mains d'un vieillard , qui , suivant eux ,  
 n'avoit ni le droit , ni la force de le porter : ils  
 laissoient éclater avec leurs mépris , l'espoir  
 de sa mort prochaine , et le désir de partager sa  
 dépouille. La présence de Thésée déconcerte  
 leurs projets ; et dans la crainte qu'Egée , en  
 adoptant cet étranger , ne trouve un vengeur  
 et un héritier légitime , ils le remplissent de  
 toutes les défiances dont une ame foible est sus-  
 ceptible : mais , sur le point d'immoler son fils ,  
 Egée le reconnoît , et le fait reconnoître à son  
 peuple. Les Pallantides se révoltent : Thésée  
 les dissipe (c) , et vole soudain aux champs

---

(a) Plut. in Thes. t. 1 , p. 5. Diod. lib. 4 , p. 262 , etc.

(b) Plut. ibid.

(c) Plut. ibid. t. 1 , p. 6. Pausan. lib. 1 , cap. 28 , p. 70.

de Marathon , qu'un taureau furieux ravageoit depuis quelques années (a) ; il l'attaque , le saisit , et l'expose , chargé de chaînes , aux yeux des Athéniens , non moins étonnés de la victoire , qu'effrayés du combat.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Un autre trait épuisa bientôt leur admiration. Minos , roi de Crète , les accusoit d'avoir fait périr son fils Androgée , et les avoit contraints , par la force des armes , à lui livrer , à des intervalles marqués \* , un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles (b). Le sort devoit les choisir ; l'esclavage ou la mort , devenir leur partage. C'étoit pour la troisième fois qu'on venoit arracher à de malheureux parens , les gages de leur tendresse. Athènes étoit en pleurs ; mais Thésée la rassure : il se propose de l'affranchir de ce tribut odieux ; et , pour remplir un si noble projet , il se met lui-même au nombre des victimes , et s'embarque pour la Crète.

Les Athéniens disent qu'en arrivant dans cette île , leurs enfans étoient renfermés dans un labyrinthe , et bientôt après , dévorés par le Minotaure , monstre moitié homme , moitié

(a) Diod. Sic. lib. 4 , p. 262. Plut. in Thes. t. 1 , p. 6.

\* Tous les ans , suivant Apollodore , ( lib. 3 , p. 253 ) ; tous les sept ans , suivant Diodore , ( lib. 4 , p. 293 ) ; tous les neuf ans , suivant P'utarque , ( in Thes. t. 1 , p. 6. )

(b) Diod. ibid. p. 264. Plut. ibid.

PREMIÈRE  
PARTIE.

taureau , issu des amours infâmes de Pasiphaé , reine de Crète (a) ; ils ajoutent que Thésée ayant tué le Minotaure , ramena les jeunes Athéniens , et fut accompagné , à son retour , par Ariadne , fille de Minos , qui l'avoit aidé à sortir du labyrinthe , et qu'il abandonna sur les rives de Naxos. Les Crétois disent , au contraire , que les ôtages Athéniens étoient destinés aux vainqueurs dans les jeux célébrés en l'honneur d'Androgée ; que Thésée ayant obtenu la permission d'entrer en lice , vainquit Taurus , général des troupes de Minos , et que ce prince fut assez généreux pour rendre justice à sa valeur , et pardonner aux Athéniens.

Le témoignage des Crétois est plus conforme au caractère d'un prince renommé pour sa justice et sa sagesse : celui des Athéniens n'est peut-être que l'effet de leur haine éternelle pour les vainqueurs qui les ont humiliés (b) : mais de ces deux opinions , il résulte également que Thésée délivra sa nation d'une servitude honteuse ; et qu'en exposant ses jours , il acheva de mériter le trône qui restoit vacant par la mort d'Egée.

A peine y fut-il assis , qu'il voulut mettre des

(a) Isocr. Helen. encom. t. 2 , p. 127. Plut. t. 1 , p. 6. Apoll. lib. 3 , p. 253 , et alii.

(b) Plut. ibid. , p. 7.

bornes à son autorité , et donner au gouverne-  
 ment une forme plus stable et plus régulière (a). Les douze villes de l'Attique , fondées par Cé-  
 crops , étoient devenues autant de républiques ,  
 qui toutes avoient des magistrats particuliers ,  
 et des chefs presque indépendans (b) : leurs  
 intérêts se croisoient sans cesse , et produisoient  
 entre elles des guerres fréquentes. Si des périls  
 pressans les obligeoient quelquefois de recourir  
 à la protection du souverain , le calme qui succé-  
 doit à l'orage , réveilloit bientôt les anciennes ja-  
 lousies ; l'autorité royale flottant entre le despo-  
 tisme et l'avilissement , inspiroit la terreur ou  
 le mépris ; et le peuple , par le vice d'une cons-  
 titution dont la nature n'étoit exactement con-  
 nue ni du prince , ni des sujets , n'avoit aucun  
 moyen pour se défendre contre l'extrême servi-  
 tude , ou contre l'extrême liberté.

Thésée forma son plan ; et , supérieur même  
 aux petits obstacles , il se chargea des détails  
 de l'exécution , parcourut les divers cantons de  
 l'Attique , et chercha par-tout à s'insinuer dans  
 les esprits. Le peuple reçut avec ardeur un  
 projet qui sembloit le ramener à sa liberté pri-

PREMIÈRE  
 PARTIE.

(a) Demosth. in Near. p. 273. Isocr. Helen. encom. t. 2 ,  
 p. 130. Plut. in Thes. t. 1 , p. 10.

(b) Thucyd. lib. 2 , cap. 15.

PREMIÈRE  
PARTIE.

mitive ; mais les plus riches , consternés de perdre la portion d'autorité qu'ils avoient usurpée , et de voir s'établir une espèce d'égalité entre tous les citoyens , murmuroient d'une innovation qui diminueoit la prérogative royale : cependant ils n'osèrent s'opposer ouvertement aux volontés d'un prince , qui tâchoit d'obtenir par la persuasion , ce qu'il pouvoit exiger par la force , et donnèrent un consentement , contre lequel ils se promirent de protester dans des circonstances plus favorables.

Alors il fut réglé qu'Athènes deviendroit la métropole et le centre de l'empire ; que les sénats des villes seroient abolis ; que la puissance législative résideroit dans l'assemblée générale de la nation , distribuée en trois classes , celle des notables , celle des agriculteurs , et celle des artisans ; que les principaux magistrats , choisis dans la première , seroient chargés du dépôt des choses saintes , et de l'interprétation des lois ; que les différens ordres de citoyens se balanceroient mutuellement , parce que le premier auroit pour lui l'éclat des dignités ; le second , l'importance des services ; le troisième , la supériorité du nombre (a) : il fut réglé , enfin , que Thésée , placé à la tête de la répu-

---

(c) Plut. in Thes. t. 1, p. II.



blique , seroit le défenseur des lois qu'elle promulgueroit, et le général des troupes destinées à la défendre.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Par ces dispositions, le gouvernement d'Athènes devint essentiellement démocratique (a) ; et comme il se trouvoit assorti au génie des Athéniens, il s'est soutenu dans cet état, malgré les altérations qu'il éprouva du temps de Pisistrate (b). Thésée institua une fête solennelle, dont les cérémonies rappellent encore aujourd'hui la réunion des différens peuples de l'Attique (c) ; il fit construire des tribunaux pour les magistrats ; il agrandit la capitale, et l'embellit autant que l'imperfection des arts pouvoit le permettre. Les étrangers, invités à s'y rendre, y accoururent de toutes parts, et furent confondus avec les anciens habitans (d) ; il ajouta le territoire de Mégare à l'empire ; il plaça sur l'isthme de Corinthe, une colonne qui séparoit l'Attique du Péloponèse (e), et renouvela, près de ce monument, les jeux Isthmiques, à l'imitation de ceux d'Olympie, qu'Hercule venoit d'établir.

(a) Demosth. in *Near.* p. 873. Eurip. in *suppl.* v. 404.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9.

(c) Thucyd. lib. 2, c. 15. Plut. t. 1, p. 11. Steph. in *'Ady.*

(d) Plut. *ibid.* Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. *ibid.*

(e) Plut. *ibid.* Strab. lib. 9, p. 292.

**PREMIÈRE** **PARTIE.** Tout sembloit alors favoriser ses vœux. Il commandoit à des peuples libres (a), que sa modération et ses bienfaits retenoient dans la dépendance. Il dictoit des lois de paix et d'humanité aux peuples voisins (b), et jouissoit d'avance de cette vénération profonde, que les siècles attachent par degrés à la mémoire des grands hommes.

Cependant il ne le fut pas assez lui-même, pour achever l'ouvrage de sa gloire. Il se lassa des hommages paisibles qu'il recevoit, et des vertus faciles qui en étoient la source. Deux circonstances fomentèrent encore ce dégoût. Son ame, qui veilloit sans cesse sur les démarches d'Hercule (c), étoit importunée des nouveaux exploits dont ce prince marquoit son retour dans la Grèce. D'un autre côté, soit pour éprouver le courage de Thésée, soit pour l'arracher au repos, Pirithoüs, fils d'Ixion, et roi d'une partie de la Thessalie, conçut un projet conforme au génie des anciens héros. Il vint enlever dans les champs de Marathon, les troupeaux du roi d'Athènes (d); et quand Thésée se présenta pour venger cet affront, Pirithoüs parut

---

(a) Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 131.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 39, p. 94. Plut. in Thes. t. 1, p. 14.

(c) Diod. lib. 4, p. 262. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 125.

(d) Plut. ibid. p. 14.

saisi d'une admiration secrète ; et lui tendant la main en signe de paix : « Soyez mon juge, lui » dit-il : quelle satisfaction exigez-vous ? Celle, » répond Thésée, de vous unir à moi par la con- » fraternité des armes. » A ces mots, ils se jurèrent une alliance indissoluble (a), et méditèrent ensemble de grandes entreprises.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Hercule, Thésée, Pirithoüs, amis et rivaux généreux, déchaînés tous trois dans la carrière, ne respirant que les dangers et la victoire, faisant pâlir le crime et trembler l'innocence, fixoient alors les regards de la Grèce entière. Tantôt à la suite du premier, tantôt suivi du troisième, quelquefois se mêlant dans la foule des héros, Thésée étoit appelé à toutes les expéditions éclatantes. Il triompha, dit-on, des Amazones, et sur les bords du Thermodon en Asie, et dans les plaines de l'Attique (b) ; il parut à la chasse de cet énorme sanglier de Calydon, contre lequel Méléagre, fils du roi de cette ville, rassembla les princes les plus courageux de son temps (c) ; il se signala contre les Centaures de Thessalie, ces hommes audacieux, qui, s'étant exercés les premiers à

(a) Sophoc. Œdip. colon. v. 1664. Pausan. l. 10, c. 29, p. 870.

(b) Isocr. in panath. t. 2, p. 281. Plut. t. 1, p. 12. Pausan. lib. 1, cap. 2 et 41.

(c) Plut. ibid. p. 13.

combattre à cheval, avoient plus de moyens pour donner la mort, et pour l'éviter (a).

PREMIÈRE  
PARTIE.

Au milieu de tant d'actions glorieuses, mais inutiles au bonheur de son peuple, il résolut avec Pirithoüs, d'enlever la princesse de Sparte, et celle d'Épire, distinguées toutes deux par une beauté qui les rendit célèbres et malheureuses (b); l'une, étoit cette Héléne, dont les charmes firent depuis couler tant de sang et de pleurs; l'autre, étoit Proserpine, fille d'Aidonée, roi des Molosses en Épire.

Ils trouvèrent Héléne exécutant une danse dans le temple de Diane; et l'ayant arrachée du milieu de ses compagnes, ils se dérochèrent, par la fuite, au châtiement qui les menaçoit à Lacédémone, et qui les attendoit en Épire: car Aidonée, instruit de leurs desseins, livra Pirithoüs à des dogues affreux qui le dévorèrent, et précipita Thésée dans les horreurs d'une prison, dont il ne fut délivré que par les soins officieux d'Hercule.

De retour dans ses états, il trouva sa famille couverte d'opprobres, et la ville déchirée par des factions. La reine, cette Phèdre dont

(a) Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 126. Herodot. ap. Plut. in Thes. t. 1, p. 13.

(b) Diod. Sic. lib. 4, p. 265.

le nom retentit souvent sur le théâtre d'Athènes, avoit conçu pour Hippolyte, qu'il avoit eu d'Antiope, reine des Amazones, un amour qu'elle condamnoit, dont le jeune prince avoit horreur, et qui causa bientôt la perte de l'un et de l'autre. Dans le même temps, les Pallantides, à la tête des principaux citoyens, cherchoient à s'emparer du pouvoir souverain qu'ils l'accusoient d'avoir affoibli : le peuple avoit perdu, dans l'exercice de l'autorité, l'amour de l'ordre, et le sentiment de la reconnoissance. Il venoit d'être aigri par la présence et par les plaintes de Castor et de Pollux, frères d'Hélène, qui, avant de la retirer des mains auxquelles Thésée l'avoit confiée, avoient ravagé l'Attique (a), et excité des murmures contre un roi qui sacrifioit tout à ses passions, et abandonnoit le soin de son empire, pour aller au loin tenter des aventures ignominieuses, et en expier la honte dans les fers.

Thésée chercha vainement à dissiper de si funestes impressions. On lui faisoit un crime de son absence, de ses exploits, de ses malheurs ; et quand il voulut employer la force, il apprit que rien n'est si foible qu'un souverain avili aux yeux de ses sujets.

---

(a) Herodot. lib. 2, cap. 73.

**PREMIÈRE PARTIE.** Dans cette extrémité, ayant prononcé des imprécations contre les Athéniens, il se réfugia auprès du roi Lycomède, dans l'île de Syros (a) ; il y périt quelque temps après \*, ou par les suites d'un accident, ou par la trahison de Lycomède (b), attentif à ménager l'amitié de Mnesthée, successeur de Thésée.

Ses actions, et l'impression qu'elles firent sur les esprits, pendant sa jeunesse, au commencement de son règne, et à la fin de ses jours, nous l'offre successivement sous l'image d'un héros, d'un roi, d'un aventurier ; et, suivant ces rapports différens, il mérita l'admiration, l'amour, et le mépris des Athéniens.

Ils ont depuis oublié ses égaremens, et rougi de leur révolte (c). Cimon, fils de Miltiade, transporta, par ordre de l'oracle, ses ossemens dans les murs d'Athènes (d). On construisit, sur son tombeau, un temple embelli par les arts, et devenu l'asyle des malheureux (e). Divers monumens le racontent à nos yeux, ou

(a) Plut. in Thes. t. 1, p. 16. Heracl. de polit. Athen.

\* Vers l'an 1305 avant J. C.

(b) Pausan. lib. 1, p. 41.

(c) Diod. Sic. lib. 4, p. 265.

(d) Pausan. lib. 1, p. 41. Plut. in Thes. t. 1, p. 175 in Cimon. p. 483.

(e) Diod. ibid. Plut. in Thes. p. 17. Curt. et. Mesych. in Θυστ. Schol. Aristoph. in Plut. v. 627.

rappellent le souvenir de son règne. C'est un des génies qui président aux jours de chaque mois (a) ; un des héros qui sont honorés par des fêtes et par des sacrifices (b). Athènes , enfin , le regarde comme le premier auteur de sa puissance , et se nomme , avec orgueil , la ville de Thésée.

La colère des Dieux , qui l'avoit banni de ses états , s'appesantissoit , depuis long-temps , sur le royaume de Thèbes. Cadmus chassé du trône qu'il avoit élevé , Polydore déchiré par des Bacchantes , Labdacus enlevé par une mort prématurée , et ne laissant qu'un fils au berceau , et entouré d'ennemis : tel avoit été , depuis son origine , le sort de la famille royale ; lorsque Laïus , fils et successeur de Labdacus , après avoir perdu et recouvré deux fois la couronne , épousa Epicaste ou Jocaste , fille de Ménacée (c) : c'est à cet hymen qu'étoient réservées les plus affreuses calamités. L'enfant qui en naîtra , disoit un oracle , sera le meurtrier de son père , et l'époux de sa mère. Ce fils naquit , et les auteurs de ses jours le condamnèrent à devenir

(a) Plut. in Theb. p. 17. Schol. Aristoph. in Plut. v. 627.

(b) Plut. in Theb. p. 17 ; in Cimob. p. 483.

(c) Diod. lib. 4 , p. 266. Pausan. lib. 9 , cap. 5 , p. 721.  
Eurip. in Thœniss. v. 10.

PREMIÈRE PARTIE. la proie des bêtes féroces. Ses cris, ou le hasard, le firent découvrir dans un endroit solitaire. Il fut présenté à la reine de Corinthe, qui l'éleva dans sa cour, sous le nom d'Œdipe, et comme son fils adoptif (a).

Au sortir de l'enfance, instruit des dangers qu'il avoit courus, il consulta les dieux; et leurs ministres ayant confirmé, par leur réponse, l'oracle qui avoit précédé sa naissance (b), il fut entraîné dans le malheur qu'il vouloit éviter. Résolu de ne plus retourner à Corinthe, qu'il regardoit comme sa patrie, il prit le chemin de la Phocide, et rencontra dans un sentier, un vieillard qui lui prescrivit, avec hauteur, de laisser le passage libre, et voulut l'y contraindre par la force. C'étoit Laïus: Œdipe se précipita sur lui, et le fit périr sous ses coups (c).

Après ce funeste accident, le royaume de Thèbes, et la main de Jocaste, furent promis à celui qui délivreroit les Thébains des maux dont ils étoient affligés. Sphinge, fille naturelle de Laïus, s'étant associée à des brigands, ravageoit la plaine, arrêtoit les voyageurs par des questions captieuses, et les égaroit dans

(a) Eurip. in Phœniss. v. 30. Apollod. lib. 3, p. 181.

(b) Apollod. ibid. p. 183.

(c) Emip. ibid. v. 40. Diod. Sic. lib. 4, p. 266.



les détours du mont Phinée, pour les livrer à ses perfides compagnons. Œdipe démêla ses pièges, dissipa les complices de ses crimes; et en recueillant le fruit de sa victoire, il remplit l'oracle dans toute son étendue.

PREMIÈRE  
PARTIE.

L'inceste triomphoit sur la terre; mais le ciel se hâta d'en arrêter le cours (a). Des lumières odieuses vinrent effrayer les deux époux. Jocaste termina ses infortunes par une mort violente. Œdipe, à ce que rapportent quelques auteurs, s'arracha les yeux (b), et mourut dans l'Attique, où Thésée lui avoit accordé un asyle. Mais, suivant d'autres traditions (c), il fut condamné à supporter la lumière du jour, pour voir encore des lieux témoins de ses forfaits; et la vie, pour la donner à des enfans plus coupables et aussi malheureux que lui. C'étoient Étéocle, Polynice, Antigone, et Ismène qu'il eut d'Euriganée, sa seconde femme (d).

Les deux princes ne furent pas plutôt en âge de régner, qu'ils reléguèrent Œdipe au fond

(a) Homer. odyss. lib. 11, v. 273.

(b) Sophocl. in Œdip. colon. Apollod. lib. 3, p. 186.

(c) Mémoires de l'acad. des bell. lett. t. 5, hist. p. 146. Banier, mythol. t. 3, p. 367.

(d) Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 69. Idem, lib. 9, cap. 5, p. 722. Apollod. ibid.

de son palais , et convinrent ensemble de tenir ,  
 PREMIÈRE chacun à son tour , les rênes du gouvernement  
 PARTIE. pendant une année entière (a). Étéocle monta  
 le premier sur ce trône sous lequel l'abyme  
 restoit toujours ouvert , et refusa d'en des-  
 cendre. Polynice se rendit auprès d'Adraste ,  
 roi d'Argos , qui lui donna sa fille en mariage ,  
 et lui promit de puissans secours (b).

PREMIÈRE Telle fut l'occasion de la première expédition  
 GUERRE où les Grecs montrèrent quelques connoissances  
 DE de l'art militaire \*. Jusqu'alors on avoit vu des  
 THÈLES. troupes sans soldats , inonder tout-à-coup un  
 pays voisin , et se retirer après des hostilités  
 et des cruautés passagères (c). Dans la guerre  
 de Thèbes , on vit des projets concertés avec  
 prudence , et suivis avec fermeté ; des peuples  
 différens , renfermés dans un même camp , et  
 soumis à la même autorité , opposant un cou-  
 rage égal aux rigueurs des saisons , aux len-  
 teurs d'un siège , et aux dangers des combats  
 journaliers.

Adraste partagea le commandement de l'ar-  
 mée avec Polynice , qu'il vouloit établir sur le

(a) Diod. lib. 4 , p. 267. Eurip. in Phœniss. v. 64. Apollod. lib. 3 , p. 185.

(b) Diod. ibid.

\* En 1329 avant J. C.

(c) Pausan. lib. 9 , cap. 9 , p. 728.

trône de Thèbes ; le brave Tydée , fils d'Enée , roi d'Étolie ; l'impétueux Capanée ; le devin Amphiaräus ; Hippomédon , et Parthénopée. A la suite de ces guerriers , tous distingués par leur naissance et par leur valeur (a) , parurent dans un ordre inférieur de mérite et de dignités , les principaux habitans de la Messénie , de l'Arcadie et de l'Argolide (b).

L'armée s'étant mise en marche , entra dans la forêt de Némée , où ses généraux instituèrent des jeux qu'on célèbre encore aujourd'hui avec la plus grande solennité (c). Après avoir passé l'Isthme de Corinthe , elle se rendit en Béotie , et força les troupes d'Etéocle à se renfermer dans les murs de Thèbes (d).

Les Grecs ne connoissoient pas encore l'art de s'emparer d'une place défendue par une forte garnison. Tous les efforts des assiégeans se dirigeoient vers les portes ; toute l'espérance des assiégés consistoit dans leurs fréquentes sorties. Les actions qu'elles occasionnoient , avoient déjà fait périr beaucoup de monde , de

(a) Diod. lib. 4 , p. 267. Apollod. lib. 3 , p. 187. Eschyl. in sept. cont. Theb. Eurip. in Phœniss.

(b) Pausan. lib. 2 , cap. 20 , p. 156.

(c) Apollod. lib. 3 , p. 189. Argum. in nem. Pind. p. 319.

(d) Pausan. lib. 9 , cap. 9 , p. 729.

PREMIÈRE  
PARTIE.

part et d'autre ; déjà le vaillant Capanée venoit d'être précipité du haut d'une échelle qu'il avoit appliquée contre le mur (a) ; lorsque Etéocle et Polynice résolurent de terminer entre eux leurs différens (b). Le jour pris , le lieu fixé , les peuples en pleurs , les armées en silence , les deux princes fondirent l'un sur l'autre ; et après s'être percés de coups , ils rendirent les derniers soupirs , sans pouvoir assouvir leur rage. On les porta sur le même bûcher ; et dans la vue d'exprimer , par une image effrayante , les sentimens qui les avoient animés pendant leur vie , on supposa que la flamme , pénétrée de leur haine , s'étoit divisée , pour ne pas confondre leurs cendres.

Créon , frère de Jocaste , fut chargé , pendant la minorité de Laodamas , fils d'Etéocle , de continuer une guerre qui devenoit , de jour en jour , plus funeste aux assiégeans , et qui finit par une vigoureuse sortie que firent les Thébains. Le combat fut très-meurtrier ; Tydée , et la plupart des généraux Argiens y périrent. Adraste , contraint de lever le siège , ne put honorer , par des funérailles , ceux qui étoient restés sur le champ de bataille (c) ; il

(a) Diod. lib. 4 , p. 268.

(b) Apollod. lib 3 , p. 193.

(c) Diod. ibid. Apollod. ibid. p. 195.

fallut que Thésée interposât son autorité , pour obliger Créon à se soumettre au droit des gens , qui commençoit à s'introduire (a).

PREMIÈRE  
PARTIE.

La victoire des Thébains ne fit que suspendre leur perte. Les chefs des Argiens avoient laissé des fils dignes de les venger. Dès que les tems furent arrivés \* , ces jeunes princes, parmi lesquels on voyoit Diomède , fils de Tydée , et Sthénélus , fils de Capanée , entrèrent à la tête d'une armée formidable , sur les terres de leurs ennemis.

SECONDE  
GUERRE  
DE  
THÈBES ,  
OU  
GUERRE  
DES  
ÉPIÉONES.

On en vint bientôt aux mains ; et les Thébains ayant perdu la bataille , abandonnèrent la ville , qui fut livrée au pillage (b). Thersander , fils et successeur de Polynice , fut tué quelques années après , en allant au siège de Troie. Après sa mort , deux princes de la même famille regnèrent à Thèbes ; mais le second fut tout-à-coup saisi d'une noire frénésie ; et les Thébains , persuadés que les Furies s'attacheroient au sang d'Œlipe , tant qu'il en resteroit une goutte sur la terre , mirent un autre famille sur le trône. Ils choisirent , trois généra-

(a) Isocr. in panath. t. 2 , p. 269. Pausan. lib. 1 , cap. 38 , p. 94. Plut. in Thes. t. 1 , p. 141.

\* En 1319 avant J. C.

(b) Pau. an. lib. 9 , cap. 5 , p. 722. Apollod. lib. 3 , cap. 38 , p. 197. Diod. lib. 4 , p. 269.

———— tions après , le gouvernement républicain , qui  
PREMIÈRE subsiste encore parmi eux (a).

PARTIE.

Le repos dont jouit la Grèce , après la seconde guerre de Thèbes , ne pouvoit être durable. Les chefs de cette expédition revenoient couverts de gloire ; les soldats , chargés de butin. Les uns et les autres se montroient avec cette fierté que donne la victoire ; et racontant à leurs enfans , à leurs amis , empressés autour d'eux , la suite de leurs travaux et de leurs exploits , ils ébranloient puissamment les imaginations , et allumoient dans tous les cœurs la soif ardente des combats. Un événement subit développa ces impressions funestes.

GUERRE DE  
TROIE.

Sur la côte de l'Asie , à l'opposite de la Grèce , vivoit paisiblement un prince , qui ne comptoit que des souverains pour aïeux , et qui se trouvoit à la tête d'une nombreuse famille , presque toute composée de jeunes héros : Priam régnoit à Troie ; et son royaume , autant par l'opulence et par le courage des peuples soumis à ses lois , que par ses liaisons avec les rois d'Assyrie (t) , répandoit en ce canton de l'Asie , le même éclat que le royaume de Mycènes dans la Grèce.

(a) Pausan , lib. 9 , p. 723.

(t) Flar. de legib. lib. 3 , t. 2 , p. 685.

La maison d'Argos , établie en cette dernière ville , reconnoissoit pour chef Agamemnon , fils d'Atrée. Il avoit joint à ses états , ceux de Corinthé , de Sicyone , et de plusieurs villes voisines (a). Sa puissance , augmentée de celle de Ménélas son frère , qui venoit d'épouser Hélène , héritière du royaume de Sparte , lui donnoit une grande influence sur cette partie de la Grèce , qui , de Pélops son aïeul , a pris le nom de Péloponèse.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Tantale , son bisaïeul , régna d'abord en Lydie ; et , contre les droits les plus sacrés , retint dans les fers un prince Troyen , nommé Ganymède. Plus récemment encore , Hercule , issu des rois d'Argos , avoit détruit la ville de Troie , fait mourir Laomédon , et enlevé Hé-sione sa fille.

Le souvenir de ces outrages restés impunis , entretenoit dans les maisons de Priam et d'Agamemnon , une haine héréditaire et implacable , aigrie de jour en jour par la rivalité de puissance , la plus terrible des passions meurtrières. Pâris , fils de Priam , fut destiné à faire éclore ces semences de divisions.

Pâris vint en Grèce , et se rendit à la cour de Ménélas , où la beauté d'Hélène fixoit tous

---

(a) Strab. lib. 8 , p. 372.

PREMIÈRE  
PARTIE.

les regards. Aux avantages de la figure , le prince Troyen réunissoit le desir de plaire (a) , et l'heureux concours des talens agréables. Ces qualités , animées par l'espoir du succès , firent une telle impression sur la reine de Sparte , qu'elle abandonna tout pour le suivre. Les Atrides voulurent en vain obtenir par la douceur une satisfaction proportionnée à l'offense ; Priam ne vit dans son fils , que le réparateur des torts que sa maison et l'Asie entière avoient éprouvés de la part des Grecs (b) , et rejeta les voies de conciliation qu'on lui proposoit.

A cette étrange nouvelle , ces cris tumultueux et sanguinaires , ces bruits avant-coureurs des combats et de la mort , éclatent et se répandent de toutes parts. Les nations de la Grèce s'agitent comme une forêt battue par la tempête. Les rois dont le pouvoir est renfermé dans une seule ville , ceux dont l'autorité s'étend sur plusieurs peuples , possédés également de l'esprit d'héroïsme , s'assemblent à Mycènes. Ils jurent de reconnoître Agamemnon pour chef de l'entreprise , de venger Ménélas , de réduire Ilium en cendres. Si des princes refusent d'abord d'entrer dans la confédération , ils sont bientôt

---

(a) Homer. iliad. lib. 3 , v. 39.

(b) Herodot. lib. 1 , cap. 1.



entraînés par l'éloquence persuasive du vieux Nestor, roi de Pylos ; par les discours insidieux d'Ulysse, roi d'Ithaque ; par l'exemple d'Ajax, de Salamine ; de Diomède, d'Argos ; d'Idoménée, de Crète ; d'Achille, fils de Pélée, qui régnoit dans un canton de la Thessalie, et d'une foule de jeunes guerriers, ivres d'avance des succès qu'ils se promettent.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Après de longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes (a), se rassembla au port d'Aulide ; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade.

La ville de Troie, défendue par des remparts et des tours, étoit encore protégée par une armée nombreuse (b), que commandoit Hector, fils de Priam ; il avoit sous lui, quantité de princes alliés, qui avoient joint leurs troupes à celles des Troyens (c). Assemblées sur le rivage, elles présentoient un front redoutable à l'armée des Grecs qui, après les avoir repoussées, se renfermèrent dans un camp, avec la plus grande partie de leurs vaisseaux.

Les deux armées essayèrent de nouveau leurs forces ; et le succès douteux de plusieurs com-

---

(a) Homer. *Iliad* lib. 2, v. 494, etc. Thucyd. lib. 1, cap. 10.

(b) Homer. *Iliad*. lib. 8, v. 562.

(c) Id. lib. 2, v. 876 ; lib. 10, v. 434.

\_\_\_\_\_ bats , fit entrevoir que le siège traîneroit en  
PREMIÈRE longueur.

PARTIE.

Avec de frêles bâtimens , et de foibles lumières sur l'art de la navigation , les Grecs n'avoient pu établir une communication suivie entre la Grèce et l'Asie. Les subsistances commencèrent à manquer. Une partie de la flotte fut chargée de ravager , ou d'ensemencer les îles et les côtes voisines ; tandis que divers partis dispersés dans la campagne , enlevoient les récoltes et les troupeaux. Un autre motif rendoit ces détachemens indispensables. La ville n'étoit point investie ; et comme les troupes de Priam la mettoient à l'abri d'un coup de main , on résolut d'attaquer les alliés de ce prince , soit pour profiter de leurs dépouilles , soit pour les priver de leurs secours. Achille portoit de tous côtés le fer et la flamme (a) : après s'être débordé comme un torrent destructeur , il revenoit avec un butin immense , qu'on distribuoit à l'armée , avec des esclaves sans nombre , que les généraux partageoient entre eux.

Troie étoit située au pied du mont Ida , à quelque distance de la mer ; les tentes et les vaisseaux des Grecs occupoient le rivage ; l'espace du milieu étoit le théâtre de la bravoure

---

(a) Homer. iliad. lib. 9 , v. 328.

et de la férocité : les Troyens et les Grecs , armés de piques , de massues , d'épées , de flèches et de javelots , couverts de casques , de cuirasses , de cuissarts et de boucliers ; les rangs pressés , les généraux à leur tête , s'avançoient les uns contre les autres ; les premiers , avec de grands cris ; les seconds , dans un silence plus effrayant : aussitôt les chefs devenus soldats , plus jaloux de donner de grands exemples que de sages conseils , se précipitoient dans le danger , et laissoient presque toujours au hasard le soin d'un succès qu'ils ne savoient ni préparer ni suivre ; les troupes se heurtoient et se brisoient avec confusion , comme les flots que le vent pousse et repousse dans le détroit de l'Éubée. La nuit séparoit les combattans ; la ville ou les retranchemens servoient d'asyle aux vaincus ; la victoire coûtoit du sang , et ne produisoit rien.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Les jours suivans , la flamme du bûcher dévoroit ceux que la mort avoit moissonnés : on honoroit leur mémoire par des larmes et par des jeux funèbres. La trêve expiroit , et l'on en venoit encore aux mains.

Souvent au plus fort de la mêlée , un guerrier élevoit sa voix , et défioit au combat un guerrier du parti contraire. Les troupes , en silence , les voyoient tantôt se lancer des traits ou d'énor-

mes quartiers de pierre ; tantôt se joindre l'épée  
 à la main , et presque toujours s'insulter mu-  
 tuellement , pour aigrir leur fureur. La haine  
 du vainqueur survivoit à son triomphe : s'il ne  
 pouvoit outrager le corps de son ennemi , et  
 le priver de la sépulture , il tâchoit du moins  
 de le dépouiller de ses armes. Mais , dans l'ins-  
 tant , les troupes s'avançoient de part et d'autre ,  
 soit pour lui ravir sa proie , soit pour la lui  
 assurer ; et l'action devenoit générale.

Elle le devenoit aussi , lorsqu'une des armées  
 avoit trop à craindre pour les jours de son guer-  
 rier , ou lorsque lui-même cherchoit à les pro-  
 longer par la fuite. Les circonstances pouvoient  
 justifier ce dernier parti : l'insulte et le mé-  
 pris flétrissoient à jamais celui qui fuyoit sans  
 combattre , parce qu'il faut , dans tous les  
 temps , savoir affronter la mort , pour mériter  
 de vivre. On réservoit l'indulgence pour celui  
 qui ne se déroboit à la supériorité de son ad-  
 versaire , qu'après l'avoir éprouvée : car la valeur  
 de ces temps-là , consistant moins dans le cou-  
 rage d'esprit , que dans le sentiment de ses  
 forces , ce n'étoit pas une honte de fuir , lors-  
 qu'on ne cédoit qu'à la nécessité ; mais c'étoit  
 une gloire d'atteindre l'ennemi dans sa retraite ,  
 et de joindre à la force qui préparoit la victoire ,  
 la légèreté qui servoit à la décider.

Les associations d'armes et de sentimens entre deux guerriers , ne furent jamais si communes que pendant la guerre de Troie. Achille et Patrocle , Ajax et Teucer , Diomède et Sthénélius , Idoménée et Mérion , tant d'autres héros dignes de suivre leurs traces , combattoient souvent l'un près de l'autre ; et se jetant dans la mêlée, ils partageoient entr'eux les périls et la gloire : d'autres fois , montés sur un même char , l'un guidoit les coursiers , tandis que l'autre écartoit la mort , et la renvoyoit à l'ennemi. La perte d'un guerrier exigeoit une prompte satisfaction de la part de son compagnon d'armes ; le sang versé demandoit du sang.

Cette idée , fortement imprimée dans les esprits , endurcissoit les Grecs et les Troyens contre les maux sans nombre qu'ils éprouvoient. Les premiers avoient été plus d'une fois sur le point de prendre la ville ; plus d'une fois , les seconds avoient forcé le camp , malgré les pallissades , les fossés , les murs qui le défendoient. On voyoit les armées se détruire , et les guerriers disparaître : Hector , Sarpédon , Ajax , Achille lui-même , avoient mordu la poussière. A l'aspect de ces revers , les Troyens soupiroient après le renvoi d'Hélène ; les Grecs , après leur patrie : mais les uns et les autres étoient bientôt retenus par la honte , et par la malheureuse

————— facilité qu'ont les hommes de s'accoutumer à  
PREMIÈRE tout , excepté au repos et au bonheur.

PARTIE.

Toute la terre avoit les yeux fixés sur les campagnes de Troie , sur ces lieux où la gloire appelloit à grands cris les princes qui n'avoient pas été du commencement de l'expédition. Impatients de se signaler dans cette carrière ouverte aux nations , ils venoient successivement joindre leurs troupes à celles de leurs alliés , et périssoient quelquefois dans un premier combat.

Enfin , après dix ans de résistance et de travaux , après avoir perdu l'élite de sa jeunesse et de ses héros , la ville tomba sous les efforts des Grecs ; et sa chute fit un si grand bruit dans la Grèce , qu'elle sert encore de principale époque aux annales des nations \*. Ses murs , ses maisons , ses temples réduits en poudre ; Priam , expirant aux pieds des autels ; ses fils égorgés autour de lui ; Hécube , son épouse ; Cassandre , sa fille ; Andromaque , veuve d'Hector ; plusieurs autres princesses , chargées de fers , et traînées comme des esclaves , à travers le sang qui ruisseloit dans les rues , au milieu d'un peuple entier , dévoré par la flamme , ou détruit par le fer vengeur : tel fut le dénouement de cette

---

\* L'an 1282 avant J. C.

fatale guerre. Les Grecs assouvirent leur fureur; mais ce plaisir cruel fut le terme de leur prospérité, et le commencement de leurs désastres.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Leur retour fut marqué par les plus sinistres revers (a). Mnestée, roi d'Athènes, finit ses jours dans l'île de Mélos (b); Ajax, roi des Locriens, périt avec sa flotte (c); Ulysse, plus malheureux, eut souvent à craindre le même sort, pendant les dix ans entiers qu'il erra sur les flots; d'autres, encore plus à plaindre, furent reçus dans leur famille, comme des étrangers revêtus de titres qu'une longue absence avoit fait oublier, qu'un retour imprévu rendoit odieux. Au lieu des transports que devoit exciter leur présence, ils n'entendirent autour d'eux que les cris révoltans de l'ambition, de l'adultère et du plus sordide intérêt: trahis par leurs parens et leurs amis, la plupart allèrent, sous la conduite d'Idoménée, de Philoctète, de Diomède et de Teucer, en chercher de nouveaux en des pays inconnus.

La maison d'Argos se couvrit de forfaits, et déchira ses entrailles de ses propres mains; Agamemnon trouva son trône et son lit profanés par un indigne usurpateur; il mourut as-

---

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 682.

(b) Euseb. chron. can. p. 128.

(c) Homer. odys. lib. 4, v. 429.

— sassiné par Clytemnestre son épouse, qui, quelque temps après, fut massacrée par Oreste son fils.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Ces horreurs multipliées alors dans presque tous les cantons de la Grèce, retracées encore aujourd'hui sur le théâtre d'Athènes, devroient instruire les rois et les peuples, et leur faire redouter jusqu'à la victoire même. Celle des Grecs leur fut aussi funeste qu'aux Troyens : affaiblis par leurs efforts et par leurs succès, ils ne purent plus résister à leurs divisions, et s'accoutumèrent à cette funeste idée, que la guerre étoit aussi nécessaire aux états, que la paix. Dans l'espace de quelques générations, on vit tomber et s'éteindre la plupart des maisons souveraines, qui avoient détruit celle de Priam; et quatre-vingts ans après la ruine de Troie (a), une partie du Péloponèse passa entre les mains des Héraclides, ou descendans d'Hercule.

RETOUR  
DES HÉRA-  
CLIDES.

La révolution produite par le retour de ces princes, fut éclatante, et fondée sur les plus spécieux prétextes \*. Parmi les familles qui, dans les plus anciens temps, possédèrent l'empire d'Argos et de Mycènes, les plus distinguées

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 12.

\* En 1202 avant J. C.

furent



furent celle de Danaüs et celle de Pélops. Du premier de ces princes , étoient issus Prætus , Acrisius , Persée , Hercule ; du second , Atrée , Agamemnon , Oreste et ses fils.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Hercule , asservi , tant qu'il vécut , aux volontés d'Eurysthée , que des circonstances particulières avoient revêtu du pouvoir suprême , ne put faire valoir ses droits ; mais il les transmit à ses fils , qui furent ensuite bannis du Péloponèse. Ils tentèrent plus d'une fois d'y rentrer (a) ; leurs efforts étoient toujours réprimés par la maison de Pélops , qui , après la mort d'Eurysthée , avoit usurpé la couronne : leurs titres furent des crimes , tant qu'elle put leur opposer la force ; dès qu'elle cessa d'être si redoutable , on vit se réveiller , en faveur des Héraclides , l'attachement des peuples pour leurs anciens maîtres , et la jalousie des puissances voisines contre la maison de Pélops. Celle d'Hercule avoit alors à sa tête trois frères , Lémène , Cesponte et Aristodème , qui , s'étant associés avec les Doriens (b) , entrèrent avec eux dans le Péloponèse , où la plupart des villes furent obligées de les reconnoître pour leurs souverains (c).

Les descendans d'Agamemnon , forcés dans

(a) Herodot. lib. 9 , cap. 26. Diod. Sic. lib. 4 , p. 261.

(b) Strab. lib. 9 , p. 393.

(c) Pausan. lib. 2 , cap. 13 , p. 146.

PREMIÈRE  
PARTIE. Argos, et ceux de Nestor, dans la Messénie, se réfugièrent, les premiers en Thrace, les seconds en Attique. Argos échut en partage à Témène, et la Messénie à Cresphonte. Euristhène et Proclès, fils d'Aristodème, mort au commencement de l'expédition, régnèrent à Lacédémone (a).

Peu de temps après, les vainqueurs attaquèrent Codrus, roi d'Athènes, qui avoit donné un asyle à leurs ennemis. Ce prince ayant appris que l'oracle promettoit la victoire à celle des deux armées qui perdrait son général dans la bataille, s'exposa volontairement à la mort; et ce sacrifice enflamma tellement ses troupes, qu'elles mirent les Héraclides en fuite (b).

C'est là que finissent les siècles nommés héroïques, et qu'il faut se placer pour en saisir l'esprit, et pour rentrer dans les détails que le cours rapide des événemens permettoit à peine d'indiquer.

RÉFLEXIONS SUR  
LES SIÈCLES HÉROÏQUES.

ON ne voyoit anciennement que des monarchies dans la Grèce (c); on n'y voit presque

---

(a) Isocr. in Archid. t. 2, p. 18. Tacit. annal. lib. 4, cap. 43. Pausan. lib. 2, cap. 18, p. 151. Id. lib. 3, cap. 1, p. 205. Vell. Patenc. lib. 1, cap. 2.

(b) Meurs. de reg. Athen. lib. 3, cap. 11.

(c) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 680. Arist. de rep. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 297. Cicér. de leg. lib. 3, t. 3, p. 161.

par-tout aujourd'hui que des républiques. Les premiers rois ne possédoient qu'une ville, ou qu'un canton (a); quelques-uns étendirent leur puissance, aux dépens de leurs voisins, et se formèrent de grands états; leurs successeurs voulurent augmenter leur autorité, au préjudice de leurs sujets, et la perdirent.

PREMIERE  
PARTIE.

S'il n'étoit pas venu dans la Grèce d'autres colonies que celle de Cécrops, les Athéniens plus éclairés, et par conséquent plus puissans que les autres sauvages, les auroient assujétis par degrés; et la Grèce n'eût formé qu'un grand royaume, qui subsisteroit aujourd'hui comme ceux d'Égypte et de Perse. Mais les diverses peuplades venues de l'Orient, la divisèrent en plusieurs états; et les Grecs adoptèrent par-tout le gouvernement monarchique, parce que ceux qui les policèrent n'en connoissoient pas d'autres, parce qu'il est plus aisé de suivre les volontés d'un seul homme, que celle de plusieurs chefs; et que l'idée d'obéir et de commander tout à-la-fois, d'être en même temps sujet et souverain, suppose trop de lumières et de combinaisons pour être aperçue dans l'enfance des peuples.

Les rois exerçoient les fonctions de pontife,

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 13. Hom. iliad. lib. 2, v. 495, etc.

~~PREMIÈRE~~ de général et de juge (a) ; leur puissance qu'ils  
 PARTIE. transmettoient à leurs descendans (b), étoit  
 très-étendue, et néanmoins tempérée par un  
 conseil dont ils prenoient les avis, et dont ils  
 communiquoient les décisions à l'assemblée gé-  
 nérale de la nation (c).

Quelquefois, après une longue guerre, les  
 deux prétendans au trône, ou les deux guerriers  
 qu'ils avoient choisis, se présentoient les armes  
 à la main ; et le droit de gouverner les hommes,  
 dépendoit de la force ou de l'adresse du vain-  
 queur.

Pour soutenir l'éclat du rang, le souverain,  
 outre les tributs imposés sur le peuple (d),  
 possédoit un domaine qu'il avoit reçu de ses  
 ancêtres, qu'il augmentoit par ses conquêtes,  
 et quelquefois par la générosité de ses amis.  
 Thésée, banni d'Athènes, eut pour unique res-  
 source, les biens que son père lui avoit laissés  
 dans l'île de Scyros (e). Les Etoliens,  
 pressés par un ennemi puissant, promirent à

(a) Arist. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 13.

(c) Arist. de mor. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 32. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 2, t. 1, p. 261.

(d) Homer. iliad. lib. 9, v. 156. Schol. ibid. Odys. lib. 13, v. 15.

(e) Plut. in Thes. t. 1, p. 16.

Méléagre, fils d'Enée leur roi, un terrain con- 

---

 PREMIÈRE

La multiplicité des exemples ne permet pas de PARTIE.  
 citer les princes qui dûrent une partie de leurs  
 trésors à la victoire, ou à la reconnoissance :  
 mais ce qu'on doit remarquer, c'est qu'ils se  
 glorifioient des présens qu'ils avoient obtenus,  
 parce que les présens étant regardés comme le  
 prix d'un bienfait, ou le symbole de l'amitié,  
 il étoit honorable de les recevoir, et honteux  
 de ne pas les mériter.

Rien ne donnoit plus d'éclat au rang suprême,  
 et d'essor au courage, que l'esprit d'héroïsme ;  
 rien ne s'assortissoit plus aux mœurs de la na-  
 tion, qui étoient presque par-tout les mêmes :  
 le caractère des hommes étoit alors composé  
 d'un petit nombre de traits simples, mais ex-  
 pressifs et fortement prononcés : l'art n'avoit  
 point encore ajouté ses couleurs à l'ouvrage de  
 la nature. Ainsi les particuliers devoient différer  
 entre eux, et les peuples se ressembler.

Les corps naturellement robustes, le devenoient  
 encore plus par l'éducation ; les ames sans sou-  
 plesse et sans apprêt, étoient actives, entrepre-  
 nantes, aimant ou haïssant à l'excès, toujours  
 entraînés par les sens, toujours prêtes à s'échap-

---

(a) Homer. iliad. lib. 9, v. 573.

PREMIÈRE  
PARTIE.

per : la nature , moins contrainte dans ceux qui étoient revêtus du pouvoir , se développoit chez eux avec plus d'énergie , que chez le peuple : ils repousoient une offense par l'outrage ou par la force ; et plus foibles dans la douleur que dans les revers , si c'est pourtant une foiblesse de paroître sensible , ils pleuroient sur un affront dont ils ne pouvoient se venger : doux et faciles , dès qu'on les prévenoit par des égards ; impétueux et terribles quand on y manquoit , ils passaient de la plus grande violence , aux plus grands remords , et réparaient leur faute , avec la même simplicité qu'ils en faisoient l'aveu (a). Enfin , comme les vices et les vertus étoient sans voile et sans détour , les princes et les héros étoient ouvertement avides de gain , de gloire , de préférences et de plaisirs.

Ces cœurs , mâles et altiers , ne pouvoient éprouver des émotions languissantes. Deux grands sentimens les agitoient à-la-fois , l'amour et l'amitié ; avec cette différence , que l'amour étoit pour eux une flamme dévorante et passagère ; l'amitié , une chaleur vive et continue. L'amitié produisoit des actions regardées aujourd'hui comme des prodiges , au-

---

(a) Homer. *Iliad.* lib. 4 , v. 360. *Id.* lib. 23 , *passim.* *Id.* *Odys.* lib. 8 , v. 402.

trefois comme des devoirs. Oreste et Pylade, 

---

 voulant mourir l'un pour l'autre, ne faisoient PREMIÈRE que ce qu'avaient fait avant eux d'autres héros. PARTIE. L'amour, violent dans ses transports, cruel dans sa jalousie, avoit souvent des suites funestes : sur des cœurs plus sensibles que tendres, la beauté avoit plus d'empire que les qualités qui l'embellissent ; elle faisoit l'ornement de ces fêtes superbes que donnoient les princes, lorsqu'ils contractoient une alliance. Là, se rassembloient avec les rois et les guerriers, des princesses dont la présence et la jalousie étoient une source de divisions et de malheurs.

Aux noces d'un roi de Larisse, de jeunes Thessaliens, connus sous le nom de centaures, insultèrent les compagnes de la jeune reine, et périrent sous les coups de Thésée, et de plusieurs héros qui, dans cette occasion, prirent la défense d'un sexe qu'ils avoient outragé plus d'une fois (a).

Les noces de Thétis et de Pélée furent troublées par les prétentions de quelques princesses qui, déguisées, suivant l'usage, sous les noms de Junon, de Minerve, et des autres déesses, aspiroient toutes au prix de la beauté (b).

---

(a) Diod. Sic. lib. 4, p. 272. Ovid. metam. lib. 12, v. 210. Hom. odys. lib. 21, v. 295.

(b) Mezir. comment. sur les épit. d'Ovid. t. 1, p. 220. Dan. mythol. t. 3, p. 182.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Un autre genre de spectacle réunissoit les princes et les héros ; ils accouroient aux funérailles d'un souverain , et déployoient leur magnificence et leur adresse dans les jeux qu'on célébroit pour honorer sa mémoire. On donnoit des jeux sur un tombeau. parce que la douleur n'avoit pas besoin de bienséance. Cette délicatesse qui rejette toute consolation , est dans le sentiment un excès ou une perfection qu'on ne connoissoit pas encore ; mais ce qu'on savoit , c'étoit de verser des larmes sincères , de les suspendre , quand la nature l'ordonnoit (a) , et d'en verser encore , quand le cœur se ressouvenoit de ses pertes. « Je m'enferme quelquefois » dans mon palais , dit Ménélas dans Homère , » pour pleurer ceux de mes amis qui ont péri » sous les murs de Troie (b). » Dix ans s'étoient écoulés depuis leur mort.

Les héros étoient injustes et religieux en même temps. Lorsque , par l'effet du hasard , d'une haine personnelle ou d'une défense légitime , ils avoient donné la mort à quelqu'un , il frémissaient du sang qu'ils venoient de faire couler ; et quittant leur trône ou leur patrie , ils alloient au loin mendier le secours de l'expiation. Après les sacrifices qu'elle exige , on

---

(a) Hom. Iliad. lib. 19 , v. 229 ; lib. 24 , v. 48.

(b) Id. Odyss. lib. 4 , v. 100.



répandoit sur la main coupable , l'eau destinée à la purifier (a) ; et , dès ce moment , ils ren-  
troient dans la société , et se préparoient à de  
nouveaux combats.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Le peuple , frappé de cette cérémonie , ne l'étoit pas moins de l'extérieur menaçant que ces héros ne quittoient jamais : les uns jetoient sur leurs épaules la dépouille des tigres et des lions dont ils avoient triomphé (b) ; les autres paroissoient avec de lourdes massaes , ou des armes de différentes espèces , enlevées aux brigands dont ils avoient délivré la Grèce (c).

C'est dans cet appareil qu'ils se présentoient pour jouir des droits de l'hospitalité , droits circonscrits aujourd'hui entre certaines familles , alors communs à toutes (d). A la voix d'un étranger , toutes les portes s'ouvroient , tous les soins étoient prodigués ; et pour rendre à l'humanité le plus beau des hommages , on ne s'infermoit de son état et de sa naissance , qu'après avoir prévenu ses besoins (e). Ce n'étoit pas à leurs législateurs que les Grecs étoient redevables de

(a) Ovid. fast. lib. 2 , v. 37. Schol. Soph. in Ajac. v. 664.

(b) Plut. in Thes. t. 1 , p. 4. Namism. veter.

(c) Plut. ibid.

(d) Hom. iliad. lib. 6 , v. 15. Id. odysse. lib. 3 , v. 34 ; lib. 5 , v. 208 ; lib. 8 , v. 544.

(e) Hom. iliad lib. 6 , v. 173. Id. odysse. lib. 1 , v. 124 , lib. 3 , v. 70.

———— cette institution sublime ; ils la devoient à la  
 PREMIERE nature , dont les lumières vives et profondes  
 PARTIE. remplissoient le cœur de l'homme , et n'y sont  
 pas encore éteintes , puisque notre premier mou-  
 vement est un mouvement d'estime et de con-  
 fiance pour nos semblables ; et que la défiance  
 seroit regardée comme un vice énorme , si l'ex-  
 périence de tant de perfidies n'en avoit presque  
 fait une vertu.

Toutefois , dans les siècles où brilloient de  
 si beaux exemples d'humanité , on vit éclore  
 des crimes atroces et inouis. Quelques-uns de  
 ces forfaits ont existé , sans doute ; ils étoient  
 les fruits de l'ambition et de la vengeance ,  
 passions effrénées , qui , suivant la différence  
 des conditions et des temps , emploient , pour  
 venir à leurs fins , tantôt des manœuvres sourdes ,  
 et tantôt la force ouverte. Les autres ne dûrent  
 leur origine qu'à la poésie , qui , dans ses tableaux ,  
 altère les faits de l'histoire , comme ceux de la  
 nature. Les poètes , maîtres de nos cœurs , es-  
 claves de leur imagination , remettent sur la  
 scène les principaux personnages de l'antiquité ;  
 et sur quelques traits échappés aux outrages du  
 temps , établissent des caractères qu'ils varient  
 ou contrastent , suivant leurs besoins (a) ; et les

---

(a) Plat. in Min. t. 2 , p. 320.

chargeant quelquefois de couleurs effrayantes, 

---

 ils transforment les foiblesses en crimes, et les crimes en forfaits. Nous détestons cette Médée, que Jason emmena de Colchide, et dont la vie ne fut, dit-on, qu'un tissu d'horreurs. Peut-être n'eut-elle d'autre magie que ses charmes, et d'autre crime que son amour (a) ; et peut-être aussi la plupart de ces princes, dont la mémoire est aujourd'hui couverte d'opprobres, n'étoient pas plus coupables que Médée.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Ce n'étoit pas la barbarie qui régnoit le plus dans ces siècles reculés ; c'étoit une certaine violence de caractère, qui souvent, à force d'agir à découvert, se trahissoit elle-même. On pouvoit du moins se prémunir contre une haine qui s'annonçoit par la colère, et contre des passions qui avertissoient de leurs projets. Mais comment se garantir aujourd'hui de ces cruautés réfléchies, de ces haines froides et assez patientes pour attendre le moment de la vengeance ? Le siècle véritablement barbare, n'est pas celui où il y a le plus d'impétuosité dans les désirs, mais celui où l'on trouve le plus de fausseté dans les sentimens.

Ni le rang, ni le sexe, ne dispensoient des

---

(a) Diod. Sic. lib. 4, p. 249. Parmenisc. ap. schol. Eurip. in Med. v. 9 et 273. Ælium. var. hist. lib. 5, cap. 21. Bauier, mythol. liv. 3, chap. 5, t. 3, p. 259.

soins domestiques, qui cessent d'être vils, dès qu'ils sont communs à tous les états. On les associoit quelquefois avec des talens agréables, tels que la musique et la danse ; et plus souvent encore avec des plaisirs tumultueux, tels que la chasse et les exercices qui entretiennent la force du corps, ou la développent.

Les lois étoient en petit nombre, et fort simples, parce qu'il falloit moins statuer sur l'injustice, que sur l'insulte ; et plutôt réprimer les passions dans leur fougue, que poursuivre les vices dans leurs détours.

Les grandes vérités de la morale, d'abord découvertes par cet instinct admirable qui porte l'homme au bien, furent bientôt confirmées à ses yeux par l'utilité qu'il retiroit de leur pratique. Alors on proposa pour motif et pour récompense à la vertu, moins la satisfaction de l'âme, que la faveur des Dieux, l'estime du public, et les regards de la postérité (a). La raison ne se replioit pas encore sur elle-même, pour sonder la nature des devoirs, et les soumettre à ces analyses, qui servent, tantôt à les confirmer, tantôt à les détruire. On savoit seulement que dans toutes les circonstances de la vie, il est avantageux

---

(a) Hom. *Iliad.* lib. 2, v. 119. Id. *Odys.* lib. 2, v. 64.

de rendre à chacun ce qui lui appartient ; et d'après cette réponse du cœur , les ames honnêtes s'abandonnoient à la vertu , sans s'appercevoir des sacrifices qu'elle exige.

PREMIER  
PARTIE.

Deux sortes de connoissances éclairoient les hommes : la tradition dont les poètes étoient les interprètes , et l'expérience que les vieillards avoient acquise. La tradition conservoit quelques traces de l'histoire des Dieux , et de celle des hommes. De là , les égards qu'on avoit pour les poètes , chargés de rappeler ces faits intéressans , dans les festins et dans les occasions d'éclat , de les orner des charmes de la musique , et de les embellir par des fictions qui flattoient la vanité des peuples et des rois (a).

L'expérience des vieillards suppléoit à l'expérience lente des siècles (b) ; et réduisant les exemples en principes , elle faisoit connoître les effets des passions , et les moyens de les réprimer. De là naissoit pour la vieillesse , cette estime qui lui assignoit les premiers rangs dans les assemblées de la nation , et qui accordoit à peine aux jeunes gens la permission de l'interroger (c).

L'extrême vivacité des passions donnoit un

(a) Hom. odys. lib. 1, v. 152 et 338.

(b) Id. iliad. lib. 1, v. 255 ; lib. 3, v. 108 ; lib. 9, v. 60.

(c) Id. iliad. lib. 23, v. 587. Id. odys. lib. 3, v. 24.

\_\_\_\_\_ prix infini à la prudence , et le besoin d'être  
PREMIÈRE instruit au talent de la parole.

PARTIE.

De toutes les qualités de l'esprit , l'imagination fut cultivée la première , parce que c'est celle qui se manifeste le plus tôt dans l'enfance des hommes et des peuples , et que , chez les Grecs en particulier , le climat qu'ils habitoient , et les liaisons qu'ils contractèrent avec les orientaux , contribuèrent à la développer.

En Egypte où le soleil est toujours ardent , où les vents , les accroissemens du Nil , et les autres phénomènes sont assujétis à un ordre constant ; où la stabilité et l'uniformité de la nature semblent prouver son éternité , l'imagination agrandissoit tout ; et s'élançant de tous côtés dans l'infini , elle remplissoit le peuple d'étonnement et de respect.

Dans la Grèce , où le ciel , quelquefois troublé par des orages , étincelle presque toujours d'une lumière pure ; où la diversité des aspects et des saisons offre sans cesse des contrastes frappans ; où à chaque pas , à chaque instant , la nature paroît en action , parce qu'elle diffère toujours d'elle-même , l'imagination , plus riche et plus active qu'en Egypte , embellissoit tout , et répandoit une chaleur aussi douce que féconde dans les opérations de l'esprit.

Ainsi les Grecs sortis de leurs forêts, ne virent plus les objets sous un voile effrayant et sombre ; ainsi les Égyptiens transportés en Grèce, adoucirent peu-à-peu les traits sévères et fiers de leurs tableaux : les uns et les autres ne faisant plus qu'un même peuple, se formèrent un langage qui brilloit d'expressions figurées ; ils revêtirent leurs anciennes opinions de couleurs qui en altéroient la simplicité, mais qui les rendoient plus séduisantes ; et comme les êtres qui avoient du mouvement, leur parurent pleins de vie, et qu'ils rapportoient à autant de causes particulières, les phénomènes dont ils ne connoissoient pas la liaison, l'univers fut à leurs yeux une superbe décoration, dont les ressorts se mouvoient au gré d'un nombre infini d'agens invisibles.

PREMIÈRE  
PARTIE

Alors se forma cette philosophie, ou plutôt cette religion qui subsiste encore parmi le peuple ; mélange confus de vérités et de mensonges, de traditions respectables et de fictions riantes : système qui flatte les sens, et révolte l'esprit ; qui respire le plaisir en préconisant la vertu, et dont il faut tracer une légère esquisse, parce qu'il porte l'empreinte du siècle qui l'a vu naître.

Quelle puissance a tiré l'univers du chaos ? L'être infini, la lumière pure, la source de la

**PREMIÈRE PARTIE.** vie (a) : donnons lui le plus beau de ses titres ; c'est l'amour même, cet amour dont la présence rétablit par-tout l'harmonie (b), et à qui les hommes et les dieux rapportent leur origine (c).

Ces êtres intelligens se disputèrent l'empire du monde ; mais terrassés dans ces combats terribles , les hommes furent pour toujours soumis à leurs vainqueurs.

La race des immortels s'est multipliée, ainsi que celle des hommes. Saturne, issu du commerce du Ciel et de la Terre, eut trois fils qui se sont partagé le domaine de l'univers : Jupiter règne dans le ciel , Neptune sur la mer , Pluton dans les enfers , et tous trois sur la terre (d) : tous trois sont environnés d'une foule de divinités chargées d'exécuter leurs ordres.

Jupiter est le plus puissant des dieux ; car il lance la foudre : sa cour est la plus brillante de toutes ; c'est le séjour de la lumière éternelle , et ce doit être celui du bonheur , puisque tous les biens de la terre viennent du ciel.

On implore les divinités des mers et des

(a) Orph. ap. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 390.

(b) Hesod. theog. v. 125.

(c) Aristoph. in av. v. 700.

(d) Hom. iliad. lib. 15, v. 193.



enfers, en certains lieux et en certaines circonstances; les dieux célestes par-tout, et dans tous les momens de la vie. Ils surpassent les autres en pouvoir, puisqu'ils sont au-dessus de nos têtes; tandis que les autres sont à nos côtés, ou sous nos pieds.

Les dieux distribuent aux hommes la vie, la santé, les richesses, la sagesse et la valeur (a). Nous les accusons d'être les auteurs de nos maux (b); ils nous reprochent d'être malheureux par notre faute (c). Pluton est odieux aux mortels (d), parce qu'il est inflexible. Les autres dieux se laissent toucher par nos prières, et sur-tout par nos sacrifices, dont l'odeur est pour eux un parfum délicieux (e).

S'ils ont des sens comme nous, ils doivent avoir les mêmes passions. La beauté fait sur leur cœur l'impression qu'elle fait sur le nôtre. On les a vus souvent chercher sur la terre, des plaisirs devenus plus vifs par l'oubli de la grandeur, et l'ombre du mystère.

Les Grecs, par ce bizarre assortiment d'idées, n'avoient pas voulu dégrader la divinité. Accou-

(a) Hom. il. ad. lib. 2, v. 197; lib. 7, v. 288; lib. 13, v. 730.

(b) Id. iliad. lib. 3, v. 164; lib. 6, v. 349.

(c) Id. odyss. lib. 1, v. 33.

(d) Id. iliad. lib. 9, v. 158.

(e) Id. iliad. lib. 4, v. 48; lib. 24, v. 425.

— tumés à juger d'après eux-mêmes de tous les êtres vivans, ils prêtoient leurs foiblesses aux dieux, et leurs sentimens aux animaux, sans prétendre abaisser les premiers, ni élever les seconds.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Quand ils voulurent se former une idée du bonheur du ciel, et des soins qu'on y prenoit du gouvernement de l'univers, ils jetèrent leurs regards autour d'eux, et dirent :

Sur la terre un peuple est heureux, lorsqu'il passe ses jours dans les fêtes ; un souverain, lorsqu'il rassemble à sa table les princes et les princesses qui règnent dans les contrées voisines ; lorsque de jeunes esclaves, parfumées d'essences, y versent le vin à pleines coupes, et que des chantres habiles y marient leur voix au son de la lyre (a) : ainsi, dans les repas fréquens qui réunissent les habitans du ciel, la jeunesse et la beauté, sous les traits d'Hébé, distribuent le nectar et l'ambrosie ; les chants d'Apollon et des Muses font retentir les voûtes de l'Olympe, et la joie brille dans tous les yeux.

Quelquefois Jupiter assemble les immortels auprès de son trône : il agite avec eux les intérêts de la terre, de la même manière qu'un souverain discute, avec les grands de son royaume, les intérêts de ses états. Les dieux proposent

---

(a) Hom. odys. lib. 1, v. 152 ; lib. 9, v. 5. Aristot. de rep. lib. 8, cap. 3, t. 2, p. 451.

des avis différens; et pendant qu'ils les soutien-  
nent avec chaleur, Jupiter prononce, et tout  
rentre dans le silence.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Les dieux revêtus de son autorité, impriment le mouvement à l'univers, et sont les auteurs des phénomènes qui nous étonnent.

Tous les matins une jeune déesse ouvre les portes de l'orient, et répand la fraîcheur dans les airs, les fleurs dans la campagne, les rubis sur la route du soleil. A cette annonce, la terre se réveille, et s'apprête à recevoir le dieu qui lui donne tous les jours une nouvelle vie : il paroît, il se montre avec la magnificence qui convient au souverain des cieux ; son char, conduit par les heures, vole et s'enfonce dans l'espace immense qu'il remplit de flammes et de lumière. Dès qu'il parvient au palais de la souveraine des mers, la nuit, qui marche éternellement sur ses traces, étend ses voiles sombres, et attache des feux sans nombre à la voûte céleste. Alors s'élève un autre char dont la clarté douce et consolante porte les cœurs sensibles à la rêverie. Une déesse le conduit. Elle vient en silence recevoir les tendres hommages d'Endymion. Cet arc qui brille de si riches couleurs, et qui se courbe d'un point de l'horizon à l'autre, ce sont les traces lumineuses du passage d'Iris, qui porte à la terre les ordres de Junon.

Ces vents agréables , ces tempêtes horribles ,  
 ce sont des génies , qui tantôt se jouent dans  
 les airs , tantôt luttent les uns contre les autres ,  
 pour soulever les flots. Au pied de ce côteau ,  
 est une grotte , asyle de la fraîcheur et de la  
 paix. C'est là qu'une Nymphe bienfaisante  
 verse de son urne intarissable , le ruisseau qui  
 fertilise la plaine voisine ; c'est de là qu'elle  
 écoute les vœux de la jeune beauté qui vient  
 contempler ses attraits dans l'onde fugitive. En-  
 trez dans ce bois sombre ; ce n'est ni le silence ,  
 ni la solitude , qui occupe votre esprit : vous  
 êtes dans la demeure des Dryades et des Syl-  
 vains ; et le secret effroi que vous éprouvez , est  
 l'effet de la majesté divine.

De quelque côté que nous tournions nos  
 pas , nous sommes en présence des dieux ; nous  
 les trouvons au dehors , au dedans de nous ; ils  
 se sont partagé l'empire des ames , et dirigent  
 nos penchans ; les uns président à la guerre et  
 aux arts de la paix ; les autres nous inspirent  
 l'amour de la sagesse , ou celui des plaisirs ;  
 tous chérissent la justice , et protègent la vertu :  
 trente mille divinités , dispersées au milieu de  
 nous , veillent continuellement sur nos pensées  
 et sur nos actions (a). Quand nous faisons le

---

(a) Hesiod. oper. v. 250.

bien , le ciel augmente nos jours et notre bonheur ; il nous punit quand nous faisons le mal (a). A la voix du crime , Némésis et les noires Furies sortent en mugissant du fond des enfers ; elles se glissent dans le cœur du coupable , et le tourmentent jour et nuit par des cris funèbres et perçans. Ces cris sont les remords (b). Si le scélérat néglige , avant sa mort , de les apaiser par les cérémonies saintes , les Furies , attachées à son ame comme à leur proie , la traînent dans les gouffres du Tartare : car les anciens Grecs étoient généralement persuadés que l'ame est immortelle.

Et telle étoit l'idée que , d'après les Egyptiens , ils se faisoient de cette substance si peu connue. L'ame spirituelle , c'est-à-dire , l'esprit ou l'entendement , est enveloppée d'une ame sensitive , qui n'est autre chose qu'une matière lumineuse et subtile , image fidèle de notre corps , sur lequel elle s'est moulée , et dont elle conserve à jamais la ressemblance et les dimensions. Ces deux ames sont étroitement unies pendant que nous vivons : la mort les sépare (c) ; et tandis que l'ame spirituelle monte dans les

(a) Hom. odyss. lib. 13 , v. 214

(b) Cic. de leg. lib. 1 , cap. 14 , t. 3 , p. 127.

(c) Hom. odyss. lib. 11 , v. 217. Not. de M<sup>me</sup>. Dacier sur les livres 10 et 11 de l'Odyssée.

PREMIÈRE  
PARTIE. cieux, l'autre ame s'envole, sous la conduite de Mercure, aux extrémités de la terre, où sont les enfers, le trône de Pluton, et le tribunal de Minos. Abandonnée de tout l'univers, et n'ayant pour elle que ses actions, l'ame comparoit devant ce tribunal redoutable, elle entend son arrêt, et se rend dans les champs Élisées ou dans le Tartare.


Les Grecs, qui n'avoient fondé le bonheur des dieux que sur les plaisirs des sens, ne purent imaginer d'autres avantages pour les champs Élisées, qu'un climat délicieux, et une tranquillité profonde, mais uniforme ; faibles avantages qui n'empêchoient pas les ames vertueuses de soupirer après la lumière du jour, et de regretter leurs passions et leurs plaisirs.

Le Tartare est le séjour des pleurs et du désespoir : les coupables y sont livrés à des tourmens épouvantables ; des vautours cruels leur déchirent les entrailles ; des roues brûlantes les entraînent autour de leur axe. C'est là que Tantale expire à tout moment de faim et de soif, au milieu d'une onde pure, et sous des arbres chargés de fruits ; que les filles de Danaïs sont condamnées à remplir un tonneau, d'où l'eau s'échappe à l'instant ; et Sisyphe, à fixer sur le haut d'une montagne, un rocher qu'il soulève avec effort, et qui, sur le point de par-

venir au terme , retombe aussitôt de lui-même. Des besoins insupportables , et toujours aigris par la présence des objets propres à les satisfaire ; des travaux toujours les mêmes , et éternellement infructueux ; quels supplices ! L'imagination qui les inventa , avoit épuisé tous les raffinemens de la barbarie , pour préparer des châtimens au crime ; tandis qu'elle n'accordoit pour récompense à la vertu , qu'une félicité imparfaite , et empoisonnée par des regrets. Seroit-ce qu'on eût jugé plus utile de conduire les hommes par la crainte des peines , que par l'attrait du plaisir ; ou plutôt , qu'il est plus aisé de multiplier les images du malheur , que celles du bonheur ?

Ce système informe de religion enseignoit un petit nombre de dogmes essentiels au repos des sociétés ; l'existence des dieux , l'immortalité de l'ame , des récompenses pour la vertu , des châtimens pour le crime : il prescrivoit des pratiques qui pouvoient contribuer au maintien de ces vérités , les fêtes et les mystères : il présentoit à la politique des moyens puissans pour mettre à profit l'ignorance et la crédulité du peuple , les oracles , l'art des augures et des devins : il laissoit enfin à chacun la liberté de choisir parmi les traditions anciennes , et de charger sans cesse de nouveaux détails l'histoire et la généalogie des dieux ; de sorte que l'ima-

PREMIÈRE  
PARTIE.


 gination ayant la liberté de créer des faits , et d'altérer par des prodiges ceux qui étoient déjà connus , répandoit sans cesse dans ses tableaux l'intérêt du merveilleux , cet intérêt si froid aux yeux de la raison , mais si plein de charmes pour les enfans et pour les nations qui commencent à naître. Les récits d'un voyageur au milieu de ses hôtes , d'un père de famille au milieu de ses enfans , d'un chantre admis aux amusemens des rois , s'intriguoient ou se dénouoient par l'intervention des dieux ; et le système de la religion devenoit insensiblement un système de fictions et de poésie.

PREMIÈRE  
 PARTIE.

Dans le même temps , les fausses idées qu'on avoit sur la physique , enrichissoient la langue d'une foule d'images ; l'habitude de confondre le mouvement avec la vie , et la vie avec le sentiment , la facilité de rapprocher certains rapports que les objets ont entre eux , faisoient que les êtres les plus insensibles prenoient , dans le discours , une ame ou des propriétés qui leur étoient étrangères : l'épée étoit altérée du sang de l'ennemi ; le trait qui vole , impatient de le répandre : on donnoit des ailes à tout ce qui fendoit les airs , à la foudre , aux vents , aux flèches , au son de la voix ; l'Aurore avoit des doigts de rose ; le soleil , des tresses d'or ; Thémis , des pieds d'argent. Ces sortes de méta-



phores furent admirées, sur-tout dans leur nouveauté; et la langue devint poétique, comme toutes les langues le sont dans leur origine.

PREMIERE  
PARTIE.

TELS étoient à peu près les progrès de l'esprit chez les Grecs, lorsque Codrus sacrifia ses jours pour le salut de sa patrie (a). Les Athéniens, frappés de ce trait de grandeur, abolirent le titre de roi; ils dirent que Codrus l'avoit élevé si haut, qu'il seroit désormais impossible d'y atteindre: en conséquence, ils reconnurent Jupiter pour leur souverain (b); et, ayant placé Médon, fils de Codrus, à côté du trône, ils le nommèrent Archonte, ou chef perpétuel \*, en l'obligeant néanmoins de rendre compte de son administration au peuple (c).

Les frères de ce prince s'étoient opposés à son élection (d); mais, quand ils la virent confirmée par l'oracle, plutôt que d'entretenir dans leur patrie un principe de divisions intestines, ils allèrent au loin chercher une meilleure destinée.

L'Attique et les pays qui l'entourent, étoient

ÉTABLISSÉ  
MENT DES  
IONIENS  
DANS  
L'ASIE MINEURE.

(a) Meurs. de regib. Athen. lib. 3, cap. 11.

(b) Schol. Aristoph. in nub. v. 2.

\* En 1092 avant J. C.

(c) Pausan. lib. 4, cap. 5, p. 292.

(d) Id. lib. 7, cap. 2, p. 523. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 5. Vell. Patenc. lib. 1, cap. 2.

PREMIÈRE  
PARTIE.

alors surchargés d'habitans : les conquêtes des Héraclides avoient fait refluer dans cette partie de la Grèce, la nation entière des Ioniens, qui occupoient auparavant douze villes dans le Péloponèse (a). Ces étrangers, onéreux aux lieux qui leur servoient d'asyles, et trop voisins des lieux qu'ils avoient quittés, soupiroient après un changement qui leur fit oublier leurs infortunes. Les fils de Codrus leur indiquèrent au-delà des mers, les riches campagnes qui terminent l'Asie à l'opposite de l'Europe, et dont une partie étoit déjà occupée par ces Eoliens, que les Héraclides avoient chassés autrefois du Péloponèse (b). Sur les confins de l'Eolide, étoit un pays fertile, situé dans un climat admirable, et habité par des barbares que les Grecs commençoient à mépriser. Les fils de Codrus s'étant proposé d'en faire la conquête, ils furent suivis d'un grand nombre d'hommes de tout âge et de tout pays (c) : les barbares ne firent qu'une foible résistance ; la colonie se trouva bientôt en possession d'autant de villes qu'elle en avoit dans le Péloponèse ; et ces villes, parmi lesquelles on distinguoit Milet

---

(a) Herodot. lib. 1, cap. 145. Strab. lib. 8, p. 383.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 149. Strab. lib. 13, p. 582.

(c) Pausan. lib. 7, cap. 2, p. 524.

et Ephèse, composèrent, par leur union, le corps Ionique (a).

PREMIÈRE  
PARTIE.

Médon transmit à ses descendans la dignité d'Archonte : mais, comme elle donnoit de l'ombrage aux Athéniens, ils en bornèrent dans la suite l'exercice à l'espace de dix ans \* ; et leurs alarmes croissant avec leurs précautions, ils la partagèrent enfin entre neuf magistrats annuels \*\*, qui portent encore le titre d'Archontes (b).

Ce sont là tous les mouvemens que nous présente l'histoire d'Athènes, depuis la mort de Codrus, jusqu'à la première olympiade, pendant l'espace de 316 ans. Ces siècles furent, suivant les apparences, des siècles de bonheur, car les désastres des peuples se conservent pour toujours dans leurs traditions. On ne peut trop insister sur une réflexion si affligeante pour l'humanité. Dans ce long intervalle de paix dont jouit l'Attique, elle produisit, sans doute, des cœurs nobles et généreux, qui se dévouèrent au bien de la patrie ; des hommes sages dont les

(a) Herodot. lib. 1, cap. 142. Strab. lib. 14, p. 623. Zélieu. var. hist. lib. 8, cap. 5.

\* L'an 752 avant J. C.

\*\* L'an 684 avant J. C.

(b) Meus. de archont lib. 1, cap. 1, etc. Corsin. fast. att. dissert 3.

PREMIÈRE PARTIE. lumières entretenoient l'harmonie dans tous les ordres de l'état : ils sont oubliés, parce qu'ils n'eurent que des vertus. S'ils avoient fait couler des torrens de larmes et de sang, leurs noms auroient triomphé du temps, et, au défaut des historiens, les monumens qu'on leur auroit consacrés, élèveroient encore leurs voix au milieu des places publiques. Faut-il donc écraser les hommes, pour mériter des autels !

Pendant que le calme régnoit dans l'Attique, les autres états n'éprouvoient que des secousses légères et momentanées; les siècles s'écouloient dans le silence, ou plutôt ils furent remplis par trois des plus grands hommes qui aient jamais existé; Homère, Lycurgue et Aristomène. C'est à Lacédémone et en Messénie, qu'on apprend à connoître les deux derniers; c'est dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'on peut s'occuper du génie d'Homère.

Homère florissoit environ quatre siècles après la guerre de Troie \*. De son temps, la poésie étoit fort cultivée parmi les Grecs : la source des fictions, qui font son essence ou sa parure, devenoit de jour en jour plus abondante; la langue brilloit d'images, et se prêtoit d'autant plus aux besoins du poète, qu'elle étoit plus

---

\* Vers l'an 900 avant J. C.

irrégulière \*. Deux événemens remarquables, =====  
 la guerre de Thèbes et celle de Troie, exer- PREMIÈRE  
 çoient les talens : de toutes parts, des chantres, PARTIE.  
 la lyre à la main, annonçoient aux Grecs les  
 exploits de leurs anciens guerriers.

On avoit déjà vu paroître Orphée, Linus, Musée, et quantité d'autres poètes (a), dont les ouvrages sont perdus, et qui n'en sont peut-être que plus célèbres; déjà venoit d'entrer dans la carrière, cet Hésiode qui fut, dit-on, le rival d'Homère, et qui, dans un style plein de douceur et d'harmonie (b), décrivit les généalogies des dieux, les travaux de la campagne, et d'autres objets qu'il sut rendre intéressans.

Homère trouva donc un art, qui, depuis quelque temps, étoit sorti de l'enfance, et dont l'émulation hâtoit sans cesse les progrès : il le prit dans son développement, et le porta si loin, qu'il paroît en être le créateur.

Il chanta, dit-on, la guerre, de Thèbes (c); il composa plusieurs ouvrages qui l'auroient

\* Voyez la note Ire, à la fin du volume.

(a) Fabr. bibl. Græc. t. 1.

(b) Dionys. Halyc. de compos. verb. sect. 23, t. 5, p. 173. Id. de vet. script. cens. t. 5, p. 419. Quintil. instit. orat. lib. 10, cap. 1, p. 629.

(c) Herodot. lib. 4, cap. 32. Pausan. lib. 9, cap. 9, p. 729.

égalé aux premiers poètes de son temps ; mais l'Iliade et l'Odyssée le mettent au-dessus de tous les poètes qui ont écrit avant et après lui.

PREMIÈRE  
PARTIE.

Dans le premier de ces poèmes , il a décrit quelques circonstances de la guerre de Troie ; et dans le second , le retour d'Ulysse dans ses états.

Il s'étoit passé , pendant le siège de Troie , un événement qui avoit fixé l'attention d'Homère. Achille , insulté par Agamemnon , se retira dans son camp : son absence affaiblit l'armée des Grecs , et ranima le courage des Troyens , qui sortirent de leurs murailles , et livrèrent plusieurs combats , où ils furent presque toujours vainqueurs : ils portoient déjà la flamme sur les vaisseaux ennemis , lorsque Patrocle parut revêtu des armes d'Achille. Hector l'attaque , et lui fait mordre la poussière : Achille , que n'avoient pu fléchir les prières des chefs de l'armée , revole au combat , venge la mort de Patrocle par celle du général des Troyens , ordonne les funérailles de son ami , et livre pour une rançon au malheureux Priam , le corps de son fils Hector.

Ces faits , arrivés dans l'espace d'un très-petit nombre de jours (a) , étoient une suite de la colère d'Achille contre Agamemnon , et formoient , dans le cours du siège , un épisode

---

(a) Du poème épiq. par Eeessu . liv. 2 , p. 269

qu'on pouvoit en détacher aisément, et qu'Ho- —————  
PREMIÈRE  
PARTIE.  
mère choisit pour le sujet de l'Iliade : en le traitant, il s'assujétit à l'ordre historique ; mais, pour donner plus d'éclat à son sujet, il supposa, suivant le système reçu de son temps, que depuis le commencement de la guerre les dieux s'étoient partagés entre les Grecs et les Troyens ; et pour le rendre plus intéressant, il mit les personnes en action : artifice peut-être inconnu jusqu'à lui, qui a donné naissance au genre dramatique (a), et qu'Homère employa dans l'Odyssée, avec le même succès.

On trouve plus d'art et de savoir dans ce dernier poème. Dix ans s'étoient écoulés, depuis qu'Ulysse avoit quitté les rivages d'Ilium. D'injustes ravisseurs dissipoient ses biens ; ils vouloient contraindre son épouse désolée, à contracter un second hymen, et à faire un choix qu'elle ne pouvoit plus différer. C'est à ce moment que s'ouvre la scène de l'Odyssée. Télémaque, fils d'Ulysse, va dans le continent de la Grèce, interroger Nestor et Ménélas sur le sort de son père. Pendant qu'il est à Lacédémone, Ulysse part de l'île de Calypso, et, après une navigation pénible, il est jeté par

---

(a) Plat. in Theæt. t. 1, p. 152. Id. de rep. lib. 10, t. 2, p. 598 et 607. Arist. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

**PREMIÈRE PARTIE.** la tempête, dans l'île des Phéaciens, voisine d'Ithaque. Dans un temps où le commerce n'avoit pas encore rapproché les peuples, on s'assembloit autour d'un étranger, pour entendre le récit de ses aventures. Ulysse, pressé de satisfaire une cour où l'ignorance et le goût du merveilleux régnoient à l'excès, lui raconte les prodiges qu'il a vus, l'attendrit par la peinture des maux qu'il a soufferts, et en obtient du secours pour retourner dans ses états : il arrive, il se fait reconnoître à son fils, et prend avec lui des mesures efficaces pour se venger de leurs ennemis communs.

L'action de l'odyssée ne dure que quarante jours (a) ; mais, à la faveur du plan qu'il a choisi, Homère a trouvé le secret de décrire toutes les circonstances du retour d'Ulysse, de rappeler plusieurs détails de la guerre de Troie, et de déployer les connoissances qu'il avoit lui-même acquises dans ses voyages. Il paroît avoir composé cet ouvrage dans un âge avancé ; on croit le reconnoître à la multiplicité des récits, ainsi qu'au caractère paisible des personnages, et à une certaine chaleur douce, comme celle du soleil à son couchant (b).

---

(a) Mém. de l'acad. des bell. lett. t 2, p. 189.

(b) Longin. de subl. ca. 9.



Quoique Homère se soit proposé sur-tout 

---

 de plaire à son siècle, il résulte clairement de l'Iliade, que les peuples sont toujours la victime de la division des chefs; et de l'Odyssée, que la prudence, jointe au courage, triomphe tôt ou tard des plus grands obstacles.

PREMIÈRE  
PARTIE.

L'Iliade et l'Odyssée étoient à peine connues dans la Grèce, lorsque Lycurgue parut en Ionie (a) : le génie du poète parla aussitôt au génie du législateur. Lycurgue découvrit des leçons de sagesse, où le commun des hommes ne voyoit que des fictions agréables (b) : il copia les deux poèmes, et en enrichit sa patrie. De là ils passèrent chez tous les Grecs : on vit des acteurs, connus sous le nom de Rhapsodes (c), en détacher des fragmens, et parcourir la Grèce, ravie de les entendre. Les uns chantoient la valeur de Diomède; les autres, les adieux d'Andromaque; d'autres, la mort de Patrocle, celle d'Hector, etc. (d).

La réputation d'Homère sembloit s'accroître par la répartition des rôles; mais le tissu de ses poèmes se détruisoit insensiblement; et, comme leurs parties trop séparées risquoient

(a) Allat. de patr. Hom. cap. 5.

(b) Plut. in Lyc. l. 1, p. 41.

(c) Schol. Pind. in nem. od. 2, v. 1.

(d) Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 14. Allat. ibid.

PREMIÈRE  
PARTIE. de ne pouvoir plus se réunir à leur tout, Solon défendit à plusieurs Rhapsodes, lorsqu'ils seroient rassemblés, de prendre au hasard, dans les écrits d'Homère, des faits isolés, et leur prescrivit de suivre dans leurs récits, l'ordre qu'avoit observé l'auteur, de manière que l'un reprendroit où l'autre auroit fini (*a*).

Ce règlement prévenoit un danger, et en laissoit subsister un autre encore plus pressant. Les poèmes d'Homère, livrés à l'enthousiasme et à l'ignorance de ceux qui les chantoient ou les interprétoient publiquement, s'altéroient tous les jours dans leur bouche : ils y faisoient des pertes considérables, et se chargeoient de vers étrangers à l'auteur. Pisistrate et Hipparque son fils (*b*), entreprirent de rétablir le texte dans sa pureté : ils consultèrent des grammairiens habiles ; ils promirent des récompenses à ceux qui rapporteroient des fragmens authentiques de l'Iliade et de l'Odyssée ; et, après un travail long et pénible, ils exposèrent ces deux magnifiques tableaux aux yeux des Grecs, également étonnés de la beauté des plans et de la richesse des détails. Hipparque ordonna de plus

---

(*a*) Laert. in Solon. lib. 1, §. 57.

(*b*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 312. Pausan. lib. 7, cap. 26, p. 594. Meurs. in Pisist. cap. 9 et 12. Allat. de patr. Hom. cap. 5.

que les vers d'Homère seroient chantés à la fête des Panathénées, dans l'ordre fixé par la loi de Solon (a).

PREMIÈRE  
PARTIE.

La postérité, qui ne peut mesurer la gloire des rois et des héros sur leurs actions, croit entendre de loin le bruit qu'ils ont fait dans le monde, et l'annonce avec plus d'éclat aux siècles suivans. Mais la réputation d'un auteur dont les écrits subsistent, est, à chaque génération, à chaque moment, comparée avec les titres qui l'ont établie; et sa gloire doit être le résultat des jugemens successifs que les âges prononcent en sa faveur. Celle d'Homère est d'autant plus accrue, qu'on a mieux connu ses ouvrages, et qu'on s'est trouvé plus en état de les apprécier. Les Grecs n'ont jamais été aussi instruits qu'ils le sont aujourd'hui; jamais leur admiration pour lui ne fut si profonde: son nom est dans toutes les bouches, et son portrait devant tous les yeux: plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour (b); d'autres lui ont consacré des temples (c); les Argiens qui l'invoquent dans leurs

(a) Plat. in Hipparc. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 2, not. Periz. ibid. Lycurg. in Leocr. p. 161.

(b) Aul. Gell. lib. 3, cap. 11. Strab. lib. 14, p. 645. Pausan. lib. 10, cap. 24.

(c) Strab. lib. 14, p. 646.

====  
 PREMIÈRE PARTIE.  
 cérémonies saintes, envoient tous les ans, dans l'île de Chio, offrir un sacrifice en son honneur (a). Ses vers retentissent dans toute la Grèce, et font l'ornement de ses brillantes fêtes. C'est là que la jeunesse trouve ses premières instructions (b) ; qu'Eschyle (c), Sophocle (d), Archiloque, Hérodote, Démosthène (e), Platon (f), et les meilleurs auteurs, ont puisé la plus grande partie des beautés qu'ils ont semées dans leurs écrits ; que le sculpteur Phidias (g) et le peintre Euphranor (h) ont appris à représenter dignement le maître des dieux.

Quel est donc cet homme qui donne des leçons de politique aux législateurs ; qui apprend aux philosophes et aux historiens, l'art d'écrire ; aux poètes et aux orateurs, l'art d'é-mouvoir ; qui fait germer tous les talens (i),

(a) Certam. Homer. et Hesiod.

(b) Eustath. in illiad. lib. 1, p. 145. Id. in lib. 2, p. 263.

(c) Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347.

(d) Valken. diat. in Eurip. Hippol. p. 92.

(e) Longin. de subl. cap. 13. Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 772.

(f) Panæt. ap. Cicer. tusc. lib. 1, cap. 32, t. 2, p. 260.

(g) Strab. lib. 8, p. 354. Plut. in Emil. t. 1, p. 270. Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n<sup>o</sup>. 4.

(h) Eustath. in illiad. lib. 1, p. 145.

(i) Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, cap. 16, p. 97. Id. ibid. cap. 24, p. 187. Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 628.

et dont la supériorité est tellement reconnue, qu'on n'est pas plus jaloux de lui, que du soleil qui nous éclaire ?

Je sais qu'Homère doit intéresser spécialement sa nation. Les principales maisons de la Grèce, croient découvrir dans ses ouvrages les titres de leur origine; et les différens états, l'époque de leur grandeur. Souvent même son témoignage a suffi pour fixer les anciennes limites de deux peuples voisins (a). Mais ce mérite qui pouvoit lui être commun avec quantité d'auteurs oubliés aujourd'hui, ne sauroit produire l'enthousiasme qu'excitent ses poèmes; et il falloit bien d'autres ressorts, pour obtenir parmi les Grecs l'empire de l'esprit.

Je ne suis qu'un Scythe; et l'harmonie des vers d'Homère, cette harmonie qui transporte les Grecs, échappe souvent à mes organes trop grossiers; mais je ne suis plus maître de mon admiration, quand je le vois s'élever et planer, pour ainsi dire, sur l'univers; lançant de toutes parts ses regards embrasés; recueillant les feux et les couleurs dont les objets étincellent à sa vue; assistant au conseil des dieux; sondant les replis du cœur humain; et, bientôt riche de ses découvertes, ivre des beautés de la

---

(a) Eustath. in Homer. t. 2, p. 263.

PREMIERE  
PARTIE.

nature , et ne pouvant plus supporter l'ardeur qui le dévore , la répandre avec profusion dans ses tableaux et dans ses expressions ; mettre aux prises le ciel avec la terre , et les passions avec elles-mêmes ; nous éblouir par ces traits de lumière , qui n'appartiennent qu'au génie ; nous entraîner par ces saillies de sentiment , qui sont le vrai sublime , et toujours laisser dans notre ame une impression profonde , qui semble l'étendre et l'agrandir : car , ce qui distingue sur-tout Homère , c'est de tout animer (a) , et de nous pénétrer sans cesse des mouvemens qui l'agitent ; c'est de tout subordonner à la passion principale ; de la suivre dans ses fougues , dans ses écarts , dans ses inconséquences ; de la porter jusqu'aux nues , et de la faire tomber , quand il le faut , par la force du sentiment et de la vertu , comme la flamme de l'Etna , que le vent repousse au fond de l'abyme : c'est d'avoir saisi de grands caractères ; d'avoir différencié la puissance , la bravoure , et les autres qualités de ses personnages , non par des descriptions froides et fastidieuses , mais par des coups de pinceau rapides et vigoureux , ou par des fictions neuves et semées presque au hasard dans ses ouvrages.

---

(a) Arist. de rhetor. lib. 3 , cap. 11 , t. 2 , p. 595.

Je monte avec lui dans les cieux, je reconnois Vénus toute entière à cette ceinture d'où s'échappent sans cesse les feux de l'amour ; les desirs impatiens, les grâces séduisantes et les charmes inexprimables du langage et des yeux (*a*) ; je reconnois Pallas et ses fureurs, à cette égide où sont suspendues la terreur, la discorde, la violence, et la tête épouvantable de l'horrible Gorgone (*b*) : Jupiter et Neptune sont les plus puissans des dieux ; mais il faut à Neptune un trident pour secouer la terre (*c*) ; à Jupiter, un clin-d'œil pour ébranler l'Olympe (*d*). Je descends sur la terre : Achille, Ajax et Diomède sont les plus redoutables des Grecs ; mais Diomède se retire à l'aspect de l'armée Troyenne (*e*) ; Ajax ne cède qu'après l'avoir repoussée plusieurs fois (*f*) ; Achille se montre, et elle disparoît (*g*).

Ces différences ne sont pas rapprochées dans les livres sacrés des Grecs : car c'est ainsi qu'on peut nommer l'Iliade et l'Odyssée. Le poète

(*a*) Hom. Iliad. lib. 14, v. 215.

(*b*) Id. ibid. lib. 5, v. 738.

(*c*) Id. Odyss. lib. 4, v. 506.

(*d*) Iliad. lib. 1, v. 530.

(*e*) Iliad. lib. 5, v. 605.

(*f*) Iliad. lib. 11, v. 565.

(*g*) Iliad. lib. 18, v. 228.

PREMIÈRE PARTIE. avoit posé solidement ses modèles ; il en détachoit au besoin les nuances qui servoient à les distinguer , et les avoit présentes à l'esprit , lors même qu'il donnoit à ses caractères des variations momentanées ; parce qu'en effet , l'art seul prête aux caractères une constante unité , et que la nature n'en produit point qui ne se démente jamais dans les différentes circonstances de la vie.

Platon ne trouvoit point assez de dignité dans la douleur d'Achille , ni dans celle de Priam , lorsque le premier se roule dans la poussière après la mort de Patrocle ; lorsque le second hasarde une démarche humiliante , pour obtenir le corps de son fils (a). Mais , quelle étrange dignité que celle qui étouffe le sentiment ! Pour moi , je loue Homère d'avoir , comme la nature , placé la foiblesse à côté de la force , et l'abyme à côté de l'élévation ; je le loue encore plus de m'avoir montré le meilleur des pères dans le plus puissant des rois , et le plus tendre des amis dans les plus fougueux des héros.

J'ai vu blâmer les discours outrageans que le poète fait tenir à ses héros , soit dans leurs assemblées , soit au milieu des combats ; alors j'ai jeté les yeux sur les enfans qui tiennent

---

(a) Plat. de rep. lib. 3 , t. 2 , p. 388.



de plus près à la nature que nous, sur le peuple qui est toujours enfant, sur les sauvages qui sont toujours peuple; et j'ai observé que chez eux tous, avant que de s'exprimer par des effets, la colère s'annonce par l'ostentation, par l'insolence et l'outrage.

PREMIÈRE  
PARTIE.

J'ai vu reprocher à Homère d'avoir peint dans leur simplicité, les mœurs des temps qui l'avoient précédé; j'ai ri de la critique, et j'ai gardé le silence.

Mais quand on lui fait un crime d'avoir dégradé les dieux, je me contente de rapporter la réponse que me fit un jour un Athénien éclairé. Homère, me disoit-il, suivant le système poétique de son temps (*a*), avoit prêté nos faiblesses aux dieux. Aristophane les a depuis joués sur notre théâtre (*b*), et nos pères ont applaudi à cette licence: les plus anciens théologiens ont dit que les hommes et les dieux avoient une commune origine (*c*); et Pindare, presque de nos jours, a tenu le même langage (*d*). On n'a donc jamais pensé que ces dieux pussent remplir l'idée que nous avons de la divinité; et

---

(*a*) Aristot. de poet. cap. 25, t. 2 p. 673.

(*b*) Aristoph. in nub. v. 617; in Plut. v. 1120; in ran. etc.

(*c*) Hesiod. theogon. v. 126, etc. Aristoph. in av. v. 700.

(*d*) Pind. in nem. od. 6, v. 1, Schol. ibid.

---

 PREMIÈRE PARTIE. en effet, la vraie philosophie admet au-dessus d'eux un Être suprême, qui leur a confié sa puissance. Les gens instruits l'adorent en secret ; les autres adressent leurs vœux, et quelquefois leurs plaintes à ceux qui le représentent ; et la plupart des poètes sont comme les sujets du roi de Perse, qui se prosternent devant le souverain, et se déchainent contre ses ministres.

Que ceux qui peuvent résister aux beautés d'Homère, s'appesantissent sur ses défauts. Car, pourquoi le dissimuler ? il se repose souvent, et quelquefois il sommeille ; mais son repos est comme celui de l'aigle, qui, après avoir parcouru dans les airs ses vastes domaines, tombe, accablé de fatigue, sur une haute montagne ; et son sommeil ressemble à celui de Jupiter, qui, suivant Homère lui-même, se réveille en lançant le tonnerre (a).

Quand on voudra juger Homère, non par discussion, mais par sentiment ; non sur des règles souvent arbitraires, mais d'après les lois immuables de la nature, on se convaincra, sans doute, qu'il mérite le rang que les Grecs lui ont assigné, et qu'il fut le principal ornement des siècles dont je viens d'abrégé l'histoire.

---

(a) Hom. iliad. lib. 15, v. 377.

---

---



---

SECONDE PARTIE.

Ce n'est qu'environ 150 ans après la première Olympiade, que commence, à proprement parler, l'histoire des Athéniens. Aussi ne renferme-t-elle que 300 ans, si on la conduit jusqu'à nos jours; qu'environ 200, si on la termine à la prise d'Athènes. On y voit en des intervalles assez marqués, les commencemens, les progrès et la décadence de leur empire. Qu'il me soit permis de désigner ces intervalles par des caractères particuliers. Je nommerai le premier, le siècle de Solon, ou des lois: le second, le siècle de Thémistocle et d'Aristide; c'est celui de la gloire: le troisième, celui de Périclès; c'est celui du luxe et des arts.

---

SECONDE  
PARTIE.

---

SECTION PREMIÈRE.

SIÈCLE DE SOLON\*.

LA forme de gouvernement établie par Thésée, Section 1<sup>re</sup>, avoit éprouvé des altérations sensibles: le peuple avoit encore le droit de s'assembler; mais le pou-

---

\* Depuis l'an 630, jusqu'à l'an 490 avant J. C.

---

 SECONDE  
 PARTIE.  
 Section. 1<sup>re</sup>.

voir souverain étoit entre les mains des riches (a) : la république étoit dirigée par neuf Archontes ou magistrats annuels (b), qui ne jouissoient pas assez long-temps de l'autorité pour en abuser, qui n'en avoient pas assez pour maintenir la tranquillité de l'état.

Les habitans de l'Attique se trouvoient partagés en trois factions, qui avoient chacune à leur tête une des plus anciennes familles d'Athènes : toutes trois divisées d'intérêt par la diversité de leur caractère et de leur position, ne pouvoient s'accorder sur le choix d'un gouvernement. Les plus pauvres et les plus indépendans, relégués sur les montagnes voisines, tenoient pour la démocratie ; les plus riches, distribués dans la plaine, pour l'oligarchie ; ceux des côtes, appliqués à la marine et au commerce, pour un gouvernement mixte, qui assurât leurs possessions, sans nuire à la liberté publique (c).

A cette cause de division, se joignoit dans chaque parti la haine invétérée des pauvres contre les riches : les citoyens obscurs, accablés de dettes, n'avoient d'autre ressource que de vendre leur liberté ou celle de leurs enfans, à des créan-

---

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 126.

(c) Herodot. lib. 1, cap. 59. Plut. in Solon. t. 1, p. 85.

ciers impitoyables, et la plupart abandonnoient une terre qui n'offroit aux uns que des travaux infructueux, aux autres, qu'un éternel esclavage, et le sacrifice des sentimens de la nature (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Un très-petit nombre de lois, presque aussi anciennes que l'empire, et connues pour la plupart sous le nom de lois royales (b), ne suffisoient pas, depuis que les connoissances ayant augmenté, de nouvelles sources d'industrie, de besoins et de vices, s'étoient répandues dans la société. La licence restoit sans punition, ou ne recevoit que des peines arbitraires : la vie et la fortune des particuliers étoient confiées à des magistrats qui, n'ayant aucune règle fixe, n'étoient que trop disposés à écouter leurs préventions ou leurs intérêts.

Dans cette confusion qui menaçoit l'état d'une ruine prochaine, Dracon fut choisi pour embrasser la législation dans son ensemble, et l'étendre jusqu'aux plus petits détails. Les particularités de sa vie privée nous sont peu connues; mais il a laissé la réputation d'un homme de bien, plein de lumières, et sincèrement attaché à sa patrie (c). D'autres traits pourroient embellir son éloge, et ne sont pas nécessaires à sa

DRACON.

(a) Plut. in Solon. p. 85.

(b) Xenoph. œcon. p. 856. Meurs. in Them. Attic. cap. 36.

(c) Aul. Gell. lib. 11, cap. 18. Suid. in Δράκ.

mémoire. Ainsi que les législateurs qui l'ont pré-  
 cédé et suivi, il fit un code de lois et de morale ;  
 il prit le citoyen au moment de sa naissance,  
 prescrivit la manière dont on devoit le nourrir  
 et l'élever (a) ; le suivit dans les différentes  
 époques de la vie ; et liant ces vues particulières  
 à l'objet principal, il se flatta de pouvoir for-  
 mer des hommes libres et des citoyens vertueux :  
 mais il ne fit que des mécontents ; et ses règle-  
 mens excitèrent tant de murmures, qu'il fut  
 obligé de se retirer dans l'île d'Égine, où il  
 mourut bientôt après.

Il avoit mis dans ses lois l'empreinte de son  
 caractère : elles sont aussi sévères (b) que ses  
 mœurs l'avoient toujours été. La mort est le  
 châtement dont il punit l'oisiveté, et le seul  
 qu'il destine aux crimes les plus légers, ainsi  
 qu'aux forfaits les plus atroces : il disoit qu'il n'en  
 connoissoit pas de plus doux pour les premiers ;  
 qu'il n'en connoissoit pas d'autres pour les se-  
 conds (c). Il semble que son ame forte et ver-  
 tueuse à l'excès, n'étoit capable d'aucune indul-  
 gence pour des vices dont elle étoit révoltée,  
 ni pour des foiblesses dont elle triomphoit sans

(a) Æchin. in Timarch p. 261.

(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337. Id. de  
 rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 579.

(c) Plut. in Solon. p. 87.

peine. Peut-être aussi pensa-t-il que dans la carrière du crime, les premiers pas conduisent infailliblement aux plus grands précipices.

SECONDE  
PARTIE.

Comme il n'avoit pas touché à la forme du gouvernement (a), les divisions intestines augmentèrent de jour en jour. Un des principaux citoyens, nommé Cylon, forma le projet de s'emparer de l'autorité : on l'assiégea dans la citadelle, il s'y défendit long-temps ; et se voyant à la fin sans vivres et sans espérance de secours, il évita, par la fuite, le supplice qu'on lui destinoit. Ceux qui l'avoient suivi, se réfugièrent dans le temple de Minerve : on les tira de cet asyle, en leur promettant la vie, et on les massacra aussitôt \*. Quelques-uns même de ces infortunés furent égorgés sur les autels des redoutables Euménides (b).

section 1<sup>re</sup>.]

Des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts. On détestoit la perfidie des vainqueurs ; on frémissait de leur impiété : toute la ville étoit dans l'attente des maux que méditoit la vengeance céleste. Au milieu de la consternation générale, on apprit que la ville de Nisée et l'île de Salamine étoient tombées sous les armes des Mégariens.

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337.

\* L'an 612 avant J. C.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 126. Flut. in Solon. p. 84.

SECONDE  
PARTIE.  
SECTION 1<sup>re</sup>.

A cette triste nouvelle succéda bientôt une maladie épidémique. Les imaginations déjà ébranlées étoient soudainement saisies de terreurs paniques, et livrées à l'illusion de mille spectres effrayans. Les devins, les oracles consultés, déclarèrent que la ville, souillée par la profanation des lieux saints, devoit être purifiée par les cérémonies de l'expiation.

ÉPIMÉNIDE

On fit venir de Crète (*a*) Épiménide, regardé de son temps comme un homme qui avoit un commerce avec les dieux, et qui lisoit dans l'avenir; de notre temps, comme un homme éclairé, fanatique, capable de séduire par ses talens, d'en imposer par la sévérité de ses mœurs; habile sur-tout à expliquer les songes et les présages les plus obscurs (*b*); à prévoir les événemens futurs, dans les causes qui devoient les produire (*c*). Les Crétois ont dit que, jeune encore, il fut saisi dans une caverne, d'un sommeil profond, qui dura quarante ans, suivant les uns (*d*); beaucoup plus, suivant d'autres (*e*): ils ajoutent qu'à son réveil, étonné des changemens qui s'offroient à lui, rejeté de la maison

---

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.

(b) Aristot. de rhetor. lib. 3, cap. 17, t. 2, p. 605.

(c) Plut. in Solon. p. 84. Laert. in Epim. lib. 1, §. 114.

(d) Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35.

(e) Plut. t. 2, p. 784. Laert. ibid. §. 109.



paternelle comme un imposteur , ce ne fut qu'a-  
près les indices les plus frappans , qu'il parvint  
à se faire reconnoître. Il résulte seulement de  
ce récit , qu'Épiménide passa les premières an-  
nées de sa jeunesse dans des lieux solitaires ,  
livré à l'étude de la nature , formant son ima-  
gination à l'enthousiasme (a) , par les jeûnes ,  
le silence et la méditation , et n'ayant d'autre  
ambition que de connoître les volontés des  
dieux , pour dominer sur celles des hommes. Le  
succès surpassa son attente : il parvint à une  
telle réputation de sagesse et de sainteté , que  
dans les calamités publiques (b) , les peuples  
mendioient auprès de lui le bonheur d'être pu-  
rifiés , suivant les rites que ses mains , disoit-on ,  
rendoient plus agréables à la divinité.

Athènes le reçut avec les transports de l'es-  
pérance et de la crainte \* : il ordonna de cons-  
truire de nouveaux temples et de nouveaux  
autels ; d'immoler des victimes qu'il avoit choi-  
sies ; d'accompagner ces sacrifices de certains  
cantiques (c). Comme , en parlant , il paroissoit  
agité d'une fureur divine (d) , tout étoit en-

(a) Plut. in Solon. p. 84. Cic. de divin. lib. 1, cap. 18, t. 3, p. 16.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35.

\* Vers l'an 597 avant J. C. Voyez la note II , à la fin du vol.

(c) Strab. lib. 10, p. 479.

(d) Cic. ibid.

traîné par son éloquence impétueuse : il profita  
 SECONDE de son ascendant , pour faire des changemens  
 PARTIE. dans les cérémonies religieuses ; et l'on peut , à  
 Section I<sup>re</sup>. cet égard , le regarder comme un des législateurs  
 d'Athènes : il rendit ces cérémonies moins dispen-  
 dieuses (a) ; il abolit l'usage barbare où les fem-  
 mes étoient de se meurtrir le visage , en accom-  
 pagnant les morts au tombeau ; et par une foule  
 de réglemens utiles , il tâcha de ramener les  
 Athéniens à des principes d'union et d'équité.

La confiance qu'il avoit inspirée , et le temps  
 qu'il fallut pour exécuter ses ordres , calmèrent  
 insensiblement les esprits : les fantômes dis-  
 parurent ; Épiménide partit , couvert de gloire ,  
 honoré des regrets d'un peuple entier ; il refusa  
 des présens considérables , et ne demanda pour  
 lui qu'un rameau de l'olivier consacré à Mi-  
 nerve ; et pour Cnosse sa patrie , que l'amitié  
 des Athéniens (b).

Peu de temps après son départ , les factions  
 se réveillèrent avec une nouvelle fureur ; et leurs  
 excès furent portés si loin , qu'on se vit bientôt  
 réduit à cette extrémité où il ne reste d'autre  
 alternative à un état , que de périr ou de s'aban-  
 donner au génie d'un seul homme.

---

(a) Plut. in Solon. t. 1 , p. 84.

(b) Plat. de leg. lib. 1 , t. 2 , p. 642. Plut. ibid. Diog. Laert.  
 lib. 1 , §. 3.

Solon fut, d'une voix unanime, élevé à la dignité de premier magistrat, de législateur et d'arbitre souverain \*. On le pressa de monter sur le trône ; mais, comme il ne vit pas s'il lui seroit aisé d'en descendre, il résista aux reproches de ses amis, et aux instances des chefs des factions et de la plus saine partie des citoyens (a).

SECONDE  
PARTIE.  
SECTION III<sup>e</sup>.  
LÉGISLA-  
TION DE  
SOLON.

Solon descendoit des anciens rois d'Athènes (b) ; il s'appliqua dès sa jeunesse au commerce, soit pour réparer le tort que les libéralités de son père avoient fait à la fortune de sa maison, soit pour s'instruire des mœurs et des lois des nations. Après avoir acquis dans cette profession assez de bien pour se mettre à l'abri du besoin, ainsi que des offres généreuses de ses amis, il ne voyagea plus que pour augmenter ses connoissances (c).

Le dépôt des lumières étoit alors entre les mains de quelques hommes vertueux, connus sous le nom de sages, et distribués en différens cantons de la Grèce. Leur unique étude avoit pour objet l'homme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, comment il faut l'instruire et le gouverner.

\* Vers l'an 594 avant J. C.

(a) Plut. in Solon. p. 85.

(b) Id. ibid. p. 78.

(c) Id. ibid. p. 79.

SECONDE  
PARTIE.  
Section I<sup>re</sup>.

Ils recueilloient le petit nombre des vérités de la morale et de la politique, et les renfermoient dans des maximes assez claires pour être saisies au premier aspect, assez précises pour être ou pour paroître profondes. Chacun d'eux en choissoit une de préférence, qui étoit comme sa devise et la règle de sa conduite. « Rien de trop, » disoit l'un : Connoissez-vous vous-même, dit un autre (a). » Cette précision que les Spartiates ont conservée dans leur style, se trouvoit dans les réponses que faisoient autrefois les sages aux questions fréquentes des rois et des particuliers. Liés d'une amitié qui ne fut jamais altérée par leur célébrité, ils se réunissoient quelquefois dans un même lieu, pour se communiquer leurs lumières, et s'occuper des intérêts de l'humanité (b).

Dans ces assemblées augustes paroissoient Thalès de Milet, qui, dans ce temps-là, jetoit les fondemens d'une philosophie plus générale, et peut-être moins utile; Pittacus de Mytilène, Bias de Priène, Cléobule de Lindus, Myson de Chen, Chilon de Lacédémone, et Solon d'Athènes, le plus illustre de tous (c). Les liens du sang et le

---

(a) Plat. in Protag. t. I, p. 343.

(b) Plut. in Solon. p. 80. Diog. Laert. in Thal. lib. I, § 40.

(c) Plat. ibid. Plut. ibid.

souvenir des lieux qui m'ont vu naître, ne me permettent pas d'oublier Anacharsis, que le bruit de leur réputation attira du fond de la Scythie, et que la Grèce, quoique jalouse du mérite des étrangers, place quelquefois au nombre des sages dont elle s'honore (a).

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Aux connoissances que Solon puisa dans leur commerce, il joignoit des talens distingués; il avoit reçu en naissant celui de la poésie, et le cultiva jusqu'à son extrême vieillesse, mais toujours sans effort et sans prétention. Ses premiers essais ne furent que des ouvrages d'agrément. On trouve dans ses autres écrits, des hymnes en l'honneur des dieux, différens traits propres à justifier sa législation, des avis ou des reproches adressés aux Athéniens (b); presque partout une morale pure, et des beautés qui décèlent le génie. Dans les derniers temps de sa vie, instruit des traditions des Egyptiens, il avoit entrepris de décrire, dans un poème, les révolutions arrivées sur notre globe, et les guerres des Athéniens contre les habitans de l'île Atlantique, située au-delà des colonnes d'Hercule, et depuis engloutie dans les flots (c). Si, libre

(a) Hermip. ap. Diog. Laert. lib. 1, §. 41.

(b) Plut. in. Solon. p. 80. Diog. Laert. in Solon. § 47.

(c) Plar. in Crit. t. 3, p. 113.

de tout autre soin , il eût , dans un âge moins  
 SECONDE avancé , traité ce sujet si propre à donner l'essor  
 PARTIE. à son imagination , il eût peut-être partagé la  
 Section I<sup>re</sup>. gloire d'Homère et d'Hésiode (a).

On peut lui reprocher de n'avoir pas été assez ennemi des richesses , quoiqu'il ne fût pas jaloux d'en acquérir ; d'avoir quelquefois hasardé , sur la volupté , des maximes peu dignes d'un philosophe (b) , et de n'avoir pas montré dans sa conduite cette austérité de mœurs , si digne d'un homme qui réforme une nation. Il semble que son caractère doux et facile , ne le destinoit qu'à mener une vie paisible dans le sein des arts et des plaisirs honnêtes.

Il faut avouer néanmoins , qu'en certaines occasions , il ne manqua ni de vigueur , ni de constance. Ce fut lui qui engagea les Athéniens à reprendre l'île de Salamine , malgré la défense rigoureuse qu'ils avoient faite à leurs orateurs d'en proposer la conquête (c) : et ce qui parut sur-tout caractériser un courage supérieur , ce fut le premier acte d'autorité qu'il exerça , lorsqu'il fut à la tête de la république.

Les pauvres , résolus de tout entreprendre pour sortir de l'oppression , demandoient à grands cris

(a) Plat. in Tim. t. 3 , p. 21.

(b) Plut. in Solon. p. 79.

(c) Plut. ibid. p. 82.

un nouveau partage des terres, précédé de l'abolition des dettes. Les riches s'opposoient, avec la même chaleur, à des prétentions qui les auroient confondus avec la multitude, et qui, suivant eux, ne pouvoient manquer de bouleverser l'état. Dans cette extrémité, Solon abolit les dettes des particuliers, annulla tous les actes qui engageoient la liberté du citoyen, et refusa la répartition des terres (a). Les riches et les pauvres crurent avoir tout perdu, parce qu'ils n'avoient pas tout obtenu : mais quand les premiers se virent paisibles possesseurs des biens qu'ils avoient reçus de leurs pères, ou qu'ils avoient acquis eux-mêmes ; quand les seconds, délivrés pour toujours de la crainte de l'esclavage, virent leurs foibles héritages affranchis de toute servitude ; enfin, quand on vit l'industrie renaître, la confiance se rétablir, et revenir tant de citoyens malheureux que la dureté de leurs créanciers avoit éloignés de leur patrie, alors les murmures furent remplacés par des sentimens de reconnoissance ; et le peuple, frappé de la sagesse de son législateur, ajouta de nouveaux pouvoirs à ceux dont il l'avoit déjà revêtu.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Solon en profita pour revoir les lois de

(a) Plut. in Solon. p. 87.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Dracon, dont les Athéniens demandoient l'abolition. Celles qui regardent l'homicide furent conservées en entier (a). On les suit encore dans les tribunaux, où le nom de Dracon n'est prononcé qu'avec la vénération que l'on doit aux bienfaiteurs des hommes (b).

Enhardi par le succès, Solon acheva l'ouvrage de sa législation : il y règle d'abord la forme du gouvernement ; il expose ensuite les lois qui doivent assurer la tranquillité du citoyen. Dans la première partie, il eut pour principe d'établir la seule égalité qui, dans une république, doit subsister entre les divers ordres de l'état (c) ; dans la seconde, il fut dirigé par cet autre principe, que le meilleur gouvernement est celui où se trouve une sage distribution des peines et des récompenses (d).

Solon, préférant le gouvernement populaire à tout autre, s'occupa d'abord de trois objets essentiels : de l'assemblée de la nation, du choix des magistrats, et des tribunaux de justice.

Il fut réglé que la puissance suprême résideroit dans des assemblées où tous les citoyens

(a) Plut. in Solon. p. 87.

(b) Demosth. in Timocr. p. 805. Æchin. in Timarch. p. 261.

(c) Solon. ap. Plut. ibid. p. 88.

(d) Cicer. epist. 15 ad Brutum, t. 9, p. 115.



auoient droit d'assister (a), et qu'on y statue-  
roit sur la paix, sur la guerre, sur les alliances,  
sur les lois, sur les impositions, sur tous les  
grands intérêts de l'état (b).

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Mais que deviendront ces intérêts, entre les  
mains d'une multitude légère, ignorante, qui  
oublie ce qu'elle doit vouloir, pendant qu'on  
délibère, et ce qu'elle a voulu, après qu'on a  
délibéré (c)? Pour la diriger dans ses juge-  
mens, Solon établit un sénat composé de 400  
personnes tirées des quatre tribus qui comprenoient  
alors tous les citoyens de l'Attique (d). Ces 400  
personnes furent comme les députés et les représen-  
tans de la nation. Il fut statué qu'on leur pro-  
poseroit d'abord les affaires sur lesquelles le peuple  
auroit à prononcer; et qu'après les avoir examinées  
et discutées à loisir, ils les rapporteroient eux-  
mêmes à l'assemblée générale; et de là cette loi  
fondamentale: Toute décision du peuple sera  
précédée par un décret du sénat (e).

Puisque tous les citoyens ont le droit d'assister

(a) Plut. in Solon. p. 88.

(b) Arist. de rhet. ad Alex. cap. 3, t. 2, p. 612.

(c) Demosth. de fals. leg. p. 314.

(d) Plut. in Solon. p. 87.

(e) Demosth. in Leptin. p. 541. Id. in Androt. p. 699. Liban. in Androt. p. 696. Plut. ibid. Harpocr. in Προσὶ λ.

à l'assemblée, ils doivent avoir celui de donner leurs suffrages. Mais il seroit à craindre qu'après le rapport du sénat, des gens sans expérience ne s'emparassent tout-à-coup de la tribune, et n'entraînaient la multitude. Il falloit donc préparer les premières impressions qu'elle recevroit : il fut réglé que les premiers opinans seroient âgés de plus de 50 ans (a).

Dans certaines républiques, il s'élevoit des hommes qui se dévoioient au ministère de la parole ; et l'expérience avoit appris que leurs voix avoient souvent plus de pouvoir dans les assemblées publiques, que celle des lois (b). Il étoit nécessaire de se mettre à couvert de leur éloquence. L'on crut que leur probité suffiroit pour répondre de l'usage de leurs talens ; il fut ordonné que nul orateur ne pourroit se mêler des affaires publiques, sans avoir subi un examen qui rouleroit sur sa conduite ; et l'on permit à tout citoyen de poursuivre en justice l'orateur qui auroit trouvé le secret de dérober l'irrégularité de ses mœurs à la sévérité de cet examen (c).

Après avoir pourvu à la manière dont la

---

(a) Æschin. in timarch. p. 264.

(b) Plut. in conv. t. 2, p. 154.

(c) Æschin. ibid. Harpocr. et Suid. in 'Ρητορ. Γραφ.

puissance suprême doit annoncer ses volontés, il falloit choisir les magistrats destinés à les exécuter. En qui réside le pouvoir de conférer les magistratures? A quelles personnes? comment? pour combien de temps? avec quelles restrictions doit-on les conférer? Sur tous ces points, les réglemens de Solon paroissent conformes à l'esprit d'une sage démocratie.

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Les magistratures, dans ce gouvernement, ont des fonctions si importantes, qu'elles ne peuvent émaner que du souverain. Si la multitude n'avoit, autant qu'il est en elle, le droit d'en disposer, et de veiller à la manière dont elles sont exercées, elle seroit esclave, et deviendroit par conséquent ennemie de l'état (a). Ce fut à l'assemblée générale, que Solon laissa le pouvoir de choisir les magistrats, et celui de se faire rendre compte de leur administration (b).

Dans la plupart des démocraties de la Grèce, tous les citoyens, même les plus pauvres, peuvent aspirer aux magistratures (c). Solon jugea plus convenable de laisser ce dépôt entre les mains des riches, qui en avoient joui jusques

(a) Arist. de repl lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.

(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350; lib. 6, cap. 4, p. 416.

(c) Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 399; lib. 6, cap. 2, p. 414.

————— alors (a) : il distribua les citoyens de l'Attique  
 SECONDE en quatre classes. On étoit inscrit dans la pre-  
 PARTIE. mière, dans la seconde, dans la troisième, sui-  
 Section 1<sup>re</sup>. vant qu'on percevoit de son héritage, 500,  
 300, 200 mesures de blé ou d'huile. Les au-  
 tres citoyens, la plupart pauvres et ignorans,  
 furent compris dans la quatrième, et éloignés  
 des emplois (b). S'ils avoient eu l'espérance  
 d'y parvenir, ils les auroient moins respectés ;  
 s'ils y étoient parvenus en effet, qu'auroit-on  
 pu en attendre (c) ?

Il est essentiel à la démocratie, que les ma-  
 gistratures ne soient accordées que pour un  
 temps, et que celles du moins qui ne deman-  
 dent pas un certain degré de lumières, soient  
 données par la voie du sort (d). Solon ordonna  
 qu'on les conféreroit tous les ans ; que les prin-  
 cipales seroient électives, comme elles l'avoient  
 toujours été (e), et que les autres seroient  
 tirées au sort (f).

Enfin, les neuf principaux magistrats, pré-  
 sidant en qualité d'Archontes, à des tribunaux

(a) Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336.

(b) Plat. in Solon. p. 58.

(c) Arist. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350.

(d) Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414.

(e) Id. ibid. lib. 2, cap. 12.

(f) Æchin. in Tim. p. 63.

où se portoient les causes des particuliers, il étoit à craindre que leur pouvoir ne leur donnât trop d'influence sur la multitude. Solon voulut qu'on pût appeler de leur sentence, au jugement des cours supérieures (a).

CODE  
PART.  
SECTIO I

Il restoit à remplir ces cours de justice. Nous avons vu que la dernière et la plus nombreuse classe des citoyens, ne pouvoit participer aux magistratures. Une telle exclusion, toujours avilissante dans un état populaire, eût été infiniment dangereuse (b), si les citoyens qui l'éprouvoient n'avoient pas reçu quelque dédommagement ; et s'ils avoient vu le dépôt de leurs intérêts et de leurs droits entre les mains des gens riches. Solon ordonna que tous, sans distinction, se présenteroient pour remplir les places des juges, et que le sort décideroit entre eux (c).

Ces réglemens nécessaires pour établir une sorte d'équilibre entre les différentes classes de citoyens, il falloit, pour les rendre durables, en confier la conservation à un corps dont les places fussent à vie, qui n'eût aucune part à l'administration, et qui pût imprimer dans les esprits une haute opinion de sa sagesse. Athènes

(a) Plut. in Solon. p. 88.

(b) Arist. de rep. lib. 3, cap. 11, t. 2. p. 350.

(c) Id. ibid. lib. 2, cap. 12, p. 336. Demosth. in Aristog. p. 882.

SEONDE  
 PARTIE.  
 Sectin 1<sup>re</sup>.
 
 avoit dans l'Aréopage , un tribunal qui s'attiroit la confiance et l'amour des peuples , par ses lumières et par son intégrité (a). Solon l'ayant chargé de veiller au maintien des lois et des mœurs , l'établit comme une puissance supérieure , qui devoit ramener sans cesse le peuple aux principes de la constitution , et les particuliers aux règles de la bienséance et du devoir. Pour lui concilier plus de respect et l'instruire à fond des intérêts de la république , il voulut que les Archontes , en sortant de place , fussent , après un sévère examen , inscrits au nombre des sénateurs.

Ainsi le sénat de l'Aréopage et celui des Quatre-cents, devenoient deux contre-poids assez puissans pour garantir la république des orages qui menacent les états (b); le premier en réprimant par sa censure générale, les entreprises des riches; le second en arrêtant , par ses décrets et par sa présence, les excès de la multitude.

De nouvelles lois vinrent à l'appui de ces dispositions. La constitution pouvoit être attaquée ou par les factions générales , qui depuis si long-temps agitoient les différens ordres de l'état , ou par l'ambition et les intrigues de quelques particuliers.

---

(a) Mœurs. Areop. cap. 4.

(b) Plut. in Solon. t. , 1 p. 88.

Pour prévenir ces dangers, Solon décerna des peines contre les citoyens qui, dans un temps de troubles, ne se déclareroient pas ouvertement pour un des partis (a). Son objet dans ce ré-  
SECONDE PARTIE, SECTION 1<sup>re</sup>,

glement admirable, étoit de tirer les gens de bien d'une inaction funeste; de les jeter au milieu des factieux, et de sauver la république par le courage et l'ascendant de la vertu.

Une seconde loi condamne à la mort le citoyen convaincu d'avoir voulu s'emparer de l'autorité souveraine (b).  
 Enfin, dans les cas où un autre gouvernement s'élèveroit sur les ruines du gouvernement populaire, il ne voit qu'un moyen pour réveiller la nation; c'est d'obliger les magistrats à se démettre de leurs emplois; et de là ce décret foudroyant: Il sera permis à chaque citoyen d'arracher la vie, non-seulement à un tyran et à ses complices, mais encore au magistrat qui continuera ses fonctions, après la destruction de la démocratie (c).

Telle est en abrégé la république de Solon. Je vais parcourir ses lois civiles et criminelles, avec la même rapidité.

J'ai déjà dit que celles de Dracon sur l'homie-

---

(a) Plut. in Solon. t. 1, p. 89. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12.

(b) Plut. ibid. p. 110.

(c) Audoc. de myster. p. 13.

SECONDE PARTIE.  
SECTION 1<sup>re</sup>.

cide furent conservées sans le moindre changement. Solon abolit les autres, ou plutôt se contenta d'en adoucir la rigueur (a), de les refondre avec les siennes, et de les assortir au caractère des Athéniens. Dans toutes il s'est proposé le bien général de la république, plutôt que celui des particuliers (b). Ainsi, suivant ses principes, conformes à ceux des philosophes les plus éclairés, le citoyen doit être considéré 1°. dans sa personne, comme faisant partie de l'état (c); 2°. dans la plupart des obligations qu'il contracte, comme appartenant à une famille qui appartient elle-même à l'état (d); 3°. dans sa conduite, comme membre d'une société dont les mœurs constituent la force de l'état.

1°. Sous le premier de ces aspects, un citoyen peut demander une réparation authentique de l'outrage qu'il a reçu dans sa personne : mais s'il est extrêmement pauvre, comment pourra-t-il déposer la somme qu'on exige d'avance de l'accusateur ? Il en est dispensé par les lois (e). Mais s'il est né dans une condition obscure, qui le garantira des attentats d'un homme riche

(a) Lys. ap. Diog. Laert. in Solon. §. 55.

(b) Demosth. in Androt. p. 703.

(c) Arist. de rep. lib. 8, cap. 1, p. 450.

(d) Plat. de leg. lib. 11, p. 923.

(e) Isocr. in Loch. t. 2, p. 547.



et puissant ? Tous les partisans de la démocratie, tous ceux que la probité, l'intérêt, la jalousie et la vengeance rendent ennemis de l'agresseur ; tous sont autorisés par cette loi excellente : Si quelqu'un insulte un enfant, une femme, un homme libre ou esclave, qu'il soit permis à tout Athénien de l'attaquer en justice (a). De cette manière, l'accusation deviendra publique ; et l'offense faite au moindre citoyen, sera punie comme un crime contre l'état ; et cela est fondé sur ce principe : La force est le partage de quelques-uns, et la loi le soutien de tous (b). Cela est encore fondé sur cette maxime de Solon : Il n'y auroit point d'injustice dans une ville, si tous les citoyens en étoient aussi révoltés que ceux qui les éprouvent (c).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent en suspendre l'exercice ; que lui-même ne peut l'engager ni pour dettes, ni sous quelque prétexte que ce soit (d), et qu'il n'a pas le droit de disposer de celle de ses fils. Le législateur lui permet de vendre sa fille ou sa sœur, mais seulement dans le cas où,

(a) Demosth. in Mid. p. 610. Isocr. in Loch. p. 578. Plut. in Solon. p. 88.

(b) Demosth. ibid.

(c) Plut. ibid. Stoic. serm. 41, p. 247 et 268.

(d) Plut. ibid. p. 80.

chargé de leur conduite (a), il auroit été témoin de leur déshonneur. \*

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>. Lorsqu'un Athénien attente à ses jours, il est coupable envers l'état qu'il prive d'un citoyen (b). On enterre séparément sa main (c); et cette circonstance est une flétrissure : mais s'il attente à la vie de son père, quel sera le châtement prescrit par les lois ? Elles gardent le silence sur ce forfait. Pour en inspirer plus d'horreur, Solon a supposé qu'il n'étoit pas dans l'ordre des choses possibles (d).

Un citoyen n'auroit qu'une liberté imparfaite, si son honneur pouvoit être impunément attaqué. De là les peines prononcées contre les calomniateurs, et la permission de les poursuivre en justice (e); de là encore la défense de flétrir la mémoire d'un homme qui n'est plus (f). Outre qu'il est d'une sage politique de ne pas éterniser les haines entre les familles, il n'est pas juste qu'on soit exposé, après sa mort, à des insultes qu'on auroit repoussées pendant sa vie.

Un citoyen n'est pas le maître de son honneur,

(a) Plut. in Solon. p. 91.

\* Voyez la note III, à la fin du volume.

(b) Aristot. de mor. lib. 5, cap. 15, t. 2, p. 73.

(c) Æschin. in Ctesiph. p. 467. Pet. in leg. Att. p. 522.

(d) Cicer. in Rosc. cap. 25, t. 4, p. 72. Laert. in Solon. §. 59.

(e) Pet. ibid. p. 535.

(f) Plut. in Solon. p. 89.

puisqu'il ne l'est pas de sa vie. De là ces lois qui , dans diverses circonstances , privent celui qui se déshonore , des privilèges qui appartiennent au citoyen.

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Dans les autres pays , les citoyens des dernières classes sont tellement effrayés de l'obscurité de leur état , du crédit de leurs adversaires , de la longueur des procédures , et des dangers qu'elles entraînent , qu'il leur est souvent plus avantageux de supporter l'oppression , que de chercher à s'en garantir. Les lois de Solon offrent plusieurs moyens de se défendre contre la violence ou l'injustice. S'agit-il , par exemple , d'un vol (a) ? vous pouvez vous-même raîner le coupable devant les onze magistrats préposés à la garde des prisons : ils le mettront aux fers , et le traduiront ensuite au tribunal , qui vous condamnera à une amende , si le crime n'est pas prouvé. N'êtes-vous pas assez fort pour saisir le coupable ? adressez-vous aux Archontes , qui le feront traîner en prison par leurs licteurs. Voulez-vous une autre voie ? accusez-le publiquement. Craignez-vous de succomber dans cette accusation , et de payer l'amende de mille drachmes ? dénoncez-le au tribunal des arbitres ; la cause deviendra civile , et vous n'aurez rien à

(a) Demosth. in Androt. p. 703.

risquer. C'est ainsi que Solon a multiplié les forces de chaque particulier, et qu'il n'est presque point de vexations dont il ne soit facile de triompher.

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

La plupart des crimes, qui attaquent la sûreté du citoyen, peuvent être poursuivis par une accusation privée ou publique. Dans le premier cas, l'offensé ne se regarde que comme un simple particulier, et ne demande qu'une réparation proportionnée aux délits particuliers : dans le second, il se présente en qualité de citoyen, et le crime devient plus grave. Solon a facilité les accusations publiques, parce qu'elles sont plus nécessaires dans une démocratie, que partout ailleurs (*a*). Sans ce frein redoutable, la liberté générale seroit sans cesse menacée par la liberté de chaque particulier.

2°. Voyons à présent quels sont les devoirs du citoyen, dans la plupart des obligations qu'il contracte.

Dans une république sagement réglée, il ne faut pas que le nombre des habitans soit trop grand ni trop petit (*b*). L'expérience a fait voir que le nombre des hommes en état de porter les

---

(*a*) Machiavel. discours. sopra la prima decad. di Liv. lib. 1, cap. 7 et 8.

(*b*) Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 423. Arist. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.

armes , ne doit être ici ni fort au-dessus , ni fort au-dessous de vingt mille (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Pour conserver la proportion requise, Solon, entre autres moyens, ne permet de naturaliser les étrangers, que sous des conditions difficiles à remplir (b). Pour éviter, d'un autre côté, l'extinction des familles, il veut que leurs chefs, après leur mort, soient représentés par des enfans légitimes ou adoptifs; et dans le cas où un particulier meurt sans postérité, il ordonne qu'on substitue juridiquement au citoyen décédé, un de ses héritiers naturels, qui prendra son nom, et perpétuera sa famille (c).

Le magistrat, chargé d'empêcher que les maisons ne restent désertes, c'est-à-dire, sans chefs, doit étendre ses soins et la protection des lois sur les orphelins; sur les femmes qui déclarent leur grossesse, après la mort de leurs époux; sur les filles qui, n'ayant point de frères, sont en droit de recueillir la succession de leurs pères (d).

Un citoyen adopte-t-il un enfant? ce dernier pourra quelque jour retourner dans la maison de ses pères; mais il doit laisser dans celle qui

---

(a) Plat. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Arist. eg. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, p. 172. Philoch. ap. Schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716.

(b) Plut. in Solon, p. 91.

(c) Demosth. in Leoch. p. 1047.

(d) Demosth. in Macart. p. 1040.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

l'avoit adopté, un fils qui remplisse les vues de la première adoption ; et ce fils, à son tour, pourra quitter cette maison, après y avoir laissé un fils naturel ou adoptif, qui le remplace (a).

Ces précautions ne suffisoient pas. Le fil des générations peut s'interrompre par des divisions et des haines survenues entre les deux époux. Le divorce sera permis, mais à des conditions qui en restreindront l'usage (b). Si c'est le mari qui demande la séparation, il s'expose à rendre la dot à sa femme, ou du moins à lui payer une pension alimentaire fixée par la loi (c) : si c'est la femme, il faut qu'elle compare elle-même devant les juges, et qu'elle leur présente sa requête (d).

Il est essentiel dans la démocratie, non-seulement que les familles soient conservées, mais que les biens ne soient pas entre les mains d'un petit nombre de particuliers (e). Quand ils sont répartis dans une certaine proportion, le peuple, possesseur de quelques légères portions de terrain, en est plus occupé que des dissensions de la place publique. De là les défenses faites par quelques législateurs, de vendre ses

---

(a) Demosth. in Leoch. p. 1045.

(b) Fet. in leg. Attic. p. 459.

(c) Demosth. in Neer. p. 869.

(d) Andocid. in Alcib. p. 30. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195.

(e) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 375.

possessions, hors le cas d'une extrême nécessité (a), ou de les engager, pour se procurer des ressources contre le besoin (b). La violation de ce principe a suffi quelquefois pour détruire la constitution (c).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Solon ne s'en est point écarté : il prescrit des bornes aux acquisitions qu'un particulier peut faire (d) ; il enlève une partie de ses droits au citoyen qui a follement consumé l'héritage de ses pères (e).

Un Athénien qui a des enfans, ne peut disposer de ses biens qu'en leur faveur ; s'il n'en a point, et qu'il meure sans testament, la succession va de droit à ceux à qui le sang l'unissoit de plus près (f) ; s'il laisse une fille unique héritière de son bien, c'est au plus proche parent de l'épouser (g) : mais il doit la demander en justice, afin que, dans la suite, personne ne puisse lui en disputer la possession. Les droits du plus proche parent sont tellement reconnus, que si l'une de ses parentes, légitimement unie avec un Athénien, venoit à recueillir la succession de son père mort sans enfans mâles, il

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 323.

(b) Id. ibid. lib. 6, cap. 4, p. 417.

(c) Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 388.

(d) Id. ibid. lib. 2, cap. 7, p. 323.

(e) Laert. in Solon. §. 55.

(f) De-noth. in Macar. p. 1035.

(g) Pet. in leg. Attic. p. 441.

SECONDE seroit en droit de faire casser ce mariage, et de  
la forcer à l'épouser (*a*).

PARTIL. Mais si cet époux n'est pas en état d'avoir  
section 1<sup>re</sup>. des enfans, il transgressera la loi qui veille au  
maintien des familles; il abusera de la loi qui  
conserve les biens des familles. Pour le punir  
de cette double infraction, Solon permet à la  
femme de se livrer au plus proche parent de  
l'époux (*b*).

C'est dans la même vue qu'une orpheline,  
fille unique, ou aînée de ses sœurs, peut, si elle  
n'a pas de bien, forcer son plus proche parent  
à l'épouser, ou à lui constituer une dot: s'il s'y  
refuse, l'Archonte doit l'y contraindre, sous  
peine de payer lui-même mille drachmes \* (*c*).  
C'est encore par une suite de ces principes, que  
d'un côté l'héritier naturel ne peut pas être  
tuteur, et le tuteur ne peut pas épouser la  
mère de ses pupilles (*d*); que d'un autre côté,  
un frère peut épouser sa sœur consanguine, et  
non sa sœur utérine (*e*). En effet, il seroit à  
craindre qu'un tuteur intéressé, qu'une mère

(*a*) Pet. in leg. Att. p. 444. Herald. anadv. in Saamis. lib.  
3, cap. 15.

(*b*) Plut. in Solon. p. 89.

\* 900 livres.

(*c*) Demosth. in Macarr. p. 1036.

(*d*) Laert. in Solon. §. 56.

(*e*) Cornel. Nep. in pref. Id. in Cim. Plut. in Themist. p.  
128; in Cim. p. 430. Pet. in leg. Att. p. 440.



dénaturée ne détournassent à leur profit le bien des pupilles ; il seroit à craindre qu'un frère, en s'unissant avec sa sœur utérine , n'accumulât sur sa tête , et l'hérédité de son père , et celle du premier mari de sa mère (a).

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Tous les réglemens de Solon sur les successions , sur les testamens , sur les donations , sont dirigés par le même esprit. Cependant nous devons nous arrêter sur celui par lequel il permet au citoyen qui meurt sans enfans , de disposer de son bien à sa volonté. Des philosophes se sont élevés , et s'élèveront peut-être encore contre une loi qui paroît si contraire aux principes du législateur (b) : d'autres le justifient , et par les restrictions qu'il mit à la loi , et par l'objet qu'il s'étoit proposé. Il exige , en effet , que le testateur ne soit accablé ni par la vieillesse , ni par la maladie ; qu'il n'ait point cédé aux séductions d'une épouse ; qu'il ne soit point détenu dans les fers ; que son esprit n'ait donné aucune marque d'aliénation (c). Quelle apparence que dans cet état il choisisse un héritier dans une autre famille , s'il n'a pas à se plaindre de la sienne ? Ce fut donc pour exciter les soins et les attentions parmi les parens (d) , que

(a) Espr. des lois , liv. 5 , chap. 5.

(b) Plat. de leg. lib. 11 , p. 922. Espr. des lois , liv. 5 , chap. 5.

(c) Demosth. in Steph. 2 , p. 584.

(d) Lú. in Lept. p. 556.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Solon accorda aux citoyens un pouvoir qu'ils n'avoient pas eu jusqu'alors, qu'ils reçurent avec applaudissement (a), et dont il n'est pas naturel d'abuser. Il faut ajouter qu'un Athénien qui appelle un étranger à sa succession, est en même temps obligé de l'adopter (b).

Les Egyptiens ont une loi, par laquelle chaque particulier doit rendre compte de sa fortune et de ses ressources (c). Cette loi est encore plus utile dans une démocratie, où le peuple ne doit ni être désœuvré, ni gagner sa vie par des moyens illicites (d) : elle est encore plus nécessaire dans un pays où la stérilité du sol ne peut être compensée que par le travail et par l'industrie (e).

De là les réglemens par lesquels Solon assigne l'infamie à l'oisiveté (f) ; ordonne à l'Aréopage de rechercher de quelle manière les particuliers pourvoient à leur subsistance ; leur permet à tous d'exercer des arts mécaniques, et prive celui qui a négligé de donner un métier à son fils, des secours qu'il doit en attendre dans sa vieillesse (g).

---

(a) Plut. in Solon, p. 90.

(b) Fet. in leg. Att. p. 479.

(c) Herodot. lib. 2, cap. 177. Diod. Sic. lib. 1, p. 70.

(d) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4. Espr. des lois, liv. 5, ch. 6.

(e) Plut. in Solon, p. 90.

(f) Laert. in Solon. §. 55. Poll. lib. 8, cap 6, §. 42. Demosth. in Eubul. p. 387.

(g) Plut. ibid.

3°. Il ne reste plus qu'à citer quelques-unes des dispositions plus particulièrement relatives aux mœurs.

SECONDE  
PARTIE.

Solon , à l'exemple de Dracon , a publié quantité de lois sur les devoirs des citoyens , et en particulier sur l'éducation de la jeunesse (a). Il y prévoit tout , il y règle tout , et l'âge précis où les enfans doivent recevoir des leçons publiques , et les qualités des maîtres chargés de les instruire , et celles des précepteurs destinés à les accompagner , et l'heure où les écoles doivent s'ouvrir et se fermer. Comme il faut que ces lieux ne respirent que l'innocence : Qu'on punisse de mort , ajoute-t-il , tout homme qui , sans nécessité , oseroit s'introduire dans le sanctuaire où les enfans sont rassemblés , et qu'une des cours de justice veille à l'observation de ces réglemens (b).

Section 1<sup>re</sup>.

Au sortir de l'enfance , ils passeront dans le gymnase. Là se perpétueront des lois destinées à conserver la pureté de leurs mœurs , à les préserver de la contagion de l'exemple , et des dangers de la séduction.

Dans les divers périodes de leur vie , de nouvelles passions se succéderont rapidement dans leurs cœurs. Le législateur a multiplié les menaces et les peines : il assigne des récompenses

---

(a) *Æschin. in Tim. p. 261.*

(b) *Id. ibid.*

aux vertus, et le déshonneur aux vices (*a*).

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Ainsi les enfans de ceux qui mourront les armes à la main, seront élevés aux dépens du public (*b*) ; ainsi, des couronnes seront solennellement décernées à ceux qui auront rendu des services à l'état.

D'un autre côté, le citoyen devenu fameux par la dépravation de ses mœurs, de quelque état qu'il soit, quelque talent qu'il possède, sera exclu des sacerdoces, des magistratures, du sénat, de l'assemblée générale ; il ne pourra ni parler en public, ni se charger d'une ambassade, ni siéger dans les tribunaux de justice ; et s'il exerce quelque'une de ces fonctions, il sera poursuivi criminellement, et subira les peines rigoureuses prescrites par la loi (*c*).

La lâcheté, sous quelque forme qu'elle se produise, soit qu'elle refuse le service militaire, soit qu'elle le trahisse par une action indigne, ne peut être excusée par le rang du coupable, ni sous aucun autre prétexte : elle sera punie non-seulement par le mépris général, mais par une accusation publique, qui apprendra au citoyen à redouter encore plus la honte infligée par la loi, que le fer de l'ennemi (*d*).

(*a*) Demosth. in Leptin. p. 564.

(*b*) Laert. in Solon. §. 55.

(*c*) Æschin. in Tim. p. 263.

(*d*) Id. in Ctesiph. p. 456.

C'est par les lois que toute espèce de recherches et de délicatesse est interdite aux hommes (a) ; que les femmes qui ont tant d'influence sur les mœurs, sont contenues dans les bornes de la modestie (b) ; qu'un fils est obligé de nourrir dans leur vieillesse ceux dont il a reçu le jour (c). Mais les enfans qui sont nés d'une courtisane, sont dispensés de cette obligation à l'égard de leur père : car, après tout, ils ne lui sont redevables que de l'opprobre de leur naissance (d).

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Pour soutenir les mœurs, il faut des exemples ; et ces exemples doivent émaner de ceux qui sont à la tête du gouvernement. Plus ils tombent de haut, plus ils font une impression profonde. La corruption des derniers citoyens est facilement réprimée, et ne s'étend que dans l'obscurité ; car la corruption ne remonte jamais d'une classe à l'autre : mais quand elle ose s'emparer des lieux où réside le pouvoir, elle se précipite de là avec plus de force que les lois elles-mêmes : aussi n'a-t-on pas craint d'avancer que les mœurs d'une nation dépendent uniquement de celles du souverain (e).

(a) Athen. lib. 15, p. 687.

(b) Plut. in Solon. p. 90.

(c) Laert. in Solon. §. 55.

(d) Plut. ibid.

(e) Isocr. ad Nicocl. t. I, p. 168.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Solon étoit persuadé qu'il ne faut pas moins de décence et de sainteté pour l'administration d'une démocratie, que pour le ministère des autels. De là ces examens, ces sermens, ces comptes rendus qu'il exige de ceux qui sont ou qui ont été revêtus de quelque pouvoir ; de là sa maxime, que la justice doit s'exercer avec lenteur sur les fautes des particuliers, à l'instant même sur celles des gens en place (a) ; de là cette loi terrible, par laquelle on condamne à la mort l'Archonte qui, après avoir perdu sa raison dans les plaisirs de la table, ose paroître en public avec les marques de sa dignité (b).

Enfin, si l'on considère que la censure des mœurs fut confiée à un tribunal, dont la conduite austère étoit la plus forte des censures, on concevra sans peine que Solon regardoit les mœurs comme le plus ferme appui de sa législation.

Tel fut le système général de Solon. Ses lois civiles et criminelles ont toujours été regardées comme des oracles par les Athéniens, comme des modèles par les autres peuples. Plusieurs états de la Grèce se sont fait un devoir de les adopter (c) ; et du fond de l'Italie, les Romains fatigués de leurs divisions, les ont appelées à

(a) Demosth. in Aristog. p. 843. A.

(b) Laert. in Solon. §. 57. Pet. in leg. Att. p. 240.

(c) Demosth. in Tim. p. 305.

leur secours (a). Comme les circonstances peuvent obliger un état à modifier quelques-unes de ses lois, je parlerai ailleurs des précautions que prit Solon, pour introduire les changemens nécessaires, pour éviter les changemens dangereux.

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

La forme de gouvernement qu'il établit, diffère essentiellement de celle que l'on suit à présent. Faut-il attribuer ce prodigieux changement à des vices inhérens à la constitution même ? Doit-on le rapporter à des événemens qu'il étoit impossible de prévoir ? J'oserai, d'après des lumières puisées dans le commerce de plusieurs Athéniens éclairés, hasarder quelques réflexions sur un sujet si important : mais cette légère discussion doit être précédée par l'histoire des révolutions arrivées dans l'état, depuis Solon jusqu'à l'invasion des Perses.

Les lois de Solon ne devoient conserver leur force que pendant un siècle. Il avoit fixé ce terme, pour ne pas révolter les Athéniens par la perspective d'un joug éternel. Après que les sénateurs, les Archontes, le peuple, se furent par serment engagés à les maintenir, on les inscrivit sur les diverses faces de plusieurs rouleaux de bois, que l'on plaça d'abord dans la citadelle. Ils s'élevoient du sol jusqu'au toit de

---

(a) Liv. lib. 3, cap. 31. Mém. de l'acad. t. 12, p. 42.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Pédifice qui les renfermoit (a) ; et tournant au moindre effort sur eux-mêmes, ils présentoient successivement le code entier des lois aux yeux des spectateurs. On les a depuis transportés dans le Prytanée, et dans d'autres lieux où il est permis et facile aux particuliers, de consulter ces titres précieux de leur liberté (b).

Quand on les eut médités à loisir, Solon fut assiégé d'une foule d'importuns, qui l'accabloient de questions, de conseils, de louanges ou de reproches. Les uns le pressoient de s'expliquer sur quelques lois susceptibles, suivant eux, de différentes interprétations ; les autres lui présentoient des articles qu'il falloit ajouter, modifier ou supprimer. Solon ayant épuisé les voies de la douceur et de la patience, comprit que le temps seul pouvoit consolider son ouvrage : il partit, après avoir demandé la permission de s'absenter pendant dix ans (c), et engagé les Athéniens, par un serment solennel, à ne point toucher à ses lois, jusqu'à son retour (d).

En Égypte, il fréquenta ces prêtres, qui croient avoir entre leurs mains les annales du

---

(a) Etym. magn. in Ἰσθμῶν.

(b) Plut. in Solon. p. 92. Aul. Gell. lib. 2, cap. 12. Poll. lib. 3, cap. 10, n°. 128. Meurs. lect. Att. lib. 1, cap. 22. Ter. in præf. leg. Att.

(c) Plut. in Solon. p. 92.

(d) Herodot. lib. 1, cap. 29.



monde ; et comme un jour il étaloit à leurs yeux ~~les~~  
 les anciennes traditions de la Grèce : « Solon ,  
 » Solon , dit gravement un de ces prêtres , vous  
 » autres Grecs , vous êtes bien jeunes ; le temps  
 » n'a pas encore blanchi vos connoissances(a). »  
 En Crète, il eut l'honneur d'instruire dans l'art  
 de régner le souverain d'un petit canton , et de  
 donner son nom à une ville dont il procura le  
 bonheur (b).

SECONDE  
 PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

A son retour , il trouva les Athéniens près de  
 retomber dans l'anarchie (c). Les trois partis ,  
 qui depuis si long-temps déchiroient la répu-  
 blique, sembloient n'avoir suspendu leur haine  
 pendant sa législation , que pour l'exhaler avec  
 plus de force pendant son absence : ils ne se  
 réunissoient que dans un point ; c'étoit à désirer  
 un changement dans la constitution , sans autre  
 motif qu'une inquiétude secrète, sans autre  
 objet que des espérances incertaines.

Solon , accueilli avec les honneurs les plus  
 distingués , voulut profiter de ces dispositions  
 favorables , pour calmer des dissensions trop  
 souvent renaissantes : il se crut d'abord puis-  
 samment secondé par Pisistrate , qui se trouvoit

(a) Plat. in Crit. t. 3 , p. 22.

(b) Plut. in Solon. p. 93.

(c) Id. ibid. p. 94.

à la tête de la faction du peuple , et qui , jaloux  
 SECONDE en apparence de maintenir l'égalité parmi les  
 PARTIE. citoyens , s'élevoit hautement contre les inno-  
 Section I<sup>re</sup>. vations capables de la détruire : mais il ne  
 tarda pas à s'apercevoir que ce profond poli-  
 tique cachoit sous une feinte modération , une  
 ambition démesurée.

PISIS-  
 TRATE.

Jamais homme ne réunit plus de qualités ,  
 pour captiver les esprits. Une naissance illustre (*a*) , des richesses considérables , une valeur brillante et souvent éprouvée (*b*) , une figure imposante (*c*) , une éloquence persuasive (*d*) , à laquelle le son de la voix prêtoit de nouveaux charmes (*e*) ; un esprit enrichi des agrémens que la nature donne , et des connoissances que procure l'étude (*f*) : jamais homme , d'ailleurs , ne fut plus maître de ses passions , et ne sut mieux faire valoir les vertus qu'il possédoit en effet , et celles dont il n'avoit que les apparences (*g*). Ses succès ont prouvé que dans les projets d'une exécution lente , rien ne donne

---

(*a*) Herodot. lib. 5 , cap. 65.

(*b*) Id. lib. 1 , cap. 59.

(*c*) Athen. lib. 12 , cap. 8 p. 533.

(*d*) Plut. in Solon. p. 95. Cicer. in Brut. cap. 7 , t. 1 , p. 342.

(*e*) Plut. in Pericl. p. 155.

(*f*) Cicer. de orat. lib. 3 , cap. 34 , t. 1 , p. 312.

(*g*) Plut. in Solon. p. 95.

plus de supériorité que la douceur et la flexibilité du caractère.

SECONDE

TARTE.

Section 1<sup>re</sup>.

Avec de si grands avantages, Pisistrate, accessible aux moindres citoyens, leur prodiguoit les consolations et les secours qui tarissent la source des maux, ou qui en corrigent l'amertume (a). Solon, attentif à ses démarches, pénétra ses intentions; mais, tandis qu'il s'occupoit du soin d'en prévenir les suites, Pisistrate parut dans la place publique, couvert de blessures qu'il s'étoit adroitement ménagées, implorant la protection de ce peuple qu'il avoit si souvent protégé lui-même (b). On convoque l'assemblée : il accuse le sénat et les chefs des autres factions, d'avoir attenté à ses jours; et montrant ses plaies encore sanglantes : « Voilà, » s'écrie-t-il, le prix de mon amour pour la » démocratie, et du zèle avec lequel j'ai défendu » vos droits (c). »

A ces mots, des cris menaçans éclatent de toutes parts : les principaux citoyens étonnés, gardent le silence, ou prennent la fuite. Solon, indigné de leur lâcheté et de l'aveuglement du peuple, tâche vainement de ranimer le courage

(a) Plut. in Solon. p. 95.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 59. Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518. Diod. Sic. lib. 13, p. 216. Laert. in Solon. etc.

(c) Justin. lib. 2, cap. 8. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2.

des uns, de dissiper l'illusion des autres (a) : sa voix, que les années ont affoiblie, est facilement étouffée par les clameurs qu'excitent la pitié, la fureur et la crainte. L'assemblée se termine par accorder à Pisistrate un corps redoutable de satellites chargés d'accompagner ses pas, et de veiller à sa conservation. Dès ce moment, tous ses projets furent remplis : il employa bientôt ces forces à s'emparer de la citadelle (b) ; et, après avoir désarmé la multitude, il se revêtit de l'autorité suprême. \*

Solon ne survécut pas long-temps à l'asservissement de sa patrie. Il s'étoit opposé, autant qu'il l'avoit pu, aux nouvelles entreprises de Pisistrate. On l'avoit vu, les armes à la main, se rendre à la place publique, et chercher à soulever le peuple (c) : mais son exemple et ses discours ne faisoient plus aucune impression ; ses amis seuls, effrayés de son courage, lui représentoient que le tyran avoit résolu sa perte : « Et après tout, ajoutoient-ils, qui peut vous inspirer une telle fermeté ? Ma vieillesse, » répondit-il (d). »

---

(a) Plut. in Solon. p. 96.

(b) Plut. ibid. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 2.

\* L'an 560 avant J. C.

(c) Plut. ibid. Laert. in Sol. §. 49. Val. Max. lib. 5, c. 3, n°. 3.

(d) Plut. ibid. Cicer. de senect. cap. 20, t. 3, p. 317.

Pisistrate étoit bien éloigné de souiller son triomphe par un semblable forfait. Pénétré de la plus haute considération pour Solon, il sentoit que le suffrage de ce législateur pouvoit seul justifier, en quelque manière, sa puissance : il le prévint par des marques distinguées de déférence et de respect ; il lui demanda des conseils ; et Solon, cédant à la séduction, en croyant céder à la nécessité, ne tarda pas à lui en donner (a) : il se flattoit, sans doute, d'engager Pisistrate à maintenir les lois, et à donner moins d'atteinte à la constitution établie.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Trente-trois années s'écoulèrent depuis la révolution jusqu'à la mort de Pisistrate \* ; mais il ne fut à la tête des affaires que pendant dix-sept ans (b). Accablé par le crédit de ses adversaires, deux fois obligé de quitter l'Attique, deux fois il reprit son autorité (c) ; et il eut la consolation, avant que de mourir, de l'affermir dans sa famille.

Tant qu'il fut à la tête de l'administration, ses jours, consacrés à l'utilité publique, furent marqués ou par de nouveaux bienfaits, ou par de nouvelles vertus.

(a) Plut. in Solon, p. 96.

\* L'an 528 avant J. C.

(b) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, t. 2, p. 411. Justin. lib. 2, c. 8.

(c) Herodot. lib. 1, cap. 64. Aristot. ibid.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Ses lois, en bannissant l'oisiveté, encouragèrent l'agriculture et l'industrie : il distribua dans la campagne, cette foule de citoyens obscurs, que la chaleur des factions avoit fixés dans la capitale (*a*) ; il ranima la valeur des troupes, en assignant aux soldats invalides une subsistance assurée pour le reste de leurs jours (*b*). Aux champs, dans la place publique, dans ses jardins ouverts à tout le monde (*c*), il paroissoit comme un père au milieu de ses enfans ; toujours prêt à écouter les plaintes des malheureux, faisant des remises aux uns, des avances aux autres, des offres à tous (*d*).

En même temps, dans la vue de concilier son goût pour la magnificence, avec la nécessité d'occuper un peuple indocile et désœuvré (*e*), il embellissoit la ville par des temples, des gymnases, des fontaines (*f*) ; et comme il ne craignoit pas les progrès des lumières, il publioit une nouvelle édition des ouvrages d'Homère, et formoit, pour l'usage des Athéniens, une

---

(*a*) Dion. Chrysost. orat. 7, p. 120 ; orat. 25, p. 281, Hesych. et Suid. in *Καλον*.

(*b*) Plut. in Solon. p. 96.

(*c*) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 533.

(*d*) Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 25.

(*e*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, t. 2, p. 407.

(*f*) Meurs. in Pisistr. cap. 9.

bibliothèque composée des meilleurs livres que l'on connoissoit alors.

SECONDE

PARTIE.

Ajoutons ici quelques traits qui manifestent plus particulièrement l'élévation de son ame. SECTION 1<sup>re</sup>.

Jamais il n'eut la foiblesse de se venger des insultes qu'il pouvoit facilement punir. Sa fille assistoit à une cérémonie religieuse ; un jeune homme, qui l'aimoit éperdument, courut l'embrasser, et quelque temps après, entreprit de l'enlever. Pisistrate repondit à sa famille qui l'exhortoit à la vengeance : « Si nous haïssons ceux qui nous aiment, que ferons-nous à ceux qui nous haïssent ? » Et sans différer davantage, il choisit ce jeune homme pour l'époux de sa fille (a).

Des gens ivres insultèrent publiquement sa femme : le lendemain ils vinrent, fondant en larmes, solliciter un pardon qu'ils n'osoient espérer. « Vous vous trompez, leur dit Pisistrate ; ma femme ne sortit point hier de toute la journée (b). »

Enfin, quelques-uns de ses amis, résolus de se soustraire à son obéissance, se retirèrent dans une place forte. Il les suivit aussitôt, avec des esclaves qui portoient son bagage ;

---

(b) Plut. apophth. t. 2, p. 189. Polyæn. strat. lib. 5, cap. 14.  
Val. Max. lib. 5, cap. 1.

(b) Plut. ibid.

et comme ces conjurés lui demandèrent quel  
 SECONDE étoit son dessein : « Il faut, leur dit-il, que vous  
 PARTIE. » me persuadiez de rester avec vous, ou que je  
 SECTION 1<sup>re</sup>. » vous persuade de revenir avec moi (a). »

Ces actes de modération et de clémence multipliés pendant sa vie, et rehaussés encore par l'éclat de son administration, adoucissoient insensiblement l'humeur intraitable des Athéniens, et faisoient que plusieurs d'entre eux préféroient une servitude si douce, à leur ancienne et tumultueuse liberté (b).

Cependant, il faut l'avouer : quoique, dans une monarchie, Pisistrate eût été le modèle du meilleur des rois, dans la république d'Athènes, on fut en général plus frappé du vice de son usurpation, que des avantages qui en résultoient pour l'état.

Après sa mort, Hippias et Hipparque ses fils, lui succédèrent : avec moins de talens, ils gouvernèrent avec la même sagesse (c). Hipparque, en particulier, aimoit les lettres. Anacréon et Simonide, attirés auprès de lui, en reçurent l'accueil qui devoit le plus les flatter : il combla d'honneurs le premier, et de présens le second. Il doit partager avec son père la gloire

---

(a) Plut. apophth. t. 2, p. 189.

(b) Herodot lib. 1, cap. 62.

(c) Thucyd. lib. 6, cap. 54.



d'avoir étendu la réputation d'Homère (a). On peut lui reprocher, ainsi qu'à son frère, de s'être trop livré aux plaisirs, et d'en avoir inspiré le goût aux Athéniens (b). Heureux, néanmoins, si, au milieu de ces excès, il n'eût pas commis une injustice dont il fut la première victime !

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Deux jeunes Athéniens, Harmodius et Aristogiton, liés entre eux de l'amitié la plus tendre, ayant essuyé de la part de ce prince un affront qu'il étoit impossible d'oublier, conjurèrent sa perte, et celle de son frère (c). Quelques-uns de leurs amis entrèrent dans ce complot, et l'exécution en fut remise à la solennité des Panathénées : ils espéroient que cette foule d'Athéniens, qui, pendant les cérémonies de cette fête, avoit la permission de porter les armes, seconderoit leurs efforts, ou du moins les garantiroit de la fureur des gardes qui entoureroient les fils de Pisistrate.

Dans cette vue, après avoir couvert leurs poignards de branches de myrte, ils se rendent aux lieux où les princes mettoient en ordre une procession, qu'ils devoient conduire au

(a) Plat. in Hipparch. t. 2, p. 228.

(b) Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.

(c) Thucyd. lib. 6, cap. 56. Plat. in Hipparch. t. 2, p. 227. Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 406; et alii.

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 1<sup>re</sup>.

temple de Minerve. Ils arrivent; ils voient un des conjurés s'entretenir familièrement avec Hippias : ils se croient trahis; et, résolus de vendre chèrement leur vie, ils s'écartent un moment, trouvent Hipparque, et lui plongent le poignard dans le cœur \*. Harmodius tombe aussitôt sous les coups redoublés des satellites du prince. Aristogiton, arrêté presque au même instant, fut présenté à la question; mais, loin de nommer ses complices, il accusa les plus fidèles partisans d'Hippias, qui, sur le champ, les fit traîner au supplice. « As-tu d'autres » scélérats à dénoncer, s'écrie le tyran trans- » porté de fureur? Il ne reste plus que toi, » répond l'Athénien : je meurs, et j'emporte en » mourant, la satisfaction de t'avoir privé de » tes meilleurs amis (a). »

Dès lors, Hippias ne se signala plus que par des injustices (b); mais le joug qu'il appesantissoit sur les Athéniens, fut brisé trois ans après \*\*. Clisthène, chef des Alcméonides, maison puissante d'Athènes, de tout temps ennemie

---

\* L'an 514 avant J. C.

(a) Polyæn. strat. lib. 1, cap. 22. Senec. de irâ, lib. 2, cap. 23. Justin. lib. 2, cap. 9.

(b) Thucyd. lib. 6, cap. 59. Aristot. œcon. lib. 2, t. 2, p. 502. Pausan. lib. 1, cap. 23, p. 53.

\*\* L'an 510 avant J. C.

des Pisistratides , rassembla tous les mécontents auprès de lui ; et ayant obtenu le secours des Lacédémoniens , par le moyen de la Pythie de Delphes qu'il avoit mise dans ses intérêts (a) , il marcha contre Hippias , et le força d'abdiquer la tyrannie. Ce prince , après avoir erré quelque temps avec sa famille , se rendit auprès de Darius , roi de Perse , et périt enfin à la bataille de Marathon (b).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Les Athéniens n'eurent pas plutôt recouvré leur liberté , qu'ils rendirent les plus grands honneurs à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton. On leur éleva des statues dans la place publique (c) : il fut réglé que leurs noms seroient célébrés à perpétuité dans la fête des Panathénées (d) , et ne seroient , sous aucun prétexte , donnés à des esclaves (e). Les poètes éternisèrent leur gloire par des pièces de poésie \* , que l'on chante encore dans les repas (f) ,

(a) Herodot. lib. 5 , cap. 62 et 66.

(b) Id. lib. 6 , cap. 107. Thucyd. lib. 6 , cap. 59.

(c) Aristot. de rhet. lib. 1 , cap. 9 , t. 2 , p. 533. Demosth. in Mid. p. 630. Plin. lib. 34 , cap. 8 , p. 654.

(d) Demosth. de fals. leg. p. 344. Philostr. in vit. Apollod. lib. 7 , cap. 4 , p. 283.

(e) Aul. Gell. lib. 9 , cap. 2.

\* Voyez la note IV , à la fin du volume.

(f) Aristoph. in vesp. v. 1220. Id. in Acharn. v. 977. Schol. ibid. Athen. lib. 15 , cap. 14 , p. 692.

et l'on accorda pour toujours à leurs descendans des privilèges très-étendus (a).

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>. Clisthène, qui avoit si fort contribué à l'expulsion des Pisistratides, eut encore à lutter, pendant quelques années, contre une faction puissante (b); mais ayant enfin obtenu dans l'état le crédit que méritoient ses talens, il raffermir la constitution que Solon avoit établie, et que les Pisistratides ne songèrent jamais à détruire.

Jamais, en effet, ces princes ne prirent le titre de roi, quoiqu'ils se crussent issus des anciens souverains d'Athènes (c). Si Pisistrate préleva le dixième du produit des terres (d), cette unique imposition que ses fils réduisirent au vingtième, ils parurent tous trois l'exiger moins encore pour leur entretien, que pour les besoins de l'état (e); ils maintinrent les lois de Solon, autant par leur exemple, que par leur autorité. Pisistrate, accusé d'un meurtre, vint, comme le moindre citoyen, se justifier devant l'Aréopage (f). Enfin, ils conservèrent les parties essentielles de l'ancienne

(a) Isæus de hered. Dicæog. p. 55. Demosth. in Leptin. p. 565. Dinarch. in Demosth. p. 186.

(b) Herodot. lib. 5, cap. 66.

(c) Laert. in Solon. §. 53. Peinecc. hist. Jul. t. 1, p. 465.

(d) Laert. ibid. Suid. in Σφάκιλ.

(e) Thucyd. lib. 6, cap. 54.

(f) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411. Plut. in Sol. p. 96.

constitution (a), le sénat, les assemblées du peuple, et les magistratures dont ils eurent soin de se revêtir eux-mêmes (b), et d'étendre les prérogatives. C'étoit donc comme premiers magistrats, comme chefs perpétuels d'un état démocratique, qu'ils agissoient, et qu'ils avoient tant d'influence sur les délibérations publiques. Le pouvoir le plus absolu s'exerça sous des formes légales en apparence; et le peuple asservi eut toujours devant les yeux l'image de la liberté. Aussi le vit-on, après l'expulsion des Pisistratides, sans opposition et sans efforts, rentrer dans ses droits, plutôt suspendus que détruits. Les changemens que Clisthène fit alors au gouvernement, ne le ramenèrent pas tout-à-fait à ses premiers principes, comme je le montrerai bientôt.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>,

LE récit des faits m'a conduit au temps où les Athéniens signalèrent leur valeur contre les Perses. Avant que de les décrire, je dois exposer les réflexions que j'ai promises sur le système politique de Solon.

RÉFLEXIONS SUR  
LA LÉGISLATION  
DE SOLON.

Il ne falloit pas attendre de Solon une législation semblable à celle de Lycurgue. Ils se trouvoient l'un et l'autre dans des circonstances trop différentes.

(a) Herodot. lib. 1, cap. 59.

(b) Thucyd. lib. 6, cap. 54.

**SECONDE** Les Lacédémoniens occupoient un pays qui  
**PARTIE.** produisoit tout ce qui étoit nécessaire à leurs  
 besoins (a). Il suffisoit au législateur de les y  
**Section 1<sup>re</sup>.** tenir renfermés, pour empêcher que des vices  
 étrangers ne corrompissent l'esprit et la pureté  
 de ses institutions. Athènes, située auprès de  
 la mer, entourée d'un terrain ingrat, étoit for-  
 cée d'échanger continuellement ses denrées,  
 son industrie, ses idées et ses mœurs, contre  
 celles de toutes les nations.

La réforme de Lycurgue précéda celle de  
 Solon d'environ deux siècles et demi. Les Spar-  
 tiates, bornés dans leurs arts, dans leurs con-  
 noissances, dans leurs passions mêmes, étoient  
 moins avancés dans le bien et dans le mal, que  
 ne le furent les Athéniens du temps de Solon.  
 Ces derniers, après avoir éprouvé toutes les  
 espèces de gouvernemens, s'étoient dégoûtés  
 de la servitude et de la liberté, sans pouvoir  
 se passer de l'une et de l'autre. Industriels,  
 éclairés, vains et difficiles à conduire; tous,  
 jusqu'aux moindre particulier, s'étoient fami-  
 liarisés avec l'intrigue, l'ambition et toutes les  
 grandes passions qui s'élèvent dans les fréquentes  
 secousses d'un état: ils avoient déjà les vices  
 qu'on trouve dans les nations formées; ils

---

(a) Plut. in Solon. t. 1, p. 90.

avoient de plus cette activité inquiète, et cette légèreté d'esprit qu'on ne trouve chez aucune autre nation.

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

La maison de Lycurgue occupoit depuis long-temps le trône de Lacédémone : les deux rois qui le partageoient alors, ne jouissant d'aucune considération, Lycurgue étoit, aux yeux des Spartiates, le premier et le plus grand personnage de l'état (a). Comme il pouvoit compter sur son crédit, et sur celui de ses amis, il fut moins arrêté par ces considérations qui refroidissent le génie, et rétrécissent les vues d'un législateur. Solon, simple particulier, revêtu d'une autorité passagère, qu'il falloit employer avec sagesse pour l'employer avec fruit; entouré de factions puissantes, qu'il devoit ménager pour conserver leur confiance; averti, par l'exemple récent de Dracon, que les voies de sévérité ne convenoient point aux Athéniens, ne pouvoit hasarder de grandes innovations, sans en occasionner de plus grandes encore, et sans replonger l'état dans des malheurs peut-être irréparables.

Je ne parle point des qualités personnelles des deux législateurs. Rien ne ressemble moins au génie de Lycurgue, que les talens de Solon,

---

(a) Plut. in Solon. p. 87.

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

ni à l'ame vigoureuse du premier, que le caractère de douceur et de circonspection du second. Ils n'eurent de commun que d'avoir travaillé avec la même ardeur, mais par des voies différentes, au bonheur des peuples. Mis à la place l'un de l'autre, Solon n'auroit pas fait de si grandes choses que Lycurgue; on peut douter que Lycurgue en eût fait de plus belles que Solon.

Ce dernier sentit le poids dont il s'étoit chargé; et lorsque, interrogé s'il avoit donné aux Athéniens les meilleures de toutes les lois, il répondit, les meilleures qu'ils pouvoient supporter (a), il peignit d'un seul trait le caractère indisciplinable des Athéniens, et la funeste contrainte où il s'étoit trouvé.

Solon fut obligé de préférer le gouvernement populaire, parce que le peuple, qui se souvenoit d'en avoir joui pendant plusieurs siècles, ne pouvoit plus supporter la tyrannie des riches (b); parce qu'une nation qui se destine à la marine, penche toujours fortement vers la démocratie (c).

En choisissant cette forme de gouvernement, il la tempéra de manière qu'on croyoit y retrouver l'oligarchie, dans le corps des

(a) Plut. in Solon. p. 86.

(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336.

(c) Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 420.

Aréopagites;



Aréopagites ; l'aristocratie , dans la manière d'élire les magistrats ; la pure démocratie , dans la liberté accordée aux moindres citoyens , de siéger dans les tribunaux de justice (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

Cette constitution qui tenoit des gouvernemens mixtes , s'est détruite par l'excès du pouvoir dans le peuple , comme celle des Perses , par l'excès du pouvoir dans le prince (b).

On reproche à Solon d'avoir hâté cette corruption , par la loi qui attribue indistinctement à tous les citoyens le soin de rendre la justice , et de les avoir appelés à cette importante fonction , par la voie du sort (c). On ne s'aperçut pas d'abord des effets que pouvoit produire une pareille prérogative (d) ; mais dans la suite , on fut obligé de ménager ou d'implorer la protection du peuple , qui , remplissant les tribunaux , étoit le maître d'interpréter les lois , et de disposer à son gré de la vie et de la fortune des citoyens.

En traçant le tableau du système de Solon , j'ai rapporté les motifs qui l'engagèrent à porter la loi dont on se plaint. J'ajoute , 1<sup>o</sup>. qu'elle est non-seulement adoptée , mais encore très-

(a) Arist. de rep. lib. 2 , cap. 12 , t. 2 , p. 336.

(b) Plat. de leg. lib. 3 , p. 693 et 699.

(c) Aristot. de rep. ibid.

(d) Plut. in Solon. p. 88.

SECONDE PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

utile dans les démocraties les mieux organisées (a) ; 2°. que Solon ne dut jamais présumer que le peuple abandonneroit ses travaux , pour le stérile plaisir de juger les différends des particuliers. Si depuis il s'est emparé des tribunaux , si son autorité s'en est accrue , il faut en accuser Périclès , qui , en assignant un droit de présence aux juges (b) , fournissoit aux pauvres citoyens un moyen plus facile de subsister.

Ce n'est point dans les lois de Solon , qu'il faut chercher le germe des vices qui ont défiguré son ouvrage ; c'est dans une suite d'innovations , qui , pour la plupart , n'étoient point nécessaires , et qu'il étoit aussi impossible de prévoir , qu'il le seroit aujourd'hui de les justifier.

Après l'expulsion des Pisistratides , Clisthène , pour se concilier le peuple , partagea en dix tribus , les quatre qui , depuis Cécrops , comprennoient les habitans de l'Attique (c) ; et tous les ans on tira de chacune cinquante sénateurs : ce qui porta le nombre de ces magistrats à cinq cents.

---

(a) Aristot. de rep. lib. 6 , cap. 4 , t. 2 , p. 416.

(b) Id. ibid. lib. 2 , cap. 12 , p. 336.

(c) Herodot. lib. 5 , cap. 66 et 69. Aristot. ibid. lib. 6 , cap. 4 , p. 418. Plut. in Per. p. 153.

Ces tribus , comme autant de petites républiques , avoient chacune leurs présidens , leurs officiers de police , leurs tribunaux , leurs assemblées et leurs intérêts. Les multiplier et leur donner plus d'activité , c'étoit engager tous les citoyens , sans distinction , à se mêler des affaires publiques ; c'étoit favoriser le peuple , qui , outre le droit de nommer ses officiers , avoit la plus grande influence dans chaque tribu.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Il arriva de plus que les diverses compagnies , chargées du recouvrement et de l'emploi des finances , furent composées de dix officiers nommés par les dix tribus ; ce qui , présentant de nouveaux objets à l'ambition du peuple , servit encore à l'introduire dans les différentes parties de l'administration.

Mais c'est principalement aux victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses , qu'on doit attribuer la ruine de l'ancienne constitution (a). Après la bataille de Platée , on ordonna que les citoyens des dernières classes , exclus par Solon des principales magistratures , auroient désormais le droit d'y parvenir. Le sage Aristide , qui présenta ce décret (b) , donna le plus funeste des exemples à ceux qui

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 12, p. 336.

(b) Plut. in Aristid. p. 332.

— lui succédèrent dans le commandement. Il leur fallut d'abord flatter la multitude, et ensuite ramper devant elle.

SECONDE PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>. Auparavant elle dédaignoit de venir aux assemblées générales; mais dès que le gouvernement eut accordé une gratification de trois oboles à chaque assistant (a), elle s'y rendit en foule, en éloigna les riches par sa présence autant que par ses fureurs, et substitua insollement ses caprices aux lois.

Périclès, le plus dangereux de ses courtisans, la dégoûta du travail, et d'un reste de vertu, par des libéralités qui épuisoient le trésor public, et qui, entre autres avantages, lui facilitoient l'entrée des spectacles (b); et, comme s'il eût conjuré la ruine des mœurs, pour accélérer celle de la constitution, il réduisit l'aréopage au silence, en le dépouillant de presque tous ses privilèges (c).

Alors disparurent ou restèrent sans effet, ces précautions si sagement imaginées par Solon, pour soustraire les grands intérêts de l'état aux inconséquences d'une populace ignorante et forcenée. Qu'on se rappelle que le sénat devoit préparer les affaires, avant que de les exposer

---

(a) Pet. in leg. Att. p. 206.

(b) I lut. in Per. p. 156.

(c) Id. p. 154.

à l'assemblée nationale ; qu'elles devoient être discutées par des orateurs d'une probité reconnue ; que les premiers suffrages devoient être donnés par des vieillards qu'éclaireroit l'expérience. SECONDE  
PARTIE.  
Section 1<sup>re</sup>.

Ces freins si capables d'arrêter l'impétuosité du peuple , il les brisa tous (a) ; il ne voulut plus obéir qu'à des chefs qui l'égarèrent (b) , et recula si loin les bornes de son autorité , que , cessant de les appercevoir lui-même , il crut qu'elles avoient cessé d'exister.

Certaines magistratures, qu'une élection libre n'accordoit autrefois qu'à des hommes intègres , sont maintenant conférées , par la voie du sort , à toute espèce de citoyens (c) : souvent même sans recourir à cette voie , ni à celle de l'élection , des particuliers , à force d'argent et d'intrigues , trouvent le moyen d'obtenir les emplois , et de se glisser jusque dans l'ordre des sénateurs (d). Enfin , le peuple prononce en dernier ressort , sur plusieurs délits , dont la connoissance lui est réservée par des décrets postérieurs à Solon (e) , ou qu'il évoque lui-même à son tribunal , au mépris du cours ordinaire de la justice (f). Par-

(a) *Æschin. in Ctesiph. p. 427.*

(b) *Aristot. de rep. lib. 2 , cap. 12 , t. 2 , p. 336.*

(c) *Isocr. Areop. t. 1 , p. 321.*

(d) *Æschin. in Timarch. p. 276. Id. in Ctesiph. p. 437.*

(e) *Xenoph. hist. Græc. lib. 1 . p. 460.*

(f) *Aristot. de rep. lib. 4 , cap. 4 , p. 369.*

là se trouvent confondus les pouvoirs qui avoient  
 SECONDE été si sagement distribués ; et la puissance lé-  
 PARTIE. gislative , exécutant ses propres lois , fait sentir  
 SECTION 1<sup>re</sup>. ou craindre à tout moment le poids terrible de  
 l'oppression.

Ces vices destructeurs ne se seroient pas glis-  
 sés dans la constitution , si elle n'avoit pas eu  
 des obstacles insurmontables à vaincre : mais , dès  
 l'origine même , l'usurpation des Pisistratides en  
 arrêta les progrès ; et bientôt après , les victoires  
 sur les Perses en corrompirent les principes.  
 Pour qu'elle pût se défendre contre de pareils  
 événemens , il auroit fallu qu'une longue paix ,  
 qu'une entière liberté lui eussent permis d'agir  
 puissamment sur les mœurs des Athéniens. Sans  
 cela , tous les dons du génie , réunis dans un  
 législateur , ne pouvoient empêcher Pisistrate  
 d'être le plus séducteur des hommes , et les  
 Athéniens , le peuple le plus facile à séduire :  
 ils ne pouvoient pas faire que les brillans suc-  
 cès des journées de Marathon , de Salamine  
 et de Platée ne remplissent , d'une folle pré-  
 somption , le peuple de la terre qui en étoit  
 le plus susceptible.

Par les effets que produisirent les institutions  
 de Solon , on peut juger de ceux qu'elles au-  
 roient produits en des circonstances plus heu-  
 reuses. Contraintes sous la domination des Pisis-

tratides, elles opéroient lentement sur les esprits, soit par les avantages d'une éducation qui étoit alors commune, et qui ne l'est plus aujourd'hui (a); soit par l'influence des formes républicaines, qui entretenoient sans cesse l'illusion et l'espérance de la liberté. A peine eut-on banni ces princes, que la démocratie se rétablit d'elle-même, et que les Athéniens déployèrent un caractère qu'on ne leur avoit pas soupçonné jusqu'alors. Depuis cette époque, jusqu'à celle de leur corruption, il ne s'est écoulé qu'environ un demi-siècle; mais, dans ce temps heureux, on respectoit encore les lois et les vertus : les plus sages n'en parlent aujourd'hui qu'avec des éloges accompagnés de regrets, et ne trouvent d'autre remède aux maux de l'état, que de rétablir le gouvernement de Solon (b).

SECONDE

PARTIE.

Section 1<sup>re</sup>.

(a) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.

(b) Isocr. Areop. t. 1, p. 319. Æschin. in Ctesiph. p. 427.

## SECTION SECONDE.

SIÈCLE DE THÉMISTOCLE ET D'ARISTIDE \*.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

C'EST avec peine que je me détermine à décrire des combats ; il devroit suffire de savoir que les guerres commencent par l'ambition des princes , et finissent par le malheur des peuples : mais l'exemple d'une nation qui préfère la mort à la servitude , est trop grand et trop instructif , pour être passé sous silence.

Cyrus venoit d'élever la puissance des Perses sur les débris des empires de Babylone et de Lydie ; il avoit reçu l'hommage de l'Arabie , de l'Egypte et des peuples les plus éloignés (a) ; Cambyse son fils , celui de la Cyrénaïque et de plusieurs nations de l'Afrique (b).

Après la mort de ce dernier , des seigneurs Persans , au nombre de sept , ayant fait tomber sous leurs coups un Mage qui avoit usurpé le trône , s'assemblèrent pour régler la destinée de tant de vastes états (c). Othànès proposa

---

\* Depuis l'an 490 , jusque vers l'an 444 avant J. C.

(a) Xenoph. Cyrop. lib. 1 , p. 2 ; lib. 8 , p 230.

(b) Herodot. lib. 3 , cap. 7 , 13 , etc.

(c) Id. lib. 3 , cap. 80.



de leur rendre la liberté, et d'établir par-tout la démocratie; Mégabyse releva les avantages de l'aristocratie; Darius, fils d'Hystaspe, opina pour la constitution, qui, jusqu'alors, avoit fait le bonheur et la gloire des Perses : son avis prévalut; et le sort auquel on avoit confié le choix du souverain s'étant, par ses artifices, déclaré en sa faveur, il se vit paisible possesseur du plus puissant empire du monde, et prit, à l'exemple des anciens monarques des Assyriens, le titre de grand roi, et celui de roi des rois\*.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Dans ce rang élevé, il sut respecter les lois, discerner le mérite, recevoir des conseils, et se faire des amis. Zopyre, fils de Mégabyse, fut celui qu'il aima le plus tendrement. Un jour quelqu'un osa proposer cette question à Darius qui tenoit une grenade dans sa main : « Quel » est le bien que vous voudriez multiplier au- » tant de fois que ce fruit contient de grains ? » Zopyre, répondit le roi sans hésiter (a). » Cette réponse jeta Zopyre dans un de ces égaremens de zèle, qui ne peuvent être justifiés que par le sentiment qui les produit. \*\*

Depuis 19 mois, Darius assiégeoit Babylone

\* L'an 521 avant J. C.

(a) Plut. apophth. t. 2, p. 173.

\*\* Suivant Hérodote. (lib. 4, cap. 143), ce ne fut pas Zopyre que Darius nomma; ce fut Mégabyse, père de ce jeune Persé.

SECONDE  
 PARTIE,  
 Section 2<sup>e</sup>.

qui s'étoit révoltée (a) : il étoit sur le point de renoncer à son entreprise, lorsque Zopyre parut en sa présence, sans nez, sans oreilles, toutes les parties du corps mutilées et couvertes de blessures. « Et quelle main barbare vous a réduit en » cet état, s'écrie le roi en courant à lui ? C'est » moi-même, répondit Zopyre. Je vais à Babylone » où l'on connoît assez mon nom et le rang que » je tiens dans votre cour : je vous accuserai » d'avoir puni, par la plus indigne des cruautés, » le conseil que je vous avois donné de vous » retirer. On me confiera un corps de troupes ; » vous en exposerez quelques-unes des vôtres, » et vous me faciliterez des succès qui m'attireront de plus en plus la confiance de l'ennemi : je parviendrai à me rendre maître des » portes, et Babylone est à vous. » Darius fut pénétré de douleur et d'admiration. Le projet de Zopyre réussit. Son ami l'accabla de caresses et de bienfaits ; mais il disoit souvent : J'eusse donné cent Babylones, pour épargner à Zopyre un traitement si barbare (b).

De cette sensibilité si touchante dans un particulier, si précieuse dans un souverain, résul-  
 toient cette clémence que les vaincus éprouvèrent

---

(a) Herodot. lib. 2, cap. 151.

(b) Plut. apophth. t. 2, p. 170.

souvent de la part de ce prince, et cette reconnaissance avec laquelle il récompensoit en roi les services qu'il avoit reçus comme particulier (a). De là naissoit encore cette modération qu'il laissoit éclater dans les actes les plus rigoureux de son autorité. Auparavant les revenus de la couronne ne consistoient que dans les offrandes volontaires des peuples; offrandes que Cyrus recevoit avec la tendresse d'un père; que Cambyse exigeoit avec la hauteur d'un maître (b); et que, dans la suite, le souverain auroit pu multiplier au gré de ses caprices. Darius divisa son royaume en vingt gouvernemens ou satrapies, et soumit à l'examen de ceux qu'il avoit placés à leur tête, le rôle des contributions qu'il se proposoit de retirer de chaque province. Tous se récrièrent sur la modicité de l'imposition; mais le roi, se défiant de leurs suffrages, eut l'attention de la réduire à la moitié (c).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Des lois sages réglèrent les différentes parties de l'administration (d); elles entreteurent parmi les Perses, l'harmonie et la paix, qui soutiennent un état; et les particuliers trouvèrent dans

(a) Herodot. lib. 3, cap. 140.

(b) Id. ibid. cap. 89.

(c) Plut. apophth. t. 2, p. 172.

(d) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 695. Diod. Sic. lib. 1, p. 85.

la conservation de leurs droits et de leurs possessions, la seule égalité dont ils peuvent jouir dans une monarchie.

Section 2<sup>e</sup>. Darius illustra son règne par des établissemens utiles, et le ternit par des conquêtes. Né avec des talens militaires, adoré de ses troupes (a), bouillonnant de courage dans une action, mais tranquille et de sang-froid dans le danger (b), il soumit presque autant de nations que Cyrus lui-même (c).

Ses forces, ses victoires, et cette flatterie qui serpente autour des trônes, lui persuadèrent qu'un mot de sa part devoit forcer l'hommage des nations; et, comme il étoit aussi capable d'exécuter de grands projets que de les former, il pouvoit les suspendre, mais il ne les abandonnoit jamais.

Ayant à parler des ressources immenses qu'il avoit pour ajouter la Grèce à ses conquêtes, j'ai dû rappeler quelques traits de son caractère, car un souverain est encore plus redoutable par ses qualités personnelles, que par sa puissance.

La sienne n'avoit presque point de bornes. Son empire, dont l'étendue en certains endroits est

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 695.

(b) Plut. apophth. t. 2, p. 172.

(c) Plut. ibid.

d'environ 21164 stades \* de l'est à l'ouest, et d'environ 7936\*\* du midi au nord, peut contenir en superficie 115,618,000 stades carrés \*\*\*; tandis que la surface de la Grèce, n'étant au plus que de 1,366,000 stades carrés \*\*\*\*, n'est que la 115<sup>e</sup> partie de celle de la Perse. Il renferme quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol (a), par l'industrie des habitans, par l'activité du commerce, et par une population que favorisent à-la-fois la religion, les lois, et les récompenses accordées à la fécondité.

Les impositions en argent (b) se montoient à un peu plus de 14,560 talens Euboïques †. On ne les destinoit point aux dépenses courantes ‡ : réduites en lingots (c), on les réservoir pour les dépenses extraordinaires. Les provinces étoient chargées de l'entretien de la maison

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

\* 800 de nos lieues, de 2500 toises chacune.

\*\* 300 lieues.

\*\*\* 165200 lieues carrées.

\*\*\*\* 1952 lieues carrées. (*Note manuscrite de M. d'Anville*).

(a) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 296. Arrian. hist. indic. p. 355.

(b) Herodot. lib. 3, cap. 96.

† Environ 90 millions de notre monnaie.

‡ Voyez la note V, à la fin du volume.

(c) Herodot. ibid. cap. 99.

du roi, et de la subsistance des armées (a) :  
 SECONDE les unes fournissoient du blé (b) ; les autres des  
 PARTIE. chevaux (c) ; l'Arménie seule envoyoit tous  
 Section 2<sup>e</sup>. les ans 20000 poulains (d). On tiroit des au-  
 tres satrapies, des troupeaux, de la laine, de  
 l'ébène, des dents d'éléphants, et différentes  
 sortes de production (e).

Des troupes réparties dans les provinces, les  
 retenoient dans l'obéissance, ou les garantissoient  
 d'une invasion (f). Une autre armée, composée  
 des meilleurs soldats, veilloit à la conservation  
 du prince : l'on y distinguoit sur-tout 10000  
 hommes, qu'on nomme les Immortels, parce  
 que le nombre doit en être toujours complet (g) ;  
 aucun autre corps n'oseroit leur disputer l'hon-  
 neur du rang, ni le prix de la valeur.

Cyrus avoit introduit dans les armées, une  
 discipline (h) que ses premiers successeurs eu-  
 rent soin d'entretenir. Tous les ans le souverain  
 ordonnoit une revue générale : il s'instruisoit

(a) Herodot. lib. 1, cap. 192.

(b) Id. lib. 3, cap. 91.

(c) Id. ibid. cap. 90.

(d) Strab. lib. 11, p. 530.

(e) Herodot. lib. 3, cap. 99. Strab. lib. 15, p. 735.

(f) Herodot. ibid. cap. 90 et 91. Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 230.

(g) Herodot. lib. 7, cap. 83. Diod. Sic. lib. 11, p. 7. Hesych.  
 et suid. in *'Aθay*.

(h) Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 225.

par lui-même de l'état des troupes qu'il avoit  
auprès de lui ; des inspecteurs éclairés et fidèles  
alloient au loin exercer les mêmes fonctions ;  
les officiers qui remplissoient leurs devoirs, ob-  
tenoient des récompenses ; les autres perdoient  
leurs places (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>es</sup>

La nation particulière des Perses , la pre-  
mière de l'Orient , depuis qu'elle avoit produit  
Cyrus , regardoit la valeur comme la plus émi-  
nente des qualités (b) , et l'estimoit en consé-  
quence dans ses ennemis (c). Braver les rigueurs  
des saisons ; fournir des courses longues et pé-  
nibles ; lancer des traits ; passer les torrens à la  
nage , étoient chez elle les jeux de l'enfance (d) :  
on y joignoit dans un âge plus avancé , la chasse  
et les autres exercices qui entretiennent les forces  
du corps (e) ; on paroissoit , pendant la paix ,  
avec une partie des armes que l'on porte à la  
guerre (f) ; et pour ne pas perdre l'habitude  
de monter à cheval , on n'alloit presque jamais  
à pied (g). Ces mœurs étoient devenues insensiblement celles de tout l'empire.

(a) Xenoph. œcon. p. 828.

(b) Herodot. lib. 1 , cap. 136.

(c) Id. lib. 7 , cap. 181.

(d) Id. ibid. Strab. lib. 15 , p. 733.

(e) Xenoph. Cyrop. lib. 1 , p. 5.

(f) Joseph. antiq. lib. 18 , t. 1 , p. 874. Marcel. lib. 23 , p. 335.

(g) Xenoph. Cyrop. lib. 4 , p. 102 ; lib. 8 , p. 241.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

La cavalerie est la principale force des armées Persannes. Dans sa fuite même, elle lance des flèches qui arrêtent la furie du vainqueur (a). Le cavalier et le cheval sont également couverts de fer et d'airain (b) : la Médie fournit des chevaux renommés pour leur taille, leur vigueur et leur légèreté (c).

A l'âge de vingt ans on est obligé de donner son nom à la milice ; on cesse de servir à cinquante (d). Au premier ordre du souverain, tous ceux qui sont destinés à faire la campagne, doivent, dans un terme prescrit, se trouver au rendez-vous. Les lois à cet égard sont d'une sévérité effrayante. Des pères malheureux ont quelquefois demandé, pour prix de leurs services, de garder auprès d'eux des enfans, appui de leur vieillesse : Ils seront dispensés de m'accompagner, répondoit le prince ; et il les faisoit mettre à mort (e).

Les rois de l'Orient ne marchent jamais pour une expédition, sans traîner à leur suite une

(a) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 306. Plut. in Crass. t. 1, p. 558.

(b) Brisson. de reg. Pers. lib. 3, cap. 33, etc.

(c) Herodot. lib. 3, cap. 106 ; lib. 7, cap. 40. Arrian. lib. 2, cap. 11, p. 77. Brisson. ibid. cap. 29.

(d) Strab. lib. 15, p. 757.

(e) Herodot. lib. 4, cap. 84 ; lib. 7, cap. 39. Senec. de irâ, lib. 3, cap. 16 et 17.



immense quantité de combattans : il croient qu'il est de leur dignité de se montrer , dans ces occasions , avec tout l'appareil de la puissance : ils croient que c'est le nombre des soldats qui décide de la victoire , et qu'en réunissant auprès de leur personne la plus grande partie de leurs forces , ils préviendront les troubles qui pourroient s'élever pendant leur absence. Mais si ces armées n'entraînent pas tout avec elles , par la soudaine terreur qu'elles inspirent , ou par la première impulsion qu'elles donnent , elles sont bientôt forcées de se retirer , soit par le défaut de subsistances , soit par le découragement des troupes. Aussi voit-on souvent les guerres de l'Asie se terminer dans une campagne , et le destin d'un empire dépendre du succès d'une bataille.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Les rois de Perse jouissent d'une autorité absolue , et cimentée par le respect des peuples accoutumés à les vénérer comme les images vivantes de la divinité (a). Leur naissance est un jour de fête (b). A leur mort , pour annoncer qu'on a perdu le principe de la lumière et des lois , on a soin d'éteindre le feu sacré , et de fermer les tribunaux de justice (c). Pendant

---

(a) Plat. in Themist. p. 125.  
 (b) Plat. in Alcib. 1, l. 2, p. 121.  
 (c) Diod. Sic. lib. 17, p. 585. Stob. serm. 42, p. 294.  
 Brisson. de reg. Pers. p. 37.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

leur règne, les particuliers n'offrent point de sacrifices, sans adresser des vœux au ciel pour le souverain, ainsi que pour la nation. Tous, sans excepter les princes tributaires, les gouverneurs des provinces, et les grands qui résident à la Porte \*, se disent les esclaves du roi : expression qui marque aujourd'hui une extrême servitude, mais qui, du temps de Cyrus et de Darius, n'étoit qu'un témoignage de sentiment et de zèle.

Jusqu'au règne du dernier de ces princes, les Perses n'avoient point eu d'intérêt à démêler avec les peuples du continent de la Grèce. On savoit à peine, à la cour de Suze, qu'il existoit une Lacédémone et une Athènes (a), lorsque Darius résolut d'asservir ces régions éloignées. Atossa, fille de Cyrus, qu'il venoit d'épouser, lui en donna la première idée : elle la reçut d'un médecin Grec, nommé Démocède, qui l'avoit guérie d'une maladie dangereuse. Démocède ne pouvant se procurer la liberté par d'autres voies, forma le projet d'une invasion dans la Grèce : il le fit goûter à la reine ; il se flatta d'obtenir une commission, qui lui faciliteroit le moyen de revoir Crotone sa patrie.

---

\* Par ce mot, on désignoit en Perse, la cour du roi, ou celle des gouverneurs de province. ( Xenoph. Cyrop. lib. 8, p. 201, 203, etc. Plut. in Pelop. t. 1, p. 294. Id. in Ly-sand. p. 436. )

(a) Herodot. lib. 1, cap. 163; lib. 5, cap. 73 et 106.

Atossa profita d'un moment où Darius lui exprimoit sa tendresse. « Il est temps, lui dit-elle, » de signaler votre avènement à la couronne » par une entreprise qui vous attire l'estime de » vos sujets (a). Il faut aux Perses un conqué- » rant pour souverain. Détournez leur courage », sur quelque nation, si vous ne voulez pas », qu'ils le dirigent contre vous. », Darius ayant répondu qu'il se proposoit de déclarer la guerre aux Scythes : « Ils seront à vous ces Scythes », répliqua la reine, dès que vous le voudrez. », Je desire que vous portiez vos armes contre », la Grèce, et que vous m'amènerez, pour les », attacher à mon service, des femmes de Lacé- », démone, d'Argos, de Corinthe et d'Athènes. », Dès cet instant, Darius suspendit son projet contre les Scythes, et fit partir Démocède avec cinq Perses chargés de lui rendre un compte exact des lieux dont il méritoit la conquête.

Démocède ne fit pas plutôt sorti des états de Darius, qu'il s'enfuit en Italie. Les Perses qu'il devoit conduire, essayèrent bien des infortunes ; lorsqu'ils furent de retour à Suze, la reine s'étoit refroidie sur le desir d'avoir des esclaves Grecques à son service, et Darius s'occupoit de soins plus importants.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

---

(a) Herodot. lib. 3, cap. 134.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Ce prince ayant remis sous son obéissance la ville de Babylone, résolut de marcher contre les nations Scythiques \* qui campent avec leurs troupeaux entre l'Ister \*\* et le Tanais \*\*\*, le long des côtes du Pont-Euxin.

Il vint à la tête de 700,000 soldats (a), offrir la servitude à des peuples qui, pour ruiner son armée, n'eurent qu'à l'attirer dans des pays incultes et déserts. Darius s'obstinoit à suivre leurs traces : il parcouroit en vainqueur des solitudes profondes. « Et pourquoi fuis-tu ma présence, » manda-t-il un jour au roi des Scythes ? Si tu » peux me résister, arrête, et songe à combattre : si tu ne l'oses pas, reconnois ton maître. » Le roi des Scythes répondit : „ Je ne fuis ni ne » crains personne. Notre usage est d'errer tranquillement dans nos vastes domaines, pendant la guerre, ainsi que pendant la paix : nous ne connoissons d'autre bien que la liberté, d'autres maîtres que les dieux. Si tu veux éprouver notre valeur, suis-nous, et viens insulter les tombeaux de nos pères (b). »

Cependant l'armée s'affoiblissoit par les maladies, par le défaut de subsistances, et par la

---

\* L'an 608 avant J. C.

\*\* Le Danube.

\*\*\* Le Don.

(a) Justin. lib. 2, cap. 5.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 127.

difficulté des marches. Il fallut se résoudre à regagner le pont que Darius avoit laissé sur l'Is-  
ter : il en avoit confié la garde aux Grecs de l'Ionie, en leur permettant de se retirer chez eux, s'ils ne le voyoient pas revenir avant deux mois (a). Ce terme expiré, des corps de Scythes parurent plus d'une fois sur les bords du fleuve (b) : ils voulurent d'abord par des prières, ensuite par des menaces, engager les officiers de la flotte à le ramener dans l'Ionie. Miltiade l'Athénien appuya fortement cet avis ; mais Histiée de Milet ayant représenté (c) aux autres chefs, qu'établis par Darius, gouverneurs des différentes villes de l'Ionie, ils seroient réduits à l'état de simples particuliers s'ils laissoient périr le roi, on promit aux Scythes de rompre le pont, et on prit le parti de rester. Cette résolution sauva Darius et son armée.

La honte de l'expédition de Scythie fut bientôt effacée par une conquête importante. Il se fit reconnoître par les peuples qui habitent auprès de l'Indus ; et ce fleuve fixa les limites de son empire à l'orient (d).

Il se terminoit à l'occident, par une suite de

(a) Herodot. lib. 4, cap. 98.

(b) Id. ibid. cap. 133.

(c) Id. ibid. Nep. in Miltiad. cap. 3.

(d) Herodot. lib. 4, cap. 44.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

colonies Grecques établies sur les bords de la mer Egée. Là se trouvent Ephèse, Milet, Smyrne, et plusieurs autres villes florissantes, réunies en différentes confédérations : elles sont séparées du continent de la Grèce, par la mer et quantité d'îles, dont les unes obéissoient aux Athéniens, dont les autres étoient indépendantes. Les villes Grecques de l'Asie aspiraient à secouer le joug des Perses. Les habitans des îles et de la Grèce proprement dite, craignoient le voisinage d'une puissance qui menaçoit les nations d'une servitude générale.

Ces alarmes redoublèrent, lorsqu'on vit Darius, à son retour de Scythie, laisser dans la Thrace une armée de 80000 hommes, qui soumit ce royaume (a), obligea le roi de Macédoine de faire hommage de sa couronne à Darius (b), et s'empara des îles de Lemnos et d'Imbros (c).

Elles augmentèrent encore, lorsqu'on vit les Perses faire une tentative sur l'île de Naxos, et menacer l'île d'Eubée, si voisine de l'Attique (d) ; lorsque les villes de l'Ionie, résolues de recouvrer leur ancienne liberté, chassèrent

---

(a) Herodot. lib. 5, cap. 2.

(b) Id. ibid. cap. 18.

(c) Id. ibid. cap. 26.

(d) Id. ibid. cap. 31.

leurs gouverneurs (a), brûlèrent la ville de Sardes, capitale de l'ancien royaume de Lydie (b), et entraînent les peuples de Carie et de l'île de Chypre, dans la ligue qu'elles formèrent contre Darius. (c). Cette révolte \* fut en effet le principe des guerres qui pensèrent détruire toutes les puissances de la Grèce, et qui, cent cinquante ans après, renversèrent l'empire des Perses.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2e.

Les Lacédémoniens prirent le parti de ne point accéder à la ligue; les Athéniens, sans se déclarer ouvertement, celui de la favoriser. Le roi de Perse ne dissimuloit plus le desir qu'il avoit de reculer vers la Grèce les frontières de son empire. Les Athéniens devoient à la plupart des villes qui venoient de sesoustraire à son obéissance, les secours que les métropoles doivent à leurs colonies; ils se plaignoient, depuis longtemps, de la protection que les Perses accordoient à Hippias, fils de Pisistrate, qui les avoit opprimés, et qu'ils avoient banni. Artapherne, frère de Darius, et satrape de Lydie, leur avoit déclaré que l'unique moyen de pourvoir à leur sûreté, étoit de rappeler Hippias (d); et Pon

(a) Herodot. lib. 5, cap. 37.

(b) Id. ibid. cap. 102.

(c) Id. ibid. cap. 103.

\* Vers l'an 504 avant J. C.

(d) Id. ibid. cap. 96.

~~————~~ savoit que ce dernier, depuis son arrivée à la  
 SECONDE cour de Suze, entretenoit dans l'esprit de Da-  
 PARTIE. rius les préventions qu'en ne cessoit de lui ins-  
 Section 2<sup>e</sup>. pirer contre les peuples de la Grèce, et contre  
 les Athéniens en particulier (a). Animés par ces  
 motifs, les Athéniens envoyèrent en Ionie des  
 troupes qui contribuèrent à la prise de Sardes.  
 Les Erétriciens de l'Eubée suivirent leur exemple.

Le principal auteur du soulèvement de l'Ionie  
 fut cet Histiee de Milet, qui, lors de l'expédition  
 de Scythie, s'étoit obstiné à garder le pont  
 de l'Ister. Darius n'oublia jamais ce service im-  
 portant, et s'en souvint encore après l'avoir ré-  
 compensé. Mais Histiee, exilé à la cour de Suze,  
 impatient de revoir sa patrie, excita sous main  
 les troubles de l'Ionie, et s'en servit pour obtenir  
 la permission de revenir dans cette province,  
 où bientôt il fut pris les armes à la main. Les  
 généraux se hâtèrent de le faire mourir; parce  
 qu'ils connoissoient la générosité de leur maître.  
 En effet, ce prince, moins touché de sa trahi-  
 son, que des obligations qu'il lui avoit, honora  
 sa mémoire par des funérailles, et par les re-  
 proches qu'il fit à ses généraux (b).

Vers le même temps, des vaisseaux Phéni-

(a) Herod. t. lib. 5, cap. 96.

(b) Id. lib. 5, cap. 30.



ciens s'étant rendus maîtres d'une galère Athénienne , y trouvèrent Métiochus , fils de ce Miltiade qui avoit conseillé de rompre le pont de l'Ister , et de livrer Darius à la fureur des Scythes : ils l'envoyèrent au roi , qui le reçut avec distinction , et l'engagea , par ses bienfaits , à s'établir en Perse (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>de</sup>

Ce n'est pas que Darius fût insensible à la révolte des Ioniens , et à la conduite des Athéniens. En apprenant l'incendie de Sardes , il jura de tirer une vengeance éclatante de ces derniers , et chargea un de ses officiers de lui rappeler tous les jours l'outrage qu'il en avoit reçu (b) : mais il falloit auparavant terminer la guerre que les premiers lui avoient suscitée. Elle dura quelques années , et lui procura de grands avantages. L'Ionie rentra sous son obéissance ; plusieurs îles de la mer Egée , et toutes les villes de l'Hellespont furent rangées sous ses lois (c).

Alors Mardonius son gendre partit à la tête d'une puissante armée , acheva de pacifier l'Ionie , se rendit en Macédoine ; et là , soit qu'il prévint les ordres de Darius , soit qu'il se bornât

---

(a) Herodot. lib. 6 , cap. 41.

(b) Id. lib. 5 , cap. 100.

(c) Id. lib. 6 , cap. 31 et 33.

à les suivre, il fit embarquer ses troupes. Son prétexte étoit de punir les Athéniens et les Érétriens ; son véritable objet, de rendre la Grèce tributaire (a) : mais une violente tempête ayant écrasé une partie de ses vaisseaux et de ses soldats, contre les rochers du mont Athos, il reprit le chemin de la Macédoine, et bientôt après, celui de Suze.

Ce désastre n'étoit pas capable de détourner l'orage qui menaçoit la Grèce. Darius, avant que d'en venir à une rupture ouverte, envoya par-tout des hérauts, pour demander en son nom la terre et l'eau (b). C'est la formule que les Perses emploient pour exiger l'hommage des nations. La plupart des îles et des peuples du continent le rendirent sans hésiter : les Athéniens et les Lacédémoniens, non-seulement le refusèrent ; mais, par une violation manifeste du droit des gens, ils jetèrent dans une fosse profonde, les ambassadeurs du roi (c). Les premiers poussèrent leur indignation encore plus loin : ils condamnèrent à mort l'interprète qui avoit souillé la langue Grecque, en expliquant les ordres d'un barbare (d).

---

(a) Herodot. lib. 6, cap. 44.

(b) Id. ibid. cap. 48.

(c) Id. lib. 7, cap. 32.

(d) Plut. in Them. p. 114. Aristid. Panath. orat. t. 1, p. 211.

A cette nouvelle, Darius mit à la tête de ses troupes un Mède, nommé Datis, qui avoit plus d'expérience que Mardonius : il lui ordonna de détruire les villes d'Athènes et d'Erétrie, et de lui en amener les habitans chargés de chaînes (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

L'armée s'assembla aussitôt dans une plaine de Cilicie. Six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée. La ville d'Erétrie, après s'être vigoureusement défendue pendant six jours, fut prise par la trahison de quelques citoyens qui avoient du crédit sur le peuple (b). Les temples furent rasés, les habitans mis aux fers; et la flotte, ayant sur le champ abordé sur les côtes de l'Attique, mit à terre auprès du bourg de Marathon, éloigné d'Athènes d'environ 140 stades \*, 100,000 hommes d'infanterie, et 10,000 de cavalerie (c) : ils campèrent dans une plaine bordée à l'est par la mer, entourée de montagnes de tous les autres côtés, ayant environ 200 stades de circonférence \*\*.

BATAILLE  
DE  
Marathon.

Cependant Athènes étoit dans la consternation et dans l'effroi (d) : elle avoit imploré le

(a) Herodot. lib. 6, cap. 94.

(b) Id. ibid. cap. 101.

\* Près de 6 lieues.

(c) Nep. in Milt. cap. 5.

\*\* Environ 7 lieues et demie.

(d) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

secours des autres peuples de la Grèce. Les uns  
 SECONDE s'étoient soumis à Darius; les autres trembloient  
 PARTIE. au seul nom des Mèdes ou des Perses (a).  
 Section 2<sup>e</sup>. Les Lacédémoniens seuls promirent des trou-  
 pes; mais divers obstacles ne leur permettoient  
 pas de les joindre sur le champ à celles  
 d'Athènes (b).

Cette ville restoit donc abandonnée à ses  
 propres forces. Et comment, avec quelques sol-  
 dats levés à la hâte, oseroit-elle résister à une  
 puissance, qui, dans l'espace d'un demi-siècle,  
 avoit renversé les plus grands empires du monde?  
 Quand même, par la perte de ses plus illustres  
 citoyens, de ses plus braves guerriers, elle aspi-  
 reroit à l'honneur de disputer pendant quelque  
 temps la victoire, ne verroit-on pas sortir des  
 côtes de l'Asie, et du fond de la Perse, des ar-  
 mées plus redoutables que la première? Les  
 Grecs ont irrité Darius; en ajoutant l'ou-  
 trage à l'offense, ils ne lui ont laissé que le  
 choix de la vengeance, du déshonneur ou du  
 pardon. L'hommage qu'il demande, entraîne-  
 r-il une servitude humiliante? Les colonies  
 Grecques, établies dans ses états, n'ont-elles pas

---

(a) Herodot. lib. 6, cap. 112.

(b) Id. ibid. cap. 106. Plat. de leg. 3, t. 2, p. 698.  
 Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 861.

conservé leurs lois, leur culte, leurs possessions? =====  
 Après leur révolte, ne les a-t-il pas forcées, par SECONDE  
 les plus sages dispositions, à s'unir entre elles, PARTIE.  
 à être heureuses malgré elles? et Mardonius SECTION 23.  
 lui-même n'a-t-il pas dernièrement établi la  
 démocratie dans les villes de l'Ionie (a)?

Ces réflexions qui engagèrent la plupart des peuples de la Grèce à se déclarer pour les Perses, étoient balancées, dans l'esprit des Athéniens, par des craintes qui n'étoient pas moins fondées. Le général de Darius leur présentoit d'une main les fers dont il devoit les enchaîner (b); de l'autre, cet Hippias, dont les sollicitations et les intrigues avoient enfin amené les Perses dans les champs de Marathon (c). Il falloit donc subir l'affreux malheur d'être trainés aux pieds de Darius, comme de vils esclaves, ou le malheur plus effroyable encore de gémir de nouveau sous les cruautés d'un tyran qui ne respiroit que la vengeance. Dans cette alternative, ils délibérèrent à peine, et résolurent de périr les armes à la main.

Heureusement il parut alors trois hommes destinés à donner un nouvel essor aux sentimens de la nation. C'étoient Miltiade, Aristide

---

(a) Herodot. lib. 6, cap. 42 et 43.

(b) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 693.

(c) Herodot. lib. 6 cap. 102.

et Thémistocle. Leur caractère se développera de lui-même dans le récit de leurs actions.

SECONDE PARTIE. Miltiade avoit fait long-temps la guerre en Thrace, et s'étoit acquis une réputation brillante; Aristide et Thémistocle, plus jeunes que lui, avoient laissé éclater, depuis leur enfance, une rivalité qui eût perdu l'état (a), si, dans les occasions essentielles, ils ne l'eussent sacrifiée au bien public. Il ne faut qu'un trait pour peindre Aristide; il fut le plus juste et le plus vertueux des Athéniens: il en faudroit plusieurs pour exprimer les talens, les ressources et les vues de Thémistocle; il aima sa patrie, mais il aima la gloire encore plus que sa patrie.

L'exemple et les discours de ces trois illustres citoyens achevèrent d'enflammer les esprits. On fit des levées. Les dix tribus fournirent chacune 1000 hommes de pied, avec un général à leur tête. Il fallut enrôler des esclaves pour compléter ce nombre (b). Dès que ces troupes furent rassemblées, elles sortirent de la ville, et descendirent dans la plaine de Marathon, où ceux de Platée en Béotie leur envoyèrent un renfort de 1000 hommes de pied (c).

---

(a) Plut. in Aristid. p. 319.

(b) Pausan. lib. 1, p. 79.

(c) Herodot. lib. 6, cap. 103. Justin. lib. 2, cap. 9.

A peine furent-elles en présence de l'ennemi, que Miltiade proposa de l'attaquer (a). Aristide et quelques-uns des chefs appuyèrent vivement cette proposition : les autres, effrayés de l'extrême disproportion des armées, vouloient qu'on attendit le secours des Lacédémoniens. Les avis étant partagés, il restoit à prendre celui du Polémarque ou chef de la milice : on le consulte dans ces occasions, pour ôter l'égalité des suffrages. Miltiade s'adresse à lui ; et, avec l'ardeur d'une ame fortement pénétrée : « Athènes, lui dit-il, est sur le point d'éprouver la plus grande des vicissitudes. Elle va devenir la première puissance de la Grèce, ou le théâtre des fureurs d'Hippias ; c'est de vous seul, Callimaque, qu'elle attend sa destinée. Si nous laissons refroidir l'ardeur des troupes, elles se courberont honteusement sous le joug des Perses ; si nous les menons au combat, nous aurons pour nous les dieux et la victoire. Un mot de votre bouche va précipiter votre patrie dans la servitude, ou lui conserver sa liberté. »

Callimaque donna son suffrage, et la bataille fut résolue. Pour en assurer le succès, Aristide, et les autres généraux à son exemple, cédèrent

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>

---

(a) Herodot. lib. 6, cap. 109. Plut. in Aristid. p. 321.

à Miltiade l'honneur du commandement qu'ils avoient chacun à leur tour : mais pour les mettre eux-mêmes à l'abri des événemens , il attendit le jour qui le plaçoit de droit à la tête de l'armée (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Dès qu'il parut , Miltiade rangea ses troupes au pied d'une montagne , dans un lieu parsemé d'arbres qui devoient arrêter la cavalerie Persanne. Les Platéens furent placés à l'aile gauche ; Callimaque commandoit la droite ; Aristide et Thémistocle étoient au corps de bataille (b) , et Miltiade par-tout. Un intervalle de 8 stades \* séparaît l'armée Grecque de celle des Perses (c).

Au premier signal , les Grecs franchirent , en courant , cet espace. Les Perses , étonnés d'un genre d'attaque si nouveau pour les deux nations , restèrent un moment immobiles ; mais bientôt ils opposèrent à la fureur impétueuse des ennemis , une fureur plus tranquille et non moins redoutable. Après quelques heures d'un combat opiniâtre , les deux ailes de l'armée Grecque commencent à fixer la victoire. La droite disperse les ennemis dans la plaine ; la

---

(a) Herodot. lib. 6 , cap. 110. Plut. in Aristid. p. 321.

(b) Id. ibid. Nep. in Milt. cap. 5.

\* Environ 760 toises.

(c) Herodot. ibid. cap. 112.



gauche les replie dans un marais qui offre l'aspect d'une prairie, et dans lequel ils s'engagent et restent ensevelis (a). Toutes deux volent au secours d'Aristide et de Thémistocle, près de succomber sous les meilleures troupes que Datis avoit placées dans son corps de bataille. Dès ce moment, la déroute devient générale. Les Perses, repoussés de tous côtés, ne trouvent d'asyle que dans leur flotte, qui s'étoit rapprochée du rivage. Le vainqueur les poursuit le fer et la flamme à la main : il prend, brûle ou coule à fond plusieurs de leurs vaisseaux ; les autres se sauvent à force de rames (b).

L'armée Persanne perdit environ 6400 hommes ; celle des Athéniens, 192 héros (c) : car il n'y en eut pas un qui, dans cette occasion, ne méritât ce titre. Miltiade y fut blessé ; Hippias y périt, ainsi que Stésilée et Callimaque, deux des généraux des Athéniens (d).

Le combat finissoit à peine. Un soldat, excédé de fatigue, forme le projet de porter la première nouvelle d'un si grand succès aux magistrats d'Athènes, et, sans quitter ses armes,

(a) Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 115. Justin. lib. 2, cap. 9.

(c) Herodot. ibid. cap. 117.

(d) Id. ibid. cap. 114.

il court, vole, arrive, annonce la victoire, et tombe mort à leurs pieds (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Cependant cette victoire eût été funeste aux Grecs, sans l'activité de Miltiade. Datis, en se retirant, conçut l'espoir de surprendre Athènes, qu'il croyoit sans défense; et déjà sa flotte doubloit le cap de Sunium. Miltiade n'en fut pas plutôt instruit, qu'il se mit en marche, arriva le même jour sous les murs de la ville, déconcerta par sa présence les projets de l'ennemi, et l'obligea de se retirer sur les côtes de l'Asie (b).

La bataille se donna (c) le 6 de boédromion, dans la troisième année de la soixante-douzième olympiade \*. Le lendemain arrivèrent 2000 Spartiates. Ils avoient fait, en trois jours et trois nuits (d), 1200 stades de chemin \*\*: quoique instruits de la fuite des Perses, ils continuèrent leur route jusqu'à Marathon, et ne craignirent point d'affronter l'aspect des lieux où une nation rivale s'étoit signalée par de si grands exploits; ils y virent les tentes des Perses encore dressées, la plaine jonchée de morts, et couverte de riches dépouilles; ils y trouvèrent Aristide,

(a) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 347.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 116.

(c) Corsin. fast. att. t. 3, p. 149.

\* Le 29 septembre de l'an 490 avant J. C.

(d) Isocr. paneg. t. 1, p. 163. Plut. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

\*\* Environ 46 lieues et demie.

qui veilloit avec sa tribu à la conservation du bu- =====  
 tin et des prisonniers, et ne se retirèrent qu'après SECONDE  
 avoir donné de justes éloges aux vainqueurs (a). PARTIE.

Les Athéniens n'oublièrent rien pour éterni- Section 2<sup>e</sup>  
 ser le souvenir de ceux qui étoient morts dans  
 le combat. On leur fit des funérailles hono-  
 rables : leurs noms furent gravés sur des demi-  
 colonnes élevées dans la plaine de Marathon. Ces  
 monumens, sans en excepter ceux des généraux  
 Callimaque et Bésilée, sont d'une extrême sim-  
 plicité (b). Tout auprès, on plaça un trophée  
 chargé des armes des Perses (c). Un habile ar-  
 tiste peignit les détails de la bataille, dans un des  
 portiques les plus fréquentés de la ville : il y re-  
 presenta Miltiade à la tête des généraux, et au  
 moment qu'il exhortoit les troupes au combat (d).

Darius n'apprit qu'avec indignation la défaite  
 de son armée. On trembloit sur le sort des Hé-  
 triens, que Datis amenoit à ses pieds. Cepen-  
 dant, dès qu'il les vit, la pitié étouffa dans son  
 cœur tous les autres sentimens (e) : il leur dis-  
 tribua des terres à quelque distance de Suze ;

(a) Herodot. lib. 6, cap. 120. Eut. in Arisad. t. 1, p. 321.  
 Id. de malign. Herodot. t. 2, p. 861.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 32 (p. 7).

(c) Id. ibid. Aristop. in vesp. v. 709.

(d) Nep. in Milt. cap. 6.

(e) Herodot. lib. 6, cap. 119.

SECONDE  
PARTIE. et pour se venger des Grecs d'une manière plus noble et plus digne de lui, il ordonna de nouvelles levées, et fit des préparatifs immenses.

Section 2<sup>e</sup>. Les Athéniens ne tardèrent pas eux-mêmes à le venger. Ils avoient élevé Miltiade si haut, qu'ils commencèrent à le craindre. La jalousie représentoit que pendant qu'il commandoit en Thrace, il avoit exercé tous les droits de la souveraineté (a) ; qu'étant redouté des nations étrangères, et adoré du peuple d'Athènes, il étoit temps de veiller sur ses vertus, ainsi que sur sa gloire. Le mauvais succès d'une expédition qu'il entreprit contre l'île de Paros, fournit un nouveau prétexte à la haine de ses ennemis. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent des Perses ; et malgré les sollicitations et les cris des citoyens les plus honnêtes, il fut condamné à être jeté dans la fosse où l'on fait périr les malfaiteurs (b). Le magistrat s'étant opposé à l'exécution de cet infâme décret, la peine fut commuée en une amende de 50 talens \* ; et comme il n'étoit pas en état de la payer, on vit le vainqueur de Darius expirer dans les fers, des blessures qu'il avoit reçues au service de l'état (c).

---

(a) Nep. in Milt. cap. 8.

(b) Plat. in Gorg. t. 2, p. 516.

\* 270.000 livres.

(c) Herodot. lib. 6, cap. 136. Nep. in Milt. cap. 7.

Ces terribles exemples d'injustice et d'ingratitude de la part d'un souverain ou d'une nation , ne découragent ni l'ambition ni la vertu. Ce sont des écueils dans la carrière des honneurs, comme il y en a au milieu de la mer. Thémistocle et Aristide prenoient sur les Athéniens la supériorité , que l'un méritoit par la diversité de ses talens ; l'autre , par l'uniformité d'une conduite entièrement consacrée au bien public. Le premier , tourmenté jour et nuit par le souvenir des trophées de Miltiade (a) , flattoit sans cesse , par de nouveaux décrets , l'orgueil d'un peuple enivré de sa victoire ; le second ne s'occupoit qu'à maintenir les lois et les mœurs qui l'avoient préparée : tous deux opposés dans leurs principes et dans leurs projets , remplissoient tellement la place publique de leurs divisions , qu'un jour Aristide , après avoir , contre toute raison , remporté un avantage sur son adversaire , ne put s'empêcher de dire que c'en étoit fait de la république , si on ne le jetoit , lui et Thémistocle , dans une fosse profonde (b).

A la fin les talens et l'intrigue triomphèrent de la vertu. Comme Aristide se portoit pour arbitre dans les différends des particuliers , la

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

THÉMIS-  
TOCLE ET  
ARISTIDE.

(a) Plut. in Themist. t. 1 , p. 113.

(b) Id. in Aristid. t. 1 , p. 320

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

réputation de son équité faisoit désertter les tribunaux de justice. La faction de Thémistocle l'accusa de s'établir une royauté d'autant plus redoutable , qu'elle étoit fondée sur l'amour du peuple , et conclut à la peine de l'exil. Les tribus étoient assemblées , et devoient donner leurs suffrages par écrit. Aristide assistoit au jugement. Un citoyen obscur , assis à ses côtés , le pria d'inscrire le nom de l'accusé sur une petite coquille qu'il lui présenta. « Vous a-t-il » fait quelque tort , répondit Aristide ? — Non , » dit cet inconnu ; mais je suis ennuyé de l'en- » tendre par-tout nommer le Juste. » Aristide écrivit son nom , fut condamné , et sortit de la ville , en formant des vœux pour sa patrie (a).

Son exil suivit de près la mort de Darius. Ce prince menaçoit à-la-fois , et la Grèce qui avoit refusé de subir le joug des Perses , et l'Égypte qui venoit de le secouer (b). Son fils Xerxès fut l'héritier de son trône \* , sans l'être d'aucune de ses grandes qualités. Elevé dans une haute opinion de sa puissance ; juste et bienfaisant par saillies ; injuste et cruel par faiblesse ; presque toujours incapable de supporter

---

(a) Plut. in Aristid. t. 1 , p. 322. Nep. in Aristid. cap. 1.

(b) Herodot. lib. 7 , cap. 1.

\* L'an 485 avant J. C.

les succès et les revers , on ne distingua constamment dans son caractère , qu'une extrême violence (a) , et une excessive pusillanimité.

SECONDE  
PARTIE.

Après avoir puni les Égyptiens de leur révolte , et follement aggravé le poids de leurs chaînes (b) , il eût peut-être joui tranquillement de sa vengeance , sans un de ces lâches courtisans qui sacrifient sans remords des milliers d'hommes à leurs intérêts. Mardonius , à qui l'honneur d'avoir épousé la sœur de son maître(c) inspiroit les plus vastes prétentions , vouloit commander les armées , laver la honte dont il s'étoit couvert dans sa première expédition , assujétir la Grèce , pour en obtenir le gouvernement , et y exercer ses rapines. Il persuada facilement à Xerxès de réunir ce pays et l'Europe entière à l'empire des Perses(d). La guerre fut résolue , et toute l'Asie fut ébranlée.

Section 2<sup>e</sup>

Aux préparatifs énormes qu'avoit faits Darius , on ajouta des préparatifs encore plus effrayans. Quatre années (e) furent employées à lever des troupes , à établir des magasins sur la route , à transporter sur les bords de la mer , des pro-

(a) Plat. de leg. lib. 3 , t. 2 , p. 698.

(b) Herodot. lib. 7 , cap. 7.

(c) Id. lib. 6 , cap. 43.

(d) Id. lib. 7 , cap. 5. Diod. Sic. lib. 11 , p. 1.

(e) Herodot. ibid. cap. 20.

visions de guerre et de bouche ; à construire dans tous les ports, des galères et des vaisseaux de charge.

SECONDE PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>. Le roi partit enfin de Suze, persuadé qu'il alloit reculer les frontières de son empire, jusqu'aux lieux où le soleil finit sa carrière (a). Dès qu'il fut à Sardes en Lydie, il envoya des hérauts dans toute la Grèce, excepté chez les Lacédémoniens et chez les Athéniens. Ils devoient recevoir l'hommage des îles et des nations du continent : plusieurs d'entre elles se soumirent aux Perses (b).

Au printemps de la quatrième année de la soixante-quatorzième olympiade \*, Xerxès se rendit sur les bords de l'Hellespont avec la plus nombreuse armée qui ait jamais dévasté la terre (c) : il y voulut contempler à loisir le spectacle de sa puissance ; et d'un trône élevé, il vit la mer couverte de ses vaisseaux, et la campagne de ses troupes (d).

Dans cet endroit, la côte de l'Asie n'est séparée de celle de l'Europe (e) que par un bras

(a) Herodot. lib. 7, cap. 8.

(b) Id. ibid. cap. 32. Diod. Sic. lib. 11, p. 2.

\* Au printemps de l'année 480 avant. J. C.

(c) Herodot. lib. 7, cap. 20.

(d) Id. ibid. cap. 44.

(e) Id. ibid. cap. 34. Æschil. in Pers. v. 747.



de mer de 7 stades de largeur \*. Deux ponts de bateaux affermis sur leurs ancres , rapprochèrent les rivages opposés. Des Égyptiens et des Phéniciens avoient d'abord été chargés de les construire. Une tempête violente ayant détruit leur ouvrage , Xerxès fit couper la tête aux ouvriers ; et, voulant traiter la mer en esclave révoltée , ordonna de la frapper à grands coups de fouet , de la marquer d'un fer chaud , et de jeter dans son sein une paire de chaînes (a) ; et cependant ce prince étoit suivi de plusieurs millions d'hommes.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Ses troupes employèrent sept jours et sept nuits à passer le détroit (b) ; ses bagages, un mois entier (c) : de là prenant sa route par la Thrace , et côtoyant la mer (d) , il arriva dans la plaine de Doriscus , arrosée par l'Hèbre , propre non-seulement à procurer du repos et des rafraîchissemens aux soldats , mais encore à faciliter la revue et le dénombrement de l'armée.

Elle étoit forte de 1,700,000 hommes de pied , et de 80,000 chevaux (e) : 20,000 Arabes et

\* Voyez la note VI, à la fin du volume.

(a) Herodot. lib. 7, cap. 35.

(b) Id. ibid. cap. 56.

(c) Id. lib. 8, cap. 51.

(d) Id. lib. 7, cap. 59.

(e) Id. ibid. cap. 60 et 87.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.  
Libyens conduisoient les chameaux et les chariots. Xerxès, monté sur un char, en parcourut tous les rangs; il passa ensuite sur sa flotte qui s'étoit approchée du rivage, et qui étoit composée de 1207 galères à trois rangs de rames (a). Chacune pouvoit contenir 200 hommes, et toutes ensemble 241,400 hommes. Elles étoient accompagnées de 3000 vaisseaux de charge, dans lesquels on présume qu'il y avoit 240,000 hommes.

Telles étoient les forces qu'il avoit amenées de l'Asie : elles furent bientôt augmentées de 300,000 combattans tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Pæonie, et de plusieurs autres régions Européennes, soumises à Xerxès. Les îles voisines fournirent de plus 120 galères, sur lesquelles étoient 24,000 hommes (b). Si l'on joint à cette multitude immense un nombre presque égal de gens nécessaires ou inutiles, qui marchaient à la suite de l'armée, on trouvera que cinq millions d'hommes (c) avoient été arrachés à leur patrie, et alloient détruire des nations entières, pour satisfaire l'ambition d'un particulier, nommé Mardonius.

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 100 et 184. Isocr. panegy. t. 1, p. 166.

(b) Herodot. ibid. cap. 185.

(c) Isocr. panath. t. 2, p. 205.

Après la revue de l'armée et de la flotte, 

---

 Xerxès fit venir le roi Démarate, qui, exilé de Lacédémone quelques années auparavant, avoit trouvé un asyle à la cour de Suze.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

« Pensez-vous, lui dit-il, que les Grecs osent  
» me résister (a) ? » Démarate ayant obtenu  
la permission de lui dire la vérité : « Les Grecs,  
» répondit-il, sont à craindre, parce qu'ils sont  
» pauvres et vertueux. Sans faire l'éloge des  
» autres, je ne vous parlerai que des Lacédé-  
» moniens. L'idée de l'esclavage les révoltera.  
» Quand toute la Grèce se soumettroit à vos  
» armes, ils n'en seroient que plus ardens à  
» défendre leur liberté. Ne vous informez pas  
» du nombre de leurs troupes : ne fussent-ils  
» que mille, fussent-ils moins encore, ils se  
» présenteroient au combat. »

Le roi se mit à rire ; et, après avoir com-  
paré ses forces à celles des Lacédémoniens :  
« Ne voyez-vous pas, ajouta-t-il, que la plu-  
» part des mes soldats prendroient la fuite, s'ils  
» n'étoient retenus par les menaces et les coups ?  
» Comme une pareille crainte ne sauroit agir  
» sur ces Spartiates qu'on nous peint si libres  
» et si indépendans, il est visible qu'ils n'atfron-  
» teront point gratuitement une mort certaine :

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 101.

————— » et qui pourroit les y contraindre? — La loi,  
 SECONDE » répliqua Démarate; cette loi qui a plus de  
 PARTIE. » pouvoir sur eux, que vous n'en avez sur vos  
 Section 2<sup>e</sup>. » sujets; cette loi qui leur dit: Voilà vos en-  
 » nemis; il ne s'agit pas de les compter; il faut  
 » les vaincre ou périr (a). »

Les rires de Xerxès redoublèrent à ces mots: il donna ses ordres, et l'armée partit, divisée en trois corps. L'un suivoit les rivages de la mer; les deux autres marchaient à certaines distances, dans l'intérieur des terres (b). Les mesures qu'on avoit prises, leur procuroient des moyens de subsistance assurés. Les trois mille vaisseaux chargés de vivres longoient la côte, et régloient leurs mouvemens sur ceux de l'armée. Auparavant, les Egyptiens et les Phéniciens avoient approvisionné plusieurs places maritimes de la Thrace et de la Macédoine (c). Enfin, à chaque station, les Perses étoient nourris et défrayés par les habitans des pays voisins, qui, prévenus depuis long-temps de leur arrivée, s'étoient préparés à les recevoir (d).

Tandis que l'armée continuoit sa route vers

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 104.

(b) Id. *ibid.* cap. 121.

(c) Id. *ibid.* cap. 25.

(d) Id. *ibid.* cap. 118 et 119.

la Thessalie , ravageant les campagnes , consu-  
 mant , dans un jour , les récoltes de plusieurs  
 années ; entraînant au combat les nations qu'elles  
 avoit réduites à l'indigence ; la flotte de Xerxès  
 traversoit le mont Athos , au lieu de le doubler.

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 2

Ce mont se prolonge dans une presqu'île ,  
 qui n'est attachée au continent que par un  
 isthme de 12 stades de large \*. La flotte des Perses  
 avoit éprouvé , quelques années auparavant ,  
 combien ce parage est dangereux (a). On auroit  
 pu cette fois-ci la transporter , à force de bras ,  
 par-dessus l'isthme : mais Xerxès avoit ordonné  
 de le percer ; et quantité d'ouvriers furent pen-  
 dant long-temps occupés à creuser un canal ,  
 où deux galères pouvoient passer de front (b).  
 Xerxès le vit , et crut qu'après avoir jeté un  
 pont sur la mer , et s'être ouvert un chemin à  
 travers les montagnes , rien ne résisteroit plus  
 à sa puissance.

La Grèce touchoit alors aux dénouement des  
 craintes qui l'avoient agitée pendant plusieurs  
 années. Depuis la bataille de Marathon , les nou-  
 velles qui venoient de l'Asie n'annonçoient de  
 la part du grand roi , que des projets de ven-

---

\* Environ une demi-lieue.  
 (a) Herodot. lib. 6 , cap. 41.  
 (b) Id. lib. 7 , cap. 23 et 24.

~~\_\_\_\_\_~~  
 SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 2<sup>e</sup>.  
 geance (a), et des préparatifs suspendus par la mort de Darius, repris avec plus de vigueur par son fils Xerxès.

Pendant que ce dernier en étoit le plus occupé, on avoit vu tout-à-coup à Suze deux Spartiates qui furent admis à l'audience du roi, mais qui refusèrent constamment de se prosterner devant lui, comme faisoient les orientaux. « Roi des Mèdes, lui dirent-ils, les Lacédémoniens mirent à mort, il y a quelques années, les ambassadeurs de Darius. Ils doivent une satisfaction à la Perse; nous venons vous offrir nos têtes. » Ces deux Spartiates nommés Sperthias et Bulis, apprenant que les dieux irrités du meurtre des ambassadeurs des Perses, rejetoient les sacrifices des Lacédémoniens, s'étoient dévoués d'eux-mêmes pour le salut de leur patrie (b). Xerxès, étonné de leur fermeté, ne les étonna pas moins par sa réponse: « Allez dire à Lacédémone, que si elle est capable de violer le droit des gens, je ne le suis pas de suivre son exemple, et que je n'expiérai point, en vous ôtant la vie, le crime dont elle s'est souillée. »

Quelque temps après, Xerxès étant à Sardes, on découvrit trois espions Athéniens, qui s'é-

---

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

(b) Herodot. lib. 7, cap. 136. Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 235.

toient glissés dans l'armée des Perses. Le roi, loin de les condamner au supplice, leur permit de prendre à loisir un état exact de ses forces : il se flattoit qu'à leur retour les Grecs ne tarderoient pas à se ranger sous son obéissance (a). Mais leur récit ne servit qu'à confirmer les Lacédémoniens et les Athéniens dans la résolution qu'ils avoient prise de former une ligue générale des peuples de la Grèce. Ils assemblèrent une diète à l'isthme de Corinthe : leurs députés couroient de ville en ville, et tâchoient de répandre l'ardeur dont ils étoient animés. La Pythie de Delphes sans cesse interrogée, sans cesse entourée de présens ; cherchant à concilier l'honneur de son ministère, avec les vues intéressées des prêtres, avec les vues secrètes de ceux qui la consultoient ; tantôt exhortoit les peuples à rester dans l'inaction ; tantôt augmentoit leurs alarmes, par les malheurs qu'elle annonçoit, et leur incertitude, par l'im-pénétrabilité de ses réponses.

On pressa les Argiens d'entrer dans la confédération (b). Six mille de leurs soldats, parmi lesquels se trouvoit l'élite de leur jeunesse, venoient de périr dans une expédition que Cléomène, roi

SECONDE  
PARTIE.

Section 29.

(a) Herodot. lib. 7, cap. 146.

(b) Id. ibid. cap. 145.

de Lacédémone , avoit faite en Argolide (a).  
 SECONDE Epuisés par cette perte , ils avoient obtenu un  
 PARTIE. oracle qui leur défendoit de prendre les armes :  
 SECTION 2<sup>e</sup>. ils demandèrent ensuite de commander une  
 partie de l'armée des Grecs ; et , s'étant plaints  
 d'un refus auquel ils s'attendoient , ils restèrent  
 tranquilles (b) , et finirent par entretenir des in-  
 telligences secrètes avec Xerxès (c).

On avoit fondé de plus justes espérances sur  
 le secours de Gélon , roi de Syracuse. Ce prince ,  
 par ses victoires et par ses talens , venoit de sou-  
 mettre plusieurs colonies Grecques , qui de-  
 voient naturellement courir à la défense de leur  
 métropole. Les députés de Lacédémone et  
 d'Athènes admis en sa présence , le Spartiate  
 Syagrus porta la parole ; et , après avoir dit un  
 mot des forces et des projets de Xerxès , il se  
 contenta de représenter à Gélon que la ruine  
 de la Grèce entraîneroit celle de la Sicile (d).

Le roi répondit avec émotion , que dans ses  
 guerres contre les Carthaginois , et dans d'autres  
 occasions , il avoit imploré l'assistance des puis-  
 sances alliées , sans l'obtenir ; que le danger seul

---

(a) Herodot. lib. 7 , cap. 148.

(b) Id. ibid. Plat. de leg. lib. 3 , t. 2 , p. 692. Diod. Sic.  
 lib. 11 , p. 3.

(c) Herodot. lib. 9 , cap. 12.

(d) Id. lib. 7 , cap. 157.



les forçoit maintenant à recourir à lui ; qu'oubliant néanmoins ces justes sujets de plainte, il étoit prêt à fournir 200 galères, 20,000 hommes pesamment armés, 4000 cavaliers, 2000 archers, et autant de frondeurs. « Je m'engage de plus, ajouta-t-il, à procurer les vivres nécessaires à toute l'armée, pendant le temps de la guerre ; mais j'exige une condition, c'est d'être nommé généralissime des troupes de terre et de mer. »

» Oh ! combien gémitoit l'ombre d'Agamemnon, reprit vivement Syagrus, si elle apprenoit que les Lacédémoniens ont été dépouillés, par Gélon et par les Syracusains, de l'honneur de commander les armées ! Non, jamais Sparte ne vous cédera cette prérogative. Si vous voulez secourir la Grèce, c'est de nous que vous prendrez l'ordre ; si vous prétendez le donner, gardez vos soldats. Syagrus, répondit tranquillement le roi, je me souviens que les liens de l'hospitalité nous unissent ; souvenez-vous, de votre côté, que les paroles outrageantes ne servent qu'à aigrir les esprits. La fierté de votre réponse ne me fera pas sortir des bornes de la modération ; et quoique, par ma puissance, j'aie plus de droit que vous au commandement général, je vous propose de le partager. Choisissez,

SECONDE PARTIE. Section 2<sup>e</sup>.  
 „ ou celui de l'armée de terre, ou celui de la  
 „ flotte : je prendrai l'autre. „  
 „ Ce n'est pas un général, reprit aussitôt  
 „ l'ambassadeur Athénien, ce sont des troupes  
 „ que les Grecs demandent. J'ai gardé le silence  
 „ sur vos premières prétentions. C'étoit à Syagrus  
 „ de les détruire : mais je déclare que si les La-  
 „ cédémoniens cèdent une partie du comman-  
 „ dement, elle nous est dévolue de droit (a). „

A ces mots, Gélon congédia les ambassa-  
 deurs, et ne tarda pas à faire partir pour Del-  
 phes un nommé Cadmus, avec ordre d'attendre  
 dans ce lieu l'événement du combat ; de se  
 retirer, si les Grecs étoient vainqueurs ; et s'ils  
 étoient vaincus, d'offrir à Xerxès l'hommage de  
 sa couronne, accompagné de riches présents (b).

La plupart des négociations qu'entamèrent  
 les villes confédérées, n'eurent pas un succès plus  
 heureux. Les habitans de Crète consultèrent  
 l'oracle, qui leur ordonna de ne pas se mêler des  
 affaires de la Grèce (c). Ceux de Corcyre armè-  
 rent 60 galères, leur enjoignirent de rester paisi-  
 blement sur les côtes méridionales du Péloponèse,  
 et de se déclarer ensuite pour les vainqueurs (d).

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 161.

(b) Id. ibid. cap. 163.

(c) Id. ibid. cap. 169.

(d) Id. ibid. cap. 163. Diod. Sic. lib. 11, p. 13.

Enfin, les Thessaliens que le crédit de plusieurs de leurs chefs avoit jusqu'alors engagés dans le parti des Mèdes, signifèrent à la diète qu'ils étoient prêts à garder le passage du mont Olympe, qui conduit de la Macédoine inférieure en Thessalie, si les autres Grecs vouloient seconder leurs efforts (a). On fit aussitôt partir 10,000 hommes, sous la conduite d'Événète de Lacédémone, et de Thémistocle d'Athènes; ils arrivèrent sur les bords du Pénée, et campèrent avec la cavalerie Thessalienne à l'entrée de la vallée de Tempé : mais, quelques jours après, ayant appris que l'armée Persanne pouvoit pénétrer en Thessalie par un chemin plus facile, et des députés d'Alexandre, roi de Macédoine, les ayant avertis du danger de leur position, ils se retirèrent vers l'isthme de Corinthe; et les Thessaliens résolurent de faire leur accommodement avec les Perses.

Il ne restoit donc plus pour la défense de la Grèce, qu'un petit nombre de peuples et de villes. Thémistocle étoit l'ame de leur conseil, et relevoit leurs espérances; employant tour-à-tour la persuasion et l'adresse, la prudence et l'activité; entraînant tous les esprits, moins par la force de son éloquence, que par celle de

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 172.

~~SECTION 2<sup>e</sup>~~  
 SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 2<sup>e</sup>. son caractère ; toujours entraîné lui-même par un génie que l'art n'avoit point cultivé, et que la nature avoit destiné à gouverner les hommes et les événemens : espèce d'instinct, dont les inspirations subites lui dévoiloient dans l'avenir et dans le présent, ce qu'il devoit espérer ou craindre (a).

Depuis quelques années, il prévoyoit que la bataille de Marathon n'étoit que le prélude des guerres dont les Grecs étoient menacés ; qu'ils n'avoient jamais été plus en danger que depuis leur victoire ; que pour leur conserver la supériorité qu'ils avoient acquise, il falloit abandonner les voies qui l'avoient procurée ; qu'ils seroient toujours maîtres du continent, s'ils pouvoient l'être de la mer ; qu'enfin viendrait un temps où leur salut dépendroit de celui d'Athènes, et celui d'Athènes du nombre de ses vaisseaux.

D'après ces réflexions aussi neuves qu'importantes, il avoit entrepris de changer les idées des Athéniens, et de tourner leurs vues du côté de la marine. Deux circonstances le mirent en état d'exécuter son plan. Les Athéniens faisoient la guerre aux habitans de l'île d'Égine ; ils de-

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 138. Plut. in Themist. t. 1, p. 112. Nep. in Themist. cap. 1, etc.

voient se partager des sommes considérables qui provenoient de leurs mines d'argent. Il leur persuada de renoncer à cette distribution, et de construire deux cents galères, soit pour attaquer actuellement les Eginètes, soit pour se défendre un jour contre les Perses (a) : elles étoient dans les ports de l'Attique, lors de l'invasion de Xerxès.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Pendant que ce prince continuoit sa marche, il fut résolu dans la diète de l'isthme, qu'un corps de troupes, sous la conduite de Léonidas, roi de Sparte, s'empareroit du passage des Thermopyles, situé entre la Thessalie et la Locride (b) ; que l'armée navale des Grecs attendroit celle des Perses aux parages voisins, dans un détroit formé par les côtes de Thessalie et par celles de l'Eubée.

Les Athéniens qui devoient armer 127 galères, prétendoient avoir plus de droit au commandement de la flotte, que les Lacédémoniens qui n'en fournissoient que dix (c). Mais voyant que les alliés menaçoient de se retirer, s'ils n'obéissoient pas à un Spartiate, ils se désistèrent de leur prétention. Eurybiade fut élu

(a) Herodot. lib. 7, cap. 144. Thucyd. lib. 1, cap. 14. Plut. in Themist. t. 1, p. 113.

(b) Herodot. lib. 7, cap. 175. Diod. Sic. lib. 11, p. 4.

(c) Id. lib. 8, cap. 1. Isocr. panath. t. 2, p. 206.

général ; il eut sous lui Thémistocle et les chefs des autres nations (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Les 280 vaisseaux (b) qui devoient composer la flotte, se réunirent sur la côte septentrionale de l'Éubée, auprès d'un endroit nommé Artémisium.

Léonidas, en apprenant le choix de la diète, prévint sa destinée, et s'y soumit avec cette grandeur d'âme qui caractérisoit alors sa nation : il ne prit, pour l'accompagner, que 300 Spartiates qui l'égalent en courage, et dont il connoissoit les sentimens (c). Les Ephores lui ayant représenté qu'un si petit nombre de soldats ne pouvoit lui suffire : « Ils sont bien peu, » répondit-il, pour arrêter l'ennemi ; mais ils » ne sont que trop, pour l'objet qu'ils se proposent. Et quel est donc cet objet, demandèrent les Ephores ? Notre devoir, répliqua-t-il, est de défendre le passage ; notre résolution, d'y périr. Trois cents victimes suffisent à l'honneur de Sparte. Elle seroit perdue sans ressource, si elle me confioit tous ses guerriers ; car je ne présume pas qu'un seul d'entre eux osât prendre la fuite (d). »

(a) Plut. in Themist. p. 115.

(b) Herodot. lib. 8, cap. 1.

(c) Id. lib. 7, cap. 205.

(d) Diod. Sic. lib. 11, p. 4. Plut. lacon. apophth. t. 2, p. 225.

Quelques jours après, on vit à Lacédémone un spectacle qu'on ne peut se rappeler sans émotion. Les compagnons de Léonidas honorèrent d'avance son trépas et le leur, par un combat funèbre auquel leurs pères et leurs mères assistèrent (a). Cette cérémonie achevée, ils sortirent de la ville, suivis de leurs parens et de leurs amis, dont ils reçurent les adieux éternels; et ce fut là que la femme de Léonidas lui ayant demandé ses dernières volontés: « Je vous sou- » haite, lui dit-il, un époux digne de vous, et » des enfans qui lui ressemblent (b). »

Léonidas pressoit sa marche: il vouloit, par son exemple, retenir dans le devoir, plusieurs villes prêtes à se déclarer pour les Perses (c): il passa par les terres des Thébains dont la foi étoit suspecte, et qui lui donnèrent néanmoins 400 hommes, avec lesquels il alla se camper aux Thermopyles (d):

Bientôt arrivèrent successivement 1000 soldats de Tégée et de Mantinée, 120 d'Orchomène, 1000 des autres villes de l'Arcadie, 400 de Corinthe, 200 de Phlionte, 80 de Mycènes, 700 de Thespies, 1000 de la Phocide. La petite

SECONDE  
PARTIE.

Section 2e.

COMBAT  
DES  
THERMO-  
PYLES.

(a) Plut. de Herodot. malign. p. 866.

(b) Id. ibid. et lacon. apophth. p. 225.

(c) Herodot. lib. 7, cap. 206.

(d) Id. ibid. cap. 205 Diod. Sic. lib. 11, p. 5.

nation des Locriens se rendit au camp avec toutes ses forces (a).

SECONDE PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Ce détachement qui montoit à 7000 hommes environ, \* devoit être suivi de l'armée des Grecs. Les Lacédémoniens étoient retenus chez eux par une fête ; les autres alliés se préparoient à la solennité des jeux olympiques : les uns et les autres croyoient que Xerxès étoit encore loin des Thermopyles (b).

Ce pas est l'unique voie par laquelle une armée puisse pénétrer de la Thessalie dans la Locride, la Phocide, la Béotie, l'Attique et les régions voisines (c). Il faut en donner ici une description succincte.

En partant de la Phocide pour se rendre en Thessalie \*\*, on passe par le petit pays des Locriens, et l'on arrive au bourg d'Alpénus, situé sur la mer (d). Comme il est à la tête du détroit, on l'a fortifié dans ces derniers temps (e).

Le chemin n'offre d'abord que la largeur né-

(a) Herodot. lib. 7. cap. 202

\* Voyez la note VII, à la fin du volume,

(b) Herodot. lib. 7, cap. 206.

(c) Liv. lib. 36, cap. 15.

\*\* Voyez le plan du passage des Thermopyles.

(d) Herodot. lib. 7, cap. 176.

(e) Æschin. de fals. legat. p. 416.



cessaire pour le passage d'un chariot (*a*) : il se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer (*b*), et des rochers presque inaccessibles qui terminent la chaîne des montagnes connues sous le nom d'Æta (*c*).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

A peine est-on sorti d'Alpénus, que l'on trouve à gauche une pierre consacrée à Hercule Mélampyge ; et c'est là qu'aboutit un sentier qui conduit au haut de la montagne (*d*). J'en parlerai bientôt.

Plus loin, on traverse un courant d'eaux chaudes qui ont fait donner à cet endroit le nom de Thermopyles (*e*).

Tout auprès est le bourg d'Anthéla : on distingue dans la plaine qui l'entoure, une petite colline (*f*) et un temple de Cérès, où les Amphictyons tiennent tous les ans une de leurs assemblées.

Au sortir de la plaine, on trouve un chemin, ou plutôt une chaussée qui n'a que 7 à 8 pieds de large. Ce point est à remarquer. Les Phocéens y construisirent autrefois un mur, pour

(a) Herodot. lib. 7. cap. 176.

(b) Id. ibid. Pausan. lib. 7, cap. 15, p. 558.

(c) Strab. lib. 9, p. 428. Liv. lib. 36, cap. 15.

(d) Herodot. ibid. cap. 216.

(e) Id. ibid. cap. 176. Strab. Liv. etc.

(f) Herodot. ibid. cap. 225.

se garantir des incursions des Thessaliens (a).  
 SECONDE      Après avoir passé le Phœnix , dont les eaux  
 PARTIE.      finissent par se mêler avec celles de l'Asopus qui  
 Section 2<sup>e</sup>.    sort d'une vallée voisine , on rencontre un dernier  
                  défilé , dont la largeur est d'un demi-plèthre \*.

La voie s'élargit ensuite jusqu'à la Trachinie , qui tire son nom de la ville de Trachis (b) , et qui est habitée par les Maliens (c). Ce pays présente de grandes plaines arrosées par le Sperchius et par d'autres rivières. A l'est de Trachis est maintenant la ville d'Héraclée , qui n'existoit pas du temps de Xerxès (d).

Tout le détroit , depuis le défilé qui est en avant d'Alpénus , jusqu'à celui qui est au-delà du Phœnix , peut avoir 48 stades de long \*\*. Sa largeur varie presque à chaque pas ; mais par-tout on a , d'un côté , des montagnes escarpées , et de l'autre , la mer ou des marais impénétrables (e) : le chemin est souvent détruit par des torrens , ou par des eaux stagnantes (f).

(a) Herodot. lib. 7, cap. 176.

\* Sept à huit toises.

(b) Herodot. *ibid.* cap. 199.

(c) Thucyd. lib. 3, cap. 92. Palmer. exercit. in optim. aut. p. 227.

(d) Thucyd. *ibid.*

\*\* Environ deux lieues.

(e) Pausan. lib. 10, p. 849.

(f) Strab. lib. 9, p. 428.

Léonidas plaça son armée auprès d'Anthéla (a), rétablit le mur des Phocéens, et jeta en avant quelques troupes pour en défendre les approches. Mais il ne suffisoit pas de garder le passage qui est au pied de la montagne : il existoit, sur la montagne même, un sentier qui commençoit à la plaine de Trachis, et qui, après différens détours, aboutissoit auprès du bourg d'Alpénus. Léonidas en confia la défense aux mille Phocéens qu'il avoit avec lui, et qui allèrent se placer sur les hauteurs du mont  $\Theta$ ta (b).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>

Ces dispositions étoient à peine achevées, que l'on vit l'armée de Xerxès se répandre dans la Trachinie, et couvrir la plaine d'un nombre infini de tentes (c). A cet aspect, les Grecs délibérèrent sur le parti qu'ils avoient à prendre. La plupart des chefs proposoient de se retirer à l'isthme ; mais Léonidas ayant rejeté cet avis, on se contenta de faire partir des courriers, pour presser le secours des villes alliées (d).

Alors parut un cavalier Perse, envoyé par Xerxès pour reconnoître les ennemis. Le poste avancé des Grecs étoit, ce jour-là, composé

(a) Pausan. lib. 7, p. 558. Liv. lib. 33, cap. .

(b) Herodot. lib. 7, cap. 175 et 217.

(c) Id. ibid. cap. 201.

(d) Id. ibid. cap. 207.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

des Spartiates : les uns s'exerçoient à la lutte ; les autres peignoient leur chevelure : car leur premier soin dans ces sortes de dangers , est de parer leurs têtes. Le cavalier eut le loisir d'en approcher , de les compter , de se retirer , sans qu'on daignât prendre garde à lui. Comme le mur lui déroboit la vue du reste de l'armée , il ne rendit compte à Xerxès , que des trois cents hommes qu'ils avoit vus à l'entrée du défilé (a).

Le roi , étonné de la tranquillité des Lacédémoniens , attendit quelques jours pour leur laisser le temps de la réflexion (b). Le cinquième il écrivit à Léonidas : « Si tu veux te soumettre , » je te donnerai l'empire de la Grèce. » Léonidas répondit : « J'aime mieux mourir pour ma » patrie que de l'asservir. » Une seconde lettre du roi ne contenoit que ces mots : « Rends- » moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre (c). »

Xerxès , outré de colère , fait marcher les Mèdes et les Cissiens (d) , avec ordre de prendre ces hommes en vie , et de les lui amener

---

(a) Herodot. lib. 7 , cap. 208.

(b) Id. ibid. cap. 210.

(c) Plut. lacon. apophth. p. 225.

(d) Herodot. ibid. cap. 210.

sur-le-champ. Quelques soldats courent à Léonidas, et lui disent : » Les Perses sont près de nous. » Il répond froidement : « Dites plutôt que nous sommes près d'eux (a). » Aussitôt il sort du retranchement, avec l'élite de ses troupes, et donne le signal du combat. Les Mèdes s'avancent en fureur : leurs premiers rangs tombent, percés de coups ; ceux qui les remplacent, éprouvent le même sort. Les Grecs pressés les uns contre les autres, et couverts de grands boucliers, présentent un front hérissé de longues piques. De nouvelles troupes se succèdent vainement pour les rompre. Après plusieurs attaques infructueuses, la terreur s'empare des Mèdes ; ils fuient, et sont relevés par le corps des 10,000 Immortels que commandoit Hydarnès (b). L'action devint alors plus meurtrière. La valeur étoit peut-être égale de part et d'autre ; mais les Grecs avoient pour eux l'avantage des lieux, et la supériorité des armes. Les piques des Perses étoient trop courtes, et leurs boucliers trop petits (c) : ils perdirent beaucoup de monde ; et Xerxès témoin de leur fuite, s'élança, dit-on, plus d'une fois de son trône, et craignit pour son armée.

---

 SECONDE  
PARTIE.

 Section 2<sup>e</sup>


---

 (a) Plut. lacon apothib. p. 235.

(b) Diod. Sic. lib. 11, p. 7.

(c) Herodot. lib. 7, cap. 211.

---

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Le lendemain le combat recommença , mais avec si peu de succès de la part des Perses , que Xerxès désespéroit de forcer le passage. L'inquiétude et la honte agitoient son ame orgueilleuse et pusillanime , lorsqu'un habitant de ces cantons , nommé Epialtès , vint lui découvrir le sentier fatal , par lequel on pouvoit tourner les Grecs. Xerxès , transporté de joie , détacha aussitôt Hydarnès , avec le corps des Immortels (a). Epialtès leur sert de guide : ils partent au commencement de la nuit ; ils pénètrent le bois de chênes dont les flancs de ces montagnes sont couverts , et parviennent vers les lieux où Léonidas avoit placé un détachement de son armée.

Hydarnès le prit pour un corps de Spartiates ; mais rassuré par Epialtès qui reconnut les Phocéens , il se préparoit au combat , lorsqu'il vit ces derniers , après une légère défense , se réfugier sur les hauteurs voisines. Les Perses continuèrent leur route.

Pendant la nuit , Léonidas avoit été instruit de leur projet par des transfuges échappés du camp de Xerxès ; et le lendemain matin , il le fut de leurs succès , par des sentinelles accourues

---

(a) Herodot. lib. 7 , cap. 215. Diod. Sic. lib. 11 , p. 7. Strab. lib. 1 , p. 10.

du haut de la montagne. A cette terrible nouvelle, les chefs des Grecs s'assemblèrent. Comme les uns étoient d'avis de s'éloigner des Thermopyles, les autres d'y rester; Léonidas les conjura de se réserver pour des temps plus heureux, et déclara que quant à lui et à ses compagnons, il ne leur étoit pas permis de quitter un poste que Sparte leur avoit confié (a). Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneroit point les Spartiates; les 400 Thébains, soit de gré, soit de force, prirent le même parti (b); le reste de l'armée eut le temps de sortir du défilé.

Cependant Léonidas se dispoit à la plus hardie des entreprises: « Ce n'est point ici, » dit-il à ses compagnons, que nous devons combattre: il faut marcher à la tente de Xerxès, l'immoler, ou périr au milieu de son camp. » Ses soldats ne répondirent que par un cri de joie. Il leur fait prendre un repas frugal, en ajoutant: « Nous en prendrons bientôt, un autre chez Pluton. » Toutes ses paroles laissoient une impression profonde dans les esprits. Près d'attaquer l'ennemi, il est ému sur le sort de deux Spartiates qui lui étoient unis par le sang et par l'amitié: il donne au premier

---

 SECONDE  
PARTIE.

 Section 2<sup>a</sup>.

---

 (a) Herodot. lib. 7, cap. 220. Justin. lib. 2, cap. 11.

(b) Herodot. ib. cap. 222. Plut. de malig. Herodot. t. 2, p. 865.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

une lettre, au second une commission secrète pour les magistrats de Lacédémone. “ Nous ne „ sommes pas ici, lui disent-ils, pour porter „ des ordres, mais pour combattre; „ et, sans attendre sa réponse, ils vont se placer dans les rangs qu'on leur avoit assignés (a).

Au milieu de la nuit, les Grecs, Léonidas à leur tête, sortent du défilé, avancent à pas redoublés dans la plaine, renversent les postes avancés, et pénètrent dans la tente de Xerxès qui avoit déjà pris la fuite : ils entrent dans les tentes voisines, se répandent dans le camp, et se rassasient de carnage. La terreur qu'ils inspirent, se reproduit à chaque pas, à chaque instant, avec des circonstances plus effrayantes. Des bruits sourds, des cris affreux annoncent que les troupes d'Hydarnès sont détruites ; que toute l'armée le sera bientôt par les forces réunies de la Grèce. Les plus courageux des Perses ne pouvant entendre la voix de leurs généraux, ne sachant où porter leurs pas, où diriger leurs coups, se jetoient au hasard dans la mêlée, et périssoient par les mains les uns des autres ; lorsque les premiers rayons du soleil offrirent à leurs yeux le petit nombre des vainqueurs.

---

(a) Diod. Sic. lib. 11, p. 8. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 866. Id. lacon. apophth. t. 2, p. 226. Justin. lib. 2, cap. 11.



Ils se forment aussitôt, et attaquent les Grecs de toutes parts. Léonidas tombe sous une grêle de traits. L'honneur d'enlever son corps, engage un combat terrible entre ses compagnons; et les troupes les plus aguerries de l'armée Persanne. Deux frères de Xerxès, quantité de Perses, plusieurs Spartiates y perdirent la vie. A la fin, les Grecs, quoique épuisés et affoiblis par leurs pertes, enlèvent leur général, repoussent quatre fois l'ennemi dans leur retraite; et, après avoir gagné le défilé, franchissent le retranchement, et vont se placer sur la petite colline qui est auprès d'Anthéla : ils s'y défendirent encore quelques momens, et contre les troupes qui les suivoient, et contre celles qu'Hydarnès amenoit de l'autre côté du détroit (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>es</sup>

Pardonnez, ombres généreuses, à la foiblesse de mes expressions. Je vous offrois un plus digne hommage, lorsque je visitois cette colline où vous rendîtes les derniers soupirs; lorsque appuyé sur un de vos tombeaux, j'arrosais de mes larmes les lieux teints de votre sang. Après tout, que pourroit ajouter l'éloquence à ce sacrifice si grand et si extraordinaire? Votre mémoire subsistera plus long-temps que l'empire des Perses auquel vous avez résisté; et

(a) Herodot. lib. 7, cap. 225.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

jusqu'à la fin des siècles, votre exemple produira dans les cœurs qui chérissent leur patrie, le recueillement ou l'enthousiasme de l'admiration.

Avant que l'action fût terminée, quelques Thébains, à ce qu'on prétend, se rendirent aux Perses (a). Les Thespiens partagèrent les exploits et la destinée des Spartiates; et cependant la gloire des Spartiates a presque éclipsé celle des Thespiens. Parmi les causes qui ont influé sur l'opinion publique, on doit observer que la résolution de périr aux Thermopyles fut dans les premiers un projet conçu, arrêté et suivi avec autant de sang-froid que de constance; au lieu que dans les seconds, ce ne fut qu'une saillie de bravoure et de vertu, excitée par l'exemple. Les Thespiens ne s'élevèrent au-dessus des autres hommes, que parce que les Spartiates s'étoient élevés au-dessus d'eux-mêmes.

Lacédémone s'enorgueillit de la perte de ses guerriers. Tout ce qui les concerne, inspire de l'intérêt. Pendant qu'ils étoient aux Thermopyles, un Trachinien voulant leur donner une haute idée de l'armée de Xerxès, leur disoit que le nombre de leurs traits suffiroit pour obscurcir le soleil. Tant mieux, répondit le Spartiate Diénécès; nous combattons à l'om-

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 233.

bre (a). Un autre, envoyé par Léonidas à Lacédémone, étoit détenu au bourg d'Alpénus par une fluxion sur les yeux. On vint lui dire que le détachement d'Hydarnès étoit descendu de la montagne, et pénétra dans le défilé : il prend aussitôt ses armes, ordonne à son esclave de le conduire à l'ennemi, l'attaque au hasard, et reçoit la mort qu'il en attendoit (b).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Deux autres également absens par ordre du général, furent soupçonnés, à leur retour, de n'avoir pas fait tous leurs efforts pour se trouver au combat. Ce doute les couvrit d'infamie. L'un s'arracha la vie ; l'autre n'eut d'autre ressource que de la perdre quelque temps après à la bataille de la Platée (c).

Le dévouement de Léonidas et de ses compagnons, produisit plus d'effet que la victoire la plus brillante : il apprit aux Grecs le secret de leurs forces, aux Perses celui de leur faiblesse (d). Xerxès effrayé d'avoir une si grande quantité d'hommes, et si peu de soldats, ne le fut pas moins d'apprendre que la Grèce renfermoit dans son sein, une multitude de défen-

(a) Herodot. lib. 7, cap. 226.

(b) Id. ibid. cap. 229.

(c) Id. ibid. cap. 231 et 232.

(d) Diod. Sic. lib. 11, p. 10.

**SECONDE**  
**PARTIE.**  
Section 2<sup>e</sup>.

seurs aussi intrépides que les Thespiens, et huit mille Spartiates semblables à ceux qui venoient de périr (*a*). D'un autre côté, l'étonnement dont ces derniers remplirent les Grecs, se changea bientôt en un desir violent de les imiter. L'ambition de la gloire, l'amour de la patrie, toutes les vertus furent portées au plus haut degré, et les ames à une élévation jusqu'alors inconnue. C'est là le temps des grandes choses ; et ce n'est pas celui qu'il faut choisir pour donner des fers à des peuples animés de si nobles sentimens.

Pendant que Xerxès étoit aux Thermopyles, son armée navale, après avoir essuyé, sur les côtes de la Magnésie, une tempête qui fit périr 400 galères et quantité de vaisseaux de charge (*b*), avoit continué sa route, et mouilloit auprès de la ville d'Aphètes, en présence et seulement à 80 stades de celle des Grecs (*c*), chargée de défendre le passage qui est entre l'Éubée et la terre ferme. Ici, quoique avec quelques différences dans le succès, se renouvelèrent dans l'attaque et dans la défense, plusieurs des circonstances qui précédèrent et accompagnèrent le combat des Thermopyles (*d*).

---

(*a*) Herodot. lib. 7, cap. 210 et 234.

(*b*) Id. ibid. cap. 190.

(*c*) Id. lib. 8, cap. 8.

(*d*) Diod. Sic. lib. 11, p. 11.

Les Grecs , à l'approche de la flotte ennemie , résolurent d'abandonner le détroit ; mais Thémistocle les y retint (a). Deux cents vaisseaux Perses tournèrent l'île d'Eubée , et alloient envelopper les Grecs , lorsqu'une nouvelle tempête les brisa contre des écueils (b). Pendant trois jours , il se donna plusieurs combats où les Grecs eurent presque toujours l'avantage. Ils apprirent enfin que le pas des Thermopyles étoit forcé ; et dès ce moment , ils se retirèrent à l'île de Salamine (c).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Dans cette retraite , Thémistocle parcourut les rivages où des sources d'eau pouvoient attirer l'équipage des vaisseaux ennemis : il y laissa des inscriptions adressées aux Ioniens qui étoient dans l'armée de Xerxès : il leur rappeloit qu'ils descendoient de ces Grecs , contre lesquels ils portoient actuellement les armes. Son projet étoit de les engager à quitter le parti de ce prince , ou du moins à les lui rendre suspects (d).

Cependant l'armée des Grecs s'étoit placée à l'isthme de Corinthe , et ne songeoit plus qu'à

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 4 et 5. Diod. Sic. lib. 11 , p. 11.

(b) Herodot. ibid. cap. 7 et 13.

(c) Id. ibid. cap. 21.

(d) Id. ibid. cap. 22, Justin. lib. 2, cap. 12. Plut. in Them. p. 116.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

disputer l'entrée du Péloponèse (a). Ce projet déconcertoit les vues des Athéniens, qui, jusqu'alors, s'étoient flattés que la Béotie, et non l'Attique, seroit le théâtre de la guerre. Abandonnés de leurs alliés, ils se seroient peut-être abandonnés eux-mêmes. Mais Thémistocle qui prévoyoit tout, sans rien craindre, comme il prévenoit tout, sans rien hasarder, avoit pris de si justes mesures, que cet événement même ne servit qu'à justifier le système de défense qu'il avoit conçu dès le commencement de la guerre Médique.

En public, en particulier, il représentoit aux Athéniens qu'il étoit temps de quitter des lieux que la colère céleste livroit à la fureur des Perses; que la flotte leur offroit un asyle assuré; qu'ils trouveroient une nouvelle patrie, par-tout où ils pourroient conserver leur liberté: il appuyoit ces discours par des oracles qu'il avoit obtenus de la Pythie; et, lorsque le peuple fut assemblé, un incident ménagé par Thémistocle, acheva de le déterminer. Des prêtres annoncèrent que le serpent sacré que l'on nourrissoit dans le temple de Minerve, venoit de disparaître (b). La déesse abandonne ce séjour,

(a) Herodot. lib. 8, cap. 40. Isoc. paneg. t. 1, p. 166,

(b) Herodot. ibid. cap. 81, Plut. in Themist. p. 116,

s'écrièrent-ils ; que tardons-nous à la suivre ? Aussitôt le peuple confirma ce décret proposé par Thémistocle : « Que la ville seroit mise sous » la protection de Minerve ; que tous les habi- » tans en état de porter les armes , passeroient » sur les vaisseaux ; que chaque particulier pour- » voieroit à la sûreté de sa femme , de ses en- » fans et de ses esclaves (a). » Le peuple étoit si animé , qu'au sortir de l'assemblée , il lapida Cyrsilus qui avoit osé proposer de se soumettre aux Perses , et fit subir le même supplice à la femme de cet orateur (b).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

L'exécution de ce décret offrit un spectacle attendrissant. Les habitans de l'Attique , obligés de quitter leurs foyers , leurs campagnes , les temples de leurs dieux , les tombeaux de leurs pères , faisoient retentir les plaines de cris lugubres. Les vieillards que leurs infirmités ne permettoient pas de transporter , ne pouvoient s'arracher des bras de leur famille désolée ; les hommes en état de servir la république , recevoient sur les rivages de la mer , les adieux et les pleurs de leurs femmes , de leurs enfans , et de ceux dont ils avoient reçu le jour (a) : ils

(a) Plut. in Themist. p. 116.

(b) Demosth. de cor. p. 507.

(c) Plut. ibid. p. 117.

les faisoient embarquer à la hâte sur des vais-  
 SECONDE seaux qui devoient les conduire à Egine , à  
 PARTIE. Trézène , à Salamine (a) ; et ils se rendoient  
 Section 2<sup>e</sup>: tout de suite sur la flotte , portant en eux-  
 mêmes le poids d'une douleur qui n'attendoit  
 que le moment de la vengeance.

Xerxès se dispoit alors à sortir des Ther-  
 mopyles : la fuite de l'armée navale des Grecs  
 lui avoit rendu tout son orgueil ; il espéroit de  
 trouver chez eux la terreur et le décourage-  
 ment que le moindre revers excitoit dans son  
 ame. Dans ces circonstances , quelques trans-  
 fuges d'Arcadie se rendirent à son armée , et  
 furent amenés en sa présence. On leur demanda  
 ce que faisoient les peuples du Péloponèse. « Il  
 » célèbrent les jeux olympiques , répondirent-  
 » ils , et sont occupés à distribuer des couronnes  
 » aux vainqueurs. » Un des chefs de l'armée s'étant  
 écrié aussitôt : On nous mène donc contre des  
 hommes qui ne combattent que pour la gloire ?  
 Xerxès lui reprocha sa lâcheté ; et , regardant  
 la sécurité des Grecs comme une insulte , il  
 précipita son départ (b).

Il entra dans la Phocide. Les habitans réso-  
 lurent de tout sacrifier , plutôt que de trahir

---

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 41. Pausan. lib. 2 , p. 185.

(b) Herodot. ibid. cap. 26.



la cause commune : les uns se réfugièrent sur le mont Parnasse ; les autres , chez une nation voisine : leurs campagnes furent ravagées , et leurs villes détruites par le fer et par la flamme. La Béotie se soumit , à l'exception de Platée et de Thespies , qui furent ruinées de fond en comble (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Après avoir dévasté l'Attique , Xerxès entra dans Athènes : il y trouva quelques malheureux vieillards qui attendoient la mort , et un petit nombre de citoyens , qui , sur la foi de quelques oracles mal interprétés , avoient résolu de défendre la citadelle. Ils repoussèrent , pendant plusieurs jours , les attaques redoublées des assiégeans ; mais à la fin , les uns se précipitèrent du haut des murs ; les autres furent massacrés dans les lieux saints , où ils avoient vainement cherché un asyle. La ville fut livrée au pillage , et consumée par la flamme (b).

L'armée navale des Perses mouilloit dans la rade de Phalère (c) , à 20 stades d'Athènes \* , celle des Grecs , sur les côtes de Salamine. Cette île placée en face d'Eleusis \*\* , forme une

COMBAT  
DE  
SALAMINE

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 50.

(b) Id. ibid. cap. 53. Pausan. lib. 10 , cap. 35 , p. 887.

(c) Herodot. lib. 8 , cap. 67. Pausan. lib. 8 , cap. 10 , p. 619.

\* Une petite lieue.

\*\* Voyez le plan du combat de Salamine.

SECTION 2<sup>e</sup>. assez grande baie où l'on pénètre par deux détroits ; l'un à l'est, du côté de l'Attique ; l'autre à l'ouest, du côté de Mégare. Le premier, à l'entrée duquel est la petite île de Psyttalie, peut avoir en certains endroits, 7 à 8 stades de large \*, beaucoup plus en d'autres ; le second est plus étroit.

L'incendie d'Athènes fit une si vive impression sur l'armée navale des Grecs, que la plupart résolurent de se rapprocher de l'isthme de Corinthe, où les troupes de terre s'étoient retranchées. Le départ fut fixé au lendemain (a).

Pendant la nuit \*\*, Thémistocle se rendit auprès d'Eurybiade, généralissime de la flotte (b) : il lui représenta vivement, que si, dans la consternation qui s'étoit emparée des soldats, il les conduisoit dans des lieux propres à favoriser leur désertion, son autorité ne pouvant plus les retenir dans les vaisseaux, il se trouveroit bientôt sans armée, et la Grèce sans défense.

Eurybiade, frappé de cette réflexion, appela les généraux au conseil. Tous se soulèvent contre la proposition de Thémistocle ; tous, irrités de son obstination, en viennent à des

\* Sept à huit cents toises.

(a) Herodot. lib. 8, cap. 56.

\*\* La nuit du 13 au 19 octobre de l'an 480 avant J. C.

(b) Herodot. lib. 8, cap. 57.

propos offensans, à des menaces outrageantes. Il repousoit avec fureur ces attaques indécentes et tumultueuses, lorsqu'on vit le général Lacédémonien venir à lui la canne levée; il s'arrête, et lui dit sans s'émouvoir: « Frappe, mais » écoute (a). » Ce trait de grandeur étonne le Spartiate, fait régner le silence; et Thémistocle reprenant sa supériorité, mais évitant de jeter le moindre soupçon sur la fidélité des chefs et des troupes, peint vivement les avantages du poste qu'ils occupoient, les dangers de celui qu'ils veulent prendre. « Ici, dit-il, resserrés » dans un détroit, nous opposerons un front » égal à celui de l'ennemi. Plus loin, la flotte » innombrable des Perses, ayant assez d'espace » pour se déployer, nous enveloppera de toutes » parts. En combattant à Salamine, nous con- » serverons cette île où nous avons déposé nos » femmes et nos enfans; nous conserverons l'île » d'Egine et la ville de Mégare, dont les habi- » tans sont entrés dans la confédération: si nous » nous retirons à l'isthme, nous perdrons ces » places importantes, et vous aurez à vous re- » procher, Eurybiade, d'avoir attiré l'ennemi » sur les côtes du Péloponèse (b). »

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>o</sup>.

(a) Plut. in Themist. p. 117.

(b) Herodot. lib. 8, cap. 61, Diod. Sic, lib, 11, p. 13.

A ces mots , Adimante , chef des Corin-  
 SECONDE thiens , partisan déclaré de l'avis contraire , a ,  
 PARTIE. de nouveau , recours à l'insulte. « Est-ce à  
 Section 2<sup>e</sup> » un homme , dit-il , qui n'a ni feu , ni lieu ,  
 » qu'il convient de donner des lois à la Grèce ?  
 » Que Thémistocle réserve ses conseils pour  
 » le temps où il pourra se flatter d'avoir une  
 » patrie. Eh quoi ! s'écrie Thémistocle , on  
 » oseroit , en présence des Grecs , nous faire  
 » un crime d'avoir abandonné un vain amas  
 » de pierres , pour éviter l'esclavage ! Malheu-  
 » reux Adimante ! Athènes est détruite , mais  
 » les Athéniens existent ; ils ont une patrie  
 » mille fois plus florissante que la vôtre. Ce  
 » sont ces deux cents vaisseaux qui leur appar-  
 » tiennent , et que je commande : je les offre  
 » encore , mais ils resteront en ces lieux. Si  
 » on refuse leur secours , tel Grec , qui m'é-  
 » coute , apprendra bientôt que les Athéniens  
 » possèdent une ville plus opulente , et des  
 » campagnes plus fertiles que celles qu'ils ont  
 » perdues (a). » Et s'adressant tout de suite  
 à Eurybiade : « C'est à vous maintenant de  
 » choisir entre l'honneur d'avoir sauvé la Grèce ,  
 » et la honte d'avoir causé sa ruine. Je vous  
 » déclare seulement qu'après votre départ , nous

---

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 61. Plut. in Themist. p. 117.

» embarquerons nos femmes et nos enfans ,  
 » et que nous irons en Italie fonder une puis-  
 » sance qui nous fut annoncée autrefois par  
 » les oracles. Quand vous aurez perdu des  
 » alliés tels que les Athéniens , vous vous sou-  
 » viendrez peut-être des discours de Thémis-  
 » tocle (a). »

SECONDE  
 PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

La fermeté du général Athénien en imposa tellement , qu'Eurybiade ordonna que l'armée ne quitteroit point les rivages de Salamine.

Les mêmes intérêts s'agitoient en même temps sur les deux flottés. Xerxès avoit convoqué , sur un de ses vaisseaux , les chefs des divisions particulières dont son armée navale étoit composée. C'étoient les rois de Sidon , de Tyr , de Cilicie , de Chypre , et quantité d'autres petits souverains ou despotes , dépendans et tributaires de la Perse. Dans cette assemblée auguste parut aussi Artémise , reine d'Halicarnasse et de quelques îles voisines ; princesse qu'aucun des autres généraux ne surpassoit en courage , et n'égaloit en prudence (b) ; qui avoit suivi Xerxès , sans y être forcée ; et lui disoit la vérité , sans lui déplaire. On mit en délibération si l'on attaqueroit de nouveau

---

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 62.

(b) Id. ibid. cap. 101.

la flotte des Grecs. Mardonius se leva pour recueillir les suffrages.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Le roi de Sidon , et la plupart de ceux qui opinèrent avec lui , instruit des intentions du grand roi , se déclarèrent pour la bataille. Mais Artémise dit à Mardonius : « Rapportez » en propres termes à Xerxès , ce que je vais » vous dire : Seigneur , après ce qui s'est passé » au dernier combat naval , on ne me soupçonnera point de foiblesse , et de lâcheté. » Mon zèle m'oblige aujourd'hui à vous donner un conseil salutaire. Ne hasardez pas une » bataille dont les suites seroient inutiles ou funestes à votre gloire. Le principal objet de » votre expédition n'est-il pas rempli ? Vous » êtes maître d'Athènes ; vous le serez bientôt » du reste de la Grèce. En tenant votre flotte » dans l'inaction , celle de vos ennemis qui n'a » de subsistances que pour quelques jours , se » dissipera d'elle-même. Voulez-vous hâter ce » moment ? envoyez vos vaisseaux sur les côtes » du Péloponèse ; conduisez vos troupes de terre » vers l'isthme de Corinthe , et vous verrez » celles des Grecs courir au secours de leur » patrie. Je crains une bataille , parce que , » loin de procurer ces avantages , elle exposeroit vos deux armées ; je la crains , parce » que je connois la supériorité de la marine

» des Grecs. Vous êtes, Seigneur, le meilleur  
 » des maîtres; mais vous avez de fort mauvais  
 » serviteurs. Et quelle confiance, après tout,  
 » pourroit vous inspirer cette foule d’Égyptiens,  
 » de Cypriotes, de Ciliciens et de Pamphiliens,  
 » qui remplissent la plus grande partie de vos  
 » vaisseaux (a)? »

SECONDE  
 PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Mardonius ayant achevé de prendre les voix, en fit son rapport à Xerxès, qui, après avoir comblé d’éloges la reine d’Halicarnasse, tâcha de concilier l’avis de cette princesse, avec celui du plus grand nombre. Sa flotte eut ordre de s’avancer vers l’île de Salamine, et son armée de marcher vers l’isthme de Corinthe (b).

Cette marche produisit l’effet qu’Artémise avoit prévu. La plupart des généraux de la flotte Grecque s’écrièrent qu’il étoit temps d’aller au secours du Péloponèse. L’opposition des Eginètes, des Mégariens et des Athéniens fit traîner la délibération en longueur; mais à la fin, Thémistocle s’apercevant que l’avis contraire prévaloit dans le conseil (c), fit un dernier effort pour en prévenir les suites.

Un homme alla, pendant la nuit \*, annoncer

(a) Herodot. lib. 8, cap. 68.

(b) Id. ibid. cap. 69 et 71.

(c) Lycurg. in Leocr. p. 166.

\* Dans la nuit du 19 au 20 octobre de l’an 480 avant J. C.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>. de sa part aux chefs de la flotte ennemie , qu'une partie des Grecs , le général des Athéniens à leur tête , étoient disposés à se déclarer pour le roi ; que les autres saisis d'épouvante , méditoient une prompte retraite ; qu'affoiblis par leurs divisions , s'ils se voyoient tout-à-coup entourés de l'armée Persanne , ils seroient forcés de rendre leurs armes , ou de les tourner contre eux-mêmes (a).

Aussitôt les Perses s'avancèrent à la faveur des ténèbres ; et , après avoir bloqué les issues par où les Grecs auroient pu s'échapper (b) , ils mirent 400 hommes (c) dans l'île de Psyttalie , placée entre le continent et la pointe orientale de Salamine. Le combat devoit se donner en cet endroit (d).

Dans ce moment , Aristide que Thémistocle avoit , quelque temps auparavant , rendu aux vœux des Athéniens (e) , passoit de l'île d'Egine à l'armée des Grecs : il s'aperçut du mouvement des Perses ; et , dès qu'il fut à Salamine , il se rendit au lieu où les chefs étoient

---

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 75. Diod. Sic. lib. 11 , p. 14. Plut. in Themist. p. 118. Nep. in Themist. cap. 4.

(b) Æschyl. in Pers. v. 366. Diod. ibid.

(c) Pausan. lib. 1 , cap. 36 , p. 88.

(d) Herodot. ibid. cap. 76.

(e) Plut. in Themist. p. 117.



assemblés, fit appeler Thémistocle, et lui dit :  
 « Il est temps de renoncer à nos vaines et pué-  
 » riles dissensions. Un seul intérêt doit nous  
 » animer aujourd'hui, celui de sauver la Grèce ;  
 » vous, en donnant des ordres ; moi, en les exé-  
 » cutant. Dites aux Grecs qu'il n'est plus ques-  
 » tion de délibérer, et que l'ennemi vient de  
 » se rendre maître des passages qui pouvoient  
 » favoriser leur fuite. » Thémistocle, touché du  
 procédé d'Aristide, lui découvrit le stratagème  
 qu'il avoit employé pour attirer les Perses, et  
 le pria d'entrer au conseil (a). Le récit d'Aris-  
 tide, confirmé par d'autres témoins qui arri-  
 voient successivement, rompit l'assemblée, et  
 les Grecs se préparèrent au combat.

SECONDE  
 PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>

Par les nouveaux renforts que les deux flottes  
 avoient reçus, celle des Perses montoit à 1207  
 vaisseaux ; celle des Grecs, à 380 (b). A la pointe  
 du jour, Thémistocle fit embarquer ses soldats.  
 La flotte des Grecs se forma dans le détroit de  
 l'est : les Athéniens étoient à la droite (a), et se  
 trouvoient opposés aux Phéniciens ; leur gauche  
 composée des Lacédémoniens, des Eginètes et  
 des Mégariens, avoit en tête les Ioniens (d).

(a) Plut. in Themist. p. 118 ; in Aristid. p. 55.

(b) Herodot. lib. 7, cap. 184 ; lib. 8, cap. 66 et 82.

(c) Id. lib. 8, cap. 83. Diod. Sic. lib. 11, p. 16.

(d) Herodot. lib. 8, cap. 80.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Xerxès voulant animer son armée par sa présence, vint se placer sur une hauteur voisine, entouré de secrétaires qui devoient décrire toutes les circonstances du combat (a). Dès qu'il parut, les deux aîles des Perses se mirent en mouvement, et s'avancèrent jusqu'au-delà de l'île de Psyttalie. Elles conservèrent leurs rangs tant qu'elles purent s'étendre; mais elles étoient forcées de les rompre, à mesure qu'elles approchoient de l'île et du continent (b). Outre ce désavantage, elles avoient à lutter contre le vent qui leur étoit contraire (c), contre la pesanteur de leurs vaisseaux qui se prêtoient difficilement à la manœuvre, et qui, loin de se soutenir mutuellement, s'embarrassoient, et s'entre-heurtoient sans cesse.

Le sort de la bataille dépendoit de ce qui se feroit à l'aîle droite des Grecs, à l'aîle gauche des Perses: c'étoit là que se trouvoit l'élite des deux armées. Les Phéniciens et les Athéniens se pousoient et se repousoient dans le défilé. Ariabignès, un des frères de Xerxès, conduisoit les premiers au combat, comme s'il les eût menés à la victoire. Thémistocle étoit présent

---

(a) Herodot. lib. 8, cap. 69 et 90. Plut. in Themist. p. 118.

(b) Diod. Sic. lib. 11, p. 15.

(c) Plut. *ibid.* p. 115.

à tous les lieux , à tous les dangers. Pendant qu'il ranimoit ou modéroit l'ardeur des siens , Ariabignès s'avançoit, et faisoit déjà pleuvoir sur lui, comme du haut d'un rempart, une grêle de flèches et de traits. Dans l'instant même , une galère Athénienne fondit avec impétuosité sur l'amiral Phénicien ; et le jeune prince indigné , s'étant élancé sur cette galère , fut aussitôt percé de coups (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>de</sup>

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens ; et la multiplicité des chefs y mit une confusion qui accéléra leur perte : leurs gros vaisseaux , portés sur les rochers des côtes voisines , brisés les uns contre les autres , entr'ouverts dans leurs flancs par les éperons des galères Athéniennes, couvroient la mer de leurs débris ; les secours mêmes qu'on leur envoyoit ne servoient qu'à augmenter le désordre (b). Vainement les Cypriotes et les autres nations de l'Orient voulurent rétablir le combat : après une assez longue résistance , ils se dispersèrent , à l'exemple des Phéniciens (c).

Peu content de cet avantage , Thémistocle mena son aîle victorieuse au secours des Lacé-

(a) Plut. in Themist. p. 119. Herodot. lib. 8, cap. 89.

(b) Æschyl. in Pers. v. 413. Herodot. lib. 8, cap. 80.

(c) Diod. Sic. lib. 11, p. 10.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

démoniens et des autres alliés qui se défendoient contre les Ioniens. Comme ces derniers avoient lu sur les rivages de l'Éubée, les inscriptions où Thémistocle les exhortoit à quitter le parti des Perses, on prétend que quelques-uns d'entre eux se réunirent aux Grecs pendant la bataille, ou ne furent attentifs qu'à les épargner. Il est certain pourtant que la plupart combattirent avec beaucoup de valeur, et ne songèrent à la retraite, que lorsqu'ils eurent sur les bras toute l'armée des Grecs. Ce fut alors qu'Artemise entourée d'ennemis, et sur le point de tomber au pouvoir d'un Athénien qui la suivoit de près, n'hésita point à couler à fond un vaisseau de l'armée Persanne. L'Athénien convaincu, par cette manœuvre, que la reine avoit quitté le parti des Perses, cessa de la poursuivre; et Xerxès, persuadé que le vaisseau submergé faisoit partie de la flotte Grecque, ne put s'empêcher de dire dans cette journée les hommes s'étoient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes (a).

L'armée des Perses se retira au port de Phalère (b). Deux cents de leurs vaisseaux avoient péri; quantité d'autres étoient pris: les Grecs

---

(a) Herodot. lib. 8, cap. 88.

(b) Id. ibid. cap. 91 et 93.

n'avoient perdu que 40 galères (a). Le combat fut donné le 20 de boédromion , la première année de la soixante-quinzième olympiade \*.

SECONDE  
PARTIE.

On a conservé le souvenir des peuples et des particuliers qui s'y distinguèrent le plus. Parmi les premiers , ce furent les Eginètes et les Athéniens ; parmi les seconds, Polycrite d'Egine , et deux Athéniens, Eumène et Aminias (b).

Section 2<sup>e</sup>.

Tant que dura le combat , Xerxès fut agité par la joie , la crainte et le désespoir ; tour-à-tour prodiguant des promesses , et dictant des ordres sanguinaires ; faisant enregistrer , par ses secrétaires , les noms de ceux qui se signaloient dans l'action ; faisant exécuter , par ses esclaves , les officiers qui venoient auprès de lui justifier leur conduite (c). Quand il ne fut plus soutenu par l'espérance , ou par la fureur , il tomba dans un abattement profond ; et , quoiqu'il eût encore assez de forces pour soumettre l'univers , il vit sa flotte prête à se révolter , et les Grecs prêts à brûler le pont de bateaux qu'il avoit sur l'Hellespont. La fuite la plus prompte auroit pu le délivrer de ces vaines terreurs (d) ; mais un reste de

(a) Diod. Sic. lib. 11 , p. 16.

\* Le 20 octobre , 480 avant J. C. (Dodwell. in Thucyd. p. 49.)

(b) Herodot. lib. 8 , cap. 93.

(c) Diod. Sic. lib. 11 , p. 16.

(d) Herodot. ibid. cap. 97.

SECONDE  
PARTIE.  
SECTION 2<sup>e</sup>.

décence ou de fierté ne lui permettant pas d'exposer tant de foiblesse aux yeux de ses ennemis et de ses courtisans, il ordonna de faire les préparatifs d'une nouvelle attaque, et de joindre, par une chaussée, l'île de Salamine au continent.

Il envoya ensuite un courrier à Suze, comme il en avoit dépêché un après la prise d'Athènes. A l'arrivée du premier les habitans de cette grande ville coururent aux temples, et brûlèrent des parfums dans les rues jonchées de branches de myrte; à l'arrivée du second, ils déchirèrent leurs habits; et tout retentit de cris, de gémissemens, d'expressions d'intérêt pour le roi, d'imprécations contre Mardonius, le premier auteur de cette guerre (a).

Les Perses et les Grecs s'attendoient à une nouvelle bataille; mais Mardonius ne se rassuroit pas sur les ordres que Xerxès avoit donnés; il lisoit dans l'ame de ce prince, et n'y voyoit que les sentimens les plus vils, joints à des projets de vengeance, dont il seroit lui-même la victime. « Seigneur, lui dit-il en s'approchant, » daignez rappeler votre courage. Vous n'aviez » pas fondé vos espérances sur votre flotte, » mais sur cette armée redoutable que vous

---

(a) Hérodote, lib. 8, cap. 90.

» m'avez confiée. Les Grecs ne sont pas plus  
 » en état de vous résister qu'auparavant : rien  
 » ne peut les dérober à la punition que méri-  
 » tent leurs anciennes offenses, et le stérile  
 » avantage qu'ils viennent de remporter. Si nous  
 » prenions le parti de la retraite, nous serions  
 » à jamais l'objet de leur dérision, et vous fe-  
 » riez rejaillir sur vos fidèles Perses, l'opprobre  
 » dont viennent de se couvrir les Phéniciens,  
 » les Egyptiens, et les autres peuples qui coin-  
 » battoient sur vos vaisseaux. Je conçois un  
 » autre moyen de sauver leur gloire et la  
 » vôtre ; c'est de ramener le plus grand nombre  
 » de vos troupes en Perse, et de me laisser  
 » 300,000 hommes, avec lesquels je réduirai  
 » toute la Grèce en servitude (a). »

Xerxès, intérieurement pénétré de joie, as-  
 sembla son conseil, y fit entrer Artémise, et  
 voulut qu'elle s'expliquât sur le projet de Mar-  
 donius. La reine, sans doute dégoûtée de ser-  
 vir un tel prince, et persuadée qu'il est des  
 occasions où délibérer, c'est avoir pris son  
 parti, lui conseilla de retourner au plus tôt dans  
 ses états. Je dois rapporter une partie de sa  
 réponse, pour faire connoître le langage de la  
 cour de Suze. « Laissez à Mardonius le soin

(a) Herodot. lib. 8, cap. 100. Justin. lib. 2, cap. 13.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

» d'achever votre ouvrage. S'il réussit, vous  
» en aurez toute la gloire; s'il périt, ou s'il  
» est défait, votre empire n'en sera point  
» ébranlé, et la Perse ne regardera pas comme  
» un grand malheur, la perte d'une bataille,  
» dès que vous aurez mis votre personne en sû-  
» reté (a). »

Xerxès ne différa plus. Sa flotte eut ordre de se rendre incessamment à l'Hellespont, et de veiller à la conservation du pont de bateaux (b); celle des Grecs la poursuivit jusqu'à l'île d'Andros. Thémistocle et les Athéniens vouloient l'atteindre, et brûler ensuite le pont; mais Eurybiade ayant fortement représenté que, loin d'enfermer les Perses dans la Grèce, il faudroit, s'il étoit possible, leur procurer de nouvelles issues pour en sortir, l'armée des alliés s'arrêta, et se rendit bientôt au port de Pagase, où elle passa l'hiver.

Thémistocle fit tenir alors un avis secret à Xerxès. Les uns disent que voulant, en cas de disgrâce, se ménager un asyle auprès de ce prince, il se félicitoit d'avoir détourné les Grecs du projet qu'ils avoient eu de brûler le pont (c).

---

(a) Herodot. lib. 8, cap. 102.

(b) Id. ibid. cap. 107.

(c) Id. ibid. cap. 110.



Suivant d'autres, il prévenoit le roi, que s'il ne hâtoit son départ, les Grecs lui fermeroient le chemin de l'Asie (a). Quoi qu'il en soit, quelques jours après le combat de Salamine, le roi prit le chemin de la Thessalie, où Mardonius mit en quartier d'hiver les 300,000 hommes qu'il avoit demandés et choisis dans toute l'armée (b) : de là continuant sa route, il arriva sur les bords de l'Hellespont, avec un très-petit nombre de troupes (c) ; le reste, faute de vivres, avoit péri par les maladies, ou s'étoit dispersé dans la Macédoine et dans la Thrace. Pour comble d'infortune, le pont ne subsistoit plus ; la tempête l'avoit détruit. Le roi se jeta dans un bateau, passa la mer en fugitif\*, environ six mois après l'avoir traversée en conquérant (d), et se rendit en Phrygie, pour y bâtir des palais superbes qu'il eut l'attention de fortifier (e).

Après la bataille, le premier soin des vainqueurs fut d'envoyer à Delphes les prémices des dépouilles qu'ils se partagèrent ; ensuite les généraux allèrent à l'isthme de Corinthe ; et, sui-

---

(a) Plut. in Themist. p. 120. Nep. in Themist. cap. 5. Diod. Sic. lib. 11, p. 16.

(b) Herodot. lib. 8, cap. 113.

(c) Id. ibid. cap. 115.

\* Le 4 décembre de l'an 408 avant J. C. (Dodwell, p. 50.)

(d) Herodot. ibid. cap. 51 et 115.

(e) Xenoph. exped. Cyr. lib. 1, p. 246.

vant un usage respectable par son ancienneté ;  
 plus respectable encore par l'émulation qu'il  
 inspire , ils s'assemblèrent auprès de l'autel de  
 Neptune , pour décerner des couronnes à ceux  
 d'entre eux qui avoient le plus contribué à la  
 victoire. Le jugement ne fut pas prononcé ;  
 chacun des chefs s'étoit adjudé le premier prix ,  
 en même temps que la plupart avoient accordé  
 le second à Thémistocle.

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 2<sup>e</sup>.

Quoiqu'on ne pût en conséquence lui disputer  
 le premier dans l'opinion publique , il voulut  
 en obtenir un effectif de la part des Spartiates :  
 ils le reçurent à Lacédémone , avec cette haute  
 considération qu'ils méritoient eux-mêmes , et  
 l'associèrent aux honneurs qu'ils décernoient à  
 Eurybiade. Une couronne d'olivier fut la ré-  
 compense de l'un et de l'autre. A son départ ,  
 on le combla de nouveaux éloges ; on lui fit  
 présent du plus beau char qu'on pût trouver à  
 Lacédémone ; et , par une distinction aussi nou-  
 velle qu'éclatante , 300 jeunes cavaliers tirés  
 des premières familles de Sparte , eurent ordre  
 de l'accompagner jusqu'aux frontières de la  
 Laconie (a).

Cependant Mardonius se dispoisoit à terminer  
 une guerre si honteuse pour la Perse : il ajou-

---

(a) Herodot. lib. 8, cap. 124.

toit de nouvelles troupes à celles que Xerxès lui avoit laissées, sans s'apercevoir que c'étoit les affoiblir que de les augmenter; il sollicitoit tour-à-tour les oracles de la Grèce (a); il envoyoit des défis aux peuples alliés, et leur proposoit, pour champ de bataille, les plaines de la Béotie ou celles de la Thessalie: enfin, il résolut de détacher les Athéniens de la ligue, et fit partir pour Athènes Alexandre, roi de Macédoine, qui leur étoit uni par les liens de l'hospitalité (b).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>

Ce prince, admis à l'assemblée du peuple, en même temps que les ambassadeurs de Lacédémone, chargés de rompre cette négociation, parla de cette manière: « Voici ce que dit Mardonius: J'ai reçu un ordre du roi, conçu en ces termes: J'oublie les offenses des Athéniens. Mardonius, exécutez mes volontés; rendez à ce peuple ses terres; donnez-lui-en d'autres, s'il en désire; conservez-lui ses lois, et rétablissez les temples que j'ai brûlés. J'ai cru devoir vous instruire des intentions de mon maître; et j'ajoute: C'est une folie de votre part de vouloir résister aux Perses, c'en est une plus grande de prétendre leur résister

---

(a) Herodot. lib. 8, cap. 133.  
(b) Id. ibid. cap. 136.

» long-temps. Quand même , contre toute espé-  
 SECONDE. » rance , vous remporteriez la victoire, une au-  
 PARTIE. » tre armée vous l'arracheroit bientôt des mains.  
 Section 2<sup>e</sup>. » Ne courez donc point à votre perte ; et qu'un  
 » traité de paix dicté par la bonne-foi, mette  
 » à couvert votre honneur et votre liberté.»  
 Alexandre , après avoir rapporté ces paroles ,  
 tâcha de convaincre les Athéniens qu'ils n'étoient  
 pas en état de lutter contre la puissance des  
 Perses , et les conjura de préférer l'amitié de  
 Xerxès à tout autre intérêt (a).

« N'écoutez pas les perfides conseils d'Ale-  
 » xandre , s'écrièrent alors les députés de Lacé-  
 » démonie. C'est un tyran qui sert un autre ty-  
 » ran : il a , par un indigne artifice , altéré les  
 » instructions de Mardonius. Les offres qu'il  
 » vous fait de sa part , sont trop séduisantes  
 » pour n'être pas suspectes. Vous ne pouvez les  
 » accepter , sans fouler aux pieds les lois de la  
 » justice et de l'honneur. N'est-ce pas vous qui  
 » avez allumé cette guerre ? et faudra-t-il que  
 » ces Athéniens qui , dans tous les temps , ont  
 » été les plus zélés défenseurs de la liberté ,  
 » soient les premiers auteurs de notre servitude ?  
 » Lacédémone qui vous fait ces représentations  
 » par notre bouche , est touchée du funeste état

---

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 140.

» où vous réduisent vos maisons détruites, et  
 » vos campagnes ravagées : elle vous propose  
 » en son nom, et au nom de ses alliés, de  
 » garder en dépôt, pendant le reste de la guerre,  
 » vos femmes, vos enfans et vos esclaves (a). »

SECONDE  
 PARTIE.  
 SECTION 2<sup>e</sup>.

Les Athéniens mirent l'affaire en délibération ;  
 et, suivant l'avis d'Aristide, il fut résolu de ré-  
 pondre au roi de Macédoine, qu'il auroit pu se  
 dispenser de les avertir que leurs forces étoient  
 inférieures à celles de l'ennemi ; qu'ils n'en étoient  
 pas moins disposés à opposer la plus vigoureuse  
 résistance à ces barbares ; qu'ils lui conseil-  
 loient, s'il avoit à l'avenir de pareilles lâchetés à leur  
 proposer, de ne pas paroître en leur présence,  
 et de ne pas les exposer à violer en sa personne  
 les droits de l'hospitalité et de l'amitié (b).

Il fut décidé qu'on répondroit aux Lacédé-  
 moniens, que si Sparte avoit mieux connu les  
 Athéniens, elle ne les auroit pas crus capables  
 d'une trahison, ni tâché de les retenir dans son  
 alliance par des vues d'intérêt ; qu'ils pour-  
 roient comme ils pourroient aux besoins  
 de leurs familles, et qu'ils remercioient les al-  
 liés de leurs offres généreuses ; qu'ils étoient  
 attachés à la ligue par des liens sacrés et in-

(a) Herodot. lib. 8, cap. 142.

(b) Id. ibid. cap. 143. Lycurg. orat. in Leocr. p. 156.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

dissolubles ; que l'unique grace qu'ils demandoient aux alliés , c'étoit de leur envoyer au plus tôt du secours , parce qu'il étoit temps de marcher en Béotie , et d'empêcher les Perses de pénétrer une seconde fois dans l'Attique (a).

Les ambassadeurs étant rentrés , Aristide fit lire les décrets en leur présence ; et soudain élevant la voix : « Députés Lacédémoniens , » dit-il , apprenez à Sparte que tout l'or qui » circule sur la terre , ou qui est encore caché » dans ses entrailles , n'est rien à nos yeux , au » prix de notre liberté. Et vous , Alexandre , » en s'adressant à ce prince , et lui montrant » le soleil : Dites à Mardonius que tant que cet » astre suivra la route qui lui est prescrite , les » Athéniens poursuivront sur le roi de Perse la » vengeance qu'exigent leurs campagnes désolées , et leurs temples réduits en cendres (b). » Pour rendre cet engagement encore plus solennel , il fit sur le champ passer un décret , par lequel les prêtres dévoeroient aux dieux infernaux tous ceux qui auroient des intelligences avec les Perses , et qui se détacheroient de la confédération des Grecs.

Mardonius , instruit de la résolution des Athé-

(a) Herodot. lib. 8 , cap. 144.

(b) Id. ibid. cap. 143. Plut. in Aristid. p. 324.

niens, fit marcher aussitôt ses troupes en Béo-  
tie, et de là fondit sur l'Attique dont les habi-  
tans s'étoient une seconde fois réfugiés dans l'île  
de Salamine (a). Il fut si flatté de s'être emparé  
d'un pays désert, que, par des signaux placés de  
distance en distance, soit dans les îles, soit dans  
le continent, il en avertit Xerxès qui étoit encore  
à Sardes en Lydie (b) : il en voulut profiter aussi,  
pour entamer une nouvelle négociation avec les  
Athéniens ; mais il reçut la même réponse ; et  
Lycidas, un des sénateurs, qui avoit proposé d'é-  
couter les offres du général Persan, fut lapidé  
avec ses enfans et sa femme (c).

Cependant les alliés, au lieu d'envoyer une  
armée de l'Attique, comme ils en étoient  
convenus, se fortifioient à l'isthme de Corinthe,  
et ne paroissent attentifs qu'à la défense du  
Péloponèse (d). Les Athéniens, alarmés de ce  
projet, envoyèrent des ambassadeurs à Lacé-  
démone où l'on célébroit des fêtes qui devoient  
durer plusieurs jours : ils firent entendre leurs  
plaintes. On différoit de jour en jour d'y répon-  
dre. Offensés enfin d'une inaction et d'un silence  
qui ne les mettoient que trop en droit de soup-

---

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>es</sup>

---

(a) Diod. Sic. lib. 11, p. 23.

(b) Herodot. lib. 9, cap. 3.

(c) Id. ibid. cap. 5.

(d) Id. ibid. cap. 6.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

çonner une perfidie, ils se présentèrent pour la dernière fois aux Ephores, et leur déclarèrent qu'Athènes trahie par les Lacédémoniens, et abandonnée des autres alliés, étoit résolue de tourner ses armes contre eux, en faisant sa paix avec les Perses.

Les Ephores répondirent que la nuit précédente ils avoient fait partir, sous la conduite de Pausanias, tuteur du jeune roi Plistarque, 5000 Spartiates, et 35000 esclaves ou Hélotés armés à la légère (a). Ces troupes, bientôt augmentées de 5000 Lacédémoniens, s'étant jointes avec celles des villes confédérées, partirent d'Eleusis, et se rendirent en Boétie, où Mardonius venoit de ramener son armée (b).

Il avoit sagement évité de combattre dans l'Attique. Comme ce pays est entrecoupé de hauteurs et de défilés, il n'auroit pu ni développer sa cavalerie dans le combat, ni assurer sa retraite dans un revers. La Boétie, au contraire, offroit de grandes plaines, un pays fertile, quantité de villes prêtes à recueillir les débris de son armée : car, à l'exception de ceux de Platée et de Thespies, tous les peuples de ces cantons s'étoient déclarés pour les Perses.

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 11.

(b) Id. ibid, cap. 19.



Mardonius établit son camp dans la plaine de Thèbes, le long du fleuve Asopus dont il occupoit la rive gauche, jusqu'aux frontières du pays des Platéens \*. Pour renfermer ses bagages et pour se ménager un asyle, il faisoit entourer d'un fossé profond, ainsi que de murailles et de tours construites en bois (a), un espace de dix stades en tous sens \*\*.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2e.

BATAILLE  
DE  
PLATÉE.

Les Grecs étoient en face, au pied et sur le penchant du mont Cithéron. Aristide commandoit les Athéniens; Pausanias, toute l'armée \*\*\*. Ce fut là que les généraux dressèrent la formule d'un serment que les soldats se hâtèrent de prononcer. Le voici : « Je ne préférerai point la » vie à la liberté; je n'abandonnerai mes chefs » ni pendant leur vie, ni après leur mort; je » donnerai les honneurs de la sépulture à ceux » des alliés qui périront dans la bataille; après » la victoire, je ne renverserai aucune des villes » qui auront combattu pour la Grèce, et je dé- » cimeraï toutes celles qui se seront jointes à » l'ennemi : loin de rétablir les temples qu'il a » brûlés ou détruits, je veux que leurs ruines

\* Voyez le plan de la bataille de Platée.

(a) Herodot. lib. 9, cap. 15. Plut. in Aristid. p. 325.

\*\* Environ 945 toises.

\*\*\* Les deux armées se trouvèrent en présence, le 10 septembre 479 avant J. C. (Dodwell, in anal. Thuev. p. 92.)

» subsistent , pour rappeler sans cesse à nos  
 SECONDE » neveux la fureur impie des barbares (a). »

PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Une anecdote rapportée par un auteur pres-  
 que contemporain , nous met en état de juger  
 de l'idée que la plupart des Perses avoient de  
 leur général. Mardonius soupoit chez un parti-  
 culier de Thèbes , avec cinquante de ses offi-  
 ciers généraux , autant de Thébains , et Ther-  
 sandre , un des principaux citoyens d'Orcho-  
 mène. A la fin du repas , la confiance se trou-  
 vant établie entre les convives des deux nations ,  
 un Perse placé auprès de Thersandre , lui dit :  
 « Cette table , garant de notre foi , ces libations  
 » que nous avons faites ensemble en l'honneur  
 » des dieux , m'inspirent un secret intérêt pour  
 » vous. Il est temps de songer à votre sûreté.  
 » Vous voyez ces Perses qui se livrent à leurs  
 » transports ; vous avez vu cette armée que  
 » nous avons laissée sur les bords du fleuve ;  
 » hélas ! vous n'en verrez bientôt que les foi-  
 » bles restes. » Il pleuroit en disant ces mots.  
 Thersandre surpris , lui demanda s'il avoit  
 communiqué ses craintes à Mardonius , ou à  
 ceux qu'il honoroit de sa confiance. « Mon  
 » cher hôte , répondit l'étranger , l'homme ne  
 » peut éviter sa destinée. Quantité de Perses

---

(a) Lycurg. in Leocr. p. 158. Diocl. Sic. lib. 11 , p. 23.

» ont prévu comme moi , celle dont ils sont  
 » menacés ; et nous nous laissons tous ensemble  
 » entraîner par la fatalité. Le plus grand mal-  
 » heur des hommes , c'est que les plus sages  
 » d'entre eux sont toujours ceux qui ont le  
 » moins de crédit (a). » L'auteur que j'ai cité ,  
 tenoit ce fait de Thersandre lui-même.

SECONDE  
 PARTIE,  
 Section 2<sup>e</sup>

Mardonius voyant que les Grecs s'obstinoient à garder leurs hauteurs , envoya contre eux toute sa cavalerie , commandée par Masi-tius , qui jouissoit de la plus haute faveur auprès de Xerxès , et de la plus grande considération à l'armée. Les Persés , après avoir insulté les Grecs par des reproches de lâcheté , tombèrent sur les Mégariens qui campoient dans un terrain plus uni , et qui , avec le secours de 300 Athéniens , firent une assez longue résistance. La mort de Masistius les sauva d'une défaite entière , et termina le combat. Cette perte fut un sujet de deuil pour l'armée Persanne , un sujet de triomphe pour les Grecs , qui virent passer dans tous leurs rangs , le corps de Masistius qu'ils avoient enlevé à l'ennemi (b).

Malgré cet avantage , la difficulté de se procurer de l'eau , en présence d'un ennemi qui

(a) Hérodote. lib. 9 , cap. 16.

(b) Id. ibid. cap. 22 , etc. Diod. Sic. lib. 11 , p. 24. Plut. in Aristid. p. 327.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

écartoit à force de traits tous ceux qui vouloient s'approcher du fleuve, les obligea de changer de position ; ils défilèrent le long du mont Cithéron, et entrèrent dans le pays des Platéens.

Les Lacédémoniens s'établirent auprès d'une source abondante, qu'on nomme Gargaphie, et qui devoit suffire aux besoins de l'armée ; les autres alliés furent placés la plupart sur des collines qui sont au pied de la montagne, quelques-uns dans la plaine, tous en face de l'Asopus.

Pendant cette distribution de postes, il s'éleva une dispute assez vive entre les Athéniens et les Tégéates, qui prétendoient également commander l'aîle gauche : les uns et les autres rapportoient leurs titres et les exploits de leurs ancêtres. Mais Aristide termina ce différend. « Nous ne sommes pas ici, dit-il, pour con-  
» tester avec nos alliés, mais pour combattre  
» nos ennemis. Nous déclarons que ce n'est pas  
» le poste qui donne ou qui ôte la valeur. C'est  
» à vous, Lacédémoniens, que nous nous en  
» rapportons. Quelque rang que vous nous assi-  
» gniez, nous l'élèverons si haut, qu'il devien-  
» dra peut-être le plus honorable de tous. » Les Lacédémoniens opinèrent par acclamation en faveur des Athéniens (a).

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 26. Plut. in Aristid. p. 326.

Un danger plus imminent mit la prudence d'Aristide à une plus rude épreuve : il apprit que quelques officiers de ses troupes, appartenant aux premières familles d'Athènes, méditoient une trahison en faveur des Perses, et que la conjuration faisoit tous les jours des progrès. Loin de la rendre plus redoutable par des recherches qui l'auroient instruite de ses forces, il se contenta de faire arrêter huit des complices. Les deux plus coupables prirent la fuite. Il dit aux autres, en leur montrant les ennemis : « C'est leur sang qui peut seul expier » votre faute (a). »

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Mardonius n'eut pas plutôt appris que les Grecs s'étoient retirés dans le territoire de Platie, que faisant remonter son armée le long du fleuve, il la plaça une seconde fois en présence de l'ennemi. Elle étoit composée de 300,000 hommes tirés des nations de l'Asie, et d'environ 50,000 Béotiens, Thessaliens et autres Grecs auxiliaires (b). Celle des confédérés étoit forte d'environ 110,000 hommes, dont 69,500 n'étoient armés qu'à la légère (c). On y voyoit 10,000 Spartiates et Lacédémoniens, 8000

(a) Plat. in Aristid. p. 326.

(b) Herodot. lib. 9, cap. 32.

(c) Id. ibid. cap. 30.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 28. Athéniens, 5000 Corinthiens, 3000 Mégariens,  
et différens petits corps fournis par plusieurs  
autres peuples ou villes de la Grèce (a). Il en  
venoit tous les jours de nouveaux. Les Manti-  
néens et les Eléens n'arrivèrent qu'après la  
bataille.

Les armées étoient en présence depuis huit  
jours, lorsqu'un détachement de la cavalerie  
Persanne ayant passé l'Asopus pendant la nuit,  
s'empara d'un convoi qui venoit du Péloponèse,  
et qui descendoit du Cithéron. Les Perses se  
rendirent maîtres de ce passage \*, et les Grecs  
ne reçurent plus de provisions (b).

Les deux jours suivans, le camp de ces der-  
niers fut souvent insulté par la cavalerie enne-  
mie. Les deux armées n'osoient passer le fleuve :  
de part et d'autre, le devin, soit de lui-même,  
soit par des impressions étrangères, promettoit  
la victoire à son parti, s'il se tenoit sur la dé-  
fensive (c).

Le onzième jour, Mardonius assembla son  
conseil \*\*. Artabaze, un des premiers officiers

(a) Herodot. lib. 9, cap. 28.

\* Le 17 septembre de l'année 479 avant J. C. (Dodyvell, in  
annal. Thucid. p. 52.)

(b) Herodot. lib. 9, cap. 39.

(c) Id. ibid. cap. 36 et 37.

\*\* Le 20 septembre. (Dodyvell, ibid.)

de l'armée , proposa de se retirer sous les murs de Thèbes , de ne pas risquer une bataille , mais de corrompre , à force d'argent , les principaux citoyens des villes alliées. Cet avis qui fut embrassé des Thébains , eût insensiblement détaché de la confédération la plupart des peuples dont elle étoit composée. D'ailleurs l'armée Grecque qui manquoit de vivres , auroit été contrainte , dans quelques jours , de se disperser , ou de combattre dans une plaine ; ce qu'elle avoit évité jusqu'alors. Mardonius rejeta cette proposition avec mépris.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

La nuit suivante \* , un cavalier échappé du camp des Perses , s'étant avancé du côté des Athéniens , fit annoncer à leur général qu'il avoit un secret important à lui révéler ; et dès qu'Aristide fut arrivé , cet inconnu lui dit : « Mardonius fatigue inutilement les dieux pour » avoir des auspices favorables. Leur silence a » retardé jusqu'ici le combat ; mais les devins » ne font plus que de vains efforts pour le » retenir. Il vous attaquera demain à la pointe » du jour. J'espère qu'après votre victoire , » vous vous souviendrez que j'ai risqué ma vie » pour vous garantir d'une surprise : je suis » Alexandre , roi de Macédoine. » Ayant achevé

---

\* La nuit du 20 au 21 septembre.

ces mots , il reprit à toute bride le chemin du camp (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Aristide se rendit aussitôt au quartier des Lacédémoniens. On y concerta les mesures les plus sages pour repousser l'ennemi ; et Pausanias ouvrit un avis qu'Aristide n'osoit proposer lui-même : c'étoit d'opposer les Athéniens aux Perses , et les Lacédémoniens aux Grecs auxiliaires de Xerxès. Par-là , disoit-il , nous aurons les uns et les autres à combattre des troupes qui ont déjà éprouvé notre valeur. Cette résolution prise , les Athéniens , dès la pointe du jour , passèrent à l'aile droite , et les Lacédémoniens à la gauche. Mardonius pénétrant leurs desseins , fit passer aussitôt les Perses à sa droite , et ne prit le parti de les ramener à leur ancien poste , que lorsqu'il vit les ennemis rétablir leur premier ordre de bataille (b).

Ce général ne regardoit les mouvemens des Lacédémoniens que comme un aveu de leur lâcheté. Dans l'ivresse de son orgueil , il leur reprochoit leur réputation , et leur faisoit des défis insultans. Un héraut envoyé de sa part à Pausanias , lui proposa de terminer le différend de la Perse et de la Grèce , par un combat

---

(a) Plut. in Aristid. p. 327.

(b) Herodot. lib. 9 , cap. 46. Plut. in Aristid. p. 328.



entre un certain nombre de Spartiates et de Persans. Comme il ne reçut aucune réponse, il fit marcher toute sa cavalerie. Elle inquiéta l'armée des Grecs pendant tout le reste du jour, et parvint même à combler la fontaine de Gargaphie (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 26.

Privés de cette unique ressource, les Grecs résolurent de transporter leur camp un peu plus loin, et dans une île formée par deux branches de l'Asopus, dont l'une s'appelle Péroé (b); de là ils devoient envoyer au passage du mont Cithéron, la moitié de leurs troupes, pour en chasser les Perses qui interceptoient les convois.

Le camp fut levé pendant la nuit \*, avec la confusion qu'on devoit attendre de tant de nations indépendantes, refroidies par leur inaction, alarmées ensuite de leurs fréquentes retraites, ainsi que de la disette des vivres. Quelques-unes se rendirent dans l'endroit désigné; d'autres égarées par leurs guides, ou par une terreur panique, se réfugièrent auprès de la ville de Platée (c).

Le départ des Lacédémoniens et des Athé-

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 49. Pausan. lib. 9, cap. 4, p. 718.

(b) Herodot. ibid. cap. 51. Pausan. ibid.

\* La nuit du 21 au 22 septembre.

(c) Herodot. ibid. cap. 52.

SECONDE PARTIE. Section 2<sup>e</sup>.  
 niens fut retardé jusqu'au lever de l'aurore. Ces derniers prirent le chemin de la plaine ; les Lacédémoniens , suivis de 3000 Tégéates, défilèrent au pied du Cithéron. Parvenus au temple de Cérès , éloigné de dix stades tant de leur première position , que de la ville de Piatée (a) , ils s'arrêtèrent pour attendre un de leurs corps qui avoit long-temps refusé d'abandonner son poste ; et ce fut là que les atteignit la cavalerie Persanne , détachée par Mardonius pour suspendre leur marche. « Les voilà , s'écrioit alors ce » général au milieu de ses officiers ; les voilà ces » Lacédémoniens intrépides , qui , disoit-on , » ne se retirent jamais en présence de l'ennemi : » nation vile , qui ne se distingue des autres » Grecs , que par un excès de lâcheté , et qui » va bientôt subir la juste peine qu'elle mé- » rite (b). »

Il se met ensuite à la tête de la nation guerrière des Perses et de ses meilleures troupes : il passe le fleuve , et s'avance à grands pas dans la plaine. Les autres peuples de l'orient le suivent en tumulte , en poussant des cris. Dans le même instant , son aîle droite composée de Grecs auxiliaires , attaque les Athéniens , et

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 57.

(b) Id. ibid, cap. 58,

les empêche de donner du secours aux Lacédémoniens.

SECONDE  
PARTIE.

Pausanias ayant rangé ses troupes dans un terrain en pente et inégal, auprès d'un petit ruisseau de l'enceinte consacrée à Cérés (a), les laissa long-temps exposées aux traits et aux flèches, sans qu'elles osassent se défendre. Les entrailles des victimes n'annonçoient que des événemens sinistres. Cette malheureuse superstition fit périr quantité de leurs soldats, qui regrettèrent moins la vie qu'une mort inutile à la Grèce. A la fin les Tégéates, ne pouvant plus supporter l'ardeur qui les animoit, se mirent en mouvement, et furent bientôt soutenus par les Spartiates qui venoient d'obtenir ou de se ménager des auspices favorables (b).

Section 2<sup>e</sup>.

A leur approche, les Perses jettent leurs arcs, serrent leurs rangs, se couvrent de leurs boucliers, et forment une masse dont la pesanteur et l'impulsion arrêtent et repoussent la fureur de l'ennemi. En vain leurs boucliers construits d'une matière fragile, volent en éclats, ils brisent les lances dont on veut les percer, et suppléent par un courage féroce, au défaut

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 57 et 65. Plut. in Aristid. p. 326. Diod. Sic. lib. 11, p. 24.

(b) Herodot. ibid. cap. 62.

SECONDE PARTIE. SECTION 26. de leurs armes (a). Mardonius à la tête de 1000 soldats d'élite, balança long-tems la victoire ; mais bientôt il tombe atteint d'un coup mortel. Ceux qui l'entourent veulent venger sa mort , et sont immolés autour de lui. Dès ce moment, les Perses sont ébranlés, renversés, réduits à prendre la fuite. La cavalerie Persanne arrêta pendant quelque temps le vainqueur , mais ne l'empêcha pas d'arriver au pied du retranchement que les Perses avoient élevé auprès de l'Asopus , et qui reçut les débris de leur armée (b).

Les Athéniens avoient obtenu le même succès à l'aîle gauche : ils avoient éprouvé une résistance très-forte de la part des Béotiens , très-foible de la part des autres alliés de Xerxès, blessés sans doute des hauteurs de Mardonius , et de son obstination à donner la bataille dans un lieu si désavantageux. Les Béotiens , dans leur fuite, entraînent toute la droite des Perses (c).

Aristide , loin de les poursuivre , vint aussitôt rejoindre les Lacédémoniens , qui , peu versés encore dans l'art de conduire les sièges , attaquoient vainement l'enceinte où les Perses

---

(a) Plut. in Aristid. p. 329.

(b) Herodot. lib. 9, cap. 70.

(c) Id. ibid. cap. 67.

étoient renfermés. L'arrivée des Athéniens et des autres troupes confédérées n'épouvanta point les assiégés ; ils repousoient avec fureur tous ceux qui se présentoient à l'assaut ; mais à la fin , les Athéniens ayant forcé le retranchement , et détruit une partie du mur , les Grecs se précipitèrent dans le camp , et les Perses se laissèrent égorger comme des victimes (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Dès le commencement de la bataille , Artabaze qui avoit à ses ordres un corps de 40,000 hommes , mais qui depuis long-temps étoit secrètement aigri du choix que Xerxès avoit fait de Mardonius pour commander l'armée , s'étoit avancé , plutôt pour être spectateur du combat , que pour en assurer le succès ; dès qu'il vit plier le corps de Mardonius , il enjoignit à ses troupes de le suivre ; il prit en fuyant , le chemin de la Phocide , traversa la mer à Byzance (b) , et se rendit en Asie , où on lui fit peut-être un mérite d'avoir sauvé une partie de l'armée. Tout le reste , à l'exception d'environ 3000 hommes , périt dans le retranchement ou dans la bataille.

Les nations qui se distinguèrent dans cette journée , furent d'un côté les Perses et les Saces ;

---

(a) Herodot. lib. 9 , cap. 70. Diod. Sic. lib. 11 , p. 25.

(b) Herodot. ibid. cap. 66 et 89.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

---

de l'autre, les Lacédémoniens, les Athéniens et ceux de Tégée. Les vainqueurs donnèrent des éloges à la valeur de Mardonius, à celle de l'Athénien Sophanès, à celle de quatre Spartiates, à la tête desquels on doit placer Aristodème, qui voulut en cette occasion effacer la honte de n'avoir pas péri au pas des Thermopyles. Les Lacédémoniens ne rendirent aucun honneur à sa cendre : ils disoient que, résolu de mourir plutôt que de vaincre, il avoit abandonné son rang pendant le combat, et montré un courage de désespoir et non de vertu (a).

Cependant les Lacédémoniens et les Athéniens aspiroient également au prix de la valeur ; les premiers, parce qu'ils avoient battu les meilleures troupes de Mardonius ; les seconds, parce qu'ils les avoient forcées dans leurs retranchemens : les uns et les autres soutenoient leurs prétentions avec une hauteur qui ne leur permettoit plus d'y renoncer. Les esprits s'aigri-  
soient ; les deux camps retentissoient de menaces ; et l'on en seroit venu aux mains, sans la prudence d'Aristide, qui fit consentir les Athéniens à s'en rapporter au jugement des alliés. Alors Théogiton de Mégare proposa aux deux nations rivales de renoncer au prix, et de l'adjuger à

---

(a) Herodot. lib. 9, cap. 71.

quelque autre peuple. Cléocrite de Corinthe nomma les Platéens, et tous les suffrages se réunirent en leur faveur (a).

SECONDE  
PARTIE.

La terre étoit couverte des riches dépouilles des Perses : l'or et l'argent brilloient dans leurs tentes. Pausanias fit garder le butin par les Hilotes (b) : on en réserva la dixième partie pour le temple de Delphes, une grande partie encore pour des monumens en l'honneur des dieux. Les vainqueurs se partagèrent le reste, et portèrent chez eux le premier germe de la corruption (c).

Section 2<sup>te</sup>

Tous les genres d'honneur furent accordés à ceux qui étoient morts les armes à la main. Chaque nation éleva un tombeau à ses guerriers (d) ; et dans une assemblée des généraux, Aristide fit passer ce décret : « Que tous les ans les peuples de la Grèce enverroient des députés à Platée pour y renouveler, par des sacrifices augustes, la mémoire de ceux qui avoient perdu la vie dans le combat ; que de 5 en 5 ans, on y célébreroit des jeux solennels, qui seroient nommés les fêtes de la Liberté ; et que les Platéens n'ayant désormais d'autres

(a) Plut in Aristid. p. 321.

(b) Herodot. lib. 9, cap. 80.

(c) Justin. lib. 2, cap. 14.

(d) Herodot. ibid. cap 86. Thucyd. lib. 3, cap. 58.

SECONDE  
PARTIE.

» soins que de faire des vœux pour le salut de la  
» Grèce, seroient regardés comme une nation  
» inviolable, et consacrée à la divinité (a). »

Section 2<sup>e</sup>. Onze jours après la bataille \*, les vainqueurs marchèrent à Thèbes : ils demandoient aux habitans de leur livrer ceux des citoyens qui les avoient engagés à se soumettre aux Mèdes. Sur le refus des Thébains, la ville fut assiégée ; elle couroit risque d'être détruite, si l'un des principaux coupables n'eût été d'avis de se remettre, avec ceux de sa faction, entre les mains des alliés. Ils se flattoient de pouvoir racheter leur vie par le sacrifice des sommes qu'ils avoient reçues de Mardonius ; mais Pausanias, insensible à leurs offres, les fit condamner au dernier supplice (b).

La bataille de Platée fut donnée le 3 du mois boëdromion (c), dans la seconde année de la soixante-quinzième olympiade \*\*. Le même jour la flotte des Grecs, commandée par Leutychidas, roi de Lacédémone, et par Xanthippe l'Athénien, remporta une victoire signalée sur

(a) Flut. in Aristid. p. 331.

\* Le 3 octobre 479.

(b) Herodot. Lib. 9, cap. 28. Diod. Sic. lib. 11, p. 26.

(c) Flut. de glor. Athen. t. 2, p. 349. Id. in Camill. t. 1, p. 138. (Dans la vie d'Aristide, p. 330, il dit que ce fut le 4.)

\*\* Le 22 septembre de l'année 479 avant J. C. (Dodvvell, in annal. Thucyd. p. 52.)



les Perses (a), auprès du promontoire de Mycale en Ionie; les peuples de ce canton, qui l'avoient appelée à leur secours, s'engagèrent, après le combat, dans la confédération générale (b).

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Telle fut la fin de la guerre de Xerxès, plus connue sous le nom de guerre Médique : elle avoit duré deux ans (c); et jamais peut-être dans un si court intervalle de temps, il ne s'est passé de si grandes choses, et jamais aussi de tels événemens n'ont opéré de si rapides révolutions dans les idées, dans les intérêts, et dans les gouvernemens des peuples. Ils produisirent sur les Lacédémoniens et sur les Athéniens, des effets différens, suivant la diversité de leurs caractères et de leurs institutions. Les premiers ne cherchèrent qu'à se reposer de leurs succès, et laissèrent à peine échapper quelques traits de jalousie contre les Athéniens. Ces derniers se livrèrent tout-à-coup à l'ambition la plus effrénée, et se proposèrent à-la-fois de dépouiller les Lacédémoniens de la prééminence qu'ils avoient dans la Grèce, et de protéger contre les Perses les Ioniens qui venoient de recouvrer leur liberté.

(a) Hérodote. lib. 9, cap. 90.

(b) Id. ibid. cap. 106.

(c) Diod. Sic. lib. 11, p. 29.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

Les peuples respiroient enfin : les Athéniens se rétablissoient au milieu des débris de leur ville infortunée ; ils en relevoient les murailles, malgré les plaintes des alliés qui commençoient à redouter la gloire de ce peuple, malgré les représentations des Lacédémoniens, dont l'avis étoit de démanteler les places de la Grèce situées hors du Péloponèse, afin que dans une nouvelle invasion, elles ne servissent pas de retraite aux Perses (a). Thémistocle, avoit su détourner adroitement l'orage qui, dans cette occasion, menaçoit les Athéniens. Il les avoit engagés de plus à former au Pirée un port entouré d'une enceinte redoutable (b), à construire tous les ans un certain nombre de galères, à promettre des immunités aux étrangers, et sur-tout aux ouvriers qui voudroient s'établir dans leur ville (c).

Dans le même temps, les alliés se préparoient à délivrer les villes Grecques où les Perses avoient laissé des garnisons. Une flotte nombreuse, sous les ordres de Pausanias et d'Aristide, obligea l'ennemi d'abandonner l'île de Chypre et la ville

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 90. Plut. in Themist. p. 121. Diod. Sic. lib. 11, p. 31.

(b) Plut. in Themist. p. 121. Nep. in Themist. cap. 6.

(c) Diod. Sic. ibid. p. 33.

de Byzance, située sur l'Hellespont (a). Ces succès achevèrent de perdre Pausanias, désormais incapable de soutenir le poids de sa gloire.

SECONDE  
PARTIE.

Ce n'étoit plus ce Spartiate rigide, qui, dans les champs de Platée, insultoit au faste et à la servitude des Mèdes (b); c'étoit un satrape entièrement subjugué par les mœurs des peuples vaincus, et sans cesse entouré de satellites étrangers qui le rendoient inaccessible (c). Les alliés, qui n'en obtenoient que des réponses dures et humiliantes, que des ordres impérieux et sanguinaires, se révoltèrent enfin contre une tyrannie, devenue encore plus odieuse par la conduite d'Aristide: ce dernier employoit, pour se concilier les esprits, les armes les plus fortes, la douceur et la justice. Aussi vit-on les peuples confédérés proposer aux Athéniens de combattre sous leurs ordres (d).

Section 2<sup>e</sup>:

Les Lacédémoniens instruits de cette défection, rappelèrent aussitôt Pausanias, accusé de vexations envers les alliés, soupçonné d'intelligence avec les Perses. On eut alors des preuves de ses vexations, et on lui ôta le commande-

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 94. Diod. Sic. lib. 11, p. 34.

(b) Herodot. lib. 9, cap. 82.

(c) Thucyd. ibid. cap. 130. Nep. in Pausan. cap. 3.

(d) Thucyd. ibid. cap. 95. Diod. Sic. lib. 11, p. 34. Plut. in Aristid. p. 333. Nep. in Aristid. cap. 2.

ment de l'armée (a) ; on en eut , quelque temps après , de sa trahison , et on lui ôta la vie (b).  
 SECONDE  
 PARTIE. Quelque éclatante que fût cette punition , elle  
 SECTION 2<sup>e</sup>. ne ramena point les alliés : ils refusèrent d'obéir  
 au Spartiate Dorcis , qui remplaça Pausanias (c) ;  
 et ce général s'étant retiré , les Lacédémoniens  
 délibérèrent sur le parti qu'ils devoient prendre.

Le droit qu'ils avoient de commander les armées combinées des Grecs , étoit fondé sur les titres les plus respectables. Tous les peuples de la Grèce , sans en excepter les Athéniens , l'avoient reconnu jusqu'alors (d). Sparte en avoit fait usage , non pour augmenter ses domaines , mais pour détruire par - tout la tyrannie (e). La sagesse de ses lois la rendoit souvent l'arbitre des peuples de la Grèce ; et l'équité de ses décisions en avoit rangé plusieurs au nombre de ses alliés. Et quel moment encore choisissoit-on pour la dépouiller de sa prérogative ? celui où , sous la conduite de ses généraux , les Grecs avoient remporté les plus brillantes victoires.

Ces raisons discutées parmi les Spartiates, les

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 131.

(b) Id. ibid. cap. 134. Diod. Sic. lib. 11, p. 35.

(c) Thucyd. ibid. cap. 95.

(d) Herodot. lib. 8, cap. 2 et 3. Nep. in Arist. cap. 2.

(e) Thucyd. lib. 1, cap. 18. Plut. in Lyc. t. 1, p. 58.

remplissoient d'indignation et de fureur. On menaçoit les alliés ; on méditoit une invasion dans l'Attique, lorsqu'un sénateur, nommé Hé-tamaridas, osa représenter aux guerriers dont il étoit entouré, que leurs généraux, après les plus glorieux succès, ne rapportoient dans leur patrie que des germes de corruption ; que l'exemple de Pausanias devoit les faire trembler sur le choix de ses successeurs, et qu'il étoit avantageux à la république de céder aux Athéniens l'empire de la mer, et le soin de continuer la guerre contre les Perses (a).

Ce discours surprit, et calma soudain les esprits. On vit la nation la plus valeureuse de l'univers préférer ses vertus à sa vengeance, et déposer sa jalousie à la voix de la raison. Le génie de Lycurgue dominoit encore à Sparte. Jamais peut-être elle ne montra plus de courage et de grandeur.

Les Athéniens, qui, loin de s'attendre à ce sacrifice, s'étoient préparés à l'obtenir par la voie des armes, admirèrent une modération qu'ils étoient incapables d'imiter ; et tandis qu'une nation rivale se dépouilloit d'une partie de sa puissance, ils n'en étoient que plus empressés à se faire assurer, par les alliés, le droit

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 70 et 95. Diod. Sic. lib. 11, p. 38.

~~—————~~ honorable de commander les armées navales de la Grèce (a).

SECONDE

PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>. Ce nouveau système de confédération devoit être justifié par de nouvelles entreprises, et fit éclore de nouveaux projets. On commença par régler les contributions nécessaires pour continuer la guerre contre les Perses. Toutes les nations mirent leurs intérêts entre les mains d'Aristide ; il parcourut le continent et les îles, s'instruisit du produit des terres, et fit voir dans ses opérations tant d'intelligence et d'équité, que les contribuables mêmes le regardèrent comme leur bienfaiteur (b). Dès qu'elles furent terminées, on résolut d'attaquer les Perses.

Les Lacédémoniens ne participèrent point à cette délibération : ils ne respiroient alors que la paix, les Athéniens que la guerre. Cette opposition de vues avoit éclaté plus d'une fois. Après la bataille de Mycale, ceux du Péloponèse, ayant les Lacédémoniens à leur tête, vouloient transporter les peuples de l'Ionie dans le continent de la Grèce, et leur donner les places maritimes que possédoient les nations qui s'étoient alliées aux Perses. Par ces migrations, la Grèce eût été délivrée du soin

---

(a) Plut. in Aristid. p. 333.

(b) Id. ibid.

de protéger les Ioniens, et l'on éloignoit une rupture certaine entre l'Asie et l'Europe. Mais les Athéniens rejetèrent cet avis, sous prétexte que le sort de leurs colonies ne devoit pas dépendre des alliés. (a). Il falloit du moins imprimer une sorte de flétrissure sur les peuples Grecs qui avoient joint leurs troupes à celles de Xerxès, ou qui étoient restés dans l'inaction. Les Lacédémoniens proposèrent de les exclure de l'assemblée des Amphictyons : mais Thémistocle, qui vouloit ménager à sa patrie l'alliance des Argiens, des Thébains et des Thessaliens, représenta qu'en écartant de cette assemblée les nations coupables, deux ou trois villes puissantes y disposeroient à leur gré de tous les suffrages ; il fit tomber la proposition des Lacédémoniens, et s'attira leur haine (b).

Il avoit mérité celle des alliés, par les exactions et les violences qu'il exerçoit dans les îles de la mer Egée. Une foule de particuliers se plaignoient de ses injustices ; d'autres, des richesses qu'il avoit acquises ; tous, du desir extrême qu'il avoit de dominer. L'envie qui recueilloit les moindres de ses actions et de ses paroles, goûtoit le cruel plaisir de répandre des nuages sur sa gloire.

(a) Herodot. lib. 9, cap. 106.

(b) Plut. in Themist. p. 122.

SECONDE  
PARTIE.  
SECTION 2<sup>e</sup>.

Lui-même la voyoit se flétrir de jour en jour ; et, pour en soutenir l'éclat, il s'abaissoit à fatiguer le peuple du récit de ses exploits, sans s'apercevoir qu'il est aussi dangereux qu'inutile, de rappeler des services oubliés. Il fit construire, auprès de sa maison un temple consacré à **DIANE, AUTEUR DES BONS CONSEILS**. Cette inscription, monument de ceux qu'il avoit donnés aux Athéniens pendant la guerre Médique, parut un reproche, et par conséquent un outrage fait à la nation. Ses ennemis prévalurent : il fut banni \*, et se retira dans le Péloponèse ; mais bientôt accusé d'entretenir une correspondance criminelle avec Artaxerxès, successeur de Xerxès, il fut poursuivi de ville en ville (a), et contraint de se réfugier chez les Perses. Ils honorèrent dans leur vainqueur suppliant, des talens qui les avoient humiliés, mais qui n'étoient plus à craindre. Il mourut plusieurs années après \*\*.

Les Athéniens s'aperçurent à peine de cette perte : ils possédoient Aristide, et Cimon, fils de Miltiade. Cimon réunissoit à la valeur de son père, la prudence de Thémistocle, et pres-

---

\* Vers l'an 471 avant J. C.

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 135. Diod. Sic. lib. 11, p. 42. Plut. in Themist. p. 122 et 123.

\*\* Vers l'an 449 avant J. C.



que toutes les vertus d'Aristide, dont il avoit étudié les exemples et écouté les leçons (a). On lui confia le commandement de la flotte Grecque : il fit voile vers la Thrace, s'empara d'une ville où les Perses avoient une garnison, détruisit les pirates qui infestoient les mers voisines, et porta la terreur dans quelques îles qui s'étoient séparées de la ligue (b).

SECONDE  
PARTIE.  
section 2<sup>e</sup>.

Bientôt il sort du Pirée avec 200 galères, auxquelles les alliés en joignent 100 autres : il oblige, par sa présence ou par ses armes, les villes de Carie et de Lycie à se déclarer contre les Perses ; et, ayant rencontré à la hauteur de l'île de Chypre la flotte de ces derniers, composée de 200 vaisseaux (c), il en coule à fond une partie, et s'empare du reste : le soir même il arrive sur les côtes de Pamphlie, où les Perses avoient rassemblé une forte armée ; il débarque ses troupes, attaque l'ennemi, le disperse, et revient avec un nombre prodigieux de prisonniers, et quantité de riches dépouilles destinées à l'embellissement d'Athènes (d).

La conquête de la presqu'île de Thrace sui-

(a) Plut. in Cim. p. 481.

(b) Id. ibid. p. 483. Thucyd. lib. 1, cap. 98.

(c) Thucyd. ibid. cap. 100.

(d) Diod. Sic. lib. 11, p. 47.

vit de près cette double victoire (a); et d'autres  
 SECONDE avantages, remportés pendant plusieurs années,  
 PARTIE. accrurent successivement la gloire des Athé-  
 section 2<sup>e</sup>. niens, et la confiance qu'ils avoient en leurs  
 forces.

Celles de leurs alliés s'affoiblissoient dans la  
 même proportion. Epuisés par une guerre qui,  
 de jour en jour, leur devenoit plus étrangère,  
 la plupart refusoient d'envoyer leur contingent  
 de troupes et de vaisseaux. Les Athéniens em-  
 ployèrent d'abord, pour les y contraindre, des  
 menaces et la violence. Mais Cimon, par des  
 vues plus profondes, leur proposa de garder  
 leurs soldats et leurs matelots, d'augmenter  
 leurs contributions en argent, et d'envoyer leurs  
 galères qu'il feroit monter par des Athéniens(b).  
 Par cette politique adroite il les priva de leur ma-  
 rine; et les ayant plongés dans un funeste repos,  
 il donna tant de supériorité à sa patrie, qu'elle  
 cessa d'avoir des égards pour les alliés. Aristide  
 et Cimon en retinrent quelques-uns par des at-  
 tentions suivies. Athènes, par ses hauteurs,  
 força les autres à se séparer de son alliance, et  
 les punit de leur défection en les asservissant.

C'est ainsi qu'elle s'empara des îles de Scyros

---

(a) Plut. in Cim. p. 487.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 99. Plut. in Cim. p. 485.

et de Naxos (a); et que l'île de Thasos, après un long siège, fut obligée d'abattre les murs de sa capitale, et de livrer aux vainqueurs ses vaisseaux, ses mines d'or, et le pays qu'elle possédoit dans le continent (b).

SECONDE  
PARTIE.

section 2<sup>e</sup>

Ces infractions étoient manifestement contraires au traité qu'Aristide avoit fait avec les alliés, et dont les plus horribles sermens devoient garantir l'exécution. Mais Aristide lui-même exhorta les Athéniens à détourner sur lui les peines que méritoit leur parjure (c). Il semble que l'ambition commençoit à corrompre la vertu même.

Athènes étoit alors dans un état de guerre continuel; et cette guerre avoit deux objets; l'un, qu'on publioit à haute voix, consistoit à maintenir la liberté des villes de l'Ionie; l'autre, qu'on craignoit d'avouer, consistoit à la ravir aux peuples de la Grèce.

Les Lacédémoniens, réveillés enfin par les plaintes des alliés, avoient résolu, pendant le siège de Thasos, de faire une diversion dans l'Attique (d); mais dans le moment de l'exé-

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 98. Plut. in Cim. p. 483.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 101. Diod. Sic. lib. 11, p. 53. Plut. ibid. p. 487.

(c) Plut. in Aristid. p. 334.

(d) Thucyd. lib. 1, cap. 101.

~~—————~~ cation , d'affreux tremblemens de terre détrui-  
 SECONDE sent Sparte , et font périr sous ses ruines un  
 PARTIE. nombre considérable d'habitans. Les esclaves  
 Section 2<sup>e</sup>. se révoltent ; quelques villes de la Laconie sui-  
 vent leur exemple , et les Lacédémoniens sont  
 contraints d'implorer le secours de ce peuple dont  
 ils vouloient arrêter les progrès \*. Un de ses  
 orateurs lui conseilloit de laisser périr la seule  
 puissance qu'il eût à redouter dans la Grèce ;  
 mais Cimon , convaincu que la rivalité de Sparte  
 étoit plus avantageuse aux Athéniens que leurs  
 conquêtes mêmes , sut leur inspirer des senti-  
 mens plus généreux (a). Ils joignirent , à diverses  
 reprises , leurs troupes à celles des Lacédémo-  
 niens ; et ce service important , qui devoit unir  
 les deux nations , fit naître entre elles une haine  
 qui produisit des guerres funestes (b). Les La-  
 cédémoniens crurent s'apercevoir que les gé-  
 néraux d'Athènes entretenoient des intelligences  
 avec les révoltés : ils les prièrent de se retirer  
 sous des prétextes plausibles : mais les Athéniens ,  
 irrités d'un pareil soupçon , rompirent le traité  
 qui les lioit aux Lacédémoniens depuis le  
 commencement de la guerre Médique , et se

---

\* Vers l'an 464 avant J. C.

(a) Plut. in Cim. p. 489.

(b) Diod. Sic. lib. 11 , p. 49.

hâtèrent d'en conclure un autre avec ceux d'Ar-  
gos, depuis long-temps ennemis des Lacédé-  
moniens (a).

SECONDE  
PARTIE.

SECTION 2<sup>e</sup>.

Sur ces entrefaites, Inarus, fils de Psammé-  
tique, ayant fait soulever l'Égypte contre Ar-  
taxerxès, roi de Perse (b), sollicita la protec-  
tion des Athéniens \*. Le désir d'affaiblir les  
Perses, et de se ménager l'alliance des Égypti-  
tiens, détermina la république encore plus que  
les offres d'Inarus. Cimon conduisit en Égypte  
la flotte des alliés, composée de deux cents  
vaisseaux (c) : elle remonta le Nil, et se joi-  
gnit à celle des Égyptiens, qui défirent les Per-  
ses, et s'emparèrent de Memphis, à l'exception  
d'un quartier de la ville où s'étoient réfugiés  
les débris de l'armée Persanne. La révolte des  
Égyptiens ne fut étouffée que six ans après :  
la valeur seule des Athéniens et des autres Grecs  
en prolongea la durée. Après la perte d'une ba-  
taille, ils se défendirent pendant seize mois,  
dans une île formée par deux bras du Nil, et  
la plupart périrent les armes à la main. Il faut

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 102. Diod. Sic. lib. 11, p. 43.  
Pausan. lib. 4, cap. 24, p. 339.

(b) Thucyd. ibid. cap. 104. Diod. Sic. ibid. p. 54.

\* Vers l'an 462 avant J. C.

(c) Thucyd. ibid. cap. 110. Plut. in Cim. p. 490.

observer qu'Artaxerxès, pour obliger les troupes à quitter l'Égypte, avoit vainement tenté d'engager, à force de présens, les Lacédémoniens à faire une irruption dans l'Attique (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Tandis que les Athéniens combattoient au loin pour donner un roi à l'Égypte, ils attaquoient en Europe ceux de Corinthe et d'Épidaure; ils triomphoient des Béotiens et des Sicyoniens; ils dispersoient la flotte du Péloponèse, forçoient les habitans d'Égine à livrer leurs vaisseaux, à payer un tribut, à démolir leurs murailles (b): ils envoyoient des troupes en Thessalie, pour rétablir Oreste sur le trône de ses pères (c); ils remuoient sans cesse les peuples de la Grèce par des intrigues sourdes, ou par des entreprises audacieuses, donnant des secours aux uns, forçant les autres à leur en fournir, réunissant à leur domaine les pays qui étoient à leur bienséance, formant des établissemens dans les pays où le commerce les attiroit toujours les armes à la main, toujours entraînés à de nouvelles expéditions, par une succession rapide de revers et de succès.

Des colonies composées quelquefois de 10,000

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 109. Diod. Sic. lib. 11, p. 56.

(b) Thucid. ibid. cap. 105 et 108. Diod. ibid. p. 59 et 63.

(c) Thucyd. ibid. cap. 111.

hommes (a), alloient au loin cultiver les terres des vaincus (b) : elles auroient, ainsi que la multiplicité des guerres, dépeuplé l'Attique. Mais les étrangers abordoient en foule dans ce petit pays, attirés par le décret de Thémistocle qui leur accordoit un asyle, et encore plus par le desir de partager la gloire et le fruit de tant de conquêtes.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>

Des généraux habiles et entreprenans ne secundoient que trop l'ambition effrénée de la république. Tels étoient Myronidès, qui, dans une seule campagne, s'empara de la Phocide, et de presque toute la Béotie (c) ; Tolmidès, qui, vers le même temps, ravagea les côtes du Péloponèse (d) ; Périclès, qui commençoit à jeter les fondemens de sa gloire, et profitoit des fréquentes absences de Cimon, pour se rendre maître de l'esprit du peuple.

Les Athéniens ne faisoient pas alors directement la guerre à Lacédémone ; mais ils exerçoient fréquemment des hostilités contre elle et contre ses alliés. Un jour ils voulurent, de concert avec les Argiens, s'opposer au retour d'un corps de troupes, que des intérêts particuliers

(a) Diod. Sic. lib. 11, p. 54.

(b) Id. ibid. p. 67. Plut. in Pericl. p. 163.

(c) Diod. Sic. lib. 11, p. 63. Thucyd. lib. 1, cap. 108.

(d) Diod. ibid. p. 64. Thucyd. ibid.

SECONDE PARTIE. SECTION 2<sup>e</sup>. avoient attiré du Péloponèse en Béotie. La bataille se donna auprès de la ville de Tanagra \*. Les Athéniens furent battus ; les Lacédémoniens continuèrent tranquillement leur marche (a). Les premiers craignirent alors une rupture ouverte. Dans ces occasions , la république rougissoit de ses injustices ; et ceux qui la gouvernoient , déposoient leur rivalité. Tous les yeux se tournèrent vers Cimon qu'ils avoient exilé quelques années auparavant. Périclès , qui l'avoit fait bannir , se chargea de proposer le décret qui ordonnoit son rappel (b).

Ce grand homme , honoré de l'estime des Spartiates , et assuré de la confiance des Athéniens , employa tous ses soins pour les ramener à des vues pacifiques (c) , et les engagea du moins à signer une trêve de cinq ans \*\*. Mais comme les Athéniens ne pouvoient plus supporter le repos , il se hâta de les mener en Chypre ; il y remporta de si grands avantages sur les Perses , qu'il contraignit Artaxerxès à demander la paix en suppliant \*\*\*. Les conditions en furent

---

\* Vers l'an 456 avant J. C.

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 108.

(b) Plut. in Cim. p. 490.

(c) Thucyd. ibid. cap. 112. Plut. ibid.

\*\* L'an 450 avant J. C.

\*\*\* L'an 449 avant J. C.



humiliantes pour le grand roi. Lui-même n'en eût pas dicté d'autres à une peuplade de brigands qui auroit infesté les frontières de son royaume. Il reconnut l'indépendance des villes Grecques de l'Ionie. On stipula que ses vaisseaux de guerre ne pourroient entrer dans les mers de la Grèce, ni ses troupes de terre approcher des côtes, qu'à une distance de trois jours de marche. Les Athéniens, de leur côté, jurèrent de respecter les états d'Artaxerxès (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2e.

Telles furent les lois qu'une ville de la Grèce imposoit au plus grand empire du monde. Trente ans auparavant, la résolution qu'elle prit de résister à cette puissance, fut regardée comme un coup de désespoir, et les succès comme un prodige. Cimon ne jouit pas long-temps de sa gloire, il finit ses jours en Chypre. Sa mort fut le terme des prospérités des Athéniens : elle le seroit de cette partie de leur histoire, si je n'avois à recueillir quelques traits qui servent à caractériser le siècle où il a vécu.

LORSQUE les Perses parurent dans la Grèce, deux sortes de crainte engagèrent les Athéniens à leur opposer une vigoureuse résistance ; la crainte de l'esclavage, qui, dans une nation libre, a toujours produit plus de vertus

RÉFLE-  
XIONS SUR  
LE SIÈCLE  
DE THÉ-  
MISTOCLE  
ET D'ARIS-  
TIDE.

(a) Diod. Sic. lib. 12, p. 74.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

que les principes de l'institution ; et la crainte de l'opinion publique , qui , chez toutes les nations , supplée souvent aux vertus. La première agissoit d'autant plus sur les Athéniens, qu'ils commençoient à jouir de cette liberté qui leur avoit coûté deux siècles de dissensions. Ils devoient la seconde à leur éducation et à une longue habitude. Il régnoit alors dans les ames cette pudeur (a) qui rougit de la licence , ainsi que de la lâcheté ; qui fait que chaque citoyen se renferme dans les bornes de son état ou de ses talens ; qui fait aussi que la loi devient un frein pour l'homme puissant ; la pratique des devoirs , une ressource pour l'homme foible ; et l'estime de ses semblables , un besoin pour tous.

On fuyoit les emplois , parce qu'on en étoit digne (b) ; on n'osoit aspirer aux distinctions , parce que la considération publique suffisoit pour payer les services rendus à l'état. Jamais on n'a fait de si grandes choses que dans ce siècle ; jamais on n'a été plus éloigné de penser que la gloire dût en rejaillir sur quelques citoyens. On éleva des statues en l'honneur de Solon , d'Harmodius et d'Aristogiton ; mais ce ne fut qu'après leur mort. Aristide et Thémistocle sauvèrent la république, qui ne leur décerna pas même une

---

(a) Plat. de leg. lib. 5, p. 699.

(b) Isocr. areop. t. 1, p. 326.

couronne de laurier (a). Miltiade, après la bataille de Marathon, sollicita cet honneur dans l'assemblée du peuple ; un homme se leva, et lui dit : « Miltiade, quand vous repousserez » tout seul les barbares, vous aurez tout seul » une couronne (b). » Peu de temps après, des troupes Athéniennes, sous la conduite de Cimon, remportèrent de grands avantages dans la Thrace ; à leur retour, elles demandèrent une récompense ; dans les inscriptions qui furent gravées, on fit l'éloge des troupes, et l'on ne cita personne en particulier (c).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 2<sup>e</sup>.

Comme chaque citoyen pouvoit être utile, et n'étoit pas à chaque instant humilié par des préférences injustes, ils savoient tous qu'ils pourroient acquérir une considération personnelle ; et comme les mœurs étoient simples et pures, ils avoient en général cette indépendance et cette dignité qu'on ne perd que par la multiplicité des besoins et des intérêts.

Je ne citerai point, à l'avantage de ce siècle, l'hommage éclatant que les Athéniens rendirent à la probité d'Aristide : ce fut à la représentation d'une pièce d'Eschyle. L'acteur ayant dit qu'Ari-

---

(a) Æschin. in Ctesiph. p. 457.  
 (b) Plut. in Cim. p. 483.  
 (c) Æschin. ibid. p. 458. Plut. ibid. p. 482.

SECONDE  
PARTIE.

Section 2<sup>e</sup>.

phiarais étoit moins jaloux de paroître homme de bien , que de l'être en effet , tous les yeux se tournèrent rapidement vers Aristide (a).

Une nation corrompue pourroit faire une pareille application : mais les Athéniens eurent toujours plus de déférence pour les avis d'Aristide , que pour ceux de Thémistocle ; et c'est ce qu'on ne verroit pas dans une nation corrompue.

Après leurs succès contre les Perses , l'orgueil que donne la victoire (b) se joignit dans leurs cœurs aux vertus qui l'avoient procurée ; et cet orgueil étoit d'autant plus légitime , que jamais on ne combattit pour une cause plus juste et plus importante.

Lorsqu'une nation pauvre et vertueuse parvient tout-à-coup à une certaine élévation , il arrive de deux choses l'une : ou que , pour conserver sa constitution , elle renonce à toute idée d'agrandissement ; et alors elle jouit en paix de sa propre estime , et du respect des autres peuples ; c'est ce qui arriva aux Lacédémoniens : ou qu'elle veut , à quelque prix que ce soit , accroître sa puissance ; et alors elle devient injuste et oppressive : c'est ce qu'éprouvèrent les Athéniens.

---

(a) Plut. in Aristid. p. 320.

(b) Aristoph. in equit. v. 779.

Thémistocle les égara dans la route où il les conduisit. Les autres chefs, loin de modérer leur ardeur, ne parurent attentifs qu'à l'enflammer.

SECONDE  
PARTIE.

section 2<sup>e</sup>.

Lors de la seconde invasion des Perses, Miltiade proposa de les combattre en rase campagne (a). Ce projet étoit digne du vainqueur de Marathon. Celui de Thémistocle fut plus hardi peut-être : il osa conseiller aux Athéniens de confier leur destinée au hasard d'une bataille navale. De puissantes raisons s'élevoient contre ce plan de défense. Les Athéniens savoient à peine alors gouverner leurs foibles navires : ils n'étoient point exercés aux combats de mer. On ne pouvoit pas prévoir que Xerxès attaquerait les Grecs dans un détroit. Enfin, Thémistocle devoit-il se flatter, comme il l'assuroit, qu'à tout événement il s'ouvreroit un passage à travers la flotte ennemie, et transporterait le peuple d'Athènes dans un pays éloigné ? Quoi qu'il en soit, le succès justifia ses vues.

Mais si l'établissement de la marine fut le salut d'Athènes, elle devint bientôt l'instrument de son ambition et de sa perte (b). Thémistocle qui vouloit rendre sa nation la plus puissante de

(a) Stesimbr. ap. Plut. in Them. p. 113.

(b) Isocr. de pac. t. 1, p. 393.

la Grèce , pour en être le premier citoyen , fit creuser un nouveau port , construire un plus grand nombre de galères , descendre sur ses flottes les soldats , les ouvriers , les laboureurs , et cette multitude d'étrangers qu'il avoit attirés de tous côtés. Après avoir conseillé d'épargner les peuples du continent , qui s'étoient unis à Xerxès , il attaqua sans ménagement les îles qui avoient été forcées de céder aux Perses (a) : il ravissoit leurs trésors ; et de retour dans sa patrie , il'en achetoit des partisans qu'il retenoit et révoltoit par son faste. Cimon et les autres généraux , enrichis par la même voie , étalèrent une magnificence inconnue jusqu'alors : ils n'avoient plus d'autre objet , à l'exemple de Thémistocle , que de concourir à l'agrandissement de la republique. Cette idée dominoit dans tous les esprits.

Le peuple , enorgueilli de voir ses généraux mettre à ses pieds les dépouilles et les soumissions volontaires ou forcées des villes réunies à son domaine , se répandoit avec impétuosité sur toutes les mers , et paroissoit sur tous les rivages ; il multiplioit des conquêtes qui altéroient insensiblement le caractère de la valeur nationale. En effet , ces braves soldats qui avoient affronté la mort dans les champs de Marathon

---

(a) Plat. in Them. t. 1 , p. 122.

et de Platée, servilement employés aux opérations de la manœuvre, ne s'exerçoient, le plus souvent, qu'à tenter des descentes avec précaution, qu'à surprendre des villes sans défense, qu'à ravager des terres abandonnées; espèce de guerre qui apprend à calculer ses forces, à n'approcher de l'ennemi qu'en tremblant, à prendre la fuite sans en rougir (a).

SECONDE  
PARTIE

Section 2<sup>e</sup>.

Les mœurs reçurent l'atteinte funeste que le commerce des étrangers, la rivalité de puissance ou de crédit, l'esprit des conquêtes et l'espoir du gain, portent à un gouvernement fondé sur la vertu. Cette foule de citoyens obscurs qui servoient sur les flottes, et auxquels la république devoit des égards, puisqu'elle leur devoit sa gloire, contractèrent dans leurs courses les vices des pirates; et devenant tous les jours plus entreprenans, ils dominèrent dans la place publique, et firent passer l'autorité entre les mains du peuple; ce qui arrive presque toujours dans un état où la marine est flotissante (b). Deux ou trois traits montrent avec quelle rapidité les principes de droiture et d'équité s'affoiblirent dans la nation.

Après la bataille de Platée, Thémistocle an-

(a) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 706.

(b) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 389 et 390. Plut. in Them. p. 121.

nonça publiquement qu'il avoit formé un projet  
 important, et dont le succès ne pouvoit être  
 assuré que par le secret le plus impénétrable.  
 Le peuple répondit : « qu'Aristide en soit le  
 « dépositaire; nous nous en rapportons à lui. »  
 Thémistocle tira ce dernier à l'écart, et lui  
 dit : « La flotte de nos alliés séjourne, sans dé-  
 » fiance, dans le port de Pagasse; je propose de  
 » la brûler, et nous sommes les maîtres de la  
 » Grèce. — Athéniens, dit alors Aristide, rien  
 » de si utile que le projet de Thémistocle; mais  
 » rien de si injuste. » Nous n'en voulons point,  
 s'écria tout d'une voix l'assemblée (a).

Quelques années après, les Samiens propo-  
 sèrent aux Athéniens de violer un article du  
 traité qu'on avoit fait avec les alliés. Le peuple  
 demanda l'avis d'Aristide : « Celui des Samiens  
 » est injuste, répondit-il, mais il est utile. »  
 Le peuple approuva le projet des Samiens (b).

Enfin, après un court intervalle de temps, et  
 sous Périclès, les Athéniens, dans plus d'une occa-  
 sion, eurent l'insolence d'avouer qu'ils ne connois-  
 soient plus d'autre droit des gens, que la force (c).

---

(a) Plut. in Them. p. 122. Id. in Aristid. p. 332.

(b) Id. in Aristid. t. 1, p. 334.

(c) Thucyd. lib. 5, cap. 89, etc.



SECTION TROISIÈME.

SIÈCLE DE PÉRICLÈS. \*

PÉRICLÈS s'aperçut de bonne heure que sa naissance et ses richesses lui donnoient des droits, et le rendoient suspect. Un autre motif augmentoit ses alarmes. Des vieillards qui avoient connu Pisistrate, croyoient le trouver dans le jeune Périclès; c'étoient, avec les mêmes traits, le même son de voix, et le même talent de la parole (a) : il falloit se faire pardonner cette ressemblance, et les avantages dont elle étoit accompagnée. Périclès consacra ses premières années à l'étude de la philosophie, sans se mêler des affaires publiques, et ne paroissant ambitionner d'autre distinction, que celle de la valeur (b).

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

PÉRICLÈS.

Après la mort d'Aristide et l'exil de Thémistocle, Cimon prit les rênes du gouvernement; mais souvent occupé d'expéditions lointaines, il laissoit la confiance des Athéniens flotter entre plusieurs concurrens incapables de la fixer. On

\* Depuis l'an 444, jusqu'à l'an 404 avant J. C.

(a) Plut. in Pericl. p. 155.

(b) Id. ibid.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

vit alors Périclès se retirer de la société, renoncer aux plaisirs, attirer l'attention de la multitude par une démarche lente, un maintien décent, un extérieur modeste et des mœurs irréprochables (a). Il parut enfin à la tribune, et ses premiers essais étonnèrent les Athéniens. Il devoit à la nature d'être le plus éloquent des hommes, et au travail d'être le premier des orateurs de la Grèce (b).

Les maîtres célèbres qui avoient élevé son enfance, continuant à l'éclairer de leurs conseils, remontoient avec lui aux principes de la morale et de la politique; son génie s'approprioit leurs connoissances (c); et de là, cette profondeur, cette plénitude de lumières, cette force de style qu'il savoit adoucir au besoin, ces grâces qu'il ne négligeoit point, qu'il n'affecta jamais, tant d'autres qualités qui le mirent en état de persuader ceux qu'il ne pouvoit convaincre, et d'entraîner ceux mêmes qu'il ne pouvoit ni convaincre, ni persuader.

On trouvoit dans ses discours une majesté imposante, sous laquelle les esprits restoient accablés. C'étoit le fruit de ses conversations avec

---

(a) Plut. in Pericl. p. 154 et 155.

(b) Cicer. de clar. orat. cap. 11, t. 1, p. 345. Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

(c) Plut. in Pericl. p. 156.

le philosophe Anaxagore , qui , en lui développant le principe des êtres, et les phénomènes de la nature, sembloit avoir agrandi son ame naturellement élevée (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

On n'étoit pas moins frappé de la dextérité avec laquelle il pressoit ses adversaires, et se déroboit à leurs poursuites. Il la devoit au philosophe Zénon d'Elée , qui l'avoit plus d'une fois conduit dans les détours d'une dialectique captieuse , pour lui en découvrir les issues secrètes (b) ; aussi l'un des plus grands antagonistes de Périclès , disoit souvent : « Quand je l'ai ter-  
» rassé , et que je le tiens sous moi , il s'écrie  
» qu'il n'est point vaincu , et le persuade à tout  
» le monde (c). »

Périclès connoissoit trop bien sa nation , pour ne pas fonder ses espérances sur le talent de la parole ; et l'excellence de ce talent , pour n'être pas le premier à le respecter. Avant que de paroître en public , il s'avertissoit en secret qu'il alloit parler à des hommes libres , à des Grecs , à des Athéniens (d).

Cependant il s'éloignoit le plus qu'il pouvoit de la tribune , parce que , toujours ardent à suivre

(a) Plut. in Pericl. p. 156.

(b) Id. ibid. p. 154.

(c) Id. ibid. p. 156. Id. præc. ger. reip. t. 2 , p. 802.

(d) Plut. apophth. t. 2 , p. 186.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3e.

avec lenteur le projet de son élévation , il craignoit d'effacer par de nouveaux succès l'impression des premiers , et de porter trop tôt l'admiration du peuple à ce point d'où elle ne peut que descendre. On jugea qu'un orateur qui dédaignoit des applaudissemens dont il étoit assuré , méritoit la confiance qu'il ne cherchoit pas , et que les affaires dont il faisoit le rapport devoient être bien importantes , puisqu'elles le forçoient à rompre le silence (a).

On conçut une haute idée du pouvoir qu'il avoit sur son ame , lorsqu'un jour que l'assemblée se prolongea jusqu'à la nuit , on vit un simple particulier ne cesser de l'interrompre et de l'outrager , le suivre avec des injures jusque dans sa maison ; et Périclès ordonner froidement à un de ses esclaves de prendre un flambeau , et de conduire cet homme chez lui (b).

Quand on vit enfin que par-tout il montrait non-seulement le talent , mais encore la vertu propre à la circonstance ; dans son intérieur , la modestie et la frugalité des temps anciens ; dans les emplois de l'administration , un désintéressement et une probité inaltérables ; dans le commandement des armées , l'attention à ne

---

(a) Plut. in Pericl. p. 155.

(b) Id, ibid, p. 154.

rien donner au hasard, et à risquer plutôt sa réputation que le salut de l'état (a); on pensa qu'une ame qui savoit mépriser les louanges et l'insulte, les richesses, les superfluités et la gloire elle-même, devoit avoir pour le bien public cette chaleur dévorante qui étouffe les autres passions, ou qui du moins les réunit dans un sentiment unique.

SECONDE  
PARTIE.

section 3<sup>e</sup>.

Ce fut sur-tout cette illusion qui éleva Périclès; et il sut l'entretenir pendant près de quarante ans (b), dans une nation éclairée, jalouse de son autorité, et qui se lassoit aussi facilement de son admiration que de son obéissance.

Il partagea d'abord sa faveur avant que de l'obtenir toute entière. Cimon étoit à la tête des nobles et des riches; Périclès se déclara pour la multitude qu'il méprisoit, et qui lui donna un parti considérable. Cimon, par des voies légitimes, avoit acquis dans ses expéditions une fortune immense; il l'employoit à décorer la ville, et à soulager les malheureux. Périclès, par la force de son ascendant, disposa du trésor public des Athéniens, et de celui des alliés, remplit Athènes de chefs-d'œuvres de l'art, assigna des pensions aux citoyens pauvres, leur distribua une partie des terres conquises, multiplia

(a) Plut. in Pericl. p. 161, 162, etc.

(b) Id. ibid. p. 161.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

les fêtes, accorda un droit de présence aux juges, à ceux qui assisteroient aux spectacles et à l'assemblée générale (a). Le peuple ne voyant que la main qui donnoit, fermoit les yeux sur la source où elle puisoit. Il s'unissoit de plus en plus avec Périclès, qui, pour se l'attacher plus fortement encore, le rendit complice de ses injustices, et se servit de lui pour frapper ces grands coups qui augmentent le crédit en le manifestant. Il fit bannir Cimon, faussement accusé d'entretenir des liaisons suspectes avec les Lacédémoniens (b); et sous de frivoles prétextes, détruisit l'autorité de l'Aréopage, qui s'opposoit avec vigueur à la licence des mœurs et des innovations (c).

Après la mort de Cimon, Thucydide son beau-frère, tâcha de ranimer le parti chancelant des principaux citoyens. Il n'avoit pas les talens militaires de Périclès; mais aussi habile que lui à manier les esprits, il maintint pendant quelque temps l'équilibre, et finit par éprouver les rigueurs de l'ostracisme, ou de l'exil (d).

Dès ce moment Périclès changea de système :

---

(a) Arist. de rep. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 336. Plut. in Péricl. p. 156 et 157.

(b) Plut. in Cimon p. 489.

(c) Id. in Péricl. p. 157.

(d) Id. ibid. p. 158 et 161.

il avoit subjugué le parti des riches, en flattant la multitude; il subjuga la multitude, en réprimant ses caprices, tantôt par une opposition invincible, tantôt par la sagesse de ses conseils, ou par les charmes de son éloquence (a). Tout s'opéroit par ses volontés; tout se faisoit, en apparence, suivant les règles établies; et la liberté rassurée par le maintien des formes républicaines, expiroit, sans qu'on s'en aperçût, sous le poids du génie.

Plus la puissance de Périclès augmentoit, moins il prodiguoit son crédit et sa présence. Renfermé dans un petit cercle de parens et d'amis, il veilloit, du fond de sa retraite, sur toutes les parties du gouvernement, tandis qu'on ne le croyoit occupé qu'à pacifier ou bouleverser la Grèce. Les Athéniens dociles au mouvement qui les entraînoit, en respectoient l'auteur parce qu'ils le voyoient rarement implorer leurs suffrages; et aussi excessifs dans leurs expressions que dans leurs sentimens, ils ne représentoient Périclès que sous les traits du plus puissant des dieux. Faisoit-il entendre sa voix dans les occasions essentielles? on disoit que Jupiter lui avoit confié les éclairs et la foudre (b). N'a-

(a) Plut. in Pericl. p. 161.

(b) Aristoph. in Acharn. v. 529. Plut. in Pericl. p. 166. Cicero. orat. cap. 9, t. 1, p. 426.

gissoit-il dans les autres que par le ministère de ses créatures ? on se rappeloit que le souverain des cieus laissoit à des génies subalternes, les détails du gouvernement de l'univers.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

Périclès étendit, par des victoires éclatantes, les domaines de la république : mais quand il vit la puissance des Athéniens à une certaine élévation, il crut que ce seroit une honte de la laisser s'affoiblir, et un malheur de l'augmenter encore. Cette vue dirigea toutes ses opérations ; et le triomphe de sa politique fut d'avoir, pendant si long-temps, retenu les Athéniens dans l'inaction, leurs alliés dans la dépendance, et ceux de Lacédémone dans le respect.

Les Athéniens pénétrés du sentiment de leurs forces, de ce sentiment qui, dans les rangs élevés, produit la hauteur et l'orgueil, dans la multitude, l'insolence et la férocité, ne se bornoient plus à dominer sur la Grèce ; ils méditoient la conquête de l'Égypte, de Carthage, de la Sicile et de l'Étrurie. Périclès leur laissoit exhaler ces vastes projets, et n'en étoit que plus attentif aux démarches des alliés d'Athènes (a).

La république brisoit successivement les liens de l'égalité, qui avoient formé leur confédération : elle appesantissoit sur eux un joug plus

---

(a) Isocr. de pac. t. 1, p. 402. Plut. in Pericl. p. 164.



humiliant que celui des barbares; parce qu'en effet on s'accoutume plus aisément à la violence, qu'à l'injustice. Entre autres sujets de plainte, les alliés reprochèrent aux Athéniens d'avoir employé à l'embellissement de leur ville, les sommes d'argent qu'ils accordoient tous les ans pour faire la guerre aux Perses. Périclès répondit que les flottes de la république mettoient ses alliés à l'abri des insultes des barbares, et qu'elle n'avoit point d'autre engagement à remplir (a). A cette réponse, l'Eubée, Samos et Byzance se soulevèrent; mais bientôt après, l'Eubée rentra sous l'obéissance des Athéniens (b); Byzance leur apporta le tribut ordinaire (c); Samos, après une vigoureuse résistance, les indemnisa des frais de la guerre, livra ses vaisseaux, démolit ses murailles, et donna des otages (d).

La ligue du Péloponèse vit dans cet exemple de vigueur, une nouvelle preuve du despotisme que les Athéniens exerçoient sur leurs alliés, et qu'ils feroient un jour éprouver à leurs ennemis. Depuis long-temps alarmée de leurs progrès rapides, nullement rassurée par les traités qu'elle

(a) Plut. in Pericl. p. 158.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 114. Diod. Sic. lib. 12, p. 75.

(c) Thucyd. ibid. cap. 117.

(d) Id. ibid. Plut. in Pericl. p. 167.

SECONDE  
PARTIE,  
Section 3<sup>e</sup>.

avoit fait avec eux , et qu'on avoit confirmés par une trêve de trente ans (a) \*, elle auroit plus d'une fois arrêté le cours de leurs victoires, si elle avoit pu vaincre l'extrême répugnance des Lacédémoniens pour toute espèce de guerre.

Telle étoit la disposition des esprits , parmi les nations de la Grèce. Périclès étoit odieux aux unes , redoutable à toutes. Son règne , car c'est le nom qu'on peut donner à son administration (b) , n'avoit point été ébranlé par les cris de l'envie , et encore moins par les satyres ou les plaisanteries qu'on se permettoit contre lui sur le théâtre , ou dans la société. Mais à cette espèce de vengeance qui console le peuple de sa foiblesse , succédèrent à la fin des murmures sourds , et mêlés d'une inquiétude sombre , qui présageoient une révolution prochaine. Ses ennemis n'osant l'attaquer directement , essayèrent leurs armes contre ceux qui avoient mérité sa protection ou son amitié.

Phidias , chargé de la direction des superbes monumens qui décorent Athènes , fut dénoncé pour avoir soustrait une partie de l'or dont il devoit enrichir la statue de Minerve : il se jus-

---

(a) Thucyd. lib. 1 , cap. 115.

\* L'an 445 avant J. C. (Dodwell , in annal. Thucyd. p. 104.)

(b) Thucyd. lib. 2 , cap. 65. Plut. in Pericl. p. 156.

tifia , et ne périt pas moins dans les fers. Anaxagore , le plus religieux peut-être des philosophes , fut traduit en justice , pour crime d'impieété , et obligé de prendre la fuite. L'épouse , la tendre amie de Périclès , la célèbre Aspasia , accusée d'avoir outragé la religion par ses discours , et les mœurs par sa conduite , plaida sa cause elle-même ; et les larmes de son époux la déroberent à peine à la sévérité des juges (a).

SECONDE  
PARTIE.  
section 6<sup>e</sup>.

Ces attaques n'étoient que le prélude de celles qu'il auroit essuyées , lorsqu'un événement imprévu releva ses espérances , et raffermi son autorité.

Corcyre faisoit depuis quelques années (b) la guerre à Corinthe , dont elle tire son origine. Suivant le droit public de la Grèce , une puissance étrangère ne doit point se mêler des différends élevés entre une métropole et sa colonie. Mais il étoit de l'intérêt des Athéniens de s'attacher un peuple dont la marine étoit florissante , et qui pouvoit , par sa position , favoriser le passage de leurs flottes en Sicile et en Italie. Ils le reçurent dans leur alliance , et lui envoyèrent des secours. Les Corinthiens publièrent que les Athéniens avoient rompu la trêve.

GUERRE  
DU  
PÉLOPO-  
NÈSE.

(a) Diod. Sic. lib. 12 , p. 95. Plut. in Pericl. p. 169. Philoch. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.

(b) Thucyd. lib. 1 , cap. 25 , etc.

**SECONDE** Potidée, autre colonie des Corinthiens, avoit  
**PARTIE.** embrassé le parti des Athéniens. Ces derniers  
**Section 3.** soupçonnant sa fidélité, lui ordonnèrent, non-  
 seulement de leur donner des ôtages, mais en-  
 core de démolir ses murailles, et de chasser les  
 magistrats, que, suivant l'usage, elle recevoit  
 tous les ans de sa métropole. Potidée se joignit  
 à la ligue du Péloponèse, et les Athéniens l'as-  
 siégèrent (a).

Quelque temps auparavant, les Athéniens  
 avoient, sous quelques légers prétextes, interdit  
 l'entrée de leurs ports et de leurs marchés à  
 ceux de Mégare, alliés de Lacédémone (b).  
 D'autres villes gémissoient sur la perte de leurs  
 lois et de leur liberté.

Corinthe, qui vouloit susciter une guerre gé-  
 nérale, épousa leurs querelles, et sut les enga-  
 ger à demander une satisfaction éclatante aux  
 Lacédémoniens, chefs de la ligue du Pélopo-  
 nèse (c). Les députés de ces différentes villes  
 arrivent à Lacédémone : on les assemble, ils  
 exposent leurs griefs, avec autant d'aigreur  
 que de véhémence ; ils disent ce qu'ils ont souf-  
 fert, ce qu'ils ont à craindre, tout ce que pres-

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 56.

(b) Id. ibid. cap. 67. Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

(c) Thucyd. ibid.

crit une juste vengeance, tout ce qu'inspirent la jalousie et la haine. Quand les esprits sont disposés à recevoir de plus fortes impressions, un des ambassadeurs de Corinthe prend la parole (a), et reproche aux Lacédémoniens cette bonne-foi qui ne leur permet pas de soupçonner la mauvaise-foi des autres; cette modération dont on leur fait un mérite, et qui les rend si indifférens aux intérêts des puissances voisines.

« Combien de fois vous avons - nous avertis  
 » des projets des Athéniens? et qu'est-il nécessaire de vous les rappeler encore? Corcyre, dont la marine pouvoit, dans l'occasion, si bien seconder nos efforts, est entrée dans leur alliance; Potidée, cette place qui assuroit nos possessions dans la Thrace, va tomber entre leurs mains. Nous n'accusons que vous de nos pertes; vous qui, après la guerre des Mèdes, avez permis à nos ennemis de fortifier leur ville, et d'étendre leurs conquêtes; vous qui êtes les protecteurs de la liberté, et qui, par votre silence, favorisez l'esclavage; vous qui délibérez, quand il faut agir, et qui ne songez à votre défense, que quand l'ennemi tombe sur vous avec toutes ses forces. Nous nous en souvenons encore :

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 3<sup>e</sup>

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 68,

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 3<sup>e</sup>.

» les Mèdes sortis du fond de l'Asie avoient  
 » traversé la Grèce, et pénétré jusqu'au Pélo-  
 » ponèse, que vous étiez tranquilles dans vos  
 » foyers. Ce n'est pas contre une nation éloi-  
 » gnée, que vous aurez à combattre ; mais  
 » contre un peuple qui est à votre porte, contre  
 » ces Athéniens dont vous n'avez jamais connu,  
 » dont vous ne connoissez pas encore les res-  
 » sources et le caractère. Esprits ardents à for-  
 » mer des projets, habiles à les varier dans les  
 » occasions ; si prompts à les exécuter, que  
 » posséder et désirer est pour eux la même  
 » chose ; si présomptueux, qu'ils se croient  
 » dépouillés des conquêtes qu'ils n'ont pu faire ;  
 » si avides, qu'ils ne se bornent jamais à celles  
 » qu'ils ont faites ; nation courageuse et tur-  
 » bulente, dont l'audace s'accroît par le danger,  
 » et l'espérance par le malheur ; qui regarde  
 » l'oisiveté comme un tourment, et que les  
 » dieux irrités ont jetée sur la terre, pour n'être  
 » jamais en repos, et n'y jamais laisser les  
 » autres.

» Qu'opposez-vous à tant d'avantages ? des  
 » projets au-dessous de vos forces, la méfiance  
 » dans les résolutions les plus sages, la lenteur  
 » dans les opérations, le découragement aux  
 » moindres revers, la crainte d'étendre vos do-  
 » maines, la négligence à les conserver. Tout,

» jusqu'à vos principes, est aussi nuisible au  
 » repos de la Grèce, qu'à votre sûreté. N'atta- SECONDE  
 » quer personne, se mettre en état de n'être PARTIE,  
 » jamais attaqué ; ces moyens ne vous paroissent section 3<sup>e</sup>.  
 » pas toujours suffisans pour assurer le bonheur  
 » d'un peuple : vous voulez qu'on ne repousse  
 » l'insulte, que lorsqu'il n'en résulte absolu-  
 » ment aucun préjudice pour la patrie : maxime  
 » funeste, et qui, adoptée des nations voisines,  
 » vous garantirait à peine de leurs invasions.

» O Lacédémoniens ! votre conduite se res-  
 » sent trop de la simplicité des premiers siècles.  
 » Autre temps, autres mœurs, autre système.  
 » L'immobilité des principes ne conviendrait  
 » qu'à une ville qui jouirait d'une paix éternelle ;  
 » mais dès que, par ses rapports avec les autres  
 » nations, ses intérêts deviennent plus compli-  
 » qués, il lui faut une politique plus raffinée.  
 » Abjurez donc, à l'exemple des Athéniens,  
 » cette droiture qui ne sait pas se prêter aux  
 » événemens : sortez de cette indolence qui  
 » vous tient renfermés dans l'enceinte de vos  
 » murs ; faites une irruption dans l'Attique ; ne  
 » forcez pas des alliés, des amis fidèles, à se  
 » précipiter entre les bras de vos ennemis ; et  
 » placés à la tête des nations du Péloponèse,  
 » montrez-vous dignes de l'empire que nos pères  
 » déférèrent à vos vertus. »

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

Des députés Athéniens, que d'autres affaires avoient amenés à Lacédémone, demandèrent à parler, non pour répondre aux accusations qu'ils venoient d'entendre ; les Lacédémoniens n'étoient pas leurs juges ; ils vouloient seulement engager l'assemblée à suspendre une décision qui pouvoit avoir des suites cruelles (a).

Ils rappelèrent avec complaisance les batailles de Marathon et de Salamine. C'étoient les Athéniens qui les avoient gagnées, qui avoient chassé les barbares, qui avoient sauvé la Grèce. Un peuple capable de si grandes choses, méritoit sans doute des égards. L'envie lui fait un crime aujourd'hui de l'autorité qu'il exerce sur une partie des nations Grecques ; mais c'est Lacédémone qui la lui a cédée : il la conserve, parce qu'il ne pourroit l'abandonner sans danger : cependant il préfère, en l'exerçant, la douceur à la sévérité ; et s'il est obligé d'employer quelquefois la rigueur, c'est que le plus foible ne peut être retenu dans la dépendance que par la force. « Que Lacédémone cesse d'é-  
» couter les plaintes injustes des alliés d'Athè-  
» nes, et la jalouse fureur de ses propres alliés :  
» qu'avant de prendre un parti, elle réfléchisse  
» sur l'importance des intérêts qu'on va discuter,

---

(a) Thucyd lib. 1, cap. 72.



» sur l'incertitude des événemens auxquels on  
 » va se soumettre. Loin cette ivresse qui ne  
 » permet aux peuples d'écouter la voix de la  
 » raison, que lorsqu'ils sont parvenus au com-  
 » ble de leurs maux ; qui fait que toute guerre  
 » finit par où elle devrait commencer. Il en est  
 » temps encore ; nous pouvons terminer nos  
 » différends à l'amiable, ainsi que le prescrivent  
 » les traités : mais si, au mépris de vos sermens,  
 » vous rompez la trêve, nous prendrons à té-  
 » moins les dieux vengeurs du parjure, et nous  
 » nous préparerons à la plus vigoureuse dé-  
 » fense.»

SECONDE  
 PARTIE.  
 section 3<sup>e</sup>.

Ce discours fini, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée ; et le roi Archidamus, qui joignoit une longue expérience à une profonde sagesse, s'apercevant, à l'agitation des esprits, que la guerre étoit inévitable, voulut du moins en retarder le moment.

« Peuple de Lacédémone, dit-il (a), j'ai  
 » été témoin de beaucoup de guerres, ainsi  
 » que plusieurs d'entre vous ; et je n'en suis  
 » que plus porté à craindre celle que vous allez en-  
 » treprendre. Sans préparatifs et sans ressource,  
 » vous voulez attaquer une nation exercée dans  
 » la marine, redoutable par le nombre de ses

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 79.

SECONDE PARTIE. Section 3<sup>e</sup>.

» soldats et de ses vaisseaux, riche des produc-  
 » tions de son pays, et des tributs de ses alliés.  
 » Qui peut vous inspirer cette confiance? Est-ce  
 » votre flotte? mais quel temps ne faudroit-il  
 » pas pour la rétablir? Est-ce l'état de vos  
 » finances? mais nous n'avons point de trésor  
 » public (a), et les particuliers sont pauvres.  
 » Est-ce l'espérance de détacher les alliés  
 » d'Athènes (b)? mais comme la plupart sont  
 » des insulaires, il faudroit être maître de la  
 » mer, pour exciter et entretenir leur défec-  
 » tion. Est-ce le projet de ravager les plaines  
 » de l'Attique, et de terminer cette grande  
 » querelle dans une campagne? eh! pensez-  
 » vous que la perte d'une moisson, si facile à  
 » réparer dans un pays où le commerce est  
 » florissant, engagera les Athéniens à vous de-  
 » mander la paix? Ah! que je crains plutôt  
 » que nous ne laissions cette guerre à nos enfans  
 » comme un malheureux héritage! Les hosti-  
 » lités des villes et des particuliers sont passa-  
 » gères; mais quand la guerre s'allume entre  
 » deux puissans états, il est aussi difficile d'en  
 » prévoir les suites, que d'en sortir avec hon-  
 » neur.

---

(a) Plut. apophth. Jac. t. 2, p. 217.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 79.

» Je ne suis pas d'avis de laisser nos alliés  
 » dans l'oppression ; je dis seulement qu'avant  
 » de prendre les armes, nous devons envoyer  
 » des ambassadeurs aux Athéniens, et entamer  
 » une négociation. Ils viennent de nous pro-  
 » poser cette voie ; et ce seroit une injustice  
 » de la refuser. Dans l'intervalle, nous nous  
 » adresserons aux nations de la Grèce, et, puis-  
 » que la nécessité l'exige, aux barbares eux-  
 » mêmes, pour avoir des secours en argent et  
 » en vaisseaux : si les Athéniens rejettent nos  
 » plaintes, nous les réitérerons, après deux ou  
 » trois ans de préparatifs ; et peut-être les trou-  
 » verons-nous alors plus dociles.

» La lenteur qu'on nous attribue, a toujours  
 » fait notre sûreté : jamais les éloges ni les repro-  
 » ches ne nous ont portés à des entreprises témé-  
 » raires. Nous ne sommes pas assez habiles pour  
 » rabaisser, par des discours éloquens, la puis-  
 » sance de nos ennemis ; mais nous savons que  
 » pour nous mettre à portée de les vaincre, il  
 » faut les estimer, juger de leur conduite par  
 » la nôtre, nous prémunir contre leur prui-  
 » dence, ainsi que contre leur valeur, et moins  
 » compter sur leurs fautes, que sur la sagesse  
 » de nos précautions. Nous croyons qu'un  
 » homme ne diffère pas d'un autre homme ;  
 » mais que le plus redoutable est celui qui,

» dans les occasions critiques, se conduit avec  
 SECONDE » le plus de prudence et de lumières.

PARTIE. » Ne nous départons jamais des maximes que  
 section 3<sup>e</sup>. » nous avons reçues de nos pères, et qui ont  
 » conservé cet état. Délibérez à loisir ; qu'un  
 » instant ne décide pas de vos biens , de votre  
 » gloire , du sang de tant de citoyens, de la  
 » destinée de tant de peuples : laissez entrevoir  
 » la guerre, et ne la déclarez pas ; faites vos  
 » préparatifs, comme si vous n'attendiez rien  
 » de vos négociations ; et pensez que ces me-  
 » sures sont les plus utiles à votre patrie, et  
 » les plus propres à intimider les Athéniens. »

Les réflexions d'Archidamus auroient peut-être arrêté les Lacédémoniens, si, pour en détourner l'effet, Sthénélaïdas, un des éphores, ne se fût écrié sur-le-champ (a) :

« Je ne comprends rien à l'éloquence ver-  
 » beuse des Athéniens : ils ne tarissent pas sur  
 » leur éloge, et ne disent pas un mot pour  
 » leur détense. Plus leur conduite fut irrépro-  
 » chable dans la guerre des Mèdes, plus elle  
 » est honteuse aujourd'hui ; et je les déclare  
 » doublement punissables, puisqu'ils étoient  
 » vertueux, et qu'ils ont cessé de l'être. Pour  
 » nous, toujours les mêmes, nous ne trahirons

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 86.

„ point nos alliés, et nous les défendrons avec  
 „ la même ardeur qu'on les attaque. Au reste, SECONDE  
 „ il ne s'agit pas ici de discours et de discus- PARTIE.  
 „ sions ; ce n'est point par des paroles que nos section 3<sup>e</sup>.  
 „ alliés ont été outragés. La vengeance la plus  
 „ prompte ; voilà ce qui convient à la dignité  
 „ de Sparte. Et qu'on ne dise pas que nous de-  
 „ vons délibérer, après avoir reçu une insulte :  
 „ c'étoit aux autres à délibérer long-temps avant  
 „ que de nous insulter. Opinez donc pour la  
 „ guerre, ô Lacédémoniens ! et pour mettre  
 „ enfin des bornes aux injustices et à l'ambi-  
 „ tion des Athéniens, marchons, avec la pro-  
 „ tection des dieux, contre ces oppresseurs de  
 „ la liberté. „

Il dit, et sur-le-champ appela le peuple aux suffrages. Plusieurs des assistans furent de l'avis du roi : le plus grand nombre décida que les Athéniens avoient rompu la trêve ; et il fut résolu de convoquer une diète générale, pour prendre une dernière résolution.

Tous les députés étant arrivés, on mit de nouveau l'affaire en délibération, et la guerre fut décidée, à la pluralité des voix (a). Cependant, comme rien n'étoit prêt encore, on chargea les Lacédémoniens d'envoyer des dé-

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 125.

===== putés aux Athéniens, et de leur déférer les  
 SECONDE plaintes de la ligue du Péloponèse.

PARTIE. La première ambassade n'eut pour objet que  
 section 3<sup>e</sup>. d'obtenir l'éloignement de Périclès, ou de le  
 rendre odieux à la multitude (a). Les ambas-  
 sadeurs prétextèrent des raisons étrangères aux  
 différends dont il s'agissoit, et qui ne firent au-  
 cune impression sur les Athéniens.

De nouveaux députés offrirent de continuer  
 la trêve : ils proposèrent quelques conditions,  
 et se bornèrent enfin à demander la révocation  
 du décret qui interdisoit le commerce de l'At-  
 tique aux habitans de Mégare (b). Périclès  
 répondit que les lois ne leur permettoient pas  
 d'ôter le tableau sur lequel on avoit inscrit ce  
 décret. « Si vous ne le pouvez ôter, dit un des  
 » ambassadeurs, tournez-le seulement : vos lois  
 » ne vous le défendent pas (c). »

Enfin, dans une troisième ambassade, les  
 députés se contentèrent de dire : « Les Lacédé-  
 » moniens desirent la paix, et ne la font dé-  
 » pendre que d'un seul point. Permettez aux  
 » villes de la Grèce de se gouverner suivant  
 » leurs lois (d). » Cette dernière proposition fut

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 126.

(b) Id. ibid. cap. 139.

(c) Plut. in Pericl. p. 168.

(d) Thucyd. ibid.

discutée, ainsi que les précédentes, dans l'assemblée du peuple. Comme les avis étoient par-

SECONDE

PARTIE.

Il représenta que suivant les traités, les diffé-  
 rends élevés entre les villes contractantes, de-  
 voient être discutés par des voies pacifiques ;  
 et qu'en attendant, chacune doit jouir de ce  
 qu'elle possédoit. « Au mépris de cette décision  
 » formelle, dit Périclès, les Lacédémoniens  
 » nous signifient impérieusement leurs volontés ;  
 » et ne nous laissant que le choix de la guerre  
 » ou de la soumission, ils nous ordonnent de  
 » renoncer aux avantages que nous avons rem-  
 » portés sur leurs alliés. Ne publient-ils pas que  
 » la paix dépend uniquement du décret porté  
 » contre Mégare? et plusieurs d'entre vous ne  
 » s'écrient-ils pas, qu'un si foible sujet ne doit  
 » pas nous engager à prendre les armes? Athé-  
 » niens, de telles offres ne sont qu'un piège  
 » grossier ; il faut les rejeter, jusqu'à ce qu'on  
 » traite avec nous d'égal à égal. Toute nation  
 » qui prétend dicter des lois à une nation ri-  
 » vale, lui propose des fers. Si vous cédiez sur  
 » un seul point, on croiroit vous avoir fait  
 » trembler ; et, dès ce moment, on vous im-  
 » poseroit des conditions plus humiliantes (a).

section 3<sup>e</sup>.

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 146.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3e.

» Et que pouvez-vous craindre aujourd'hui  
» de cette foule de nations qui diffèrent autant  
» d'origine que de principes? Quelle lenteur dans  
» la convocation de leurs diètes! quelle confu-  
» sion dans la discussion de leurs intérêts! Elles  
» s'occupent un moment du bien général; le  
» reste du temps, de leurs avantages particuliers.  
» Celles-ci ne songent qu'à leur vengeance;  
» celles-là, qu'à leur sûreté; et presque toutes,  
» se reposant les unes sur les autres du soin de  
» leur conservation, courent, sans s'en aper-  
» cevoir, à leur perte commune (a).»

Périclès montrait ensuite que les alliés du Péloponèse, n'étant pas en état de faire plusieurs campagnes, le meilleur moyen de les réduire, étoit de les lasser, et d'opposer une guerre de mer à une guerre de terre. « Ils feront des  
» invasions dans l'Attique; nos flottes ravageront  
» leurs côtes: ils ne pourront réparer leurs per-  
» tes, tandis que nous aurons des campagnes à  
» cultiver, soit dans les îles, soit dans le con-  
» tinent. L'empire de la mer donne tant de  
» supériorité, que si vous étiez dans une île,  
» aucune puissance n'oseroit vous attaquer. Ne  
» considérez plus Athènes que comme une  
» place forte, et séparée, en quelque façon,

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 141.



» de la terre ; remplissez de soldats les murs  
 » qui la défendent , et les vaisseaux qui sont  
 » dans ses ports. Que le territoire qui l'entoure  
 » vous soit étranger , et devienne sous vos yeux  
 » la proie de l'ennemi. Ne cédez point à l'ar-  
 » deur insensée d'opposer votre valeur à la su-  
 » périorité du nombre ; une victoire attireroit  
 » bientôt sur vos bras de plus grandes armées ;  
 » une défaite porteroit à la révolte ces alliés  
 » que nous ne contenons que par la force. Ce  
 » n'est pas sur la perte de vos biens qu'il faut  
 » droit pleurer ; c'est sur celle des soldats que  
 » vous exposeriez dans une bataille. Ah ! si je  
 » pouvois vous persuader , je vous proposerois  
 » de porter à l'instant même le fer et la flamme  
 » dans nos campagnes , et dans les maisons  
 » dont elles sont couvertes ; et les Lacédém-  
 » niens apprendroient à ne plus les regarder  
 » comme les gages de notre servitude (a).

» J'aurois d'autres garans de la victoire à  
 » vous présenter , si j'étois assuré que , dans la  
 » crainte d'ajouter de nouveaux dangers à ceux  
 » de la guerre , vous ne chercherez point à com-  
 » battre pour conquérir ; car j'appréhende plus  
 » vos fautes , que les projets de l'ennemi.

» Il faut maintenant répondre aux députés

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 146.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

» 1<sup>o</sup>. que les Mégariens pourront commercer  
» dans l'Attique , si les Lacédémoniens ne nous  
» interdisent plus , ainsi qu'à nos alliés , l'entrée  
» de leur ville : 2<sup>o</sup>. que les Athéniens rendront  
» aux peuples qu'ils ont soumis la liberté dont  
» ils jouissoient auparavant , si les Lacédémo-  
» niens en usent de même à l'égard des villes  
» de leur dépendance : 3<sup>o</sup>. que la ligue d'Athè-  
» nes offre encore à celle du Péloponèse , de ter-  
» miner à l'amiable les différends qui les divi-  
» sent actuellement (a). »

Après cette réponse , les ambassadeurs de Lacédémone se retirèrent ; et de part et d'autre on s'occupa des préparatifs de la guerre la plus longue et la plus funeste qui ait jamais désolé la Grèce \*. Elle dura vingt-sept ans (b) ; elle eut pour principe l'ambition des Athéniens , et la juste crainte qu'ils inspirèrent aux Lacédémoniens et à leurs alliés. Les ennemis de Périclès l'accusèrent de l'avoir suscitée. Ce qui paroît certain , c'est qu'elle fut utile au rétablissement de son autorité.

Les Lacédémoniens avoient pour eux les Béotiens , les Phocéens , les Locriens , ceux de

---

(a) Thucyd. lib. 1 , cap. 144.

\* Au printemps de l'année 431 avant J. C.

(b) Id. lib. 5 , cap. 26.

Mégare, d'Ambracie, de Leucade, d'Anactorium, et tout le Péloponèse, excepté les Argiens qui observèrent la neutralité (a).

SECONDE  
PARTIE.

Du côté des Athéniens étoient les villes Grecques situées sur les côtes de l'Asie, celles de la Thrace et de l'Hellespont, presque toute l'Acarmanie, quelques autres petits peuples, et tous les insulaires, excepté ceux de Mélos et de Théra. Outre ces secours, ils pouvoient eux-mêmes fournir à la ligue 13,000 soldats pesamment armés, 1200 hommes de cheval, 1600 archers à pied, et 300 galères: 16,000 hommes choisis parmi les citoyens trop jeunes ou trop vieux, et parmi les étrangers établis dans Athènes, furent chargés de défendre les murs de la ville, et les forteresses de l'Attique (b).

Six mille talens\* étoient déposés dans la citadelle. On pouvoit, en cas de besoin, s'en ménager plus de 500 encore\*\*, par la fonte des vases sacrés, et par d'autres ressources que Périclès faisoit envisager au peuple.

Telles étoient les forces des Athéniens, lorsque Archidamus, roi de Lacédémone, s'étant

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 9. Diod. Sic. lib. 12, p. 99.

(b) Thucyd. ibid. cap. 13. Diod. Sic. ibid. p. 97.

\* Trente-deux millions quatre cents mille livres.

\*\* Deux millions sept cents mille livres.

arrêté à l'isthme de Corinthe, reçut de chaque ville confédérée du Péloponèse, les deux tiers des habitans en état de porter les armes (a), et s'avança lentement vers l'Attique, à la tête de 60,000 hommes (b). Il voulut renouer la négociation; et dans cette vue, il envoya un ambassadeur aux Athéniens, qui refusèrent de l'entendre, et le firent sortir à l'instant même des terres de la république (c). Alors Archidamus ayant continué sa marche, se répandit, au temps de la moisson, dans les plaines de l'Attique. Les malheureux habitans s'en étoient retirés à son approche (d) : ils avoient transporté leurs effets à Athènes, où la plupart n'avoient trouvé d'autre asyle que les temples, les tombeaux, les tours des remparts, les cabanes les plus obscures, les lieux les plus déserts. Aux regrets d'avoir quitté leurs anciennes et paisibles demeures, se joignoit la douleur de voir au loin leurs maisons consumées par les flammes, et leurs récoltes abandonnées au fer de l'ennemi (e).

Les Athéniens, contraints de supporter des

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 10.

(b) Plut. in Pericl. t. 1, p. 170.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 12.

(d) Id. ibid. cap. 14.

(e) Id. ibid. cap. 17 et 21.

outrages qu'aggravoit le souvenir de tant de glorieux exploits, se consumoient en cris d'indignation et de fureur contre Périclès qui tenoit leur valeur enchaînée (a). Pour lui, n'opposant que le silence aux prières et aux menaces, il faisoit partir une flotte de 100 voiles pour le Péloponèse (b), et réprimoit les clameurs publiques, par la seule force de son caractère.

Archidamus ne trouvant plus de subsistances dans l'Attique, ramena ses troupes chargées de butin dans le Péloponèse : elles se retirèrent chez elles, et ne reparurent plus pendant le reste de l'année. Après leur retraite, Périclès envoya contre les Locriens une escadre qui obtint quelques avantages (c). La grande flotte, après avoir porté la désolation sur les côtes du Péloponèse, prit à son retour l'île d'Egine (d); et bientôt après, les Athéniens marchèrent en corps de nation contre ceux de Mégare, dont ils ravagèrent le territoire (e). L'hiver suivant, ils honorèrent par des funérailles publiques, ceux qui avoient péri les armes à la main; et Périclès releva leur gloire dans un discours élo-

SECONDE  
PARTIE.

Section 3.

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 22.

(b) Id. ibid. cap. 26. Plut. in Pericl. p. 170.

(c) Thucyd. ibid. cap. 26.

(d) Id. ibid. cap. 27.

(e) Id. ibid. cap. 31.

~~Section 3<sup>e</sup>.~~ SECONDE PARTIE. quent. Les Corinthiens armèrent 40 galères, firent une descente en Acarnanie, et se retirèrent avec perte (a). Ainsi se termina la première campagne.

Celles qui la suivirent, n'offrent de même qu'une continuité d'actions particulières, de courses rapides, d'entreprises qui semblent étrangères à l'objet qu'on se proposoit de part et d'autre. Comment des peuples si guerriers et si voisins, animés par une ancienne jalousie et des haines récentes, ne songeoient-ils qu'à se surprendre, à s'éviter, à partager leurs forces, et par une foule de diversions sans éclat ou sans danger, à multiplier et prolonger les malheurs de la guerre ? C'est parce que cette guerre ne devoit pas se conduire sur le même plan que les autres.

La ligue du Péloponèse étoit si supérieure en troupes de terre, que les Athéniens ne pouvoient risquer une action générale, sans s'exposer à une perte certaine. Mais les peuples qui formoient cette ligue, ignoroient l'art d'attaquer les places : ils venoient d'échouer devant une petite forteresse de l'Attique (b) ; et ils ne s'emparèrent ensuite de la ville de Platée en Béotie, défendue par une foible garnison, qu'après un

---

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 33 et 34.

(b) Id. ibid. cap. 19.

blocus qui dura près de deux ans, et qui força les habitans à se rendre, faute de vivres (a). Comment se seroient-ils flattés de prendre d'assaut, ou de réduire à la famine une ville telle qu'Athènes, qui pouvoit être défendue par 30,000 hommes, et qui, maîtresse de la mer, en tiroit aisément les subsistances dont elle avoit besoin ?

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>es</sup>

Ainsi les ennemis n'avoient d'autre parti à prendre, que de venir détruire les moissons de l'Attique ; et c'est ce qu'ils pratiquèrent dans les premières années : mais ces incursions devoient être passagères, parce qu'étant très-pauvres et uniquement occupés des travaux de la campagne, ils ne pouvoient rester long-temps les armes à la main, et dans un pays éloigné (b). Dans la suite, ils résolurent d'augmenter le nombre de leurs vaisseaux ; mais ils leur fallut bien des années pour apprendre à manœuvrer, et acquérir cette expérience que 50 ans d'exercice avoient à peine procurée aux Athéniens (c). L'habileté de ces derniers étoit si reconnue au commencement de la guerre, que leurs moindres

---

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 78 ; lib. 3, cap. 20. Diod. Sic. lib. 12, p. 102 et 109.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 141.

(c) Id. ibid. cap. 142.

escadres ne craignoient pas d'attaquer les plus grandes flottes du Péloponèse (a).

SECONDE PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>. Dans la septième année de la guerre \*, les Lacédémoniens, pour sauver 420 de leurs soldats (b) que les Athéniens tenoient assiégés dans une île, demandèrent la paix, et livrèrent environ 60 galères qu'on devoit leur rendre, si les prisonniers n'étoient pas délivrés. Ils ne le furent point; et les Athéniens ayant gardé les vaisseaux (c), la marine du Péloponèse fut détruite. Divers incidens en retardèrent le rétablissement, jusqu'à la vingtième année de la guerre, que le roi de Perse s'obligea, par des promesses et par des traités, de pourvoir à son entretien (d). Alors la ligue de Lacédémone couvrit la mer de ses vaisseaux (e). Les deux nations rivales s'attaquèrent plus directement; et après une alternative de succès et de revers, la puissance de l'une succomba sous celle de l'autre.

De leur côté, les Athéniens n'étoient pas plus en état, par le nombre de leurs vaisseaux, de donner la loi à la Grèce, que leurs ennemis

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 88.

\* Vers l'an 424 avant J. C.

(b) Thucyd. lib. 4, cap. 8.

(c) Id. ibid. cap. 16 et 23.

(d) Id. lib. 8, cap. 5, 18, 36, 46, etc.

(e) Id. ibid. cap. 3.



ne l'étoient par le nombre de leurs troupes. S'ils paroissoient avec leurs flottes dans les lieux où ceux du Péloponèse avoient des possessions, leurs efforts se bornoient à dévaster un canton, à s'emparer d'une ville sans défense, à lever des contributions, sans oser pénétrer dans les terres. Falloit-il assiéger une place forte dans un pays éloigné? quoiqu'ils eussent plus de ressources que les Lacédémoniens, la lenteur des opérations épuisoit leurs finances, et le petit nombre de troupes qu'ils pouvoient employer. La prise de Potidée leur coûta beaucoup de soldats, deux ans et demi de travaux, et deux mille talens \* (a).

Ainsi, par l'extrême diversité des forces, et leur extrême disproportion, la guerre devoit traîner en longueur. C'est ce qu'avoient prévu les deux plus habiles politiques de la Grèce, Archidamus et Périclès (b), avec cette différence que le premier en concluoit que les Lacédémoniens devoient la craindre, et le second, que les Athéniens devoient la desirer.

Il étoit aisé de prévoir aussi que l'incendie éclateroit, s'éteindroit, se rallumeroit par inter-

---

\* Dix millions huit cents mille livres.

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 64; lib. 2, cap. 70. Dodvvel. in annal. Thucyd. p. 114. Diod. Sic. lib. 12, p. 102.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 81 et 141.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

valles chez tous les peuples. Comme des intérêts contraires séparoient des villes voisines ; que les unes , au moindre prétexte , se détachoiert de leur confédération ; que les autres restoient abandonnées à des factions que fomentoient sans cesse Athènes et Lacédémone , il arriva que la guerre se fit de nation à nation , dans une même province ; de ville à ville , dans une même nation ; de parti à parti , dans une même ville.

Thucydide , Xénophon , et d'autres auteurs célèbres ont décrit les malheurs que causèrent ces longues et funestes dissensions. Sans les suivre dans des détails qui n'intéressent aujourd'hui que les peuples de la Grèce , je rapporterai quelques-uns des événemens qui regardent plus particulièrement les Athéniens.

Au commencement de la seconde année , les ennemis revinrent dans l'Attique , et la peste se déclara dans Athènes (a). Jamais ce fléau terrible ne ravagea tant de climats. Sorti de l'Ethiopie , il avoit parcouru l'Egypte , la Libye , une partie de la Perse , l'île de Lemnos , et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée , où il se manifesta d'abord ; de-là il se répandit avec fureur dans la ville , et sur-tout dans ces demeures

---

(a) Thucyd. lib. 2 , cap. 47.

obscures et mal-saines, où les habitans de la campagne se trouvoient entassés.

SECONDE

PARTIE.

Le mal attaquoit successivement toutes les parties du corps (a) : les symptômes en étoient effrayans, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'ame perdoit ses forces; le corps sembloit en acquérir de nouvelles; et c'étoit un cruel supplice de résister à la maladie, sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, des sanglots continuels, des convulsions violentes, n'étoient pas les seuls tourmens réservés aux malades. Une chaleur insupportable les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyoit se traîner dans les rues, pour respirer plus librement, et, ne pouvant éteindre la soif brûlante dont ils étoient consumés, se précipiter dans les rivières couvertes de glaçons.

section 3<sup>e</sup>

La plupart périssoient au septième ou au neuvième jour. S'ils prolongeoient leur vie au-delà de ces termes, ce n'étoit que pour éprouver une mort plus douloureuse et plus lente.

---

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 49. Plut. in Pericl. p. 171. Diocl. Sic. p. 101. Lucret. lib. 6.



son art, et exposa plusieurs fois sa vie. S'il n'ob- 

---

 SECONDE  
PARTIE.  
Section 384

tint pas tout le succès que méritoient de si beaux sacrifices et de si grands talens, il donna du moins des consolations et des espérances.

On dit que, pour purifier l'air, il fit allumer des feux dans les rues d'Athènes (a); d'autres prétendent que ce moyen fut utilement employé par un médecin d'Agrigente, nommé Acron (b).

On vit dans les commencemens, de grands exemples de piété filiale, d'amitié généreuse : mais comme ils furent presque toujours funestes à leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent que rarement dans la suite. Alors les liens les plus respectables furent brisés; les yeux près de se fermer, ne virent de toutes parts qu'une solitude profonde (c), et la mort ne fit plus couler de larmes.

Cet endurcissement produisit une licence effrénée. La perte de tant de gens de bien confondus dans un même tombeau avec les scélérats, le renversement de tant de fortunes devenues tout-à-coup le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, frappèrent vivement ceux qui n'avoient d'autre principe que la crainte :

(a) Ap. Hippocr. t. 2, p. 970.

(b) Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 383.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 51.

SECONDE PARTIE. Section 3<sup>e</sup>.  
 persuadés que les dieux ne prenoient plus d'intérêt à la vertu, et que la vengeance des lois ne seroit pas aussi prompte que la mort dont ils étoient menacés, ils crurent que la fragilité des choses humaines leur indiquoit l'usage qu'ils en devoient faire, et que n'ayant plus que des momens à vivre, ils devoient du moins les passer dans le sein des plaisirs (a).

Au bout de deux ans, la peste parut se calmer. Pendant ce repos, on s'aperçut plus d'une fois que le germe de la contagion n'étoit pas détruit : il se développa 18 mois après ; et dans le cours d'une année entière, il ramena les mêmes scènes de deuil et d'horreur (b). Sous l'une et sous l'autre époque, il périt un très-grand nombre de citoyens, parmi lesquels il faut compter près de 5000 hommes en état de porter les armes.

La perte la plus irréparable fut celle de Périclès, qui, dans la troisième année de la guerre\*, mourut des suites de la maladie (c). Quelque temps auparavant, les Athéniens aigris par l'excès de leurs maux, l'avoient dépouillé de son autorité et condamné à une amende : ils ve-

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 63.

(b) Id. lib. 3, cap. 87.

\* L'an 429 avant J. C. ou 13<sup>e</sup> année de la guerre.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 60. Traduction de M. P. 175.

noient de reconnoître leur injustice, et Périclès la leur avoit pardonnée (a), quoique dégoûté du commandement, par la légèreté du peuple, et par la perte de sa famille, et de la plupart de ses amis que la peste avoit enlevés. Près de rendre le dernier soupir, et ne donnant plus aucun signe de vie, les principaux d'Athènes assemblés autour de son lit, soulageoient leur douleur, en racontant ses victoires et le nombre de ses trophées. « Ces exploits, leur dit-il, en se soulevant avec effort, sont l'ouvrage de la fortune, et me sont communs avec d'autres généraux. Le seul éloge que je mérite, est de n'avoir fait prendre le deuil à aucun citoyen (b). »

Si, conformément au plan de Périclès, les Athéniens avoient continué une guerre offensive du côté de la mer, défensive du côté de la terre (c); si, renonçant à toute idée de conquête, ils n'avoient pas risqué le salut de l'état par des entreprises téméraires, ils auroient tôt ou tard triomphé de leurs ennemis, parce qu'ils leur faisoient en détail plus de mal qu'ils n'en recevoient; parce que la ligue dont ils étoient les chefs, leur étoit presque entiè-

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>

(a) Plut. *ibid.* p. 172.

(b) *Id. ibid.* p. 173.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 65.

reusement subordonnée, tandis que celle du Péloponèse, composée de nations indépendantes, pouvoit à tout moment se dissoudre. Mais Périclès mourut, et fut remplacé par Cléon.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

C'étoit un homme sans naissance, sans véritable talent, mais vain, audacieux, emporté (*a*), et par-là même agréable à la multitude. Il se l'étoit attachée par ses largesses; il la retenoit en lui inspirant une grande idée de la puissance d'Athènes, un souverain mépris pour celle de Lacédémone (*b*). Ce fut lui qui rassembla un jour ses amis, et leur déclara qu'étant sur le point d'administrer les affaires publiques, il renonçoit à des liaisons qui l'engageroient peut-être à commettre quelque injustice (*c*). Il n'en fut pas moins le plus avide et le plus injuste des hommes.

Les citoyens honnêtes lui opposèrent Nicias, un des premiers et des plus riches particuliers d'Athènes, qui avoit commandé les armées, et remporté plusieurs avantages. Il intéressa la multitude par des fêtes et par des libéralités (*d*): mais, comme il se méfioit de lui-même et des

(*a*) Thucyd. lib. 3, cap. 86. Plut. in Nic. p. 524.

(*b*) Thucyd. lib. 4, cap. 28.

(*c*) Plut. an. seni., etc. t. 2, p. 806.

(*d*) Id. in Nic. t. 1, p. 524.



événemens (a), et que ses succès n'avoient servi qu'à le rendre plus timide, il obtint de la considération, et jamais la supériorité du crédit. La raison parloit froidement par sa bouche, tandis que le peuple avoit besoin de fortes émotions, et que Cléon les excitoit par ses déclamations, par ses cris et ses gestes forcenés (b).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

Il réussit par hasard dans une entreprise que Nicias avoit refusé d'exécuter : dès ce moment, les Athéniens qui s'étoient moqués de leur choix, se livrèrent à ses conseils avec plus de confiance. Ils rejetèrent les propositions de paix que faisoient les ennemis (c), et le mirent à la tête des troupes qu'ils envoyoit en Thrace, pour arrêter les progrès de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone. Il s'y attira le mépris des deux armées; et s'étant approché de l'ennemi sans précaution, il se laissa surprendre, fut des premiers à prendre la fuite, et perdit la vie (d).

Après sa mort, Nicias ne trouvant plus d'obstacle à la paix, entama des négociations, bientôt suivies d'une alliance offensive et défensive\*, qui devoit pendant 50 ans unir étroit-

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 16.

(b) Plut. in Nic. p. 528.

(c) Schol. Aristoph. in pac. v. 647 et 664.

(d) Thucyd. ibid. cap. 10.

\* L'an 421 avant J. C.

====  
 SECONDE Les conditions du traité les remettoient au  
 PARTIE. même point où ils se trouvoient au commen-  
 section 3<sup>e</sup>. cement de la guerre. Il s'étoit cependant écoulé  
 plus de dix ans depuis cette époque, et les  
 deux nations s'étoient inutilement affoiblies.

Elles se flattoient de goûter enfin les douceurs du repos : mais leur alliance occasionna de nouvelles ligues et de nouvelles divisions. Plusieurs des alliés de Lacédémone se plaignirent de n'avoir pas été compris dans le traité ; et s'étant unis avec les Argiens, qui, jusqu'alors, étoient restés neutres, ils se déclarèrent contre les Lacédémoniens. D'un autre côté, les Athéniens et les Lacédémoniens s'accusoient réciproquement de n'avoir pas rempli les articles du traité : de là les mésintelligences et les hostilités. Ce ne fut cependant qu'au bout de six ans et dix mois\* qu'ils en vinrent à une rupture ouverte (b) : rupture dont le prétexte fut très-frivole, et qu'on auroit facilement prévenue, si la guerre n'avoit pas été nécessaire à l'élévation d'Alcibiade.

ALCIBIADE Des historiens ont flétri la mémoire de cet Athénien ; d'autres l'ont relevée par des éloges,

---

(a) Thucyd. lib. 5, cap. 17, 18, etc.

\* L'an 414 avant J. C.

(b) Thucyd. ibid. cap. 25.

sans qu'on puisse les accuser d'injustice ou de partialité (a). Il semble que la nature avoit essayé de réunir en lui tout ce qu'elle peut produire de plus fort en vices et en vertus (b). Nous le considérerons ici par rapport à l'état dont il accéléra la ruine, et plus bas, dans ses relations avec la société qu'il acheva de corrompre.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>

Une origine illustre, des richesses considérables, la figure la plus distinguée, les grâces les plus séduisantes, un esprit facile et étendu, l'honneur, enfin, d'appartenir à Périclès; tels furent les avantages qui éblouirent d'abord les Athéniens, et dont il fut ébloui le premier (c).

Dans un âge où l'on n'a besoin que d'indulgence et de conseils, il eut une cour et des flatteurs: il étonna ses maîtres par sa docilité, et les Athéniens par la licence de sa conduite. Socrate, qui prévint de bonne heure que ce jeune homme seroit le plus dangereux des citoyens d'Athènes, s'il n'en devenoit le plus utile, rechercha son amitié, l'obtint à force de soins, et ne la perdit jamais (d): il entreprit de modérer cette vanité qui ne pouvoit souffrir dans

(a) Nep. in Alcib. cap. 11.

(b) Id. ibid. cap. 1.

(c) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 104. Nep. in Alcib. cap. 1. Diod. Sic. lib. 12, p. 130. Plut. in Alcib. etc.

(d) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 103. Id. in conv. t. 3. p. 215, etc.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

le monde ni de supérieur, ni d'égal; et tel étoit dans ces occasions, le pouvoir de la raison ou de la vertu, que le disciple pleuroit sur ses erreurs, et se laissoit humilier sans se plaindre (a).

Quand il entra dans la carrière des honneurs, il voulut devoir ses succès moins à l'éclat de sa magnificence et de ses libéralités, qu'aux attraits de son éloquence (b) : il parut à la tribune. Un léger défaut de prononciation prêtoit à ses paroles les grâces naïves de l'enfance (c); et quoiqu'il hésitât quelquefois pour trouver le mot propre, il fut regardé comme un des plus grands orateurs d'Athènes (d). Il avoit déjà donné des preuves de sa valeur; et, d'après ses premières campagnes, on augura qu'il seroit un jour le plus habile général de la Grèce. Je ne parlerai point de sa douceur, de son affabilité, ni de tant d'autres qualités qui concoururent à le rendre le plus aimable des hommes.

Il ne falloit pas chercher dans son cœur l'élévation que produit la vertu; mais on y trouvoit la hardiesse (e) que donne l'instinct de la su-

(a) Plat. in Alcib. t. 1, p. 193 et 194.

(b) Id. ibid. p. 195.

(c) Id. ibid. p. 192. Aristoph. in vesp. v. 44.

(d) Demosth. in Diod. p. 626. Plut. in Alcib. p. 196. Diod. Sic. lib. 12, p. 130.

(e) Diod. Sic. lib. 13, p. 191.

périorité. Aucun obstacle, aucun malheur ne pouvoit ni le surprendre, ni le décourager : il sembloit persuadé que lorsque les ames d'un certain ordre ne font pas tout ce qu'elles veulent, c'est qu'elles n'osent pas tout ce qu'elles peuvent. Forcé par les circonstances, de servir les ennemis de sa patrie, il lui fut aussi facile de gagner leur confiance par son ascendant, que de les gouverner par la sagesse de ses conseils : il eut cela de particulier, qu'il fit toujours triompher le parti qu'il favorisoit, et que ses nombreux exploits ne furent jamais ternis par aucun revers (a).

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

Dans les négociations, il employoit tantôt les lumières de son esprit, qui étoient aussi vives que profondes; tantôt des ruses et des perfidies, que des raisons d'état ne peuvent jamais autoriser (b); d'autres fois, la facilité d'un caractère, que le besoin de dominer ou le desir de plaire plioit sans effort aux conjonctures. Chez tous les peuples, il s'attira les regards, et maîtrisa l'opinion publique. Les Spartiates furent étonnés de sa frugalité, les Thraces, de son intempérance; les Béotiens, de son amour pour les exercices les plus vio-

(a) Plut. in Coriol. t. 1, p. 233. Nep. in Alcib. cap. 6.

(b) Thucyd. lib. 5, cap. 45; lib. 8, cap. 82. Plut. in Alcib. p. 198.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

lens ; les Ioniens , de son goût pour la paresse et la volupté ; les satrapes de l'Asie , d'un luxe qu'ils ne pouvoient égaler (a). Il se fût montré le plus vertueux des hommes , s'il n'avoit jamais eu l'exemple du vice ; mais le vice l'entraînoit , sans l'asservir. Il semble que la profanation des lois et la corruption des mœurs n'étoient à ses yeux qu'une suite de victoires remportées sur les mœurs et sur les lois ; on pourroit dire encore que ses défauts n'étoient que des écarts de sa vanité. Les traits de légèreté , de frivolité , d'imprudance , échappés à sa jeunesse ou à son oisiveté , disparoissent dans les occasions qui demandoient de la réflexion et de la constance. Alors il joignoit la prudence à l'activité (b) ; et les plaisirs ne lui déroboient aucun des instans qu'il devoit à sa gloire ou à ses intérêts.

Sa vanité auroit tôt ou tard dégénéré en ambition : car il étoit impossible qu'un homme si supérieur aux autres , et si dévoré de l'envie de dominer , n'eût pas fini par exiger l'obéissance , après avoir épuisé l'admiration. Aussi fut-il toute sa vie suspect aux principaux citoyens , dont les uns redoutoient ses talens , les

---

(a) Plut. in Alcib. p. 205. Nep. in Alcib. cap. 11.

(b) Plut. ibid. p. 211. Nep. ibid. cap. 1.

autres ses excès (a), et tour-à-tour adoré, craint et haï du peuple qui ne pouvoit se passer de lui (b); et comme les sentimens dont il étoit l'objet, devenoient des passions violentes, ce fut avec des convulsions de joie ou de fureur (c), que les Athéniens l'élevèrent aux honneurs, le condamnèrent à mort, le rappelèrent, et le proscrivirent une seconde fois.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

Un jour qu'il avoit, du haut de la tribune, enlevé les suffrages du public, et qu'il revenoit chez lui escorté de toute l'assemblée, Timon, surnommé le Misanthrope, le rencontra; et lui serrant la main: « Courage, mon fils, lui dit-il, continue de t'agrandir, et je te devrai la perte des Athéniens (d). »

Dans un autre moment d'ivresse, le petit peuple proposoit de rétablir la royauté en sa faveur (e); mais, comme il ne se seroit pas contenté de n'être qu'un roi, ce n'étoit pas la petite souveraineté d'Athènes qui lui convenoit, c'étoit un vaste empire qui le mît en état d'en conquérir d'autres.

Né dans une république, il devoit l'élever au-

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 15. Plut. in Alcib. p. 198.

(b) Aristoph. in ran. v. 1472.

(c) Justin, lib. 5, cap. 4.

(d) Plut. ibid. p. 199.

(e) Id. ibid. p. 210.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

dessus d'elle-même, avant que de la mettre à ses pieds. C'est là, sans doute, le secret des brillantes entreprises dans lesquelles il entraîna les Athéniens. Avec leurs soldats, il auroit soumis des peuples; et les Athéniens se seroient trouvés asservis, sans s'en apercevoir.

Sa première disgrâce, en l'arrêtant presque au commencement de sa carrière, n'a laissé voir qu'une vérité : c'est que son génie et ses projets furent trop vastes pour le bonheur de sa patrie. On a dit que la Grèce ne pouvoit porter deux Alcibiades (*a*); on doit ajouter qu'Athènes en eut un de trop. Ce fut lui qui fit résoudre la guerre contre la Sicile.

GUERRE  
DES  
ATHÉNIENS  
EN  
SICILE.

Depuis quelque temps, les Athéniens méditoient la conquête de cette île riche et puissante. Leur ambition réprimée par Périclès, fut puissamment secondée par Alcibiade. Toutes les nuits, des songes flatteurs retraçoient à son esprit la gloire immense dont il alloit se couronner; la Sicile ne devoit être que le théâtre de ses premiers exploits; il s'emparoit de l'Afrique, de l'Italie, du Péloponèse. Tous les jours il entretenoit de ses grands desseins cette jeunesse bouillante, qui s'attachoit à ses pas, et dont il gouvernoit les volontés (*b*).

(*a*) Archestr. ap. Plut., in Alcib. p. 199.

(*b*) Plut. *ibid.*



Sur ces entrefaites , la ville d'Egeste , en Sicile , qui se disoit opprimée par ceux de Sélinonte et de Syracuse , implora l'assistance des Athéniens dont elle étoit alliée : elle offroit de les indemniser de leurs frais , et leur représentoit que s'ils n'arrêtoient les progrès des Syracusains , ce peuple ne tarderoit pas à joindre ses troupes à celles des Lacédémoniens. La république envoya des députés en Sicile : ils firent à leur retour un rapport infidèle de l'état des choses. L'expédition fut résolue ; et l'on nomma pour généraux , Alcibiade , Nicias et Lamachus. On se flattoit tellement du succès , que le sénat régla d'avance le sort des différens peuples de la Sicile.

Cependant les citoyens éclairés étoient d'autant plus effrayés , qu'on n'avoit alors qu'une foible idée de la grandeur , des forces et des richesses de cette île (a). Malgré la loi qui défend de revenir sur une décision de tous les ordres de l'état , Nicias remontoit à l'assemblée , que la république n'ayant pu terminer encore les différends suscités entre elle et les Lacédémoniens , la paix actuelle n'étoit qu'une suspension d'armes ; què ses véritables ennemis étoient dans le Péloponèse ; qu'ils n'attendoient que le départ de l'armée pour fondre sur l'At-

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>

---

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 1.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

tique ; que les démêlés des villes de Sicile n'avoient rien de commun avec les Athéniens ; que le comble de l'extravagance étoit de sacrifier le salut de l'état à la vanité ou à l'intérêt d'un jeune homme jaloux d'étaler sa magnificence aux yeux de l'armée ; que de tels citoyens n'étoient faits que pour ruiner l'état , en se ruinant eux-mêmes ; et qu'il leur convenoit aussi peu de délibérer sur de si hautes entreprises , que de les exécuter.

« Je vois avec frayeur , ajouta Nicias , cette  
» nombreuse jeunesse qui l'entoure , et dont il  
» dirige les suffrages. Respectables vieillards ,  
» je sollicite les vôtres au nom de la patrie ;  
» et vous , magistrats , appelez de nouveau le  
» peuple aux opinions ; et si les lois vous le  
» défendent , songez que la première des lois  
» est de sauver l'état. »

Alcibiade prenant la parole , représenta que les Athéniens , en protégeant les nations opprimées , étoient parvenus à ce haut point de gloire et de grandeur (b) ; qu'il ne leur étoit plus permis de se livrer à un repos trop capable d'énervier le courage des troupes ; qu'ils seroient un jour assujétis , si dès à présent ils n'assujétissoient les

---

(a) Thucyd. lib. 6 , cap. 8.

(b) Id. *ibid.* cap. 18.

autres ; que plusieurs villes de Sicile n'étoient peuplées que de barbares, ou d'étrangers insensibles à l'honneur de leur patrie, et toujours prêts à changer de maîtres ; que d'autres, fatiguées de leurs divisions, attendoient l'arrivée de la flotte, pour se rendre aux Athéniens ; que la conquête de cette île leur faciliteroit celle de la Grèce entière ; qu'au moindre revers, ils trouveroient un asyle dans leurs vaisseaux ; que le seul éclat de cette expédition étonneroit les Lacédémoniens ; et que si ce peuple hasardoit une irruption dans l'Attique, elle ne réussiroit pas mieux que les précédentes.

SECONDE  
PARTIE.

section 3<sup>e</sup>.

Quant aux reproches qui le regardoient personnellement, il répondoit que sa magnificence n'avoit servi jusqu'à ce jour, qu'à donner aux peuples de la Grèce une haute idée de la puissance des Athéniens, et qu'à lui procurer assez d'autorité à lui-même, pour détacher des nations entières de la ligue du Péloponèse. « Au » surplus, disoit-il, destiné à partager avec » Nicias le commandement de l'armée, si ma » jeunesse et mes folies vous donnent quelques » alarmes, vous vous rassurerez sur le bonheur » qui a toujours couronné ses entreprises (a). »

Cette réponse enflamma les Athéniens d'une nouvelle ardeur. Leur premier projet n'avoit

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 17.

été que d'envoyer 60 galères en Sicile. Nicias ; pour les en détourner par une voie indirecte , représenta qu'outre la flotte , il falloit une armée de terre , et leur mit devant les yeux le tableau effrayant des préparatifs , des dépenses et du nombre de troupes qu'exigeoit une telle expédition. Alors une voix s'éleva du milieu de l'assemblée : « Nicias , il ne s'agit plus de tous » ces détours : expliquez-vous nettement sur » le nombre des soldats et des vaisseaux dont » vous avez besoin (a). » Nicias ayant répondu qu'il en conférerait avec les autres généraux , l'assemblée leur donna plein pouvoir de disposer de toutes les forces de la république.

Elles étoient prêtes (b) , lorsqu'Alcibiade fut dénoncé pour avoir , avec quelques compagnons de ses débauches , mutilé pendant la nuit les statues de Mercure , placées dans les différens quartiers de la ville , et représenté , à l'issue d'un souper , les cérémonies des redoutables mystères d'Eleusis. Le peuple , capable de lui tout pardonner en toute autre occasion , ne respiroit que la fureur et la vengeance. Alcibiade , d'abord effrayé du soulèvement des esprits , bientôt rassuré par les dispositions favo-

---

(a) Thucyd. lib. 6 , cap. 25.

(b) Id. ibid. c. 27. Plut. in Alcib. p. 200. Nep. in Alcib. c. 5.

rables de l'armée et de la flotte, se présente à l'assemblée; il détruit les soupçons élevés contre lui, et demande la mort, s'il est coupable; une satisfaction éclatante, s'il ne l'est pas. Ses ennemis font différer le jugement jusqu'après son retour, et l'obligent de partir, chargé d'une accusation qui tient le glaive suspendu sur sa tête.

Le rendez-vous général, tant pour les Athéniens que pour leurs alliés, étoit à Corcyre (a). C'est de là que la flotte partit, composée d'environ 300 voiles, et se rendit à Rhégium, à l'extrémité de l'Italie\*. Elle portoit 5100 hommes pesamment armés, parmi lesquels se trouvoit l'élite des soldats Athéniens. On y avoit joint 480 archers, 700 frondeurs, quelques autres troupes légères, et un petit nombre de cavaliers.

Les généraux n'avoient pas exigé de plus grandes forces; Nicias ne songeoit point à se rendre maître de la Sicile; Alcibiade croyoit que pour la soumettre, il suffiroit d'y semer la division. L'un et l'autre manifestèrent leurs vues dans le premier conseil qu'ils tinrent avant que de commencer la campagne. Leurs instructions leur prescrivoient en général de régler les affaires de Sicile de la manière la plus avan-

---

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 42, 43, etc.

\* L'an 415 avant J. C.

tagieuse aux intérêts de la république : elles leur ordonnoient en particulier de protéger les Egéstains contre ceux de Sélinonte, et, si les circonstances le permettoient, d'engager les Syracusains à rendre aux Léontins les possessions dont ils les avoient privés (a).

Nicias s'en tenoit à la lettre de ce décret, et vouloit, après l'avoir exécuté, ramener la flotte au Pirée (b). Alcibiade soutenoit que de si grands efforts de la part des Athéniens, devant être signalés par de grandes entreprises, il falloit envoyer des députés aux principales villes de la Sicile, les soulever contre les Syracusains, en tirer des vivres et des troupes; et, d'après l'effet de ces diverses négociations, se déterminer pour le siège de Sélinonte, ou pour celui de Syracuse. Lamachus, le troisième des généraux, proposoit de marcher à l'instant contre cette dernière ville, et de profiter de l'étonnement où l'avoit jetée l'arrivée des Athéniens (c). Le port de Mégare, voisin de Syracuse, contiendrait leur flotte, et la victoire opéreroit une révolution dans la Sicile.

Le succès auroit peut-être justifié l'avis de Lamachus. Les Syracusains n'avoient pris aucune précaution contre l'orage qui les mena-

---

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 8.

(b) Id. ibid. cap. 47.

(c) Id. ibid. cap. 49.

çoit : ils avoient eu de la peine à se persuader que les Athéniens fussent assez insensés pour méditer la conquête d'une ville telle que Syracuse. « Ils devroient s'estimer heurtix, s'écrioit un de leurs orateurs, de ce que nous n'avons jamais songé à les ranger sous nos lois (a). »

Ce projet n'ayant pas été goûté des deux autres généraux, Lamachus se décida pour l'avis d'Alcibiade. Pendant que ce dernier prenoit Catane par surprise ; que Naxos lui ouvroit ses portes ; que ses intrigues alloient forcer celles de Messine (b), et que ses espérances commençoient à se réaliser (c) ; on faisoit partir du Pirée la galère qui devoit le ramener à Athènes. Ses ennemis avoient prévalu, et le sommoient de comparoître, pour répondre à l'accusation dont ils avoient jusqu'alors suspendu la poursuite. On n'osa pas l'arrêter, parce qu'on craignit le soulèvement des soldats, et la désertion des troupes alliées, qui, la plupart, n'étoient venues en Sicile qu'à sa prière (d). Il avoit d'abord formé le dessein d'aller confondre ses accusateurs ; mais quand il fut à Thurium, ayant réfléchi sur les injustices des Athéniens, il trompa la vigilance

(a) Thucyd. lib. 6, cap. 36.

(b) Id. ibid. cap. 51. Plut. in Alcib. p. 202.

(c) Nep. in Alcib. cap. 4.

(d) Thucyd. lib. 6, cap. 61. Plut. in Alcib. p. 202.

SECONDE  
 PARTIE.  
 Section 34

===== de ses guides , et se retira dans le Péloponèse (a).  
 SECONDE Sa retraite répandit le découragement dans  
 PARTIE. l'armée. Nicias , qui ne craignoit rien quand il  
 section 3°. falloit exécuter , et tout quand il falloit entre-  
 prendre , laissoit s'éteindre dans le repos , ou  
 dans des conquêtes faciles , l'ardeur qu'Alci-  
 biade avoit excitée dans le cœur des soldats.  
 Cependant il vit le moment où le plus bril-  
 lant succès alloit justifier une entreprise dont  
 il avoit toujours redouté les suites : il s'étoit enfin  
 déterminé à mettre le siège devant Syracuse ,  
 et l'avoit conduit avec tant d'intelligence , que  
 les habitans étoient disposés à se rendre. Déjà  
 plusieurs peuples de Sicile et d'Italie se déclai-  
 roient en sa faveur , lorsqu'un général Lacédé-  
 monien , nommé Gylippe , entra dans la place  
 assiégée , avec quelques troupes qu'il avoit  
 amenées du Péloponèse , ou ramassées en Si-  
 cile. Nicias auroit pu l'empêcher d'aborder dans  
 cette île : il négligea cette précaution (b) ; et  
 cette faute irréparable fut la source de tous ses  
 malheurs. Gylippe releva le courage des Syra-  
 cusains , battit les Athéniens , et les tint renfer-  
 més dans leurs retranchemens.

Athènes fit partir , sous les ordres de Dé-  
 mosthène et d'Eurymédon , une nouvelle flotte

---

(a) Plut. in Alcib. p. 202.

(b) Thucyd. lib. 6, cap. 104.



composée d'environ 73 galères, et une seconde SECONDE  
 armée forte de 5000 hommes pesamment PARTIE.  
 armés, et de quelques troupes légères (a). Section 3<sup>e</sup>  
 Démosthène ayant perdu 2000 hommes à  
 l'attaque d'un poste important, et considérant  
 que bientôt la mer ne seroit plus navigable,  
 et que les troupes dépérissent par les mala-  
 dies, proposa d'abandonner l'entreprise, ou de  
 transporter l'armée en des lieux plus sains (b).  
 Sur le point de mettre à la voile, Nicias, effrayé  
 d'une éclipse de lune qui sema la terreur dans  
 le camp, consulta les devins, qui lui ordon-  
 nèrent d'attendre encore 27 jours (c).

Avant qu'ils fusseut écoulés, les Athéniens  
 vaincus par terre et par mer, ne pouvant res-  
 ter sous les murs de Syracuse, faute de vivres,  
 ni sortir du port dont les Syracusains avoient  
 fermé l'issue, prirent enfin le parti d'aban-  
 donner leurs camps, leurs malades, leurs vais-  
 seaux, et de se retirer par terre dans quelque  
 ville de Sicile: ils partirent au nombre de  
 40,000 hommes (d), y compris non-seule-  
 ment les troupes que leur avoient fournies les  
 peuples de Sicile et d'Italie, mais encore les

(a) Thucyd. lib. 7, cap. 42.

(b) Id. ibid. cap. 47 et 49. Justin. lib. 4, cap. 5.

(c) Thucyd. ibid. cap. 50.

(d) Id. ibid. cap. 70.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

chiourmes des galères, les ouvriers et les esclaves.

Cependant ceux de Syracuse occupent les défilés des montagnes, et les passages des rivières; ils détruisent les ponts, s'emparent des hauteurs, et répandent dans la plaine divers détachemens de cavalerie et de troupes légères.

Les Athéniens harcelés, arrêtés à chaque pas, sont sans cesse exposés aux traits d'un ennemi qu'ils trouvent par-tout, et qu'ils ne peuvent atteindre nulle part : ils étoient soutenus par l'exemple de leurs généraux, et par les exhortations de Nicias, qui, malgré l'épuisement où l'avoit réduit une longue maladie, montrait un courage supérieur au danger. Pendant huit jours entiers, ils eurent à lutter contre des obstacles toujours renaissans. Mais Démosthène, qui commandoit l'arrière-garde composée de 6000 hommes, s'étant égaré dans sa marche, fut poussé dans un lieu resserré; et, après des prodiges de valeur, il se rendit, à condition qu'on accorderoit la vie à ses soldats, et qu'on leur épargneroit l'horreur de la prison (a).

Nicias, n'ayant pu réussir dans une négociation qu'il avoit entamée, conduisit le reste de l'armée jusqu'au fleuve Asinarus (b). Parve-

(a) Thucyd. lib. 7, cap. 82.

(b) Id. ibid. cap. 84.

nus en cet endroit, la plupart des soldats, tourmentés par une soif dévorante, s'élan- cent confusément dans le fleuve; les autres y sont précipités par l'ennemi: ceux qui veulent se sauver à la nage, trouvent de l'autre côté des bords escarpés et garnis de gens de trait, qui en font un massacre horrible. Huit mille hommes périrent dans cette attaque (a); et Nicias adressant la parole à Gylippe: « Dis- » posez de moi, lui dit-il, comme vous le » jugerez à propos; mais sauvez du moins ces » malheureux soldats. » Gylippe fit aussitôt cesser le carnage.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

Les Syracusains rentrèrent dans Syracuse, suivis de 7000 prisonniers (b), qui furent jetés dans les carrières: ils y souffrirent pendant plusieurs mois, des maux inexprimables; beaucoup d'entre eux y périrent, d'autres furent vendus comme esclaves. Un plus grand nombre de prisonniers étoit devenu la proie des officiers et des soldats: tous finirent leurs jours dans les fers, à l'exception de quelques Athéniens qui dûrent leur liberté aux pièces d'Euripide, que l'on connoissoit alors à peine en Sicile, et dont ils récitoient les plus beaux endroits à leurs maîtres (c).

(a) Diod. Sic. lib. 13, p. 148.

(b) Thucyd. lib. 7, cap. 87.

(c) Plut. in Nic. t. 1, p. 542.

SECONDE  
PARTIE.

Nicias et Démosthène furent mis à mort, malgré les efforts que fit Gylippe pour leur sauver la vie (a).

Section 3<sup>e</sup>. Athènes, accablée d'un revers si inattendu, envisageoit de plus grands malheurs encore. Ses alliés étoient près de secouer son joug; les autres peuples conjuroient sa perte (b); ceux du Péloponèse s'étoient déjà crus autorisés, par son exemple, à rompre la trêve (c). On apercevoit, dans leurs opérations mieux combinées, l'esprit de vengeance et le génie supérieur qui les dirigeoient. Alcibiade jouissoit à Lacédémone du crédit qu'il obtenoit par-tout. Ce fut par ses conseils que les Lacédémoniens prirent la résolution d'envoyer du secours aux Syracusains, de recommencer leurs incursions dans l'Attique, et de fortifier, à 120 stades d'Athènes, le poste de Décélie, qui tenoit cette ville bloquée du côté de la terre (d).

Il falloit, pour anéantir sa puissance, favoriser la révolte de ses alliés et détruire sa marine. Alcibiade se rend sur les côtes de l'Asie mineure. Chio, Milet, d'autres villes florissantes se déclarent en faveur des Lacédém-

---

(a) Thucyd. lib. 7, cap. 86.

(b) Id. lib. 8, cap. 2.

(c) Id. lib. 7, cap. 19.

(d) Id. lib. 6, cap. 91. Nep. in Alcib. cap. 4.

niens (*a*). Il captive, par ses agrémens, Tissapherne, gouverneur de Sardes (*b*); et le roi de Perse s'engage à payer la flotte du Péloponnèse (*c*).

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

Cette seconde guerre, conduite avec plus de régularité que la première, eût été bientôt terminée, si Alcibiade, poursuivi par Agis, roi de Lacédémone, dont il avoit séduit l'épouse, et par les autres chefs de la ligue, à qui sa gloire faisoit ombrage, n'eût enfin compris qu'après s'être vengé de sa patrie, il ne lui restoit plus qu'à la garantir d'une perte certaine (*d*). Dans cette vue, il suspendit les efforts de Tissapherne et les secours de la Perse, sous prétexte qu'il étoit de l'intérêt du grand-roi de laisser les peuples de la Grèce s'affoiblir mutuellement (*e*).

Les Athéniens ayant, bientôt après, révoqué le décret de son bannissement, il se met à leur tête, soumet les places de l'Hellespont (*f*), force un des gouverneurs du roi de Perse à signer un traité avantageux aux Athéniens (*g*),

---

(*a*) Thucyd. lib. 8, cap. 12 et 17.

(*b*) Plut. in Alcib. p. 204.

(*c*) Thucyd. lib. 8, cap. 5. Justin. lib. 5, cap. 2.

(*d*) Plut. *ibid.*

(*e*) Justin. *ibid.*

(*f*) Plut. *ibid.* p. 206.

(*g*) *Id.* *ibid.* p. 208.

et Lacédémone à leur demander la paix (a) :

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

Cette demande fut rejetée, parce que se croyant désormais invincibles sous la conduite d'Alcibiade, ils avoient passé rapidement de la consternation la plus profonde à la plus insolente présomption. A la haine, dont ils étoient animés contre ce général, avoit succédé aussi vite la reconnoissance la plus outrée, l'amour le plus effréné.

Quand il revint dans sa patrie, son arrivée, son séjour, le soin qu'il prit de justifier sa conduite, furent une suite de triomphes pour lui, et de fêtes pour la multitude (b). Quand, aux acclamations de toute la ville, on le vit sortir du Pirée avec une flotte de 100 vaisseaux, on ne douta plus que la célérité de ses exploits ne forçât bientôt les peuples du Péloponèse à subir la loi du vainqueur ; on attendoit à tout moment l'arrivée du courrier chargé d'annoncer la destruction de l'armée ennemie, et la conquête de l'Ionie (c).

Au milieu de ces espérances flatteuses, on apprit que quinze galères Athéniennes étoient tombées au pouvoir des Lacédémoniens. Le combat s'étoit donné pendant l'absence et au

---

(a) Diod. Sic. lib. 13, p. 177.

(b) Nep. in Alcib. cap. 6. Plut. p. 209. Justin. lib. 5, cap. 4.

(c) Plut. ibid. p. 211.

mépris des ordres précis d'Alcibiade, que la nécessité de lever des contributions pour la subsistance des troupes avoit obligé de passer en Ionie. A la première nouvelle de cet échec, il revint sur ses pas, et alla présenter la bataille au vainqueur, qui n'osa pas l'accepter (a). Il avoit réparé l'honneur d'Athènes : la perte étoit légère, mais elle suffisoit à la jalousie de ses ennemis. Ils aigrirent le peuple, qui le dépouilla du commandement général des armées, avec le même empressement qu'il l'en avoit revêtu.

La guerre continua encore pendant quelques années ; elle se fit toujours par mer, et finit par la bataille d'Ægos-Potamos, que ceux du Péloponèse gagnèrent dans le détroit de l'Helléspont. Le Spartiate Lysander, qui les commandoit (b), surprit la flotte des Athéniens composée de 180 voiles, s'en rendit maître, et fit 3000 prisonniers\*.

Alcibiade, qui, depuis sa retraite, s'étoit établi dans la contrée voisine, avoit averti les généraux Athéniens du danger de leur position, et du peu de discipline qui régnoit parmi les soldats et les matelots. Ils méprisèrent les con-

SECONDE  
PARTIE.

Section 3.

(a) Plut. in Alcib. p. 211. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 442.

(b) Xenoph. lib. 2, p. 455 et 457. Plut. in Lys. t. 1, p. 440.

\* L'an 405 avant J. C.

seils d'un homme tombé dans la disgrâce (a).  
 SECONDE La perte de la bataille entraîna celle d'A-  
 PARTIE. thènes, qui, après un siège de quelques mois,  
 section 2<sup>e</sup>. se rendit, faute de vivres \*. Plusieurs des puis-  
 PRIS D'A- sances alliées proposèrent de la détruire. Lacé-  
 THÈNES. démone, écoutant plus sa gloire que son intérêt,  
 refusa de mettre aux fers une nation qui avoit  
 rendu de si grands services à la Grèce (b) ;  
 mais elle condamna les Athéniens non-seule-  
 ment à démolir les fortifications du Pirée, ainsi  
 que la longue muraille qui joint le port à la  
 ville, mais encore à livrer leurs galères, à l'ex-  
 ception de douze ; à rappeler leurs bannis ; à  
 retirer leurs garnisons des villes dont ils s'étoient  
 emparés ; à faire une ligue offensive et défen-  
 sive avec les Lacédémoniens ; à les suivre par  
 terre et par mer, dès qu'ils en auroient reçu  
 l'ordre. (c).

Les murailles furent abattues au son des ins-  
 trumens, comme si la Grèce avoit recouvré sa  
 liberté (d) ; et, quelques mois après, le vain-  
 queur permit au peuple d'élire 30 magistrats,

---

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 456. Plut. in Alcib. t. 1, p. 212. Nep. in Alcib. cap. 8.

\* Vers la fin d'avril de l'an 404 avant J. C.

(b) Xenoph. ibid. p. 460. Isocr. de pace, t. 1, p. 399. Andoc. de pace, p. 26.

(c) Xenoph. ibid. Diod. Sic. lib. 3, p. 226.

(d) Xenoph. ibid. Plut. in Lysand. p. 441.



qui devoient établir une autre forme de gouvernement, et qui finirent par usurper l'autorité (a) \*.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>es</sup>

Ils sévirent d'abord contre quantité de délateurs odieux aux gens de bien, ensuite contre leurs ennemis particuliers, bientôt après contre ceux dont ils vouloient envahir les richesses. Des troupes Lacédémoniennes qu'ils avoient obtenues de Lysander, 3000 citoyens qu'ils s'étoient associés pour affermir leur puissance (b), protégeoient ouvertement leurs injustices. La nation désarmée, tomba tout-à-coup dans une extrême servitude : l'exil, les fers, la mort, étoient le partage de ceux qui se déclaroient contre la tyrannie, ou qui sembloient la condamner par leur silence. Elle ne subsista que pendant huit mois (c) ; et dans ce court espace de temps, plus de 1500 citoyens furent indignement massacrés et privés des honneurs funèbres (d) ; la plupart abandonnèrent une ville où les victimes et les témoins de l'oppression n'osoient faire entendre une plainte : car

(a) Lys. in Eratoth. p. 192. Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 461. Diod. Sic. lib. 14, p. 236.

\* Vers l'été de l'an 404 avant J. C.

(b) Lys. ibid. p. 227. Xenoph. ibid. p. 463.

(c) Corsin. fast. Att. t. 3, p. 264.

(d) Isocr. areopag. t. 1, p. 345. Demosth. in Timocr. p. 731, Æschin. in Ctesiph. p. 466.

~~Il~~ il falloit que la douleur fût muette, et que la pitié parût indifférente.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

Socrate fut le seul qui ne se laissa point ébranler par l'iniquité des temps ; il osa consoler les malheureux, et résister aux ordres des tyrans (a). Mais ce n'étoit point sa vertu qui les alarmoit : ils redoutoient, à plus juste titre, le génie d'Alcibiade, dont ils étoient les démarches.

Il étoit alors dans une bourgade de Phrygie, dans le gouvernement de Pharnabaze, dont il avoit reçu des marques de distinction et d'amitié. Instruit des levées que le jeune Cyrus faisoit dans l'Asie mineure, il en avoit conclu que ce prince méditoit une expédition contre Artaxerxès son frère : il comptoit, en conséquence, se rendre auprès du roi de Perse, l'avertir du danger qui le menaçoit, et en obtenir des secours pour délivrer sa patrie : mais tout-à-coup des assassins envoyés par le satrape, entourent sa maison, et, n'ayant pas la hardiesse de l'attaquer, y mettent le feu. Alcibiade s'élança, l'épée à la main, à travers les flammes, écarte les barbares, et tombe sous une grêle de traits (b) : il étoit alors âgé de 40 ans. Sa mort est

---

(a) Xenoph. memor. p. 716. Diod. Sic. lib. 14, p. 237. Senec. de tranquill. anim. cap. 3.

(b) Plut. in Alcib. t. 1, p. 212 et 213. Nep. in Alcib. cap. 10.

une tache pour Lacédémone, s'il est vrai que les magistrats, partageant les craintes des tyrans d'Athènes, aient engagé Pharnabaze à commettre ce lâche attentat. Mais d'autres prétendent qu'il s'y porta de lui-même, et pour des intérêts particuliers (a).

SECONDE  
PARTIE.

Section 3e.

La gloire de sauver Athènes étoit réservée à Thrasibule. Ce généreux citoyen placé, par son mérite, à la tête de ceux qui avoient pris la fuite, et sourd aux propositions que lui firent les tyrans de l'associer à leur puissance, s'empara du Pirée, et appela le peuple à la liberté (b). Quelques-uns des tyrans périrent les armes à la main ; d'autres furent condamnés à perdre la vie. Une amnistie générale rapprocha les deux partis, et ramena la tranquillité dans Athènes (c).

Quelques années après, elle secoua le joug de Lacédémone, rétablit la démocratie, et accepta le traité de paix que le Spartiate Antalcidas conclut avec Artaxerxès \*. Par ce traité que les circonstances rendoient nécessaire, les colonies Grecques de l'Asie mineure et quelques îles voisines furent abandonnées à la Perse ; les autres peuples de la Grèce recouvrèrent

(a) Ephor. ap. Diod. lib. 14, p. 242.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 472.

(c) Id. ibid. p. 479.

\* L'an 38 avant J. C.

leurs lois et leur indépendance (a); mais ils sont restés dans un état de foiblesse, dont ils ne se relèveront peut-être jamais. Ainsi furent terminés les différends qu'avoient occasionné la guerre des Mèdes et celle du Péloponèse.

SECONDE  
PARTIE.  
Section 3<sup>e</sup>.

L'essai historique que je viens de donner finit à la prise d'Athènes. Dans la relation de mon voyage, je rapporterai les principaux événemens qui se sont passés depuis cette époque, jusqu'à mon départ de Scythie: je vais maintenant hasarder quelques remarques sur le siècle de Périclès.

RÉFLEXIONS SUR  
LE SIÈCLE  
DE  
PÉRICLÈS.

AU commencement de la guerre du Péloponèse, les Athéniens durent être extrêmement surpris de se trouver si différens de leurs pères. Tout ce que, pour la conservation des mœurs, les siècles précédens avoient accumulé de lois, d'institutions, de maximes et d'exemples, quelques années avoient suffi pour en détruire l'autorité. Jamais il ne fut prouvé, d'une manière plus terrible, que les grands succès sont aussi dangereux pour les vainqueurs que pour les vaincus.

J'ai indiqué plus haut les funestes effets que produisirent sur les Athéniens leurs conquêtes,

---

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 549. Isocr. de pace, t. 1, p. 368. Plut. in Ages. p. 608. Diod. Sic. lib. 14, p. 319.

et l'état florissant de leur marine et de leur commerce. On les vit tout-à-coup étendre les domaines de la république, et transporter dans son sein les dépouilles des nations alliées et soumises : de là les progrès successifs d'un luxe ruineux, et le desir insatiable des fêtes et des spectacles. Comme le gouvernement s'abandonnoit au délire d'un orgueil qui se croyoit tout permis, parce qu'il pouvoit tout oser, les particuliers, à son exemple, secouoient toutes les espèces de contraintes qu'imposent la nature et la société.

Bientôt le mérite n'obtint que l'estime; la considération fut réservée pour le crédit : toutes les passions se dirigèrent vers l'intérêt personnel ; et toutes les sources de corruption se répandirent avec profusion dans l'état. L'amour, qui auparavant se couvroit des voiles de l'hymen et de la pudeur, brûla ouvertement de feux illégitimes. Les courtisanes se multiplièrent dans l'Attique et dans toute la Grèce (a). Il en vint de l'Ionie, de ce beau climat où l'art de la volupté a pris naissance. Les unes s'attachoient plusieurs adorateurs qu'elles aimoient tous sans préférence, qui tous les aimoient sans rivalité ; d'autres, se bornant à une seule conquête (b),

SECONDE

PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

(a) Athen. lib. 13, p. 569.

(b) Terent. in Heautontim. act. 2, scen. 3.

---

 SECONDE  
PARTIE.
Section 3<sup>e</sup>.

parvinrent , par une apparence de régularité , à s'attirer des égards et des éloges de la part de ce public facile , qui leur faisoit un mérite d'être fidèles à leurs engagements.

Périclès , témoin de l'abus , n'essaya point de le corriger. Plus il étoit sévère dans ses mœurs , plus il songeoit à corrompre celles des Athéniens , qu'il amollissoit par une succession rapide de fêtes et de jeux (a).

La célèbre Aspasia , née à Milet en Ionie , seconda les vues de Périclès , dont elle fut successivement la maîtresse et l'épouse. Elle eut sur lui un tel ascendant , qu'on l'accusa d'avoir plus d'une fois suscité la guerre , pour venger ses injures personnelles (b). Elle osa former une société de courtisanes , dont les attraits et les faveurs devoient attacher les jeunes Athéniens (c) aux intérêts de leur fondatrice. Quelques années auparavant , toute la ville se fût soulevée à la seule idée d'un pareil projet : lors de son exécution , il excita quelques murmures. Les poètes comiques se déchainèrent contre Aspasia (d) ; mais elle n'en rassembla

---

(a) Plut. in Pericl. t. 1 , p. 158.

(b) Aristoph. in Acharn. act. 2 , scen. 5 , v. 527. Plut. in Pericl. p. 165 et 163.

(c) Plut. ibid. p. 165.

(d) Cratin. Eupol. ap. Plut. ibid.

pas moins dans sa maison la meilleure compa-

SECONDE  
PARTIE  
Section 2<sup>e</sup>

gnie d'Athènes.  
Périclès autorisa la licence , Aspasia l'étendit , Alcibiade la rendit aimable : sa vie fut tachée de toutes les dissolutions ; mais elles étoient accompagnées de tant de qualités brillantes , et si souvent mêlées d'actions honnêtes , que la censure publique ne savoit où se fixer (a). D'ailleurs , comment résister à l'attrait d'un poison que les Graces elles mêmes sembloient distribuer ? Comment condamner un homme à qui il ne manquoit rien pour plaire , et qui ne manquoit à rien pour séduire ; qui étoit le premier à se condamner ; qui réparoit les moindres offenses , par des attentions si touchantes , et sembloit moins commettre des fautes , que les laisser échapper ? Aussi s'accoutuma-t-on à les placer au rang de ces jeux , ou de ces écarts qui disparaissent avec la fougue de l'âge (b) ; et comme l'indulgence pour le vice est une conspiration contre la vertu , il arriva qu'à l'exception d'un petit nombre de citoyens attachés aux anciennes maximes (c) , la nation , entraînée par les charmes d'Alcibiade , fut complice de ses égaremens , et qu'à

(a) Plut. in Alcib. p. 199.

(b) Id. ibid.

(c) Id. ibid. p. 198.

force de les excuser, elle finit par en prendre la défense.

SECONDE  
PARTIE.

Section 36.

Les jeunes Athéniens arrétoient leurs yeux sur ce dangereux modèle; et n'en pouvant imiter les beautés, ils croyoient en approcher, en copiant, et sur-tout en chargeant ses défauts. Ils devinrent frivoles, parce qu'il étoit léger; insolens, parce qu'il étoit hardi; indépendans des lois, parce qu'il l'étoit des mœurs. Quelques-uns moins riches que lui, aussi prodigues, étalèrent un faste qui les couvrit de ridicule (a), et qui ruina leurs familles: ils transmirent ces désordres à leurs descendans; et l'influence d'Alcibiade subsista long-temps après sa mort.

Un historien judicieux observe (b) que la guerre modifie les mœurs d'un peuple, et les aigrit à proportion des maux qu'il éprouve. Celle du Péloponèse fut si longue, les Athéniens essuyèrent tant de revers, que leur caractère en fut sensiblement altéré. Leur vengeance n'étoit pas satisfaite, si elle ne surpassoit l'offense. Plus d'une fois ils lancèrent des décrets de mort contre les insulaires qui abandonnoient leur alliance (c); plus d'une fois leurs généraux firent souffrir des tourmens

(a) Aristoph. in Nub. scen. 1.

(b) Thucyd. lib. 3, cap. 82.

(c) Id. ibid. cap. 36.

horribles



horribles aux prisonniers qui tomboient entre leurs mains (a). Ils ne se souvenoient donc plus alors d'une ancienne institution, suivant laquelle les Grecs célébroient, par des chants d'alégresse, les victoires remportées sur les barbares; par des pleurs et des lamentations, les avantages obtenus sur les autres Grecs (v)?

L'auteur que j'ai cité, observe encore que dans le cours de cette fatale guerre, il se fit un tel renversement dans les idées et dans les principes, que les mots les plus connus changèrent d'acception; qu'on donna le nom de duperie à la bonne-foi, d'adresse à la duplicité, de foiblesse et de pusillanimité à la prudence et à la modération; tandis que les traits d'audace et de violence passaient pour les saillies d'une ame forte, et d'un zèle ardent pour la cause commune (c). Une telle confusion dans le langage, est peut-être un des plus effrayans symptômes de la dépravation d'un peuple. Dans d'autres temps, on porte des atteintes à la vertu: cependant, c'est reconnoître encore son autorité, que de lui assigner des limites; mais quand on va jusqu'à la dépouiller de son nom, elle n'a

---

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 457. Plut. in Per. t. 1, p. 166.

(b) Isocr. paneg. t. 1, p. 205.

(c) Thucyd. lib. 3, cap. 82.

SECONDE  
PARTIE.

section 3<sup>e</sup>.

plus de droits au trône : le vice s'en empare, et s'y tient paisiblement assis.

Ces guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignirent un grand nombre de familles accoutumées, depuis plusieurs siècles, à confondre leur gloire avec celle de la patrie (*a*). Les étrangers et les hommes nouveaux qui les remplaçaient, firent tout-à-coup pencher du côté du peuple la balance du pouvoir (*b*). L'exemple suivant montrera jusqu'à quel excès il porta son insolence. Vers la fin de la guerre du Péloponèse, on vit un joueur de lyre, autrefois esclave, depuis citoyen par ses intrigues, et adonné de la multitude pour ses libéralités, se présenter à l'assemblée générale avec une hache à la main, et menacer impunément le premier qui opineroit pour la paix (*c*). Quelques années après, Athènes fut prise par les Lacédémoniens, et ne tarda pas à succomber sous les armes du roi de Macédoine.

Telle doit être la destinée d'un état fondé sur les mœurs. Des philosophes qui remontent aux causes des grands évènements, ont dit que chaque siècle porte, en quelque manière, dans

(*a*) Isocr. de pac. t. 1, p. 404.

(*b*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 109.

(*c*) Æschin. de fals. leg. p. 407.

son sein, le siècle qui va le suivre. Cette métaphore hardie couvre une vérité importante, et confirmée par l'histoire d'Athènes. Le siècle des lois et des vertus prépara celui de la valeur et de la gloire : ce dernier produisit celui des conquêtes et du luxe, qui a fini par la destruction de la république.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>

Détournons à présent nos regards de ces scènes affligeantes, pour les porter sur des objets plus agréables et plus intéressans. Vers le temps de la guerre du Péloponèse, la nature redoubla ses efforts, et fit soudain éclore une foule de génies dans tous les genres. Athènes en produisit plusieurs : elle en vit un plus grand nombre venir chez elle briguer l'honneur de ses suffrages.

Sans parler d'un Gorgias, d'un Parménide, d'un Protagoras, et de tant d'autres sophistes éloquens, qui, en semant leurs doutes dans la société, y multiplioient les idées ; Sophocle, Euripide ; Aristophane brilloient sur la scène, entourés de rivaux qui partageoient leur gloire ; l'astronome Méton calculoit les mouvemens des cieux, et fixoit les limites de l'année ; les orateurs Antiphon, Andocide, Lysias, se distinguoient dans les différens genres de l'éloquence ; Thucydide encore frappé des applaudissemens qu'avoit reçus Hérodoté, lorsqu'il lut son histoire aux Athéniens, se préparoit à en mériter

de semblables; Socrate transmettoit une doctrine sublime à des disciples dont plusieurs ont fondé des écoles; d'habiles généraux faisoient triompher les armes de la république; les plus superbes édifices s'élevoient sur les dessins des plus savans architectes; les pinceaux de Polygnote, de Parrhasius et de Zeuxis, les ciseaux de Phidias et d'Alcamène, décoreoient à l'envi les temples, les portiques et les places publiques. Tous ces grands hommes, tous ceux qui florissoient dans d'autres cantons de la Grèce, se reproduisoient dans des élèves dignes de les remplacer; et il étoit aisé de voir que le siècle le plus corrompu seroit bientôt le plus éclairé des siècles.

Ainsi, pendant que les différens peuples de cette contrée étoient menacés de perdre l'empire des mers et de la terre, une classe paisible de citoyens travailloit à lui assurer pour jamais l'empire de l'esprit: ils construisoient, en l'honneur de leur nation, un temple dont les fondemens avoient été posés dans le siècle antérieur, et qui devoit résister à l'effort des siècles suivans. Les sciences s'annonçoient tous les jours par de nouvelles lumières, et les arts par de nouveaux progrès: la poésie n'augmentoît pas son éclat; mais, en le conservant, elle l'employoit par préférence, à orner la tragédie et

la comédie portées tout-à-coup à leur perfection : l'histoire, assujettie aux lois de la critique, rejetait le merveilleux, discutait les faits (a), et devenoit une leçon puissante que le passé donnoit à l'avenir. A mesure que l'édifice s'élevoit, on voyoit au loin des champs à défricher, d'autres qui attendoient une meilleure culture. Les règles de la logique et de la rhétorique, les abstractions de la métaphysique, les maximes de la morale, furent développées dans des ouvrages qui réunissoient à la régularité des plans, la justesse des idées et l'élégance du style.

La Grèce dut en partie ces avantages à l'influence de la philosophie, qui sortit de l'obscurité, après les victoires remportées sur les Perses. Zénon y parut, et les Athéniens s'exercèrent aux subtilités de l'école d'Elée. Anaxagore leur apporta les lumières de celle de Thales; et quelques-uns furent persuadés que les éclipses, les monstres et les divers écarts de la nature ne devoient plus être mis au rang des prodiges : mais ils étoient obligés de se le dire en confidence (b); car le peuple, accoutumé à regarder certains phénomènes comme des avertissemens du ciel, sévissoit contre les

SECONDE  
PARTIE.

section 3<sup>e</sup>.

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 20 et 21.

(b) Plut. in Pericl. t. 1, p. 154. Id. in Nic. p. 538.

philosophes qui vouloient lui ôter des mains cette branche de superstition. Persécutés, bannis, ils apprirent que la vérité, pour être admise parmi les hommes, ne doit pas se présenter à visage découvert, mais se glisser furtivement à la suite de l'erreur.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

Les arts ne trouvant point de préjugés populaires à combattre, prirent tout-à-coup leur essor. Le temple de Jupiter, commencé sous Pisistrate ; celui de Thésée, construit sous Cimon, offroient aux architectes des modèles à suivre ; mais les tableaux et les statues qui existoient, ne présentoient aux peintres et aux sculpteurs que des essais à perfectionner.

Quelques années avant la guerre du Péloponnèse, Panénus, frère de Phidias, peignit dans un portique d'Athènes, la bataille de Marathon ; et la surprise des spectateurs fut extrême, lorsqu'ils crurent reconnoître dans ces tableaux les chefs des deux armées (a). Il surpassa ceux qui l'avoient devancé, et fut presque dans l'instant même effacé par Polygnote de Thasos, Apollodore d'Athènes, Zeuxis d'Héraclée, et Parrhasius d'Éphèse.

Polygnote fut le premier qui varia les mouvemens du visage, et s'écarta de la manière

---

(a) Plin. lib. 35, cap. 8, t. 2, p. 690. Pausan. lib. 5, cap. 11, p. 402.

sèche et servile de ses prédécesseurs (a); le premier encore qui embellit les figures de femmes, et les revêtit de robes brillantes et légères. Ses personnages portent l'empreinte de la beauté morale, dont l'idée étoit profondément gravée dans son ame (b). On ne doit pas le blâmer de n'avoir pas assez diversifié le ton de sa couleur (c): c'étoit le défaut de l'art qui ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître.

Apollodore eut pour cette partie les ressources qui manquèrent à Polygnote: il fit un heureux mélange des ombres et des lumières. Zeuxis aussitôt perfectionna cette découverte; et Apollodore voulant constater sa gloire, releva celle de son rival: il dit dans une pièce de poésie qu'il publia: « J'avois trouvé pour la distribution des ombres, des secrets inconnus jusqu'à nous; on me les a ravis. L'art est entre les mains de Zeuxis (d). »

Ce dernier étudioit la nature (e), avec le

---

(a) Plin. lib. 35, cap. 9. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 35, p. 194 et 271.

(b) Arist. de rep. lib. 8, cap. 5, t. 2, p. 455. Id. de poet. cap. 2, t. 2, p. 653.

(c) Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 743.

(d) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346. Plin. lib. 35, cap. 9, pag. 691. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 25 p. 195.

(e) Cicér. de invent. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 75. Dionys. Halic. vet. script. cens. cap. 1, t. 5, p. 117. Plin. *ibid.*

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

même soin qu'il terminoit ses ouvrages (a) ; ils étincellent de beautés : dans son tableau de Pénélope, il semble avoir peint les mœurs et le caractère de cette princesse (b) ; mais en général, il a moins réussi dans cette partie, que Polygnote (c).

Zeuxis accéléra les progrès de l'art, par la beauté de son coloris ; Parrhasius son émule, par la pureté du trait, et la correction du dessin (d). Il posséda la science des proportions ; celles qu'il donna aux dieux et aux héros parurent si convenables, que les artistes n'hésitèrent pas à les adopter, et lui décernèrent le nom de législateur (e). D'autres titres dûrent exciter leur admiration : il fit voir pour la première fois, des airs de tête très-piquans, des bouches embellies par les grâces, et des cheveux traités avec légèreté (f).

A ces deux artistes succédèrent Timanthe, dont les ouvrages faisant plus entendre qu'ils n'expriment, décèlent le grand artiste, et encore plus l'homme d'esprit (g) ; Pamphile, qui

(a) Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.

(b) Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.

(c) Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 657.

(d) Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 744. Plin. ibid.

(e) Quintil. ibid.

(f) Plin. ibid. Mém. de l'acad. t. 19, p. 266 ; t. 25, p. 163.

(g) Plin. ibid. p. 694.



s'acquies tant d'autorité par son mérite, qu'il fit =====  
 établir dans plusieurs villes de la Grèce, des éco- SECONDE  
 les de dessin, interdites aux esclaves (a); Eu- PARTIE.  
 phranor, qui, toujours égal à lui-même, se section 3<sup>e</sup>  
 distingua dans toutes les parties de la peinture (b).  
 J'ai connu quelques-uns de ces artistes; et j'ai  
 appris depuis, qu'un élève que j'avois vu chez  
 Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avoit  
 tous surpassés.

Les succès de la sculpture ne furent pas  
 moins surprenans que ceux de la peinture. Il  
 suffit, pour le prouver, de citer en particulier  
 les noms de Phidias, de Polyclète, d'Alca-  
 mène, de Scopas, de Praxitèle. Le premier  
 vivoit du temps de Périclès. J'ai eu des liaisons  
 avec le dernier. Ainsi dans l'espace de moins  
 d'un siècle, cet art est parvenu à un tel degré  
 d'excellence, que les anciens auroient main-  
 tenant à rougir de leurs productions et de leur  
 célébrité (c).

Si, à ces diverses générations de talens,  
 nous ajoutons celles qui les précédèrent, en  
 remontant depuis Périclès jusqu'à Thalès, le  
 plus ancien des philosophes de la Grèce; nous  
 trouverons que l'esprit humain a plus acquis

---

(a) Plin. lib. 35, cap. 9, p. 694.

(b) Id. ibid. cap. 11, p. 703.

(c) Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 282.

---

**SECONDE**  
**PARTIE.**  
section 2<sup>e</sup>.

dans l'espace d'environ 200 ans, que dans la longue suite des siècles antérieurs. Quelle main puissante lui imprima tout-à-coup, et lui a conservé jusqu'à nos jours un mouvement si fécond et si rapide?

Je pense que de temps en temps, peut-être même à chaque génération, la nature répand sur la terre un certain nombre de talens qui restent ensevelis, lorsque rien ne contribue à les développer, et qui s'éveillent comme d'un profond sommeil, lorsque l'un d'entre eux ouvre, par hasard, une nouvelle carrière. Ceux qui s'y précipitent les premiers, se partagent, pour ainsi dire, les provinces de ce nouvel empire : leurs successeurs ont le mérite de les cultiver, et de leur donner des lois. Mais il est un terme aux lumières de l'esprit, comme il en est un aux entreprises des conquérans et des voyageurs. Les grandes découvertes immortalisent ceux qui les ont faites, et ceux qui les ont perfectionnées ; dans la suite, les hommes de génie n'ayant plus les mêmes ressources, n'ont plus les mêmes succès, et sont presque relégués dans la classe des hommes ordinaires.

A cette cause générale, il faut en joindre plusieurs particulières. Au commencement de la grande révolution dont je parle, le philosophe Phérécide de Syros, les historiens

Cadmus et Hécatee de Milet, introduisirent dans leurs écrits l'usage de la prose (a), plus propre que celui de la poésie au commerce des idées. Vers le même temps, Thalès, Pythagore et d'autres Grecs, rapportèrent d'Égypte et de quelques régions orientales, des connoissances qu'ils transmirent à leurs disciples. Pendant qu'elles germoient en silence dans les écoles établies en Sicile, en Italie, et sur les côtes de l'Asie, tout concouroit au développement des arts.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

Ceux qui dépendent de l'imagination, sont spécialement destinés, parmi les Grecs, à l'embellissement des fêtes et des temples; ils le sont encore à célébrer les exploits des nations, et les noms des vainqueurs aux jeux solennels de la Grèce. Dispensateurs de la gloire qu'ils partagent, ils trouvèrent dans les années qui suivirent la guerre des Perses, plus d'occasions de s'exercer qu'auparavant.

La Grèce, après avoir joui pendant quelque temps d'une prospérité qui augmenta sa puissance (b), fut livrée à des dissensions qui donnèrent une activité surprenante à tous les esprits. On vit à-la-fois se multiplier dans

(a) Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278; lib. 7, p. 417. Strab. lib. 1, p. 18. Suid. in. Φερειύδ.

(b) Diod. Sic. lib. 12, p. 72.



fournissoient les alliés pour soutenir la guerre contre les Perses, et qu'on avoit tenues jus- qu'alors en réserve dans la citadelle. Il repré- senta qu'en faisant circuler ces richesses, elles procureroient à la nation l'abondance dans le moment, et une gloire immortelle pour l'ave- nir (a). Aussitôt les manufactures, les ateliers, les places publiques se remplirent d'une infinité d'ouvriers et de manœuvres, dont les travaux étoient dirigés par des artistes intelligens, d'a- près les dessins de Phidias. Ces ouvrages, qu'une grande puissance n'auroit osé entreprendre, et dont l'exécution sembloit exiger un long espace de temps, furent achevés par une petite répu- blique, dans l'espace de quelques années, sous l'administration d'un seul homme, sans qu'une si étonnante diligence nuisît à leur élégance ou à leur solidité. Ils coûtèrent environ trois mille talens (b).\*

Pendant qu'on y travailloit, les ennemis de Périclès lui reprochèrent de dissiper les finances de l'état. « Pensez-vous, dit-il un jour à l'as- » semblée générale, que la dépense soit trop » forte ? » Beaucoup trop, répondit-on. « Eh » bien, reprit-il, elle roulera toute entière sur

(a) Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.

(b) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

\* Voyez la note VIII, à la fin du volume.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

» mon compte ; et j'inscrirai mon nom sur ces  
» monumens. — Non, non, s'écria le peuple :  
» qu'ils soient construits aux dépens du trésor ;  
» et n'épargnez rien pour les achever (a). »

Le goût des arts commençoit à s'introduire parmi un petit nombre de citoyens ; celui des tableaux et des statues, chez les gens riches. La multitude juge de la force d'un état, par la magnificence qu'il étale. De là cette considération pour les artistes qui se distinguoient par d'heureuses hardiesses. On en vit qui travaillèrent gratuitement pour la république, et on leur décerna des honneurs (b) ; d'autres qui s'enrichirent, soit en formant des élèves (c), soit en exigeant un tribut de ceux qui venoient dans leur atelier admirer les chefs-d'œuvres sortis de leurs mains (d). Quelques-uns, enorgueillis de l'approbation générale, trouvèrent une récompense plus flatteuse encore dans le sentiment de leur supériorité, et dans l'hommage qu'ils rendoient eux-mêmes à leurs propres talens : ils ne rougissoient pas d'inscrire sur leurs tableaux : « Il sera plus aisé de le censurer, que » de l'imiter (e). » Zeuxis parvint à une si

---

(a) Plut. in Pericl. t. 1, p. 100.

(b) Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691. Suid. et Harpocr. in Πολίτῳ.

(c) Plin. ibid. p. 674.

(d) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 12.

(e) Plin. ibid. p. 691. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346.

grande opulence, que sur la fin de ses jours il faisoit présent de ses tableaux, sous prétexte que personne n'étoit en état de les payer (a). Parrhasius avoit une telle opinion de lui-même, qu'il se donnoit une origine céleste (b). À l'ivresse de leur orgueil, se joignoit celle de l'admiration publique.

Quoique les lettres aient été cultivées de meilleure heure, et avec autant de succès que les arts, on peut avancer qu'à l'exception de la poésie, elles ont reçu moins d'encouragement parmi les Grecs. Ils ont montré de l'estime pour l'éloquence et pour l'histoire, parce que la première est nécessaire à la discussion de leurs intérêts, et la seconde à leur vanité : mais les autres branches de la littérature doivent leur accroissement plutôt à la vigueur du sol, qu'à la protection du gouvernement. On trouve en plusieurs villes des écoles d'athlètes, entretenues aux dépens du public; nulle part, des établissemens durables pour les exercices de l'esprit. Ce n'est que depuis quelque tems, que l'étude de l'arithmétique et de la géométrie fait partie de l'éducation, et que l'on commence à n'être plus effarouché des notions de la physique.

---

(a) Plin. lib. 35, cap. 9, p. 691.

(b) Id. ibid. p. 694.

SECONDE  
PARTIE.  
section 3<sup>e</sup>.

Sous Périclès, les recherches philosophiques furent sévèrement proscrites par les Athéniens (a); et, tandis que les devins étoient quelquefois entretenus avec quelque distinction dans le Prytanée (b), les philosophes osoient à peine confier leurs dogmes à des disciples fidèles : ils n'étoient pas mieux accueillis chez les autres peuples. Par-tout, objets de haine ou de mépris, ils n'échappoient aux fureurs du fanatisme, qu'en tenant la vérité captive, et à celles de l'envie, que par une pauvreté volontaire ou forcée. Plus tolérés aujourd'hui, ils sont encore surveillés de si près, qu'à la moindre licence la philosophie éprouveroit les mêmes outrages qu'autrefois.

On peut conclure de ces réflexions, 1<sup>o</sup>. que les Grecs ont toujours plus honoré les talens qui servent à leurs plaisirs, que ceux qui contribuent à leur instruction; 2<sup>o</sup>. que les causes physiques ont plus influé que les morales, sur le progrès des lettres; les morales, plus que les physiques, à celui des arts; 3<sup>o</sup>. que les Athéniens ne sont pas fondés à s'attribuer l'origine, ou du moins la perfection des arts et des sciences (c). Vainement se flattent-ils d'ouvrir aux

---

(a) Plut. in Per. t. 1, p. 169.

(b) Schol. Aristoph. in nub. v. 338.

(c) Isocr. paneg. t. 1, p. 138. Plut. bellone an pace, etc. t. 2, p. 345.



nations les routes brillantes de l'immortalité (a); la nature ne paroît pas les avoir distingués des autres Grecs, dans la distribution de ses faveurs. Ils ont créé le genre dramatique; ils ont eu de célèbres orateurs, deux ou trois historiens, un très-petit nombre de peintres, de sculpteurs et d'architectes habiles: mais dans presque tous les genres, le reste de la Grèce peut leur opposer une foule de noms illustres. Je ne sais même si le climat de l'Attique est aussi favorable aux productions de l'esprit, que ceux de l'Ionie et de la Sicile.

SECONDE  
PARTIE.

Section 3<sup>e</sup>.

Athènes est moins le berceau, que le séjour des talens. Ses richesses la mettent en état de les employer, et ses lumières de les apprécier: l'éclat de ses fêtes, la douceur de ses lois, le nombre et le caractère facile de ses habitans suffiroient pour fixer dans son enceinte des hommes avides de gloire, et auxquels il faut un théâtre, des rivaux et des juges.

Périclès se les attachoit par la supériorité de son crédit; Aspasia, par les charmes de sa conversation; l'un et l'autre, par une estime éclairée. On ne pouvoit comparer Aspasia qu'à elle-même. Les Grecs firent encore moins étonnés de sa beauté, que de son éloquence, que de la profondeur et des agrémens de son esprit. So-

(a) Athen. Deipnos. lib. 6, cap. 13, p. 250.

~~SECONDE~~ crate, Alcibiade, les gens de lettres et les artistes les plus renommés, les Athéniens et les Athéniennes les plus aimables, s'assembloient  
 SECONDE PARTIE. auprès de cette femme singulière, qui parloit à tous leur langue, et qui s'attiroit les regards de tous.  
 Section 3<sup>e</sup>.

Cette société fut le modèle de celles qui se sont formées depuis. L'amour des lettres, des arts et des plaisirs, qui rapproche les hommes et confond les états, fit sentir le mérite du choix dans les expressions et dans les manières. Ceux qui avoient reçu de la nature le don de plaire, voulurent plaire en effet; et le desir ajouta de nouvelles grâces au talent. Bientôt on distingua le ton de la bonne compagnie. Comme il est fondé en partie sur des convenances arbitraires, et qu'il suppose de la finesse et de la tranquillité dans l'esprit, il fut longtemps à s'épurer, et ne put jamais pénétrer dans toutes les conditions. Enfin la politesse, qui ne fut d'abord que l'expression de l'estime, le devint insensiblement de la dissimulation. On eut soin de prodiguer aux autres des attentions, pour en obtenir de plus fortes, et de respecter leur amour-propre, pour n'être pas inquiété dans le sien.

FIN DE L'INTRODUCTION.

## NOTE Ire.

Sur les Dialectes dont Homère a fait usage:

Pag. 77.

**H**OMÈRE emploie souvent les divers dialectes de la Grèce. On lui en fait un crime. C'est, dit-on, comme si un de nos écrivains mettoit à contribution le Languedocien, le Picard, et d'autres idiomes particuliers. Le reproche paroît bien fondé. Mais comment imaginer qu'avec l'esprit le plus facile et le plus fécond, Homère, se permettant des licences que n'oseroit prendre le moindre des poètes, eût osé se former, pour construire ses vers, une langue bizarre, et capable de révolter non-seulement la postérité, mais son siècle même, quelque ignorant qu'on le suppose? Il est donc plus naturel de penser qu'il s'est servi de la langue vulgaire de son temps.

Chez les anciens peuples de la Grèce, les mêmes lettres firent d'abord entendre des sons plus ou moins âpres, plus ou moins ouverts; les mêmes mots eurent plusieurs terminaisons, et se modifièrent de plusieurs manières. C'étoient des irrégularités, sans doute, mais assez ordinaires dans l'enfance des langues, et qu'avoient pu maintenir pendant plus long-temps parmi les Grecs, les fréquentes émigrations des peuples. Quand ces peuplades se furent irrévocablement fixées, certaines façons de parler devinrent particulières à certains cantons, et ce fut alors qu'on divisa la langue en des dialectes qui eux-mêmes étoient susceptibles

de subdivisions. Les variations fréquentes que subissent les mots dans les plus anciens monumens de notre langue, nous font présumer que la même chose est arrivée dans la langue Grecque.

A cette raison générale, il faut en ajouter une qui est relative aux pays où Homère écrivoit. La colonie Ionienne, qui, deux siècles avant ce poète, alla s'établir sur les côtes de l'Asie mineure, sous la conduite de Nélée, fils de Codrus, étoit composée en grande partie des Ioniens du Péloponèse; mais il s'y joignit aussi des habitans de Thèbes, de la Phocide et de quelques autres pays de la Grèce (a).

Je pense que de leurs idiomes mêlés entre eux et avec ceux des Éoliens et des autres colonies Grecques, voisines de l'Ionie, se forma la langue dont Homère se servit. Mais, dans la suite, par les mouvemens progressifs qu'éprouvent toutes les langues, quelques dialectes furent circonscrits en certaines villes, prirent des caractères plus distincts, et conservèrent néanmoins des variétés qui attestoient l'ancienne confusion. En effet, Hérodote, postérieur à Homère de 400 ans (b), reconnoît quatre subdivisions dans le dialecte qu'on parloit en Ionie (c).

(a) Pausan. lib. 7, cap. 3, p. 528.

(b) Hérodote. lib. 2, cap. 53.

(c) Id. lib. 1, cap. 142.

## NOTE II.

Sur Épiménide. Pag. 97.

**T**OUT ce qui regarde Épiménide, est plein d'obscurités. Quelques auteurs anciens le font venir à Athènes vers l'an 600 avant J. C. Platon est le seul qui fixe la date de ce voyage à l'an 500 avant la même ère (a). Cette difficulté a tourmenté les critiques modernes. On a dit que le texte de Platon étoit altéré; et il paroît qu'il ne l'est pas. On a dit qu'il falloit admettre deux Épiménides; et cette supposition est sans vraisemblance. Enfin, d'après quelques anciens auteurs qui donnent à Épiménide 154, 157, et même 299 années de vie, on n'a pas craint de dire qu'il avoit fait deux voyages à Athènes, l'un à l'âge de 40 ans, l'autre à l'âge de 150 (b). Il est absolument possible que ce double voyage ait eu lieu; mais il l'est encore plus que Platon se soit trompé. Au reste, on peut voir Fabricius (c).

---

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 642.

(b) Corsin. fast. Att. t. 3, p. 72.

(c) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 36 et 602. Eruck. histor. crit. philos. t. 1, p. 419.

## NOTE IIIe.

Sur le pouvoir des Pères à Athènes. Pag. 114.

QUAND on voit Solon ôter aux pères le pouvoir de vendre leurs enfans, comme ils faisoient auparavant, on a de la peine à se persuader qu'il leur ait attribué celui de leur donner la mort, comme l'ont avancé d'anciens écrivains, postérieurs à ce législateur (a). J'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Denys d'Halicarnasse, qui, dans ses Antiquités Romaines (b), observe que, suivant les lois de Solon, de Pittacus et de Charondas, les Grecs ne permettoient aux pères que de déshériter leurs enfans, ou de les chasser de leurs maisons, sans qu'ils pussent leur infliger des peines plus graves. Si dans la suite les Grecs ont donné plus d'extension au pouvoir paternel, il est à présumer qu'ils en ont puisé l'idée dans les lois Romaines.

(a) Sext Empir. Pyrrhon. hypot. lib. 3, c. 24, p. 180. Heliiod. Æthiop. lib. 1, p. 24. Vid. Meurs. Them. Attic. lib 1, cap. 2.

(b) Dionys. Halic. lib. 2, cap. 26, p. 292.

## NOTE IVe.

Sur la chanson d'Harmodius et d'Aristogiton.

Pag. 139.

**A**T H É N É E (a) a rapporté une des chansons composées en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton; et M. de la Nauze (b) l'a traduite de cette manière :

» Je porterai mon épée couverte de feuilles de  
» myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton,  
» quand ils tuèrent le tyran, et qu'ils établirent dans  
» Athènes l'égalité des lois.

» Cher Harmodius, vous n'êtes point encore mort :  
» on dit que vous êtes dans les îles des bienheureux,  
» où sont Achille aux pieds légers, et Diomède, ce  
» vaillant fils de Tydée.

» Je porterai mon épée couverte de feuilles de  
» myrte, comme firent Harmodius et Aristogiton,  
» lorsqu'ils tuèrent le tyran Hipparque, dans le temps  
» des Panathénées.

» Que votre gloire soit éternelle, cher Harmodius,  
» cher Aristogiton, parce que vous avez tué le tyran,  
» et établi dans Athènes l'égalité des lois.»

---

(a) Athen. lib. 15, cap. 15, p. 695.

(b) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 9, p. 337.

## NOTE Ve.

Sur les Trésors des rois de Perse. Pag. 157.

ON voit par ce qui est dit dans le texte, pourquoi Alexandre trouva de si grandes sommes accumulées dans les trésors de Persépolis, de Suze, de Pasargarda, etc. (a). Je ne sais pourtant s'il faut s'en rapporter à Justin, lorsqu'il dit (b) qu'après la conquête de la Perse, Alexandre tiroit tous les ans de ses nouveaux sujets, 300,000 talens, ce qui feroit environ 1620 millions de notre monnoie.

NOTE VI<sup>e</sup>.

Sur les Ponts de bateaux construits sur l'Hellespont, par ordre de Xerxès. Pag. 185.

CES deux ponts commençoient à Abydos, et se terminoient un peu au dessous de Sestus. On a reconnu dans ces derniers temps que ce trajet, le plus resserré de tout le détroit, n'est que d'environ 375 toises  $\frac{1}{2}$ . Les ponts ayant 7 stades de longueur, M. d'Anville en a conclu que ces stades n'étoient que de 51 toises (c).

(a) Arrian. lib. 3, cap. 16, p. 128; cap. 18, p. 131. Quint. Curt. lib. 5, cap. 6. Diod. Sic. lib. 17, p. 644. Plut. in Alex. t. 1, p. 686.

(b) Justin. lib. 13, cap. 1.

(c) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 28, p. 334.



## NOTE VIIe.

Sur le nombre des Troupes Grecques que Léonidas commandoit aux Thermopyles. P. 200.

JE vais mettre sous les yeux du lecteur les calculs d'Hérodote, liv. 7, chap. 202; de Pausanias, liv. 10, chap. 20, p. 845; de Diodore, liv. 11, p. 4.

SUIVANT HÉRODOTE.	SUIVANT PAUSANIAS.	SUIVANT DIODORE.
<i>Troupes</i>	<i>du</i>	<i>Péloponèse.</i>
Spartiates. . . . 300	Spartiates. . . . 300	Spartiates. . . . 300
Tégéates. . . . 500	Tégéates . . . . 500	Lacédémoniens. 700
Mantinéens. . . 500	Mantinéens. . . 500	
Orchoméniens. 120	Orchoméniens. 120	
Arcadiens. . . 1000	Arcadiens. . . 1000	
Corinthiens. . . 400	Corinthiens. . . 400	
Phliontiens. . . 200	Phliontiens. . . 200	Autres nations
Mycéniens. . . . 80	Mycéniens. . . . 80	du Péloponèse. 3000
<b>TOTAL. . . . 3100</b>	<b>TOTAL . . . 3100</b>	<b>TOTAL . . . 4000</b>
<i>Autres</i>	<i>Nations</i>	<i>de la Grèce.</i>
Thespiens. . . . 700	Thespiens. . . . 700	Milésiens. . . . 1000
Thébains. . . . 400	Thébains. . . . 400	Thébains. . . . 400
Phocéens. . . . 1000	Phocéens. . . . 1000	Phocéens. . . . 1000
LocriensOpontiens	Locriens. . . . 6000	Locriens. . . . 1000
<b>TOTAL . . . 5200</b>	<b>TOTAL . . . 11200</b>	<b>TOTAL . . . 7400</b>

Ainsi, selon Hérodote, les villes du Péloponèse fournirent 3100 soldats; les Thespiens 700; les Thé-

bains 400; les Phocéens 1000; total 5200, sans compter les Locriens-Opontiens, qui marchèrent en corps.

Pausanias suit, pour les autres nations, le calcul d'Hérodote, et conjecture que les Locriens étoient au nombre de 6000; ce qui donne pour le total 11200 hommes.

Suivant Diodore, Léonidas se rendit aux Thermopyles à la tête de 4000 hommes, parmi lesquels étoient 300 Spartiates et 700 Lacédémoniens. Il ajoute que ce corps fut bientôt renforcé de 1000 Milésiens, de 400 Thébains, de 1000 Locriens, et d'un nombre presque égal de Phocéens; total 7400 hommes. D'un autre côté, Justin (*a*) et d'autres auteurs disent que Léonidas n'avoit que 4000 hommes.

Ces incertitudes disparaîtroient peut-être, si nous avions toutes les inscriptions qui furent gravées après la bataille, sur cinq colonnes placées aux Thermopyles (*b*). Nous avons encore celle du devin Mégistias (*c*); mais elle ne fournit aucune lumière. On avoit consacré les autres aux soldats des différentes nations. Sur celle des Spartiates, il est dit qu'ils étoient 300; sur une autre, on annonce que 4000 soldats du Péloponèse avoient combattu contre 3,000,000 de Perses (*d*). Celle des Locriens est citée par Strabon, qui ne la rapporte point (*e*); le nombre de leurs soldats devoit s'y trouver. Nous n'avons pas la der-

(*a*) Justin. lib. 2, cap. 11.

(*b*) Strab. lib. 9, p. 429.

(*c*) Herodot. lib. 7, cap. 228.

(*d*) Id. ibid.

(*e*) Strab. ibid.

nière , qui , sans doute , étoit pour les Thespiens ; car elle ne pouvoit regarder ni les Phocéens qui ne combattirent pas , ni les Thébains qui s'étoient rangés du parti de Xerxès , lorsqu'on dressa ces monumens.

Voici maintenant quelques réflexions pour concilier les calculs précédens.

1°. Il est clair que Justin s'en est rapporté uniquement à l'inscription dressée en l'honneur des peuples du Péloponèse , lorsqu'il n'a donné que 4000 hommes à Léonidas.

2°. Hérodote ne fixe pas le nombre des Locriens. Ce n'est que par une légère conjecture , que Pausanias le porte à 6000. On peut lui opposer d'abord Strabon , qui dit positivement (a) que Léonidas n'avoit reçu des peuples voisins qu'une petite quantité de soldats ; ensuite Diodore de Sicile , qui , dans son calcul , n'admet que 1000 Locriens.

3°. Dans l'énumération de ces troupes , Diodore a omis les Thespiens (b) , quoiqu'il en fasse mention dans le cours de sa narration (c). Au lieu des Thespiens , il a compté mille Milésiens. On ne connoît dans le continent de la Grèce aucun peuple qui ait porté ce nom. Paulmier (d) a pensé qu'il falloit substituer le nom de Maliens à celui de Milésiens. Ces Maliens s'étoient d'abord soumis à Xerxès (e) ; et comme on seroit étonné de les voir réunis avec les Grecs ,

(a) Strab. lib. 9 , p. 429.

(b) Diocl. Sic. lib. 11 , p. 5.

(c) Id. ibid. p. 8.

(d) Palmer. exercit. p. 105.

(e) Diocl. lib. 11 , p. 3.

Paulmier suppose , d'après un passage d'Hérodote (*a*), qu'ils ne se déclarèrent ouvertement pour les Perses , qu'après le combat des Thermopyles. Cependant est-il à présumer qu'habitant un pays ouvert, ils eussent osé prendre les armes contre une nation puissante , à laquelle ils avoient fait serment d'obéir ? Il est beaucoup plus vraisemblable que dans l'affaire des Thermopyles , ils ne fournirent des secours , ni aux Grecs , ni aux Perses ; et qu'après le combat , ils joignirent quelques vaisseaux à la flotte de ces derniers. De quelque manière que l'erreur se soit glissée dans le texte de Diodore , je suis porté à croire qu'au lieu de 1000 Milésiens , il faut lire 700 Thespiens.

4°. Diodore joint 700 Lacédémoniens aux 300 Spartiates ; et son temoignage est clairement confirmé par celui d'Isocrate (*b*). Hérodote n'en parle pas , peut-être parce qu'ils ne partirent qu'après Léonidas. Je crois devoir les admettre. Outre l'autorité de Diodore et d'Isocrate , les Spartiates ne sortoient guère , sans être accompagnés d'un corps de Lacédémoniens. De plus , il est certain que ceux du Péloponèse fournirent 4000 hommes : ce nombre étoit clairement exprimé dans l'inscription placée sur leur tombeau ; et cependant Hérodote n'en compte que 3100 , parce qu'il n'a pas cru devoir faire mention des 700 Lacédémoniens qui , suivant les apparences , vinrent joindre Léonidas aux Thermopyles.

D'après ces remarques , donnons un résultat. Hérodote porte le nombre des combattans à 5200. Ajou-

(*a*) Herodot. lib. 8 , cap. 66.

(*b*) Isocr. paneg. t. 1 , p. 164 ; et in Archid. t. 2 , p. 62.

tons d'une part 700 Lacédémoniens, et de l'autre, les Locriens dont il n'a pas spécifié le nombre, et que Diodore ne fait monter qu'à 1000, nous aurons 6900 hommes.

Pausanias compte 11200 hommes. Ajoutons les 700 Lacédémoniens qu'il a omis, à l'exemple d'Hérodote, et nous aurons 11900 hommes. Réduisons, avec Diodore, les 6000 Locriens à 1000, et nous aurons pour le total 6900 hommes.

Le calcul de Diodore nous donne 7400 hommes. Si nous changeons les 1000 Milésiens en 700 Thespiens, nous aurons 7100 hommes : ainsi, on peut dire en général que Léonidas avoit avec lui environ 7000 hommes.

Il paroît par Hérodote (a), que les Spartiates étoient, suivant l'usage, accompagnés d'Hilotes. Les anciens auteurs ne les ont pas compris dans leurs calculs, peut-être ne passoient-ils pas le nombre de 300.

Quand Léonidas apprit qu'il alloit être tourné, il renvoya la plus grande partie de ses troupes ; il ne garda que les Spartiates, les Thespiens et les Thébains ; ce qui faisoit un fonds de 1400 hommes : mais la plupart avoient péri dans les premières attaques ; et si nous croyons Diodore (b), Léonidas n'avoit plus que 500 soldas, quand il prit le parti d'attaquer le camp des Perses.

---

(a) Herodot. lib. 7, cap. 229 ; lib. 8, cap. 25.

(b) Diod. Sic. lib. 11, p. 8 et 9.

## NOTE VIIIe.

Sur ce que coûtèrent les monumens construits par ordre de Périclès. Pag. 365.

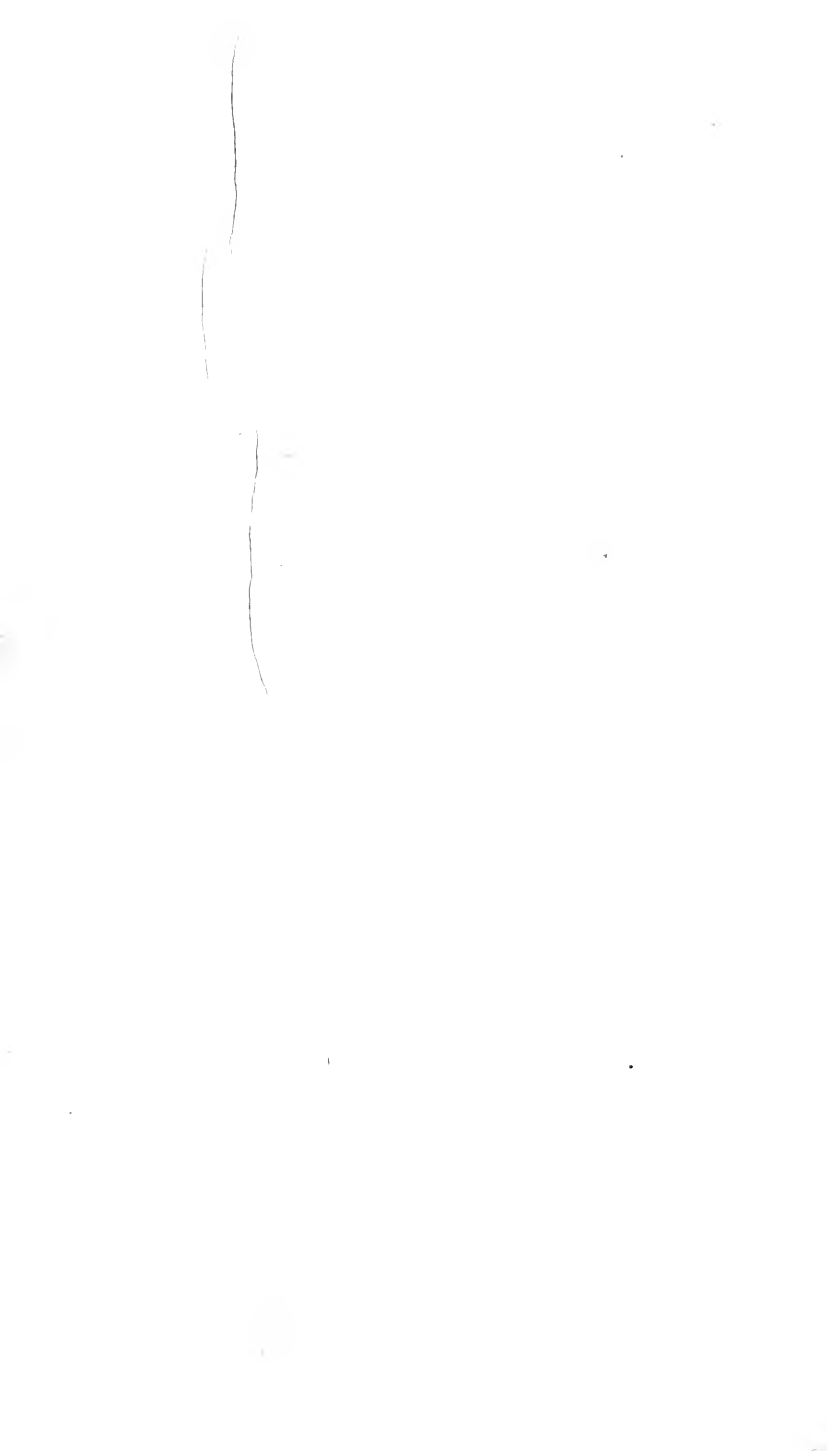
**T**HUCYDIDE (a) fait entendre qu'ils avoient coûté 3700 talens, et comprend dans son calcul, non seulement la dépense des Propylées et des autres édifices construits par ordre de Périclès ; mais encore celle du siège de Potidée. Ce siège, dit-il ailleurs (b), coûta 2000 talens ; il n'en resteroit donc que 1700 pour les ouvrages ordonnés par Périclès : or, un auteur ancien (c) rapporte que les Propylées seuls coûtèrent 2012 talens.

Pour résoudre cette difficulté, observons que Thucydide ne nous a donné l'état des finances d'Athènes, que pour le moment précis où la guerre du Péloponèse fut résolue ; qu'à cette époque le siège de Potidée commençoit à peine ; qu'il dura deux ans, et que l'historien, dans le premier passage, n'a parlé que des premières dépenses de ce siège. En supposant qu'elles se montassent alors à 700 talens, nous destinerons les autres 3000 aux ouvrages dont Périclès embellit la ville. 3000 talens, à 5400 livres chaque talent, font de notre monnaie 16,200,000 livres ; mais comme, du temps de Périclès, le talent pouvoit valoir 300 livres de plus, nous aurons 17,100,000 livres.

(a) Thacyd. lib. 2, cap. 13.

(b) Id. ibid. cap. 70.

(c) Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in Περικλ.







m





